TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 419 20 PAGES DERNIÈRE ÉDITION DIMANCHE 30 - LUNDI 31 JUILLET 1978

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Tarif des abonnements page 5

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09

C.C.P. 4207-23 Paris

Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

AU PORTUGAL

Après l'avoir refusé M. Soares accepte d'expédier les affaires courantes

LIRE PAGE 5.

La crise du groupe des non-alignés

Une ligne brisée

Les rédacteurs de motions finales et de communiqués de synthèse peuvent tenter, par de sacro-saintes formules œcuméniques, de camoufler les failles : à Belgrade, ils ne seront pas parvenus à souder les morceaux épars du monde des pays non alignés. La ligne est brisée que définirent autrefois les pères fondateurs du mouvement, Nehru, Nasser, Tito.

A vrai dire, la notion de non-alignement a toujours été floue. Non certes que des thèmes tels que l'indépendance politique, le combat anti-impérialiste, le refus d'adhérer à des blocs aient été vides de substance. Mais les conditions n'ont été que rarement réunies pour qu'une voie originale soit tracée et que soient définies les modalités d'un développement économique propre et, de surcroît, respectueux de la démocratie politique et des droits de l'homme. Sans doute les non-alignés du tiers-monde auraient-ils mieux affirmé leur personnalité si, dans le monde industrialisé, la volonté de résister à l'hégémonie des blocs avait existé et si au colonialisme avait succédé, au lieu de rapports de type néo-colonial, l'ère de la solidarité.

Les non-alignés n'ont jamais, ce qui était normal, constitué un groupe sans fissure. Du moins parvenaient-ils jusqu'à présent à préserver un minimum de cohésion apparente. Aujourd'hui, les conflits sont étalés au grand jour. Pour les uns, la doctrine est intangible. Pour d'autres, le non-alignement n'a de sens que s'il débouche sur une alliance active avec les « pays socialistes » (en fait, l'Union soviétique). Pour d'autres encore, il convient de militer contre l'« hégémonisme » de Moscou. Et de nombreux pays représentés à Belgrade sont totalement alignés sur l'Occident.

Les conflits récents ou en cours ont été les révélateurs d'une crise multiforme : du Sahara occidental au Zaïre, de la corne de l'Afrique à la péninsule Arabique et au Proche-Orient, de l'Afghanistan à l'ancienne Indochine, des forces locales et étrangères s'entre-déchirent. Les anciennes amitiés volent en éclats : on voit le Vietnam « non aligné » — et membre du Comecon — dénoncer les relations sino-chiliennes, mais non les liens entre Moscou et Buenos-Aires ni la vision cubaine du problème éthiopien. Le Cambodge demande de son côté que Hanoï soit exclu du mouvement. Et, si l'apartheid est dénoncé par tous, la montée des périls dans l'ensemble de l'Afrique australe sera l'occasion de nouvelles luttes d'influences auprès des Noirs entre l'Occident, Pékin et Moscou.

Sans doute souffre-t-on beaucoup dans les milieux dirigeants yougoslaves de la mise en lambeaux d'un vocabulaire consacré et du décapage d'une réalité faite uniquement de rapports de forces. Dans son discours d'ouverture de la conférence, le président Tito n'avait pas caché son inquiétude, tout en exhortant à l'union son auditoire de ministres des affaires étrangères. L'an prochain, à Cuba, si le sommet des chefs d'Etat a lieu (et en présence de qui ?), le langage du pays hôte sera bien différent.

Différent, mais probablement pas porteur d'espoir. Car la doctrine du non-alignement, telle qu'elle a été inventée dans les années 60 et qui est usée jusqu'à la corde, ne saurait être revivifiée à La Havane par le développement de thèses pro-soviétiques. Le sort des quelque deux milliards d'êtres humains représentés à Belgrade continuera de dépendre largement des intérêts — divergents — et des idéologies — antagonistes — des grandes capitales occidentales et communistes.

L'évolution du rôle de Cuba en Afrique va peser sur l'avenir du mouvement

La conférence ministérielle du mouvement des non-alignés devait se terminer à Belgrade ce samedi 29 juillet en principe, mais une prolongation des travaux n'était pas exclue. La décision prise antérieurement de tenir le prochain sommet du mouvement à La Havane l'an prochain continue de susciter les réserves de plusieurs pays (après l'Egypte, la Somalie, le Zaïre et le Maroc ont demandé que cette conférence soit ajournée ou déplacée). D'autres gouvernements feront dépendre leur décision du rôle que Cuba jouera dans les mois qui viennent en Afrique. Ce problème pèsera en tout cas de manière sensible sur l'avenir du mouvement (lire page 3).

Le conflit khméro-vietnamien a continué d'être largement évoqué au cours de la conférence, un délégué de Phnom-Penh allant jusqu'à demander l'exclusion du Vietnam du groupe des non-alignés. Au cours d'un entretien accordé à nos envoyés spéciaux, M. Ieng Sary, vice-premier ministre cambodgien, a expliqué sur ce point la position de son gouvernement, ajoutant que le conflit khméro-vietnamien n'aurait pas de solution rapide.

Nous ne comptons pas sur une solution rapide de notre conflit avec le Vietnam

nous déclare le vice-premier ministre cambodgien

De nos envoyés spéciaux

En marge de la conférence des ministres des pays non-alignés réunie à Belgrade, M. Ieng Sary, vice-premier ministre cambodgien chargé des affaires étrangères, a accordé une interview aux représentants du Monde.

S'exprimant en khmer, bien qu'il connaisse parfaitement le français et ait fait ses études en France, il a accepté de parler de l'ouverture du Cambodge vers le monde extérieur et d'un éventuel rétablissement des relations diplomatiques avec Paris.

« Le gouvernement français a l'air de s'accrocher au passé. J'ai rencontré, fin 1975 en France, M. Missoffe. Je lui ait dit que la situation était très complexe dans notre pays et qu'il fallait faire attention des deux côtés. Il avait demandé à visiter le Kampuchéa (le Cambodge). Personnellement, je ne m'opposais pas à ce qu'il vienne, mais après des discussions à Phnom-Penh, nous avons jugé que la situation ne le permettait pas.

» Malheureusement, le gouvernement français a pris la décision de fermer notre ambassade à Paris, ce qui a rendu la situation plus compliquée encore. En plus de cela, le gouvernement français a laissé les réfugiés khmers en France avoir des activités hostiles à l'encontre du Kampuchéa visant à renverser son gouvernement.

» A l'heure présente, il ne devrait pas y avoir de problèmes pour la normalisation des relations diplomatiques, à condition que la France respecte notre indépendance et intégrité territoriale. Le contenu de la note du gouvernement français envoyée en avril 1975 au gouvernement royal cambodgien est maintenant dépassé. Nous apprécions hautement la décision du ministre des affaires étrangères français d'annuler sa visite à Hanoï lorsqu'a éclaté le conflit entre le Kampuchéa et le Vietnam (1).

Et le rétablissement des relations avec les Etats-Unis ?

— Il n'y a pas de problème. S'ils veulent avoir des relations avec nous, nous en aurons avec eux. Mais quant à ouvrir une ambassade américaine à Phnom-Penh, je pense que les conditions matérielles ne sont pas remplies pour les diplomates américains.

Propos recueillis par PAUL YANKOVITCH et GÉRARD VIRATELLE.

(Lire la suite page 3.)

(1) M. de Guiringaud devrait se rendre en visite officielle à Hanoï à la fin du mois d'août ou en septembre. — (N.D.L.R.)

Regain de fièvre monétaire

La faiblesse du dollar entraîne une brutale flambée des cours de l'or

La fin de la semaine a été marquée par un brutal regain de la spéculation sur les marchés financiers internationaux. A Londres, le cours de l'once d'or, progressant de plus de 7 dollars en une seule séance, a pour la première fois franchi le seuil « psychologique » de 200 dollars, vendredi 28 juillet. Ce même jour, le dollar a brutalement fléchi sur les marchés des changes dans l'après-midi, la devise américaine tombant à son plus bas niveau historique par rapport au franc suisse et au yen.

Ce mouvement de bascule, qui survient moins de quinze jours après le sommet de Bonn, traduit une fois de plus la méfiance des milieux financiers vis-à-vis du dollar, méfiance encore accrue par la reprise de l'inflation constatée aux Etats-Unis.

Le cours de l'or sur les marchés libres mondiaux a très fortement monté vendredi 28 juillet, atteignant et dépassant pour la première fois le « seuil » des 200 dollars l'once. Sur la place de Londres, il a gagné plus de 7 dollars d'un jour à l'autre, passant de 194 dollars à 201,30 dollars, et battant ainsi le précédent record établi le 30 décembre 1974 avec 197,50 dollars, à la veille de l'ouverture de marchés libres aux Etats-Unis. Ce mouvement de hausse s'est, semble-t-il, amorcé à Hong-Kong, où les opérateurs ont vendu des dollars à découvert pour acheter de l'or. Il s'est, ensuite, étendu aux marchés de New-York et de Chicago, désormais beaucoup plus actifs que ceux de Londres ou de Zurich, grâce aux mécanismes de cotation à terme et d'options, qui favorisent la spéculation sur le métal, et a enfin gagné l'Europe, où les marchés ont été actifs et même *« euphoriques et un peu fous »* au dire d'un courtier. Cette poussée de l'or a une fois de plus été déclenchée par le nouvel accès de faiblesse du dollar, qui a battu tous ses records de baisse par rapport au yen et au franc suisse (voir en rubrique des changes). Les craintes des milieux internationaux sur l'évolution de la situation américaine restent très vives, et ont encore été nourries par l'accélération de l'inflation outre-Atlantique.

Aux Etats-Unis l'indice des prix à la consommation a en effet augmenté de 0,9 % en juin pour le troisième mois consécutif, en raison principalement de la hausse des prix de l'alimentation qui ont progressé de 1,3 % (5,6 pour la viande, dont le coût a bondi de 30,7 depuis octobre 1977). Un porte-parole de la Maison Blanche a qualifié cette évolution de « décevante » tout en exprimant la conviction que ce rythme allait se ralentir. En attendant, le mal est fait. La spéculation à la baisse du dollar se trouve ainsi relancée et a sans doute été accélérée par les propos de M. Leutwiller, président de la Banque nationale suisse, qui a jugé « inévitable » une nouvelle hausse du franc suisse par rapport au dollar.

Une hausse très nominale

Bien que le cours de l'once ait battu tous ses records, il faut bien constater qu'il n'a fait que retrouver son niveau d'il y a un peu moins de quatre ans, exprimé en dollars. Pour les Suisses, par exemple, le cours converti en francs suisses fait apparaître une perte de 30 % en raison de la baisse de la devise américaine, et pour les Allemands de 20 %. Même en France le cours du lingot de 1 kilo, passé de 27 460 F à 28 000 F en huit jours, s'établit très exactement à son niveau du 30 décembre 1974, sans tenir compte de quarante mois de hausse des prix et bien en dessous du record de 29 895 F établi à Paris le 9 mars 1978, trois jours avant le premier tour des élections législatives. Les porteurs d'or n'ont donc pas de quoi pavoiser.

Il n'en reste pas moins que le fait d'avoir dépassé le seuil de 200 dollars constitue un événement psychologiquement significatif, et interprété comme tel par les spécialistes internationaux. Certains de ces derniers pronostiquent déjà un cours de 230 dollars avant la fin de l'année et entrevoient 300 dollars comme prochain objectif pour l'once de métal jaune.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 18.)

La polémique sur le canal Rhin-Rhône

L'administration envoie à 145 maires une liste de précautions écologiques

Cent quarante-cinq maires du Jura, du Doubs, du Territoire de Belfort et du Haut-Rhin viennent de recevoir une notice de l'administration énumérant les dispositions prévues pour que le canal à grand gabarit Rhin-Rhône, qui doit traverser (dans dix, dans quinze ans ?) leur commune, ne nuise pas trop à l'environnement.

L'analyse de ce document pour les populations concernées est de nature à relancer la polémique sur ce grand dossier d'aménagement du territoire, dont la rentabilité économique est incertaine, mais qui a été déclaré d'utilité publique par un décret paru le 30 juin dernier.

Ce document, élaboré par le ministère de l'environnement, est une annexe du décret (paru au *Journal officiel* le 30 juin 1978) déclarant l'ouvrage d'utilité publique. Il s'agit d'une sorte de cahier des charges « environnement », qui devra être respecté par le futur maître d'ouvrage. Il est également destiné aux élus, aux responsables agricoles et aux fonctionnaires des départements concernés.

La nouvelle voie d'eau Rhin-Rhône, capable de recevoir des convois de 4 400 tonnes et ultérieurement de 6 000 tonnes, se déroulera sur 230 kilomètres, partie dans le cours du Doubs aménagé, partie dans un canal dont les berges seront bétonnées. Sa largeur minimum sera de 43 mètres et sa profondeur de 5,70 m. Vingt-quatre écluses et quinze barrages la jalonneront.

Les procédures de construction du canal à grand gabarit ayant été engagées avant le 1er janvier 1978, il n'est pas soumis à l'obligation de l'étude d'impact préalable sur l'environnement. Cependant, le ministère de l'équipement avait pris la précaution de faire réaliser une série d'études « écologiques » dont la synthèse fut présentée lors de l'enquête publique en novembre 1976. Les scientifiques et certains fonctionnaires contestèrent vigoureusement la façon dont le ministère de l'équipement avait « interprété » leurs observations et propositions (*le Monde* du 11 juin 1977).

Le projet lui-même a soulevé l'inquiétude des agriculteurs et des élus locaux et l'opposition résolue des associations écologistes tant en Alsace qu'en Franche-Comté. Aussi le document reçu par les maires va-t-il être examiné avec attention.

MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page 17.)

AU JOUR LE JOUR

Alignement et quadrillage

Pour autant que je me souvienne des leçons de la caserne, il n'y a pas d'alignement sans hommes de base. Le non-alignement consiste donc à refuser tout homme de base. Dès lors, il est normal que les non-alignés ne puissent s'aligner sur une ligne de non-alignement, et il n'y a pas lieu de s'en inquiéter.

Les difficultés actuelles que rencontrent les pays non alignés à s'entendre viennent non de ce qu'ils n'ont pas d'hommes de base, mais de ce qu'ils en ont trop. Or, trop d'alignement, cela donne un quadrillage avec des cases noires ou blanches. Le danger, alors, est que les intéressés n'arrivent pas à d'autres non-alignements que ceux des pions sur l'échiquier.

ROBERT ESCARPIT.

LES COSMONAUTES DE SALIOUT-6 SONT SORTIS PENDANT DEUX HEURES DANS L'ESPACE

(Lire nos informations page 20.)

LA NAISSANCE DE LOUISE BROWN

Une nouvelle frontière

M. Lucien Neuwirth, député R.P.R. de la Loire, expose ci-dessous les réflexions que lui ont inspirées la naissance du premier enfant conçu en laboratoire.

M. Lucien Neuwirth, rappelons-le, avait été à l'origine, en 1967, de la loi qui porte son nom et qui rendait licite, en France, l'usage des procédés contraceptifs. Il a, depuis cette date, pris une part active à l'action d'information relative à la maternité et à la sexualité menée par le ministère de la santé et de la famille.

par LUCIEN NEUWIRTH (*)

Moins spectaculaire que l'arrivée de l'homme sur la Lune mais ressentie bien plus profondément par l'opinion publique, la naissance de ce premier fruit de la biologie humaine fera date.

Certes, on savait, dans les milieux initiés, que ce jour arriverait, mais est-on préparé à en tirer les conséquences ?

En septembre 1976, la Fondation internationale Humanum et le groupe Prospective (1) avaient pris l'initiative de réunir à Bruges un colloque international groupant une cinquantaine de participants : religieux, hommes politiques, biologistes et moralistes. Gabriel Fragnière, directeur de ce colloque, avait alors parfaitement dessiné les contours de l'interrogation posée aux hommes de notre temps dans les termes suivants : *« Devant les apports récents de la biologie dans les domaines du savoir et de l'action; et plus particulièrement devant les possibilités de manipulation de la vie humaine que les connaissances les plus récentes entraînent, de nouvelles questions se posent à ceux dont la tâche principale est d'éclairer et de conduire les décisions autonomes et collectives : responsables d'Eglise, législateurs, moralistes, responsables de l'information, de l'éducation et de la politique. Car les sciences de la vie ne se contentent pas de repousser les frontières du savoir vers de nouveaux horizons, elles deviennent elles-mêmes source de nouvelles possibilités d'action et font dès lors naître de nouveaux pouvoirs. Il existe un certain nombre de faits, révélés par l'interrogation scientifique, qui conduisent immanquablement à changer la manière de poser les problèmes éthiques... »*

Ainsi, cette réussite anglaise est un avertissement d'avoir à trouver rapidement un langage, une thématique des idées nouvelles qui permettent à des hommes différents par leurs spécialités, leurs responsabilités, leurs options d'entreprendre ensemble une réflexion sur l'essentiel, c'est-à-dire l'effort humain pour protéger et promouvoir le plus possible la vie.

Cette enfant n'est pas le fruit d'une manipulation diabolique, elle existe bel et bien par la volonté, la recherche et, en ce qui concerne ses parents, par l'amour des hommes. Elle possède son unité morphologique et physiologique comme chacun d'entre nous. Il dépendra de notre société que sa relation à autrui, qui est le complément nécessaire de la personne, soit sauvegardée à tous les niveaux de l'organisation sociale.

Il était fatal qu'un jour ou l'autre il nous faudrait mettre nos pendules à l'heure, autrement dit repenser nos définitions de la nature humaine. Face aux découvertes de la biologie, entre autres, celles remarquablement annoncées dans le livre du professeur Jean Bernard, *l'Homme changé par l'homme*. Nous devons être prêts à le faire en toute honnêteté, je dirais en toute humilité. L'important est que nous ne tentions pas d'extrapoler et de fixer une ligne rigide entre l'humain et le non-humain et que nous acceptions l'inexploré pour ce qu'il est présentement.

(Lire la suite page 13.)

(1) « Prospective », rue E.-Cattoir, 16, 1050 Bruxelles.

(*) Député de la Loire.

LE JAZZ A L'ESCALE DE MONTREUX

En route pour São-Paulo

Il était plus aventureux, à la fin des années soixante, d'essayer de raviver Montreux que, dans les années dix, d'offrir une existence à Ambert et à Issoire. A ce projet de désengourdir une ville rescapée d'une « fin de siècle », à cette idée de stimuler l'ancienne « station de cure et de raisin », Claude Nobs sut donner corps. Avant Nobs, Montreux ne sortait de sa torpeur que deux fois l'an : pour la fête des Narcisses, devant le marché couvert construit par le philanthrope Nestlé afin que les paysans soient abrités, et pour la fête des Vignerons, où l'on s'époumonait à chanter le « Ranz des vaches ». Ces circonstances ne rassemblaient que les gens du coin, ou les nostalgiques, et n'avaient, hormis ceux-là, que peu de curieux attitrés. Montreux demeurait, en dépit de ces soubresauts, une belle assoupie.

Le festival de jazz, longtemps controversé sur place et même menacé, n'est plus rageusement critiqué. Certes, les amateurs, les musiciens qu'il draine n'accroissent pas la fortune du commerce local, mais ils font assez parler de la ville, dans le monde entier, pour que la puissante Union de Banques se soit alliée en 1978 à la XIIe manifestation jazzique et l'ait dotée d'un grand prix. Tout a été prévu pour que les visiteurs les plus jeunes et les plus dépourvus soient accueillis à Planchamp et bénéficient de services de bus gratuits à la fin des concerts, initiative que salua, en première page, le titre ironique de notre confrère « l'Est vaudois » : « Les festivaliers ont leur camping, ils ne choqueront plus les braves gens sur les quais. »

LUCIEN MALSON.

(Lire la suite page 14.)

Le Monde

idées

DÉMOGRAPHIE

Évelyne Sullerot : réplique à...

...Dominique Bidou

Le Monde a donné une large place à deux points de vue sur la démographie française (dans son numéro du 26 juillet). L'un se montre fort critique envers un *« on »* qui alarmerait l'opinion française à propos de son avenir démographique et prétend redresser les erreurs répandues par ce *« on »*. Auteur du rapport adopté par le Conseil économique et social le 28 juin sur la situation démographique de la France et ses implications économiques et sociales (1), rapport auquel la presse a fait un large écho ces dernières semaines, j'ai tout lieu de penser que je suis ce *« on »* mis en cause. Et aussi de m'étonner des critiques formulées par l'auteur de l'article, Dominique Bidou, qui, à l'évidence, n'a pas lu mon rapport.

Dominique Bidou qui se dit « expert démographe », écrit : *« Cette alarme est bien exagérée. Que la population augmente ou diminue, la proportion d'actifs reste à peu près la même. »* (Je pense que D. Bidou, s'il est vraiment démographe, a voulu écrire : « Que la *fécondité* augmente ou diminue », et non la *population*, car une immigration massive d'adultes changerait bel et bien la proportion de population active !). D. Bidou n'aurait pas eu besoin de faire ce correctif s'il avait lu mon rapport qui dit (p. 155) : *« On pense généralement que, si le nombre des naissances diminue, la proportion des personnes d'âge actif diminuera. Or il n'en est rien. Cette proportion n'est guère affectée par la stagnation non plus que par la baisse du nombre des naissances. »* J'explique même que la population des vingt-soixante-cinq ans va passer en proportion dans la population par un maximum, et qu'il faut se préparer à avoir à créer des emplois, et encore des emplois.

Dominique Bidou poursuivait : *« Il y a balancement entre les jeunes (encore inactifs) et les vieux (retraités). »* Tout le problème est justement dans ce « balancement ». Nous comptons dans la population française 32 % de moins de vingt ans et 13 % de plus de soixante-cinq ans.

Avec la fécondité actuelle (1,8 enfant en moyenne par femme) si elle se poursuit, on aura à terme 22 % de moins de vingt ans et 20 % de plus de soixante-cinq ans, le « balancement » de M. Bidou s'accentuant encore avec les années du côté des plus de soixante-cinq ans, et encore bien davantage et plus vite si la fécondité tombait encore plus bas. C'est pourquoi nous demandions qu'en tout état de cause on se préoccupe de l'effort grandissant qu'il va falloir fournir pour la santé et les loisirs des personnes âgées, et des difficultés graves que vont rencontrer les régimes de retraite dès 1985.

Pour conclure ses critiques, D. Bidou repoussait tout effort nataliste et prônait le *« régime de stabilité »*. Je n'ai pas écrit autre chose dans mon rapport, tout en rappelant que pour parvenir au régime de stabilité il faut commencer par faire repartir légèrement la fécondité. Notre rapport dit, et je m'étonne qu'aucun journal n'ait cité ces lignes (p. 229) : *« L'étude que voici, qui s'est nourrie de beaucoup d'autres, conduit raisonnablement à fixer pour la France deux objectifs principaux et solidaires : 1) la fécondité des Français devrait permettre au moins le renouvellement des générations. (...) 2) Il faut tenter, dans toute la mesure du possible, d'éviter les fluctuations trop brutales du nombre des naissances annuelles dans le sens de la baisse comme dans le sens de la hausse. (...) On devrait rechercher les évolutions douces et progressives, ou, si un taux de reproduction satisfaisant est atteint, la stabilité. »*

Jean Riondet...

Dans le second article, un autre « expert démographe » glose sur le nombre de rapports que *« les gouvernements ont produits »* sur la démographie française. Son auteur, Jean Riondet, devrait au moins avoir appris, durant le court séjour qu'il a fait comme vacataire à l'Institut national d'études démographiques (INED), que c'est la loi qui fait obligation à l'INED de présenter chaque année au gouvernement un rapport sur la population française.

Quant au rapport du Conseil économique et social, qui envisage les implications économiques et sociales de la structure par âge de la population des années à venir, les mesures à prévoir et les politiques à envisager, il est le tout premier du genre. De plus, il n'a pas été demandé par le gouvernement. Le Conseil s'est saisi lui-même de ce sujet, et m'a élue rapporteur.

N'ayant pas la prétention d'être « expert démographe », j'ai longuement consulté, étudié et cité les spécialistes les plus éminents, tous démographes expérimentés de l'INED et de l'INSEE. De leurs constats, de leurs analyses que j'ai reprises, et de leur prudence scientifique, Jean Riondet se gausse. Il ironise lourdement sur les « mystérieux » cycles qui voient monter et descendre la fécondité, car, pour lui, point de mystère, point de vérification nécessaire d'hypothèses variées, il sait, lui, il possède LA réponse : c'est la consommation qui explique toute seule la baisse de fécondité. Comment, avec cette seule clé, peut-il expliquer que les Françaises nées vers 1870 aient eu, en moyenne, 2,9 enfants chacune ; celles nées vers 1900 seulement 2 chacune ; celles nées vers 1925, à nouveau 2,9 ; et celles nées vers 1950 en auront à nouveau beaucoup moins ? Peu lui chaut. Il est plus simple, n'est-ce pas ? d'affirmer que mon rapport est *« un produit idéologique »* (de quelle idéologie ? Cela le gêne que je sois socialiste ?) et tout bonnement *« une incantation »*...

...Pierre Viansson-Ponté

A l'opposé de ces simplifications infantiles et de cette suffisance, Pierre Viansson-Ponté, plein de nuances et de précautions, évoque (dans *le Monde* daté 23-24 juillet) la complexe crise par où passe actuellement le désir d'enfants.

Quel dommage qu'il me cite pour dire seulement que j'apporterais *« un puissant renfort au camp nataliste dont Michel Debré reste l'inspirateur principal »* ! Si j'interprète bien les écrits de M. Michel Debré et des tenants du camp nataliste, le nombre est pour eux une préoccupation première pour la puissance de la France, ils sont partisans d'une nette croissance de la population française, et la plupart du temps opposés aux dispositions permettant la liberté de la conception et le recours à l'interruption volontaire de grossesse. Le rapport que j'ai rédigé se garde bien d'évoquer de tels thèmes et affirme nettement la liberté des Français à l'égard de la conception et de la constitution des familles (ce qui m'a valu au Conseil économique et social trois votes « contre » et quelques abstentions).

Mon rapport se borne à réclamer une connaissance lucide des difficultés qui naîtront inéluctablement d'un régime prolongé de fécondité basse, à souhaiter une stabilité de la population qui permettrait de maintenir dans des limites supportables l'inévitable vieillissement et à préconiser une politique familiale qui réduirait les choquantes inégalités dont sont victimes les familles de trois enfants et plus. Sans doute ces sujets ont-ils jusqu'ici été abordés de manière si passionnelle que quiconque en traite, même avec le maximum d'objectivité et de mesure, est d'emblée rangé dans le camp des malthusiens ou dans celui des populationnistes. Je suis sûre que Pierre Viansson-Ponté déplore avec moi ce manichéisme et souhaite que ce débat, entre tous essentiel, puisse se dérouler dans la sérénité et permettre à tous une meilleure connaissance de données très complexes. Cela en vaut la peine puisque nous sommes tous concernés, quel que soit notre âge.

(1) Ce rapport sera prochainement édité par la Documentation française. On peut aussi se le procurer au *Journal officiel*.

Vers la soupe populaire

Je ne puis que déplorer l'article de Dominique Bidou (*le Monde* du 26 juillet) « Un vieillissement inéluctable ». Un tel article ne fait honneur ni à l'écologie ni à son auteur. C'est avec une profonde tristesse que je vois fleurir de tels articles dans les journaux de grande audience. Le lecteur, hélas ! même bien informé, ne peut rectifier certains sophismes.

Il y a, en effet, deux causes très différentes du vieillissement — lesquelles ne sont pas, bien entendu, différenciées par M. Bidou :

— L'une (qui n'est pas la plus importante) est, certes, inéluctable, car due à l'allongement de l'espérance de vie.

— L'autre n'est pas inéluctable et est due à la dénatalité et ce sera la principale cause du vieillissement à l'avenir.

Il est navrant que, pour M. Bidou, le remplacement des jeunes par des vieux soit presque sans importance pourvu que la proportion relative des vingt-soixante-quatre ans varie peu... Le drame se produit lorsque les deux causes du vieillissement ajoutent leurs effets. Actuellement, l'espérance de vie étant de soixante-douze ans, la simple conservation des générations (860 000 nouveau-nés par an contre 730 000 peut-être en 1978 !) implique, à terme, vers 2030, une population stable de 62 millions d'habitants. C'est cette France de l'équilibre qu'un véritable écologiste pourrait souhaiter. Or, du fait de la dénatalité, la génération qui naît est inférieure à celle qui procrée et la France, dans un siècle, risque de n'avoir plus que 25 millions d'habitants âgés, pour moitié, de plus de cinquante ans (si la baisse de la natalité redémarre, ce qui semble le cas pour juin 1978).

La France que M. Bidou semble accepter, c'est une France sans idéal, sans jeunesse, sans âme. La France de la sclérose et des cercueils. Parmi ces actifs de vingt-soixante-cinq ans, sait-il, monsieur Bidou, que les quarante-cinq - soixante-cinq ans seraient en majorité écrasante ? Sait-il que nos agriculteurs du Languedoc et de Bretagne devront abandonner leur terre, car faute de consommateurs ? Vins et choux-fleurs trouveront de moins en moins de débouchés...

La France qu'accepte M. Bidou et que celui-ci voudrait faire accepter aux lecteurs du *Monde* est un bien triste tableau, où le progrès, faute de jeunes adultes, serait nécessairement absent.

Par exemple, imaginons (c'est déjà le cas des grandes villes d'Allemagne) la famille à l'enfant unique. Huit couples (nés vers 1950) donnent quatre couples (nés vers 1977), qui, à leur tour, en donnent deux (nés vers 2004)) pour aboutir à un seul couple (né vers 2030). Agés de quatre-vingts ans (durée de vie moyenne vers 2030), les huit couples d'origine décèdent lorsque naît, en 2030, l'unique couple. Soit huit décès pour une naissance (avec 46 % de plus de soixante ans !). Les huit arrière-grand-mères décèdent lorsque naît l'unique arrière-petite-fille !

Il ne faut pas confondre modération démographique et implosion par suicide imbécile. Confusion qu'on entretient à dessein vis-à-vis des lecteurs. On doit ajouter que le bas niveau de natalité où nous étions depuis deux ans (1,83 enfant/femme) vient brutalement de céder. L'indicateur de l'INSEE note que juin 1978 a 5 % de naissances en moins que juin 1977.

On peut espérer que ces résultats seront communiqués au grand public immédiatement et non avec quelques années de retard... comme c'est devenu le cas pour la plupart des enquêtes démographiques de ces dernières années, à cause de démographes et de journalistes à l'esprit malthusien.

Au cours de la guerre 1939-1945 chacun avait sa carte d'alimentation (les paysans aussi, mais ils n'en avaient guère besoin), demain chacun aura sa carte de retraite. Ceux (rares) qui ont élevé trois enfants n'en auront guère besoin. Les autres iront toucher leur maigre pitance... la soupe populaire.

JEAN LEGRAND,
Démographe indépendant.
Chargé d'études à l'Association pour une renaissance démographique (A.P.R.D.).

FEUILLETON 18 — 30-31 JUILLET 1978

ADIEU CALIFORNIE

par Alistair MacLean

Le sergent de police démissionnaire Ryder, dont la femme a été enlevée en même temps que six autres personnes et des matières fissiles à la centrale nucléaire de San-Ruffino, poursuit son enquête personnelle avec l'aide de son fils Jeff. Il a la conviction que son ennemi personnel, le chef de la police de Sacramento, Donahure, policier véreux et corrompu, est mêlé à cette affaire. Ce dernier le fait suivre, mais Ryder déjoue une nouvelle fois le piège et corrige l'espion Raminoff, qui, terrorisé, avoue travailler pour Donahure.

Jeff lança un coup d'œil interrogateur à son père, mais, lui, ne le regardait pas. Quand la voiture eut stoppé, Ryder pénétra dans la cabine, y demeura trois minutes, pendant lesquelles il eut le temps d'appeler deux personnes différentes, puis regagna la Ford, alluma une Gauloise, et ordonna à Jeff :

« Rentre à la maison.

— Nous avons un téléphone. Tu crois qu'il est branché sur une table d'écoute ?

— Penses-tu qu'il y ait quelque chose dont Donahure ne soit pas capable ? Deux choses, maintenant. J'ai appelé John Aaron, de l'*Examiner* : il n'a pas entendu parler de l'enlèvement de San-Ruffino. Il me fera savoir dès que quelque chose filtrera de cette affaire. J'ai aussi téléphoné au major Dunne, du F.B.I., et je vais le voir d'ici peu. Quand tu m'auras déposé devant chez moi, entre, prends une arme et quelque chose qui puisse te servir de masque, et va chez Donahure pour t'assurer qu'il est à la maison. Discrètement, bien sûr.

— Est-ce qu'il n'aura pas de visite, ce soir ?

— Oui, deux : la tienne et la mienne. S'il est chez lui, tu n'as qu'à m'appeler à ce numéro-ci. »

Ryder alluma la lampe de bord et écrivit sur un bloc-notes, dont il déchira un feuillet : « *The Redox, Bay Street.* »

« Tu connais ? demanda-t-il à son fils.

— De réputation, répondit celui-ci sévèrement. Une boîte pleine de pédés, de trafiquants de drogue et de camés. Pas tellement ton genre, j'aurais cru.

— C'est bien pour cela que j'y vais. Je dois dire que Dunne, lui non plus, n'avait pas trop l'air d'aimer cela.

Ryder s'était déguisé : il portait un costume sérieux d'homme d'affaires, fraîchement sorti du pressing, dont seuls les membres de sa famille connaissaient l'existence. Dunne, lui aussi, était déguisé : il portait un béret, des lunettes noires et une moustache dessinée au crayon, aucun de ces trois éléments ne lui allant bien et tous les trois le rendant — il en était désagréablement conscient — légèrement ridicule. Mais ses yeux gris restaient aussi vifs et intelligents que toujours. Il considérait avec répugnance l'étrange attifement de la clientèle, composée essentiellement de jeunes gens ayant moins de vingt ans ou ayant tout juste dépassé cet âge, et reniflait d'un air écœuré l'odeur qui flottait dans l'air.

« Cela pue comme dans un bordel.

— Vous fréquentez ce genre d'établissements ?

— Seulement en mission professionnelle, dit Dunne avec un sourire. Bon, bon, comme ça, personne ne viendra nous chercher ici ; en tout cas, moi, cela ne me viendrait pas à l'idée. »

Il s'interrompit au moment où une créature en pantalon rose déposa deux verres sur leur table. Dès que le serveur se fut éloigné, Ryder en déversa le contenu dans le pot d'une plante qui se trouvait opportunément placée à côté d'eux.

« Cela ne peut pas faire de mal à cette plante, dit-il. Une demi-cuillerée de whisky diluée dans de l'eau ! Heureusement, j'ai pensé à tout. »

Il sortit un flacon de la poche intérieure de son veston et remplit généreusement les deux verres.

« Du malt pur. Toujours prêt. A votre santé.

— Excellent. Et maintenant ?

— Quatre choses. Numéro un, le chef de la police. Juste pour que vous soyez informé : Donahure et moi, nous ne voyons pas les choses de la même manière.

— Vous m'étonnez.

— Vous n'êtes probablement pas aussi étonné que Donahure en ce moment. Je lui ai causé quantité de tracas. Par ma faute, il a perdu une camionnette, ce soir même : elle est tombée dans le Pacifique du haut d'une falaise. Je lui ai aussi confisqué quelques bricoles personnelles et j'ai... interviewé un mouchard qu'il m'avait collé aux fesses.

— Il est à l'hôpital ?

— En tout cas, il a besoin de soins. Mais, en ce moment précis, il doit être en train de faire rapport à Donahure sur l'échec de sa mission.

— Comment avez-vous su qu'il était envoyé par Donahure ?

— Il me l'a dit ?

— Evidemment. Eh bien ! je ne puis prétendre que tout cela me navre. Mais je vous ai averti : Donahure est dangereux. Ou, plutôt, ce sont ses amis qui le sont. Et vous savez comment se comportent les rats quand on les coince. Est-ce que vous avez pu établir un rapport entre lui et l'affaire de San-Ruffino ?

— Les faits semblent l'indiquer. Plus tard, j'irai jeter un coup d'œil chez lui pour voir ce que j'y trouve.

— Il sera peut-être à la maison.

— Quelle différence ? Après cela, je pense que j'irai discuter un moment avec le juge Le Winter.

— Ah ! oui ? Il est d'un autre calibre que Donahure. On a parlé de lui pour la présidence de la Cour suprême de l'Etat.

— Ils sont de la même farine. Que savez-vous de lui ?

— Nous avons un dossier à son sujet, dit Dunne en guignant dans son verre.

— Ce qui veut dire qu'il est dangereux ?

— Ma réponse sera réservée.

— Ah bon ! Eh bien, voici quelque chose pour votre dossier. Donahure est venu me rendre visite ce soir avec un mandat de perquisition établi sous un prétexte si manifestement artificiel que seul un juge véreux pouvait l'avoir signé.

— Un concours avec prix pour deviner son nom ?

— Non. Numéro deux. Pour ce qui va venir maintenant et pour les deux questions suivantes, votre aide me serait précieuse. »

Ryder sortit d'une grande enveloppe qu'il avait amenée avec lui le dossier de Carlton et les notes qu'il en avait tirées.

« Il s'agit de l'adjoint du chef du service de sécurité de San-Ruffino. Une des sept personnes kidnappées cet après-midi. Voici son *curriculum vitae*, appelez ça comme vous voulez. Il a l'air au-dessus de tout soupçon.

— Toutes les fripouilles le sont.

— Oui. Il a été dans l'armée, dans les services de renseignement ; il a été chargé de la sécurité dans deux entreprises avant celle-ci. Comme il a toujours travaillé pour l'armée ou pour la Commission de l'énergie atomique, son passé doit être un livre ouvert.

— Vous avez quelque raison de soupçonner ce Carlton ?

— Je n'ai aucune raison de ne pas le soupçonner, ce qui revient au même pour moi.

— Bon, c'est de la routine. Troisième point ? »

Ryder exhiba un autre papier : c'était la transcription faite par Marjory des phrases que Susan avait tracées en sténo au dos de la photographie ; il expliqua à Dunne comment il avait découvert ce message. Dunne le lut attentivement plusieurs fois de suite.

« Vous avez l'air de trouver cela intéressant ? dit Ryder.

— Bizarre, surtout. C'est cette phrase au sujet de « ne pas avoir les pieds mouillés ». A peu près une fois par an depuis le début de notre siècle, un certain nombre de Californiens ont attendu de pied ferme le nouveau déluge universel. Des cinglés, bien entendu.

— Est-ce que les cinglés et les criminels hautement organisés, comme ce Morro ou Dieu sait comment il se nomme, n'ont pas quelque chose de commun ?

— Ils ne s'excluent en tout cas pas.

— Est-ce que le F.B.I. a leurs noms, à ces dingues-là ?

— Bien sûr. Mais il y en a des milliers. »

Dunne paraissait pensif.

« Vous venez de parler de criminels bien organisés. Nous connaissons des demi-cinglés qui ont constitué des groupes auxquels vous pourriez appliquer cet adjectif, des groupes qui ont fort bien réussi à se maintenir.

— Des subversifs ?

— Non, des originaux plutôt. Mais des originaux qui se sont arrangés pour former des associations acceptables et cohérentes. Acceptables et cohérentes pour eux-mêmes, veux-je dire.

— Il y en a beaucoup, de ces groupes-là ?

— Je n'ai pas regardé la liste récemment. Peut-être deux cents.

— Pas plus d'une poignée. Pas de pierre que vous n'ayez retournée, autrement dit ?

— Et aucune voie non explorée. Je vais demander une liste. Mais ce n'est pas cela qui vous intéresse. Ce personnage, Morro. C'est un faux nom, bien sûr. Et il est *possible* qu'il ait les deux mains et l'œil droit abîmés. Pas très difficile. Alors, et votre point quatre ?

— C'est un peu plus personnel, major. »

Ryder sortit de sa poche une photographie et un morceau de papier.

« J'aimerais qu'on prenne soin de la sécurité de cette personne. »

Dunne examina la photographie d'un air approbateur.

« Jolie jeune femme. Mais il ne s'agit évidemment pas de la vôtre, alors quel rapport ?...

— C'est Peggy. Ma fille.

— Ah ! dit Dunne qui, visiblement, n'était pas homme à se laisser désarçonner. Eh bien, Mme Ryder doit être fort belle !

— Merci beaucoup, dit Ryder en souriant. Ma fille est étudiante de seconde année à San-Diego. Voici son adresse : c'est un appartement qu'elle partage avec trois autres jeunes filles. Voici aussi son numéro de téléphone : j'ai essayé de l'appeler, mais personne ne répond. Je suis persuadé qu'un de vos hommes pourrait découvrir où elle se trouve en moins de rien. J'aimerais bien qu'elle sache ce qui est arrivé à sa mère avant qu'elle ne l'apprenne par la télévision ou la radio dans quelque discothèque bondée.

— Cela ne pose aucun problème. Mais ce n'est pas tout, n'est-ce pas ? Vous avez dit « prendre soin de sa sécurité », n'est-ce pas ?

— Ils ont déjà ma femme. Si Donahure est impliqué dans cette affaire — et je le saurai d'ici une heure — il se peut bien que Morro et ses amis ne m'aiment pas beaucoup.

— Votre requête est assez inhabituelle, dit Dunne d'un air hésitant.

— Les circonstances le sont aussi. Avez-vous des enfants, major ?

— Diable, oui. Quel âge a votre Peggy ?

— Dix-huit ans.

— Tout comme ma Jane. C'est un véritable chantage aux sentiments auquel vous vous livrez là, sergent. Bon, bon, je m'en occuperai. Mais vous savez que je suis censé collaborer activement avec Donahure et que vous me mettez dans une position difficile.

— Et moi, dans quel genre de position croyez-vous que je me trouve ? »

(A suivre.)

Traduit de l'anglais par Paul Alexandre.





Le Monde

Le Cambodge ... soit exclu du m...

EN VOYAGE A MOSCOU

M. Jean-François Deniau s'est ... de la chute des commandes soviéti...

De notre correspondant

En visite à Athènes

M. STIRN CONFIRME QUE LA FRANCE SOUTIENT LA CANDIDATURE DE LA GRÈCE À LA C.E.E.

(De notre correspondant.)

Le Monde

étranger

LA CONFÉRENCE DE BELGRADE

Le Cambodge a demandé que le Vietnam soit exclu du mouvement des pays non alignés

De notre envoyé spécial

Belgrade. — Le tiers-monde a donné vendredi à Belgrade le spectacle des déchirements extrêmes qu'entraînent les conflits asiatiques et africains au sein du mouvement des non-alignés. Celui-ci avait été fondé à l'époque de la guerre froide pour consolider l'indépendance des jeunes Etats à l'égard des grandes puissances antagonistes et encourager la libération des peuples encore colonisés. Or, aujourd'hui, certains de ses membres se jettent au visage les accusations les plus graves, en particulier celles d'être des instruments dans la rivalité planétaire entre l'U.R.S.S., la Chine et les Etats-Unis.

Ces affrontements effacent les discussions plus constructives, en commissions notamment, sur le nouvel ordre économique international. Ils ont opposé vendredi, pour l'essentiel, des pays se réclamant du socialisme ou du communisme. Ils ont atteint une intensité dramatique lorsque, dans la soirée, le Cambodge a réclamé, d'abord devant la commission politique du mouvement, puis ensuite en séance plénière, l'expulsion du Vietnam du groupe des non-alignés.

De nombreux membres ont éprouvé un malaise devant la rude empoignade entre le Cambodge et le Vietnam. Les allocutions officielles (*le Monde* du 29 juillet) des ministres des affaires étrangères des deux pays en avaient pourtant constitué le prélude. Selon le gouvernement cambodgien, il y a agression, ingérence dans les affaires intérieures, viol de l'intégrité du Cambodge et des principes du non-alignement de la part du Vietnam. En conséquence, il faut exclure celui-ci du mouvement.

Répondant à ces accusations, le porte-parole du Vietnam, M. Vo Dong Giang, a évoqué les efforts de son pays pour tenter de trouver un règlement négocié. S'il y a eu des affrontements armés, a-t-il dit en substance, ceux-ci ont été la conséquence des massacres de populations civiles frontalières vietnamiennes par les soldats khmers. Il a accusé également l'« *expansionnisme* » (sous-entendu chinois), « *soutenu par les forces réactionnaires internationales* ».

« *Nous sommes prêts à discuter à tout moment* », a-t-il dit encore, après avoir qualifié « *d'acte de provocation* » et de « *sabotage* », la demande d'expulsion de son pays.

Il est vrai que celle-ci ne peut guère être prise en considération, ne serait-ce que parce que la démarche semble excessive à certains délégués. D'autre part, le Cambodge se trouve isolé parmi les non-alignés, tandis que le Vietnam a reçu le soutien public de plusieurs pays (Cuba, Angola, Afghanistan).

« *Les desseins expansionnistes des responsables chinois*, a déclaré notamment le ministre cubain des affaires étrangères, M. Malmierca, *dans leur désir envahissant de satisfaire Washington, ont créé une nouvelle et dangereuse menace à la paix dans cette région. Les rêves impériaux expansionnistes des nouveaux mandarins chinois seront inévitablement déjoués.* »

Les attaques contre Cuba

Contre les amis de l'U.R.S.S. et notamment Cuba, c'est la Somalie, comme il fallait s'y attendre, qui a joué le rôle de procureur. Elle n'est cependant pas allée jusqu'à demander formelement l'exclusion de La Havane des non-alignés.

Son ministre des affaires étrangères, M. Abdurahman Jama Barre, s'est contenté de dire que Cuba ne « *méritait sûrement pas* » d'appartenir au mouvement, et il a rappelé la réserve de Mogadiscio à propos de la tenue du prochain sommet dans la capitale cubaine. Comme l'Egypte, la Somalie a demandé, soit l'ajournement de la rencontre des chefs d'Etat, soit le changement du lieu de la réunion. Ces deux pays ont été suivis par le Maroc et le Zaïre, le représentant de ce dernier pays assurant qu'il ne participerait pas à un sommet tenu à La Havane.

A la vérité, la plupart des Etats réticents devant le choix de Cuba attendent, pour prendre une décision définitive, de voir quelle sera au cours de l'année à venir l'évolution du rôle de ce pays en Afrique. Ils évitent pour cette raison de prendre position publiquement dès maintenant sur un sujet qui risque d'aggraver les difficultés au sein du groupe des non-alignés. D'autre part, les ministres des affaires étrangères ne sont pas habilités à remettre en cause un choix qui a été fait par la précédente conférence des chefs d'Etat. Ils peuvent simplement proposer un ajournement. Au-delà du choix de La Havane come lieu de rencontre, le fait que, pendant les trois années qui suivront celle-ci, Cuba sera président de droit du mouvement, explique naturellement les réticences de nombreux membres.

Le ministre somalien des affaires étrangères a également dénoncé dans son allocution la « *présence physique de forces armées étrangères dans certains pays non alignés et l'arsenal énorme d'armes hautement perfectionnées qui continuent de s'amasser dans des régions stratégiques* ». Il a parlé des « *ambitions aveugles des deux superpuissances et de leurs alliés respectifs* », prenant, bien entendu, surtout à partie l'U.R.S.S. et son « *bras militaire* », Cuba, qui assume « *un rôle étrange dans la corne de l'Afrique* ». « *Un pays supposé non aligné,* a-t-il dit encore, *a choisi de s'allier aux forces du colonialisme, de l'oppression et de l'hégémonisme. Il s'est laissé manipuler par une grande puissance, l'Union soviétique, servant ses desseins et ambitions dans le contexte de la rivalité des Grands.* »

Pour Cuba, a déclaré son ministre des affaires étrangères, M. Malmierca, l'important est de *préserver l'intégrité de l'Ethiopie*. Ce que La Havane cherche en Afrique, a-t-il dit en substance, ce n'est pas l'accès à des matières premières, mais la défense des intérêts des Africains. Les Cubains sont revenus sur le continent que leurs aïeux avaient quitté en tant qu'esclaves, pour « *soutenir la lutte des déshérités contre l'oppression coloniale et en réponse à l'appel des peuples et des gouvernements légitimes faisant face à l'agression des racistes, annexionnistes et serviteurs de l'impérialisme* ». Les « *combattants internationaux cubains* » ne peuvent être placés sur un même pied que les « *mercenaires et les interventionnistes des anciennes puissances coloniales* ». Le ministre a évoqué à ce sujet l'opération contre le Bénin et le récent coup d'Etat aux Comores, « *organisé par un agent mercenaire étroitement lié aux services de renseignements français et américain* », comme témoignages de la « *nouvelle offensive réactionnaire* ».

Le ministre des affaires étrangères algérien, M. Bouteflika, a tenu un langage proche de celui-ci lorsqu'il a dit que l'Afrique ne saurait être la « *chasse gardée* » de l'Europe et critiqué uniquement la France pour ses interventions et les prétextes qui les recouvrent. « *L'indignation occidentale est sélective* », a-t-il dit, alors que l'« *aveuglante réalité* » est qu'on assiste actuellement à « *une réaction agressive de l'impérialisme* ».

Intervention et impérialisme n'ont pas le même sens selon qu'on se place dans un camp ou dans l'autre. Mais l'essentiel n'est-il pas que tout le monde se proclame non aligné... ?

G. V.

Les déclarations du vice-premier ministre cambodgien

(Suite de la première page.)

Interrogé sur la possibilité d'accepter la visite au Cambodge de journalistes étrangers, M. Ieng Sary a répondu :

« Nous voudrions que des journalistes français viennent visiter notre pays, mais nous ne voudrions pas qu'ils consacrent un temps trop court à cette visite. Il est probable que, dans ces conditions, ils ne comprendraient pas très bien nos problèmes. Nous avons fait une fâcheuse expérience avec l'ambassadeur de Suède à Pékin, et cela nous a fait réfléchir. Ses déclarations à l'issue de son voyage ne plaidaient pas en faveur des relations entre le Kampuchéa et la Suède. Aussi nous avons procédé à des choix : certains journalistes — un Japonais et un Suédois — viendront, mais dans le cadre des associations entre leur pays et le nôtre. Nous sommes en train d'étudier un voyage dans le cadre de l'association France - Kampuchéa. Mais beaucoup de ses membres français sont des membres du P.C. français, et ils ont pris des positions contre nous dans notre conflit avec le Vietnam.

Le Vietnam a récemment proposé la création d'un ensemble comprenant les membres de l'ASEAN (2) et les pays de l'Indochine. Que pensez-vous de ce projet ?

— En 1975, les Vietnamiens se sont rendu compte qu'ils ne pouvaient pas avaler le Kampuchéa comme le Laos. Aussi ils nous ont demandé de coopérer avec eux dans les affaires étrangères. Nous leur avons répondu que nous voulions préserver notre indépendance. Ils nous ont également demandé de nous opposer à l'ASEAN, nous déclarant que c'était une « *organisation militaire américaine* » camouflée derrière une organisation économique. Nous avons refusé et le Vietnam a été très mécontent.

« Des bonnes relations avec nos voisins »

» C'est l'une des raisons pour laquelle ils nous ont agressé. Ils ne sont pas arrivés à avaler notre pays parce que nous avons montré que nous pouvions leur tenir tête. Quoi qu'il fasse, le Vietnam n'est pas aussi puissant que les Etats-Unis même s'il a le soutien soviétique. Aussi a-t-il changé de tactique et parlé maintenant d'une grande association asiatique. Est-ce sincère ? Nous ne pouvons pas le dire. Mais nous pensons que c'est une nouvelle tentative d'encerclement du Kampuchéa. Notre pays ne fera partie d'aucun groupement, ni de la fédération indochinoise, ni de l'ASEAN. En revanche, nous avons de très bonnes relations bilatérales avec nos voisins, y compris la Thaïlande, et nous nous efforçons de les développer. J'ai visité récemment ce pays et nous sommes convenus d'ouvrir des ambassades. »

Les affrontements avec le Vietnam se poursuivent. Quelles en sont les raisons profondes et à quelles conditions pourraient-ils prendre fin ?

— La cause profonde est que le Vietnam voudrait créer une fédération indochinoise, sous sa domination, à l'exemple de la France jadis. Prétendant disposer de nombreux experts et techniciens, il voulait les envoyer chez nous. Il voulait également que nous ayons une politique étrangère et une économie communes. L'administration du Kampuchéa serait restée autonome, mais en réalité sous le contrôle de Hanoï. Cette idée, il l'inculquait à ses cadres depuis 1930. Les Vietnamiens pensaient que le Kampuchéa ne pouvait pas se libérer seul et avaient à l'égard de notre peuple le plus grand mépris. »

A ce propos, M. Ieng Sary a fait un historique de la chute de Phnom-Penh.

— Les Vietnamiens assuraient à cette époque, *a-t-il expliqué*, qu'ils étaient sûrs de libérer Saigon en 1976 et qu'une fois cela accompli ils enverraient leurs chars libérer Phnom-Penh en vingt-quatre heures. Ils ne pensaient pas que nous pourrions nous libérer seuls et avançaient notamment que jamais dans l'histoire des révolutions une capitale n'a été libérée avant les villes de province. Aussi ne nous ont-ils pas crus lorsque, le 17 avril 1975, à 9 h. 30, nous les avons informés que la ville était conquise. Cela a changé tous leurs plans.

» Par la suite, *ajoute M. Ieng Sary*, le Vietnam espérant pouvoir créer un gouvernement fantoche à Phnom-Penh s'est livré à des agressions successives, coordonnées avec une tentative de soulèvement intérieur. La radio de Hanoï a lancé des appels pour le renversement du gouvernement de M. Pol Pot.

» Nous voudrions régler le problème pacifiquement. Mais il faudrait que le Vietnam cesse de nous agresser, qu'il mette fin à ses activités subversives, respecte notre souveraineté et abandonne autrement qu'en paroles tout projet de fédération. S'il fait tout cela il n'y aura pas d'obstacle. Mais notre expérience nous dit que les paroles et les actes du Vietnam ne concordent pas. C'est pourquoi nous ne comptons pas sur une solution rapide. Ils continuent d'ailleurs à penser que la révolution cambodgienne ne réussira pas et nous accusent d'être des satellites de tel ou tel pays. Quant aux cadavres soviétiques que nous avons trouvés sur notre territoire ils n'en parlent pas. »

Evoquant ensuite les débats à la conférence des ministres des affaires étrangères des pays non alignés, M. Ieng Sary a souligné que sa délégation n'avait pas l'intention de soulever le problème vietnamo-cambodgien pour ne pas créer une situation encore plus complexe.

« Le Vietnam, en revanche, a cherché à semer la confusion en évoquant la question en commission politique et en séance plénière et nous avons été obligés de répondre pour que l'on sache qui était l'agresseur et l'agressé.

» Nous avons mené des négociations avec le Vietnam depuis plus de trois ans à tous les niveaux, depuis celui des villages frontaliers jusqu'à celui du comité central des P.C. Tout cela sans résultat. Et, en ce moment même, leurs troupes sont à 1 ou 2 km à l'intérieur de notre territoire, à certains endroits bien plus loin. »

Interrogé sur les soulèvements dont il a fait état et sur le nombre des arrestations qu'ils ont entraînées, M. Ieng Sary a déclaré « ne pas posséder beaucoup d'éléments en tant que ministre des affaires étrangères.

» Il y a eu des arrestations, notamment d'un membre du comité central Vietnamien venu diriger personnellement les opérations sur notre territoire. Parmi les autres personnes arrêtées se trouvent encore quatre membres suppléants du comité central et l'ancien conseiller d'ambassade vietnamien à Phnompenh.

— De nombreux réfugiés font état de « massacres », *d'* « exode de la population urbaine » *et de conditions de travail harrassantes. Quelle a été l'ampleur des abus ?*

— M. Ieng Sary rappelle les propos tenus dans sa conférence de presse en disant que « *ceux qui massacrent leur propre peuple sont des criminels. Si réellement nous avions massacré notre peuple il se lèverait contre nous et nous renverserait. Au contraire, il est uni derrière nous dans la lutte contre l'agresseur vietnamien* ».

Cependant, le vice-premier ministre cambodgien reconnaît que lorsque a lieu une révolution, la situation est « très complexe ».

« Au Cambodge, *dit-il*, se sont trouvés d'un côté les agents de la CIA, de l'autre ceux du Vietnam. Ce sont eux qui nous ont créé beaucoup de difficultés en propageant les rumeurs selon lesquelles le gouvernement ne peut pas améliorer les conditions de vie du peuple. Ces agents ont créé beaucoup de confusion dans nos activités et ont fait assassiner des cadres et des dirigeants. Mais nous avons assaini la situation qui s'améliore de plus en plus. D'ailleurs, une révolution n'est pas facile. N'a-t-on pas calomnié et insulté dans le monde les révolutions soviétique et chinoise ? »

Interrogé sur l'évacuation de la population des agglomérations cambodgiennes, M. Ieng Sary l'explique par trois raisons : le manque de nourriture, la présence de « réseaux ennemis » *et l'* « expérience agricole » *de la population.*

« Nous construisons actuellement l'industrie et, lorsque celle-ci sera développée, la population pourra réintégrer les villes. Toutes ces mesures ont contribué à éviter une nouvelle guerre civile pouvant conduire à la mise en place d'un gouvernement fantoche et une intervention militaire du Vietnam ou de la Thaïlande. »

Invité enfin à donner des précisions sur le sort du prince Sihanouk, M. Ieng Sary a déclaré que c'est une « personnalité patriotique » *qui aurait pu conserver ses fonctions de chef de l'Etat, après la libération, s'il l'avait voulu, mais il a préféré se retirer. Actuellement, il est au Cambodge et vit dans les mêmes conditions qu'un chef d'Etat* « mais évidemment pas comme dans l'ancienne société ».

Propos recueillis par
PAUL YANKOVITCH
et **GÉRARD VIRATELLE.**

(2) Association des nations d'Asie du Sud-Est comprenant l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande.

EN VOYAGE A MOSCOU

M. Jean-François Deniau s'est préoccupé de la chute des commandes soviétiques en France

De notre correspondant

Moscou. — M. Jean-François Deniau a quitté Moscou, le 28 juillet en début d'après-midi, au terme d'une visite d'un peu moins de quarante-huit heures dans la capitale soviétique. Le ministre du commerce extérieur devait préparer la prochaine réunion de la grande commission qui se tiendra, en octobre, à Paris. A l'issue des entretiens qu'il a eus avec M. Patolitchev, ministre soviétique du commerce extérieur, et avec M. Kiriline, vice-premier ministre et président du G.K.N.T., comité d'Etat pour la science et la technique, M. Deniau s'est déclaré très satisfait des résultats de sa visite.

Le ministre du commerce extérieur souhaitait attirer l'attention de ses interlocuteurs sur la chute spectaculaire des commandes soviétiques qui risque de provoquer, dans deux ou trois ans, une baisse considérable des échanges franco-soviétiques.

Alors qu'à Rambouillet, en 1977 MM. Valéry Giscard d'Estaing et Brejnev se déclaraient convaincus que ces échanges doubleraient, voire tripleraient, les récentes statistiques tendaient à infirmer l'optimisme des deux chefs d'Etat. Il semblerait, d'après les explications fournies par les Soviétiques que la baisse de leurs achats — ce qui s'étend d'ailleurs à tous les pays occidentaux — soit due à des « *difficultés dans la capacité d'absorption de l'industrie soviétique* ».

M. Deniau s'est toutefois déclaré optimiste. A condition qu'un accord soit obtenu sur les conditions de financement des exportations françaises — Moscou souhaite un assouplissement de ces conditions — les Soviétiques pourraient passer de très importantes commandes dans les domaines de la chimie, de la métallurgie et du pétrole. A ce propos, le ministre français a dit à ses interlocuteurs que les achats français de pétrole soviétique avaient doublé et que ceux de gaz n'étaient en fait limités que par les capacités d'acheminement des Soviétiques. Néanmoins à ce jour les contrats d'exportations françaises, depuis le début de l'année, dépassent à peine 500 millions de francs, alors qu'en 1976 ils avaient atteint 7 milliards de francs.

(Intérim.)

● *La troisième session des négociations soviéto - américaines pour la limitation des transferts d'armes* classiques, qui s'était ouverte le 18 juillet à Helsinki, a pris fin vendredi 28 juillet. Selon M. Leslie Gelb, chef de la délégation américaine, ces entretiens ont permis de créer une base pour la poursuite des discussions, qui reprendront avant la fin de l'année. — *(A.F.P.)*

En visite à Athènes

M. STIRN CONFIRME QUE LA FRANCE SOUTIENT LA CANDIDATURE DE LA GRÈCE A LA C.E.E.

(De notre correspondant.)

Athènes. — Répondant à l'invitation de M. Georges Kontorgeorgis, ministre grec chargé des relations avec la C.E.E., M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, s'est rendu à Athènes du jeudi 27 au samedi 29 juillet. Les entretiens qu'il a eus avec les ministres des affaires étrangères, de la coordination économique, de l'agriculture et de l'industrie, ont été principalement consacrés aux questions bilatérales franco-grecques, à la Communauté économique européenne et aux rapports entre la Grèce et l'Europe.

Plusieurs projets industriels intéressant des sociétés françaises ont été évoqués : le nouvel aéroport, le métro d'Athènes, un projet de centrale nucléaire, la livraison de locomotives et d'équipements pour les télécommunications. Du côté grec, le souhait a été exprimé de voir les Français participer plus activement à certaines activités industrielles comme celles qui concernent l'aluminium, le nickel et les produits chimiques.

M. Stirn a, d'autre part, réaffirmé que la France apportait un soutien sans équivoque à l'adhésion de la Grèce à la Communauté économique européenne. Adhésion qui pose encore quelques problèmes, comme celui des produits agricoles, des mouvements de travailleurs ou de la place de la Grèce au sein des institutions européennes. Mais, comme les dossiers grecs ont été soigneusement préparés, on estime que le calendrier prévu sera respecté : l'accord d'adhésion pourrait être signé durant le premier semestre de 1979 et ratifié par les dix pays signataires au plus tard au début de 1980. M. Stirn a relevé, au cours de ses entretiens, que ses interlocuteurs grecs s'exprimaient « déjà en partenaires et non plus en candidats ». — M. M.

Selon Tokyo

Le renforcement de la marine soviétique dans le Pacifique menace la sécurité du Japon

Le renforcement de la marine soviétique dans le Pacifique constitue une menace pour la sécurité du Japon, a déclaré vendredi 28 juillet, M. Maruyama, directeur adjoint de l'agence de défense nippon, qui présentait à la presse étrangère le *Libre blanc 1978 sur la défense*. « *Ce renforcement*, a-t-il précisé, *s'est confirmé depuis l'an dernier et nous le considérons comme une menace directe contre les voies maritimes japonaises.* »

Le *Livre blanc*, qui a été approuvé vendredi par le cabinet japonais, estime que « *le renforcement des forces navales soviétiques dans la région a accru la confrontation entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. et est devenu un facteur qu'on ne peut ignorer quand on considère la sécurité des îles au large de l'Asie* ». « *Les activités militaires russes dans l'Océan entourant le Japon, de leurs navires et de leurs avions, se sont intensifiées et semblent destinées à accroître l'influence politique et psychologique* (de Moscou) *dans la région, au-delà du cadre de manœuvres et de la recherche de renseignements.* »

Les Etats-Unis demeurent capables de défendre le Pacifique occidental, a estimé M. Maruyama, qui considère néanmoins que la VIIe Flotte américaine est « *peu adaptée* » à la protection des voies maritimes indispensables à la survie économique du Japon. M. Maruyama a ensuite fourni des précisions sur les forces militaires en présence dans la région. La marine soviétique dans le Pacifique compte 755 navires (dont 50 sous-marins nucléaires), soit 1,3 million de tonnes ; l'aviation dispose de 2 000 avions et l'armée de terre de 43 divisions, soit environ 400 mille hommes. Moscou a en outre des fusées d'une portée de près de 5 000 kilomètres. Pour sa part, la VIIe Flotte dispose de 55 navires, dont 5 sous-marins et 2 porte-avions, soit 600 000 tonnes. Quant à la marine japonaise, elle aligne 60 navires légers, dont 16 sous-marins.

Le *Livre blanc* précise enfin que les dépenses militaires nippones pour 1978, tout en restant inférieures à 1 % du P.N.B., augmenteront de 12,4 % et atteindront la somme de 9,5 milliards de dollars. (*A.F.P.*, *Reuter*, *Times*.)

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● LA COMMISSION D'ENQUÊTE DES NATIONS UNIES sur les droits de l'homme, a quitté Santiago le 27 juillet (et non le 23, comme nous l'avions écrit par erreur) après avoir enquêté durant quinze jours dans le pays, indique l'agence Reuter de Genève. Les trois enquêteurs de l'ONU, MM. Aboulaye Dieye (Sénégal), Félix Ermacora (Autriche) et Mme Marianne Kamara (Sierra Leone), avaient été désignés dès 1975 par la commission des droits de l'homme des Nations unies, mais la junte chilienne n'a autorisé leur entrée dans le pays que le 12 juillet dernier.

États-Unis

● PAR SOIXANTE - TREIZE VOIX CONTRE UNE, le Sénat a décidé, vendredi 28 juillet, de supprimer presque toutes les relations commerciales des Etats-Unis avec l'Ouganda parce que le gouvernement du maréchal Idi Amin « s'engage dans le crime international et le génocide ». Le texte voté prévoit l'arrêt de toute importation de café ougandais, principale production du pays. Il interdit également toute exportation de produits américains vers l'Ouganda à l'exception des biens alimentaires.

Union soviétique

● POUR LA SECONDE FOIS EN VIGNT-QUATRE HEURES, un incident a opposé jeudi 27 juillet un policier soviétique à un ressortissant américain devant l'ambassade des Etats-Unis à Moscou. Un professeur américain, accompagné de ses enfants, M. Gabriel Kogoian, s'est vu refuser momentanément le droit d'entrer dans l'ambassade par un milicien de faction. Peu auparavant, le même incident s'était produit avec un diplomate américain se trouvant à Moscou depuis le début du mois. Il y a une semaine déjà, un autre diplomate américain avait été bousculé devant son ambassade dans des conditions identiques. Les Etats-Unis ont protesté auprès de l'U.R.S.S. afin de faire respecter la convention de Vienne sur l'immunité diplomatique et les droits consulaires. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

Egypte

Le Caire précise avoir ordonné le « retrait » et non l'« expulsion » de la délégation militaire israélienne

« La délégation militaire israélienne n'a pas été expulsée d'Egypte. Nous avons demandé son retrait étant donné l'impasse dans laquelle se trouvaient les négociations militaires égypto-israéliennes. Entre expulsion et retrait, la nuance est importante », a déclaré le vice-président égyptien, M. Hosni Moubarak, le vendredi 28 juillet, avant de quitter le Maroc, où il vient de faire une visite de trois jours, pour se rendre en Iran.

Selon notre correspondant à Rabat, M. Moubarak a également indiqué que son pays déploie le « *maximum d'efforts* » pour parvenir à la paix au Proche-Orient, mais qu'il ne consentira aucune concession sur la souveraineté et l'intégrité de son territoire.

Il a assuré par ailleurs avoir constaté, au cours de ses entretiens avec le roi Hassan II, une « *convergence totale des points de vue* » entre Rabat et Le Caire.

D'autre part, M. Alfred Atherton, ambassadeur itinérant des Etats-Unis au Proche-Orient, s'est entretenu pendant près de deux heures et quart, vendredi soir au Caire, avec M. Mohamed Ibrahim Kamel, ministre égyptien des affaires étrangères, peu après qu'il fut arrivé en Egypte venant d'Israël.

A l'issue de la discussion, l'envoyé spécial du président Carter au Proche-Orient a déclaré que « *les divergences importantes sur des questions fondamentales restaient toujours les mêmes* ».

De son côté, M. Kamel a précisé que ses entretiens avec M. Atherton avaient porté sur le voyage de ce dernier en Arabie Saoudite, en Jordanie et en Israël, et sur la récente conférence israélo-américano-égyptienne du château de Leeds (Grande-Bretagne). Le ministre égyptien a par ailleurs affirmé que « *les questions de souveraineté et de territoires devaient être totalement exclues des négociations* ». « *Les Israéliens n'ont pas à s'accrocher à nos terres du moment que nous sommes d'accord pour leur donner toutes garanties de sécurité* », a-t-il dit, avant d'assurer : « *Sans nouveaux éléments positifs de la part d'Israël, il n'y a pas de raison que nous perdions notre temps ou que nous nous engagions dans un processus qui ne mènerait à rien.* »

M. Atherton, qui doit retourner en Israël en début de semaine prochaine, doit rencontrer le président Sadate dimanche à Alexandrie.

L'AMBASSADEUR D'IRAK A LONDRES ÉCHAPPE A UN ATTENTAT

Londres (*A.F.P., A.P., Reuter*). — M. Taha Ahmed Al Daoud, ambassadeur d'Irak en Grande-Bretagne, a échappé à un attentat vendredi après-midi 28 juillet à Londres (nos dernières éditions). Un engin explosif de forte puissance a entièrement détruit la voiture dans laquelle il aurait dû prendre place quelques instants plus tard ; le conducteur d'une autre voiture, qui passait à proximité, a été blessé. Un porte-parole de l'ambassade a indiqué que M. Al Daoud, qui venait d'être nommé en Arabie Saoudite, « *aurait certainement été tué s'il s'était trouvé dans sa voiture, étant donnés les dégâts occasionnés au véhicule* ».

Une jeune femme d'une vingtaine d'années, auteur présumé de l'attentat, a été arrêtée par des passants et remis à la police. Celle-ci n'a révélé ni son identité ni sa nationalité, et estime qu'elle aurait pu agir avec deux ou trois complices. D'importantes mesures de protection et de surveillance ont été aussitôt prises par Scotland Yard autour de l'ambassade d'Irak.

Ce nouvel incident, venant après l'expulsion de onze Irakiens en poste à Londres et accusés d'« *activités liées au terrorisme* », et celle de dix membres de l'ambassade britannique à Bagdad, en représailles (*le Monde* du 28 juillet), ne peut que détériorer davantage les rapport entre la Grande-Bretagne et l'Irak, estime-t-on dans la capitale anglaise.

Liban

DE LA FLEUR AU FUSIL...

Beyrouth (*Reuter*). — Deux tonnes d'armes sont arrivées jeudi 27 juillet par avion à Beyrouth, en provenance de Vienne, via une capitale d'Europe occidentale, apprend-on de source informée.

Un groupe de militaires, armés jusqu'aux dents, est venu le même jour à l'aéroport embarquer un grand nombre de caisses de bois ne portant aucun signe distinctif. L'air embarrassé, les mêmes soldats sont revenus le lendemain à l'aéroport avec quelques caisses ouvertes, qui contenaient... des fleurs. Leur erreur rectifiée, ils sont repartis avec les « *bonnes caisses* », contenant, cette fois, les armes.

● *Le Département d'Etat américain* s'est efforcé, vendredi 28 juillet, de dissiper les inquiétudes suscitées par l'ambassade des Etats-Unis, à Beyrouth, qui a annoncé une réduction de son effectif de trente à vingt-cinq personnes et conseillé à la communauté américaine d'évacuer la ville aussi vite que possible (nos dernières éditions du 29 juillet).

« *Cette décision*, a déclaré un porte-parole du Département d'Etat, *n'implique de la part du gouvernement américain aucun jugement particulier sur la situation qui prévaut à Beyrouth. Il s'agit de précautions normales prises en raison des événements qui se déroulent depuis plusieurs semaines.* »

Par ailleurs, de violents incidents et des tirs d'armes lourdes ont opposé, dans la zone d'Aïn-Remmaneh, dans la soirée de vendredi, les miliciens conservateurs à la force arabe de dissuasion (FAD) à majorité syrienne. — (*A.F.P.*)



AFRIQUE

République Sud-Africaine

Le procès de onze dirigeants étudiants de Soweto est renvoyé à septembre

De notre correspondant

Johannesburg. — Sédition, conspiration, terrorisme : dix hommes et une femme âgés de dix-huit à vingt-trois ans risquent la peine de mort pour ces trois chefs d'accusation dans le premier grand procès consécutif aux émeutes anti-apartheid de 1976 en Afrique du Sud (*le Monde* du 29 juillet).

Les onze accusés sont des étudiants de la cité noire de Soweto, membres du conseil représentatif des étudiants de cette ville (S.S.R.C.), qui ont passé les douze derniers mois en détention au secret sans avoir vu d'avocat. Parmi eux figure M. Sechaba Montstsi, président du S.S.R.C. jusqu'à son arrestation en juin 1977.

Vêtus de survêtements, de jeans, d'une jupe aux couleurs vives pour la jeune femme, les cheveux tressés à l'africaine pour certains, les accusés ont fait, vendredi 28 juillet, leur entrée dans une salle étroitement gardée, du palais de justice de Randburg, dans la banlieue de Johannesburg, où leurs parents et amis, entassés sur les bancs réservés aux Noirs, les ont revus pour la première fois depuis plus d'un an.

Leur procès, fondé sur un acte d'accusation de quatre-vingt-dix-sept pages, couvrant une période allant de mai 1976 à octobre 1977, a été aussitôt renvoyé au 18 septembre devant la Cour suprême d'Afrique du Sud.

Leur avocat, Me Shun Chetty, a demandé un report encore plus lointain du procès, n'ayant été avisé de son ouverture que la veille, et n'ayant pu rencontrer brièvement ses clients pour la première fois que le matin même. « *Ils sont accusés des crimes les plus graves qu'on puisse imaginer, et il s'agit ici de la vie et de mort de mes clients* », a-t-il dit. Inflexible, le magistrat s'est simplement borné à prendre note de l'objection de Me Chetty avant de l'empêcher de poursuivre l'exposé de ses motifs.

L'acte d'accusation met en cause une longue liste de « co-conspirateurs », pour la plupart en exil, parmi lesquels le fondateur du S.S.R.C. (aujourd'hui interdit), M. Tsietsi Mashinini, et le syndicaliste noir M. Drake Koka. Ceux-ci sont tenus pour responsables des événements survenus à Soweto à partir de juin 1976, qui se sont soldés par plusieurs centaines de morts, des milliers de blessés et des millions de rands de dégâts. L'accusation de sédition et de conspiration est particulièrement grave. Si les étudiants sont jugés coupables, on s'attend que d'autres procès de ce genre suivent.

Ce procès, prévu pour durer plusieurs mois en raison du grand nombre de témoins attendus, pourrait être marqué par de sérieuses accusations de torture visant la police, selon des rumeurs persistantes circulant dans les milieux informés de Johannesburg.

Un observateur attentif était également présent : M. Andrew Maguire, fondateur du comité *ad hoc* du Congrès des Etats-Unis, chargé d'étudier l'évolution de l'Afrique du Sud, et qui se trouve en visite d'information dans le pays.

(*Intérim.*)

Namibie

LE STATUT DE WALVIS BAY

M. Vorster se dit prêt à négocier si le futur gouvernement est « amical »

De notre correspondant

Johannesburg. — Le gouvernement sud-africain se réunira mardi 1er août pour arrêter son attitude à l'égard du plan de règlement occidental pour la Namibie, après l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU d'une seconde résolution demandant la « *réintégration* » de l'enclave de Walvis Bay au territoire (*le Monde* du 29 juillet).

En attendant, Pretoria refuse d'autoriser le représentant spécial de l'ONU pour la Namibie, M. Martti Ahtisaari, à se rendre à Windhoek pour étudier sur place les modalités de l'intervention de l'organisation mondiale.

Le premier ministre sud-africain, M. John Vorster, a catégoriquement rejeté vendredi 28 juillet la résolution concernant Walvis Bay. L'enclave, qui abrite le seul port en eau profonde du territoire et une importante base militaire sud-africaine, est « territoire sud-africain », le Parlement du Cap pouvant seul modifier son statut.

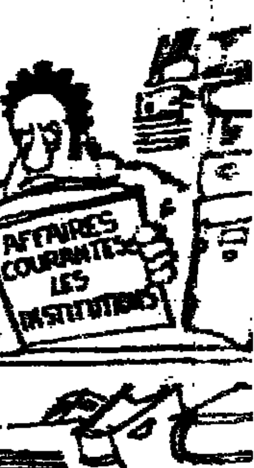
Mais M. Vorster a, pour la première fois, évoqué la possibilité de négociations sur le port avec un gouvernement « amical » en Namibie après l'indépendance. Aussi sa déclaration, malgré la fermeté du ton, n'a-t-elle fermé aucune porte. Elle laisse même espérer que Pretoria donnera son accord à l'application du plan voté à l'ONU.

Comme le soulignait samedi le commentateur de la radio nationale sud-africaine, « *les nuages ne se sont pas dissipés sur la Namibie* ». De New-York, où il s'est rendu à la dernière minute pour assister au débat du Conseil de sécurité, le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. Pik Botha, a accusé les Occidentaux d'avoir « *laissé tomber* » et « *trompé* » l'Afrique du Sud dans l'affaire de Walvis Bay.

Si le gouvernement donne son « feu vert » mardi prochain à l'application du plan occidental, le représentant spécial de l'ONU et une délégation d'une cinquantaine de personnes devraient rapidement se rendre à Windhoek, préparant l'arrivée de plusieurs milliers de « casques bleus » (Pretoria conteste le chiffre de cinq mille hommes avancé à l'ONU et de mille fonctionnaires civils). M. Ahtisaari partagera avec l'administrateur général sud-africain, le juge Marthinus Steyn, la responsabilité d'administrer la Namibie jusqu'à l'indépendance.

(*Intérim.*)





M. Soares accepte d'expédi...

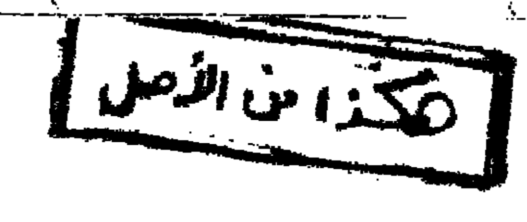
Le conseil de ...

Italie

M. Flaminio Piccoli succède à M. ... à la présidence de la démocratie ...

Un complot ?





...publique Sud-Africaine

...s étudiants de Soweto est renvoyé à septe...

Namibie

LE STATUT DE WALVIS BAY

M. Vorster se dit prêt à négocier si le futur gouvernement est amical

...u Comité Politique

...u Comité Populaire

Corée

EUROPE

Portugal

M. Soares accepte d'expédier les affaires courantes

Lisbonne. — Poursuivant ses consultations en vue de former un nouveau gouvernement, le président de la République portugaise a reçu à Belem, vendredi 28 juillet, les chefs des quatre principaux partis représentés au Parlement. Il s'est également entretenu avec des représentants d'organisations patronales, des syndicats et des forces armées.

Cependant, et contrairement à ce qu'il avait décidé lors de sa démission, M. Soares assure la gestion des affaires courantes.

Dans l'attente d'une communication au pays du général Eanes, dont la date n'a pas encore été fixée, les journaux avancent des hypothèses sur le nom du futur premier ministre et sur les caractéristiques du prochain gouvernement. Pour le quotidien de gauche *Diario de Lisboa*, on chercherait à constituer un « *gouvernement présidentiel au-dessus des partis* », dans lequel siégeraient des personnalités très connues dans les milieux politiques portugais, comme MM. Antonio Barreto et Medeiros Ferreira, anciens ministres respectivement de l'agriculture et des affaires étrangères.

De notre correspondant

L'idée n'est pas nouvelle : elle suscite pourtant des réactions négatives de la plupart des partis. Ceux-ci redoutent les conséquences, sur le plan politique, de la formation d'un exécutif qui échapperait à leur contrôle. « *Nous sommes opposés à tout gouvernement qui ne soit pas fondé sur les partis ; il ne traduirait jamais la volonté populaire exprimée par les élections* », lit-on dans un communiqué du secrétariat national du P.S. diffusé le vendredi dans la soirée.

Un large mouvement d'appui s'organise, d'autre part, autour du premier ministre sortant. Les sections du P.S. envoient des motions ; au siège du parti parviennent des télégrammes de l'étranger exprimant « *la solidarité* » de plusieurs personnalités liées à l'Internationale socialiste, comme MM. Olof Palme, Willy Brandt, Felipe Gonzalez, ainsi que des présidents du parti travailliste norvégien et du parti révolutionnaire dominicain. Plusieurs centaines de militants socialistes se sont rassemblés dans les locaux du groupe parlementaire du parti, afin de manifester leur soutien au secrétaire général qui y était attendu pour une réunion avec les dirigeants de la fédération de Lisbonne. — J. R.



(Dessin de PLANTU.)

Le conseil de la révolution

L'actuelle crise gouvernementale portugaise a remis au premier plan un organe qui était rentré dans l'ombre depuis de nombreux mois, mais qui n'en figure pas moins dans la Constitution du 25 avril 1976. Le Conseil de la révolution se réunit de façon très régulière à Lisbonne, et joue, en coulisse, un rôle non négligeable dans la vie politique et militaires du pays.

Les articles 142 à 149 précisent ses fonctions. Il doit conseiller le président de la République ; garantir le respect de la Constitution, ainsi que la fidélité à l'esprit de la révolution du 25 avril 1974 ; mettre sur pied les propositions de loi et de règlement relatif au fonctionnement, à l'organisation et à la discipline des forces armées.

Le Conseil de la révolution, organe militaire à compétence politique est ainsi, le gardien, dans une étape politique bien différente, de ce que fut l'esprit de la « Révolution aux œillet ». Sa composition reflète, en conséquence, l'évolution survenue depuis trois ans au Portugal. Cet organe est composé de militaires. Il se trouve aujourd'hui sensiblement « à gauche » des autres institutions, ainsi que des forces armées. Le chef de l'Etat, le général Eanes, en est de droit le président ès qualités, et aussi en sa qualité de chef d'état-major général des forces armées. Le chef d'état-major général adjoint (poste actuellement non pouvu, après le départ du général Loureiro dos Santos) ainsi que les commandants en chef des trois armes (respectivement les généraux Pedro Cardoso (terre), Lemos Ferreira (air) et l'amiral Souto Cruz) en font également partie de droit. Les autres membres sont présents en raison de leur action en relation avec la « révolution aux œillets ».

La personnalité la plus représentative de ces officiers « politiques » est évidemment le commandant Melo Antunes, qui préside la commission chargée de donner son avis sur la constitutionnalité des textes. utour de lui se groupent un certain nombre d'officiers qui partagent ses opinions progressistes : le général Franco Charais, le colonel Pezarat Correia, le commandant Vitor Crespo ainsi que le commandant Vitor Alves, le capitaine Sousa e Castro, porte-parole du conseil, le lieutenan-colonel Costa Neves et le commandant Vasco Lourenço. Le commandant Martins Guerreiro et le capitaine Marques Junior sont moins faciles à classer, selon les critères ainsi retenus.

Les autres officiers tout comme, d'ailleurs, les trois commandants en chef, suivent une ligne plus strictement « professionnaliste », voire conservatroice, comme les commandants Almeida Santos, ancien ministre et Canto Castro, le lieutenant-colonel Ribeiro Castro, le général Cardia dos Santos, chef de la maison militaire du président Eanes.

Hormis les officiers qui figurent au Conseil ès qualités, l'armée de terre a huit représentant, l'aviation et la marine trois chacun.

C'est en sa qualité de « garant de l'esprit de la révolution du 25 avril » que le Conseil a été consulté par le président de la République sur le maintien de M. Soaes à son poste de premier ministre. Le général Eanes n'a pas suivi la majorité des conseillers, qui inclinaient au maintien du secrétaire général du P.S. dans ses fonctions.

J.-P. C.

Italie

M. Flaminio Piccoli succède à M. Aldo Moro à la présidence de la démocratie chrétienne

De notre correspondant

Rome. — A une large majorité (133 voix sur 158 présents), M. Flaminio Piccoli a été élu, le vendredi 28 juillet, président du conseil national de la démocratie chrétienne. « *On ne succède pas à Moro* », a dit aussitôt ce Trentin de soixante-trois ans, qui ne peut avoir le poids politique de son prédécesseur. Ce dernier exerçait une influence qui allait bien au-delà de ce poste honorifique, qu'il n'occupait d'ailleurs qu'à titre provisoire, en attendant d'entrer au Quirinal.

M. Piccoli est un homme d'appareil. Il exerce la charge de secrétaire général adjoint du parti en 1964, puis, brièvement, celle de secrétaire général, en 1969. Mais c'est surtout comme président des députés démocrates-chrétiens, de 1972 à 1978, que ses talents de négociateur se sont manifestés. Opposé à l'équipe Moro-Zaccagnini au congrès du printemps 1976, il s'est peu à peu converti à l'idée de la collaboration avec les communistes, pour en devenir l'un des plus chauds partisans. Sa nomination à la présidence consacre l'élargissement de la majorité interne : seul un petit groupe de droite n'en fait pas partie.

Un complot ?

Le souvenir d'Aldo Moro a été évoqué dans un climat de grande émotion. Debout, les conseillers nationaux ont récité le *Notre Père*. Donnant le ton de son rapport officiel, qui devait être lu ce samedi, le secrétaire général, M. Benigno Zaccagnini, a affirmé qu'il n'était pas question de changer de ligne : la démocratie chrétienne restera fidèle à la politique d'union nationale voulue et conçue par l'homme d'Etat disparu.

Celui-ci en a d'ailleurs été victime, a déclaré le secrétaire général, évoquant la thèse d'un « complot » qui, depuis quelques jours, est de nouveau sur toutes les lèvres : « *Il a payé de sa vie cette œuvre courageuse. Nous sommes profondément convaincus que le nœud de l'affaire se trouve ici.* » M. Zaccagnini devait ajouter : « *Trois mois après l'assassinat barbare de Moro, on ne sait encore rien de ses bourreaux, et presque rien du complot de mort qui les a inspirés et guidés. C'est par esprit non de vengeance, mais de justice que nous voulons connaître la vérité. Nous ne serons en paix que lorsque la lumière aura été faite.* »

Un député démocrate-chrétien, M. Carlo Fracanzani, avait réclamé, il y a quelques jours, une enquête parlementaire. Il mentionnait les bruits insistants selon lesquels Aldo Moro se serait vu « conseiller » de quitter la vie politique peu avant sa mort. C'est l'un des rares indices que l'on possède. La thèse du complot ne se fonde pour l'essentiel que sur des raisonnements. Trop de forces — de gauche et de droite, italiennes et étrangères — avaient intérêt à supprimer Moro, l'homme du compromis, pour qu'il soit facile de démêler l'affaire. Les Brigades rouges ont fort bien pu commettre l'attentat de leur propre initiative. C'était techniquement à leur portée, disent les spécialistes. Reste à savoir si l'organisation terroriste n'est pas appuyée ou inspirée, d'une manière ou d'une autre, par un mystérieux « cerveau ».

ROBERT SOLÉ.

Grande-Bretagne

UN LIVRE POSTHUME DE SELWYN LLOYD

L'ancien secrétaire au Foreign Office fait un récit de la préparation de l'opération franco-anglo-israélienne à Suez

Londres. — Dans le livre sur la crise de Suez qu'il a achevé avant sa mort récente et qui vient d'être publié (1), Lord Selwyn-Lloyd, alors ministre des affaires étrangères, s'efforce de rejeter l'accusation maintes fois répétée d'une étroite collusion entre Paris, Londres et Jérusalem, avant l'intervention militaire en Egypte. Malheureusement, son propre récit, qui apporte quelques détails inconnus sur les entretiens secrets menés dans une villa de Sèvres, dans la banlieue parisienne, par les gouvernements français et britannique avec les Israéliens, réduit pratiquement à néant cette protestation d'innocence.

« *Les gouvernements britannique et israélien n'étaient pas liés formellement par un accord... Jusqu'à la dernière minute, je n'étais pas certain que les Israéliens attaqueraient* », affirme Selwyn-Lloyd. Il cherche, semble-t-il, à mettre en évidence l'impétuosité des Français, décidés à passer à l'action, en liaison avec les Israéliens, et à projeter de lui-même l'image d'un homme raisonnable, tenu délibérément dans l'ignorance par les franco-israéliens. Ses efforts de justification ne sont guère convaincants. D'ailleurs, dans l'hebdomadaire *Spectator*, Sir Anthony Nutting, qui démissionne de ses fonctions de ministre d'Etat en signe de protestation, écrit que la version de Selwyn-Lloyd « *est loin de révéler toute la vérité...* ». Il ajoute qu'il s'était laissé prendre « *dans le tissu de mensonges et de demi-vérités auquel, avec M. Eden, il avait eu recours pour défendre leur politique* (2). En fait, dans son livre, Selwyn-Lloyd admet que l'objectif de l'opération franco-britannique était de contrôler le canal et d'« *assurer la chute de Nasser* », et non, comme ils le prétendaient à l'époque, de protéger la navigation et séparer les combattants.

Dans son récit, l'ancien secrétaire au Foreign Office rappelle que, dès le 14 octobre, le général Challe, qui accompagnait M. Pineau, alors ministre des affaires étrangères, à Chequers, soumettait au premier ministre, Eden, un plan qui permettrait à la France et à la Grande-

De notre correspondant

Bretagne de s'assurer le contrôle du canal : les Israéliens devaient être encouragés à attaquer l'Egypte. Les Franco-Britanniques leur laisseraient assez de temps pour qu'ils s'emparent de la plus grande partie du Sinaï. Paris et Londres pourraient alors demander aux belligérants de se retirer de la zone du canal, ce qui permettrait ensuite à une force franco-britannique d'occuper la voie d'eau pour assurer sa protection.

Selwyn-Lloyd affirme avoir trouvé « mauvaise » l'idée d'encourager Israël à attaquer l'Egypte. Il ajoute qu'il n'avait « *aucune idée que Français et Israéliens avaient déjà établi un contact militaire étroit* ». Au cours du déjeuner du 16 octobre, à Paris, les dirigeants français (MM. Mollet et Pineau) dirent peu de choses aux Britanniques sur la coopération militaire israélio-française.

Un bout de papier ordinaire

Le 22 octobre, sur l'invitation des Français, Selwyn-Lloyd se rend à Sèvres pour y rencontrer les Israéliens. Voyage incognito au cours duquel le ministre britannique échappe de peu à un accident d'automobile. Il s'entretient d'abord avec M. Pineau, qui lui annonce l'intention des Israéliens de passer à l'action mais demandent l'appui des chasseurs français et des bombardiers britanniques. Quelques instants plus tard, M. Ben Gourion lui confirme que l'intervention aérienne franco-britannique est une nécessité absolue. Là encore, Selwyn-Lloyd note : « *Il* [Ben Gourion] *ne me dit rien, et je ne savais pas à quel point Français et Israéliens avaient établi des plans communs.* » Il écrit encore : « *Je ne savais pas qu'à ce moment la France et Israël étaient pratiquement alliés dans une offensive imminente contre l'Egypte. Je ne suis pas sûr que MM. Mollet et Pineau le savaient eux-mêmes.* »

Il affirme ensuite : « *Il n'y avait pas de plan de coopération britannique avec Israël... Les Israéliens ne figuraient pas dans nos plans militaires...* ». Il ajoute que pendant la discussion de Sèvres il s'efforça de montrer qu'un accord franco-israélo-britannique sur le principe d'une attaque contre l'Egypte était impossible étant données les représailles auxquelles seraient exposés des milliers de citoyens britanniques ainsi que les installations militaires anglaises dans les pays arabes.

Selwyn-Lloyd évoque ensuite la seconde rencontre de Sèvres du 24 octobre, décidée après une longue discussion avec MM. Eden et Pineau, ce dernier venu à Londres avec précipitation, « *déçu par mon attitude...* ». Le ministre britannique n'assista pas à cette seconde réunion où le gouvernement de Londres était représenté par MM. Patrick Dean, sous-secrétaire d'Etat, et Logan. Craignant que M. Pineau n'interprète inexactement les discussions antérieures, il lui écrit une lettre précisant que le gouvernement britannique n'a pas demandé à Israël de passer à l'action. De son côté, M. Eden précise à M. Dean que les forces britanniques n'interviendraient en aucune circonstance, sauf en cas de menace militaire réelle sur le canal. Sur la réunion du cabinet, Selwyn-Lloyd écrit : « *J'ai répété que l'opération ne devait pas nous entraîner dans une occupation militaire de toute l'Egypte et dans l'installation d'un gouvernement au Caire maintenu par les baïonnettes.* »

Selon Selwyn-Lloyd, à la seconde rencontre de Sèvres, les Israéliens ne donnèrent pas d'autre précision sur leurs plans militaires, sinon qu'ils envisageaient de contrôler le détroit de Tiran, mais pas avant le 29 octobre. « *Les termes de l'appel qui serait adressé à Israël et à l'Egypte les invitant à arrêter les hostilités furent discutés* », précise Selwyn-Lloyd. Un peu plus tard, un document tapé sur du papier ordinaire, dans une chambre voisine, et reprenant les éléments du plan d'urgence, ainsi que les diverses actions envisagées selon les circonstances, fut présenté, « *de manière tout à fait inattendue* ».

MM. Dean et Logan se consultèrent. « *Il n'avait pas été question auparavant de s'engager par écrit, et il n'y avait pas d'autre raison de considérer ce document autrement que comme un procès-verbal de la discussion* », précise Selwyn-Lloyd. M. Dean signe alors ce que certains ont appelé « *le traité secret de Sèvres* » (3).

Tout au long de son récit, le ministre britannique se plaint des hésitations, de la faiblesse des Américains à l'égard de Nasser, malgré les fortes paroles du secrétaire d'Etat Foster Dulles, qui parlait de « *lui faire rendre gorge et de le liquider en six mois* ». « *Les Etats-Unis étaient comme un roseau brisé* », écrit Selwyn-Lloyd. En fait, ce que son récit met en évidence, c'est l'insuffisance de la consultation entre les Alliés, mais plus encore une appréciation erronée, et même l'incompréhension, du côté franco-britannique de la politique et des intentions de Washington.

HENRI PIERRE.

(1) *Suez 1956*, Selwyn-Lloyd. Cape.

(2) Sir Anthony, dans son propre livre sur la crise de Suez, rappelait comment Eden, assimilant Nasser à Hitler, voulait détruire et même faire assassiner le Raïs.

(3) Après enquête, un journaliste du *Guardian* rapporte que le Foreign Office affirmait encore il y a quinze jours n'avoir pas trace de ce document. L'allégation selon laquelle il aurait été délibérément détruit n'a jamais été formellement démentie.

AMÉRIQUES

Pérou

La majorité des constituants souhaitent forcer les limites assignées à leur Assemblée par les militaires

De notre envoyé spécial

Lima. — M. Haya de la Torre, le vieux dirigeant du parti apriste (1), adversaire traditionnel des forces armées, pénétrant au siège de l'Assemblée constituante flanqué de ses aides de camp après avoir reçu les honneurs militaires. M. Hugo Blanco, le jeune leader des ligues paysannes de Cuzco, qui collabora autrefois avec la guérilla, aujourd'hui parlementaire en bras de chemise, interpellant le poing levé le président de l'Assemblée constituante ; les deux hommes discutant dans les couloirs des rapports entre l'APRA et la révolution. Le public invité interrompant les travaux de la Constituante pour entonner... *la Marseillaise*, hymne du parti apriste : armées. Pour le parti apriste, ce sont des scènes pour le moins insolites qui ont marqué l'installation officielle de l'Assemblée constituante péruvienne, le 28 juillet, jour de la fête nationale, après presque dix ans de régime militaire.

A quatre-vingt-trois ans, après avoir dominé la vie politique du Pérou pendant près d'un demi-siècle sans avoir pu accéder à une fonction publique, M. Haya de la Torre devient président d'une Assemblée constituante convoquée à l'intiative des forces armées. Pour le parti Apriste, c'est évidemment une consécration et une revanche. Triomphatrice des élections de juin dernier, l'APRA devrait dominer les travaux de l'Assemblée qui est chargée, dans un délai d'un an, d'élaborer une nouvelle Constitution.

La tâche, cependant, s'annonce ardue. Reflet de la rapide polarisation politique que connaît le Pérou, l'Assemblée apparaît divisée en trois blocs quasiment égaux, entre lesquels toute entente semble malaisée. Tandis que l'APRA aspire à occuper le centre de l'échiquier, le P.P.C. (parti populaire chrétien) de M. Luis Bedoya, ancien maire de Lima, apparaît comme le porte-parole des secteurs les plus conservateurs. Il se prononce en faveur d'un système présidentialiste, avec un exécutif fort, tandis que ses dirigeants ne font pas mystère, dans leurs interviews, de l'intérêt qu'ils portent au « *redressement économique* » réalisé par le régime militaire chilien.

A gauche, l'APRA devra faire face à une série de groupes qui ont obtenu un résultat électoral sans précédent — conséquence de la dramatique crise économique et sociale que connaît le pays. Ce sont essentiellement les formations d'extrême gauche, et non la gauche modérée, qui ont enregistré la poussée la plus forte. C'est surtout le cas du FOCEP, un front de mouvements trotskistes dirigé par M. Genaro Ledesma (ancien maire de la ville minière de Cerro-de-Pasco et avocat syndical), qui a notamment une solide base dans le milieu des mineurs.

Dans ce contexte difficile, comment se comportera l'APRA ? Ses dirigeants affirment qu'ils rejettent toute idée d'alliance fixe et que le parti appliquera une politique de balancier, recherchant un apport de voix différent suivant les articles de la Constitution en discussion. La tactique est cependant difficile, car la gauche ne semble pas disposée à entrer dans le jeu : alors que l'APRA tentait de présenter des listes pluripartistes pour le bureau de l'Assemblée, les parlementaires de la gauche ont refusé de s'y intégrer, obligeant le parti de M. Haya de la Torre à une alliance exclusive avec le P.P.C. et les autres secteurs de droite. C'est là une situation qui devrait se représenter fréquemment dans les prochains mois.

Une crise sérieuse

La gauche ne manque pas de souligner les failles de l'actuelle Assemblée. Comment se limiter à une discussion de textes juridiques alors que le pays traverse l'une des plus sérieuses crises de son histoire, se demandent ses dirigeants. Consciente de cette contradiction, la gauche cherche à obliger les parlementaires à se prononcer sur les problèmes sociaux à chaque occasion possible. Elle a déjà gagné des points, en obtenant de l'Assemblée le vote d'une motion demandant le règlement d'une grève des enseignants qui dure depuis près de trois mois et la formation d'une commission pour rendre visite aux mineurs du Centre, en grève.

Alors que M. Haya de la Torre terminait le discours qu'il prononçait pour l'installation de l'Assemblée, la gauche présentait deux motions demandant l'amnistie politique et syndicale et exigeant que l'Assemblée se déclare souveraine et cesse de reconnaître le régime militaire. Le vieux chef du parti apriste ne pouvait alors que lever précipitamment la séance au milieu du tumulte.

Le problème des rapports entre l'Assemblée et le gouvernement militaire se présente d'ailleurs comme des plus difficiles. Tandis que le général Morales Bermudez, dans un discours lu depuis le palais du gouvernement, affirmait que la « *démocratie formelle* » devait être précédée de la « *démocratie sociale* », et demandait l' « *institutionnalisation des réformes de structure* », M. Haya de la Torre soulignait, quelques heures plus tard, depuis la tribune de l'Assemblée, que celle-ci « *constitue le premier pouvoir de l'Etat* », et que personne ne pouvait « *lui fixer des thèmes* » ou lui imposer « *des limitations et des paramètres* ».

Autant de déclarations qui préfigurent sans doute les difficultés que va connaître l'Assemblée constituante. Certes, personne ne nie que le régime militaire péruvien a jusqu'ici pris les mesures de démocratisation auxquelles il s'était engagé, sans faire marche arrière. Mais, dans un climat de radicalisation populaire sans doute sans précédent au Pérou, il a déclenché ainsi un mouvement qui risque peut-être, dès demain, d'aller plus vite et plus loin qu'on ne l'imaginait.

THIERRY MALINIAK.

(1) Alliance populaire pour la révolution américaine.

société

RELIGION

UNE BRASSÉE DE CONFESSIONS DE FOI

Ne pas tricher

Poursuivant la série des confessions de foi chrétiennes (1), « le Monde » publie aujourd'hui le témoignage du pasteur Maury, président de la Fédération protestante de France, et du Père Talec.

Prochains témoignages : Givendoline Jarczick et Jean-François Six.

par JACQUES MAURY

« *A un incroyant qui vous demanderait d'expliciter votre foi chrétienne, que diriez-vous ?* » Votre requête, cher Henri Fesquet, m'a plongé dans un grand embarras.

D'abord parce que, en un premier mouvement, j'ai craint que la fonction que j'exerce dans l'Eglise ne prête à confusion sur le statut de ma réponse. Cependant, comme votre question est de celles qui contiennent un vrai défi spirituel, j'ai pensé que je ne pouvais trouver là prétexte à l'esquiver. Qu'il soit donc bien entendu que ces lignes n'engageront que moi. On sait bien, du reste, que nos Eglises de la Réforme ne *connaissent* aucun magistère personnel.

Mais la vraie difficulté est ailleurs : c'est celle de la communication même de l'Evangile aujourd'hui. Il serait simpliste de vouloir l'ignorer. Elle tient à beaucoup de facteurs. Je n'en relèverai que trois :

D'abord cette distance considérable entre l'univers culturel d'aujourd'hui et les expressions de la foi auxquelles nous autres chrétiens de toutes les Egaises avons été formés par nos liturgies, nos catéchismes et nos dogmatiques. Nous y vivons peut-être à l'aise, justement parce que nous y avons grandi ; il reste qu'elles ont toutes pris forme en d'autres temps : en gros, ceux du premier siècle, des grands conciles des quatrième et cinquième siècles, et de plus, pour nous protestants, ceux des Réformateurs du seizième siècle. Comment trouver aujourd'hui, dans le langage de nos contemporains, des accents aussi vigoureux que ceux de nos pères dans l'Eglise ? Qpe l'on comprenne bien : il ne s'agit pas d'inventer un autre Evangile. Il faut seulement que les hommes d'aujourd'hui sachent qu'il leur parle à eux, et d'eux, tels qu'ils sont.

Et puis ce grand manque de crédibilité ! Bien souvent, devant des jeunes ayant tourné le dos à nos Eglises, je me sens atteint par un reproche irrécusable, même s'il est muet, comme si, au spectacle du monde que nous leur avons préparé, ils nous demandaient ce que nous avons fait de l'Evangile de justice, de liberté et de paix que nous avons essayé de leur transmettre. C'est d'ailleurs de cet Evangile qu'ils ont appris ce refus des compromissions où nous nous sommes tant laissés glisser.

Enfin, comment le taire, les divisions des Eglises ! Comment justifier l'injustifiable, le déni d'Evangile auquel nous consentons ? Certes, il faut du temps aux Eglises pour se retrouver.... et sans transiger sur la vérité. Je le sais ! Mais quand cette vérité est précisément que tous sont conviés à être ensemble la famille de Dieu !

Vous le voyez, les raisons ne me manqueraient pas de renoncer à remuer ces montagnes. Mais comment biaiser avec la question que vous posez ? Avec cette question-là ?

Car je suis sûr que Dieu, celui de Jésus-Christ, est vivant et qu'il cherche tous les hommes. Je suis sûr qu'il est négation active et victorieuse de toutes les fatalités de mort et de mal qui pèsent sur eux et sur leur univers. Je suis sûr qu'il a un projet pour ce monde et pour ces hommes, je suis sûr qu'il a un projet pour moi et que son dernier mot se trouve dans la mort et la résurrection de Jésus. Il éclate à toutes les pages de l'Evangile chaque fois que Jésus s'approche de quelqu'un, avec un regard et des mots qui disent non à tout ce qui le retient captif, dans son corps et dans son esprit, dans sa condition ou dans le jugement des autres.

Mais comme il est difficile de s'y soumettre ! C'est tellement le contraire de tout ce que nous concevons : ce règne, ce pouvoir qui ne s'exerce jamais autant que là où plus personne ne le reconnaît, dans ce vaincu qui pend à une croix de condamné. Ce pouvoir qui surgit précisément là ! Renversement de toute valeur admise. Nous avons raison de pressentir qu'il requiert de grands renoncements. C'est pourtant là le secret. Bien inaccessible si ce n'était que le nôtre, je veux dire l'impossible qui nous serait demandé. Mais il nous est premièrement donné, en cet abandon consenti du crucifié qui ne veut rien connaître que l'amour, même quand on lui a tout pris, et qu'il ne peut plus l'exprimer qu'en se taisant dans la mort.

Mais il y a malgré tout dans ce Jésus qui ne dit rien et qui meurt, dans ce crucifié qui ne cesse de se tenir ressuscité devant moi, il y a dans son pardon libérateur, une telle exigence qu'il n'est guère étonnant qu'on ait envie de tricher un peu avec elle. Il se peut du reste que toutes ces difficultés avec lesquelles nous nous débattons aujourd'hui, celles-là mêmes que j'évoquais tout à l'heure, ne soient que prétexte à tricherie.

En tout cas, au-delà même, au milieu même de ces difficultés, il se tient là de nouveau, toujours le même, avec le même appel d'amour pour tous. Et il me faut bien le reconnaître et l'entendre. Et il faut bien que nous le fassions tous ensemble, puisqu'il nous appelle tous ensemble, et que les pires des tricheries ce sont bien les dissensions des chrétiens, non seulement celles qui sont entre leurs Eglises, mais aussi toutes les autres, toutes celles qui font tant de bruit aujourd'hui.

Le jeu de la fidélité

Ou plutôt, disons qu'elles ne sont que tricheries lorsqu'elles ne portent que sur les réalités secondes que constituent nos diverses expressions, toutes infirmes, de son secret : et plus encore lorsque nous nous disputons sur l'Eglise et que nous trouvons prétexte à nous distancer, et, parfois, à nous déchirer, dans les diverses conceptions que nous en avons. Et pourtant nous avons tous à peu près découvert qu'il habite toutes nos communautés, et parfois si évidemment et si puissamment des communautés tout à fait différentes des nôtres, par la géographie, par la culture et par l'expression religieuse !

Il y a cependant d'autres combats où il faut être fraternellement intransigeant. C'est lorsqu'on veut ruser avec son exigence d'amour. Lorsque, par exemple, on veut oublier qu'il parle d'abord des pauvres et pour les pauvres, et que l'on ose sans pudeur se servir de lui pour défendre des privilèges acquis, plutôt que de le reconnaître dans sa volonté sans faille de rassembler tous les hommes dans l'amour, sans laisser personne en arrière.

En ces temps où nous sommes contraints d'apercevoir toutes les impostures chrétiennes, parce qu'elles sont trop grandes, les Eglises sont aux prises avec le tourment de la séparation, et se redécouvrent envoyées au monde de toutes les pauvretés. En d'autres époques, les enjeux premiers étaient peut-être ailleurs ; aujourd'hui je suis convaincu qu'ils sont là et que, derrière la plupart de nos polémiques, c'est cette fidélité-là qui se joue. A condition toutefois que l'on oublie pas de qui nous vient cet appel. Car il peut arriver aussi que la présence au monde devienne une telle fascination qu'elle nous fasse oublier celui qui nous y envoie..., et que le sel perde sa saveur.

Aussi bien faut-il évoquer une dernière difficulté, une dernière épreuve pour la foi aujourd'hui : celle de découvrir où se trouve la différence entre les engagements chrétiens dans le monde et ceux qui sont pris au nom d'idéologies simplement humanistes. Ici, surgit régulièrement une discussion inévitable, sur la « spécificité chrétienne ». Sans y entrer ici, je dis au moins ma conviction que si l'Evangile dans sa simplicité exigente ne nous renvoie pas inlassablement à la personne vivante de Jésus-Christ qui, toujours, nous débusque et nous reconstruit, les combats les plus généreux en faveur des petits se dégradent immanquablement en course au pouvoir et aboutissent ainsi au contraire de leurs intentions du départ. L'histoire en est pleine d'illustrations dramatiques.

La foi, c'est donc pour moi, d'abord, de ne pas me soustraire à la rencontre irremplaçable du Dieu vivant qui, dans toutes les pages de la Bible, cherche tous ses enfants perdus, moi le premier, pour les extraire du découragement et de toute trahison, et les réinsérer dans l'espérance et dans la liberté créatrice de l'amour. Elle a assurément encore bien d'autres dimensions, mais il n'y a rien que je veuille savoir plus que cela.

(1) *Le Monde* des 14, 17, 20, 25-26 et 28 juin ; 1er, 4, 9-10, 12, 16-17, 19, 22 et 27 juillet.

Un saut périlleux

par PIERRE TALEC

MA foi est un amour jumeau : Dieu et l'homme ne sont pas étrangers. Si l'on me demande à quoi ça correspond d'être un homme, je répondrai : ça correspond *avec* Dieu. Appelez ça : une certaine manière d'être un homme heureux.

Je crois en la vie. La vie de l'homme a un sens en elle-même. Le soleil, l'amour, la joie, le plaisir, les autres : si Dieu est Père, il ne peut l'être en vérité que s'il est heureux de voir ses enfants couper le cordon, prendre leur existence en main, se libérer de tout ce qui confine Dieu dans un déisme omnipotent et de tout ce qui enferme l'homme dans un état de *vassalité* aliénante. L'homme est fait pour l'homme. Pour atteindre sa plénitude, il peut prendre le chemin de Dieu. Jésus révèle *alors* qu'il n'est pas contradictoire de croire : l'homme-fait-pour-l'homme *est* fait-pour-Dieu. C'est là entre ces deux finalités que se situe la foi. Elle est un saut périlleux que Dieu me donne de faire dans le vide, entre Lui et moi.

Entre la terre des hommes et le ciel de Dieu, il y a une distance à franchir, un désert : celui de la liberté. Une aventure à vivre ; celle de la foi.

« *Je crois que l'homme est une une fin pour Dieu.* » *Grand* Connaisseur en Humanité, Dieu ne s'est pas contenté de savoir théoriquement ce qu'est l'homme. Il en a fait l'expérience dans sa chair. Appelez ça : l'Incarnation. Le Fils de Dieu ne s'est pas fait homme uniquement pour être Réparateur d'un péché qu'on dit originel. Appelez ça : la Rédemption. Mais d'abord pour goûter la joie d'être homme pour lui-même. S'il en était autrement, Dieu aurait utilisé l'homme comme moyen. Il est impensable que l'homme ne soit pas une fin, qu'il ne soit pas fait pour le bonheur dès ici-bas. Je refuse la résignation devant le malheur, la souffrance sous prétexte que Jésus est mort en croix. On a trop exploité ce dolorisme pour asservir le monde chrétien. C'est pourquoi :

« *Je crois que Dieu a été heureux d'être un homme.* » Que Jésus sur terre ait eu la vie dure, c'est certain. Mais là n'est pas la question, car le bonheur n'est pas à confondre avec la facilité. Ce qui compte, ce n'est pas de savoir si *Jésus* a eu une existence d'homme heureux il y a deux mille ans. L'important c'est que, être un homme, ce soit encore heureux pour Dieu, aujourd'hui. Puisque *Jésus Ressuscité* est homme éternellement au cœur de Dieu, je crois donc qu'être un homme, c'est comblant pour Dieu. Appelez ça : la gloire de Dieu. Je crois aussi que Dieu a le pouvoir de communiquer quelque chose de son humanité réussie à mon humanité. Appelez ça : le sacrement en général.

« *Je crois que Dieu est inséparable de la foi.* » Dieu ne prouve pas qu'il existe, il donne à découvrir qu'il aime. On ne connaît pas Dieu en dehors de la foi. C'est pourquoi ma propre foi est un parcours intérieur qui grave en moi l'itinéraire historique des pionniers de la foi.

— Avec Abraham, je crois que Dieu a parlé et qu'il peut être parlant *pour* certains. Dieu appelle avant de se *faire* connaître. Pour tenter de lui répondre, l'homme doit se quitter soi-même, non pour abandonner la vie, mais essayer de la trouver nouvelle. Cette rupture au vif de nous-mêmes est le fer de lance de toute vie chrétienne : faire mourir ce qui nous retient prisonnier de nous-mêmes pour laisser jaillir la vie où Dieu se féconde en nous. Appelez ça : le mystère pascal, la loi du baptême.

— Avec Moïse, je crois que Dieu est le Tout-Autre. Seul à être ce qu'il est. Sans précédent. L'Incroyable. L'Incomparable. Appelez ça : la transcendance. Il a donné sa parole. Appelez ça : la révélation. Mais Dieu, qui s'est fait connaître, demeure inconnaissable. Le nommer, c'est le perdre. Le définir, c'est le séquestrer. Dieu, qui s'est fait homme, demeure *Dieu*, proche et distant.

— Avec Isaïe, je crois que Dieu a de la personnalité, sans pour autant prétendre que le concept de personne lui convienne adéquatement. On dit que Dieu est quelqu'un, mais on ne sait pas ce qu'on dit. Fatigué par avance par les philosophes et les théologiens, Dieu lui-même dit un jour au prophète : « *Comprenez que je suis Moi.* » Non pas une idée, un principe, mais le vivant. Dieu ! Existentiel.

« *Je crois au Dieu de Jésus-Christ.* » En Jésus-Christ ressuscité, je crois que Dieu est d'une vitalité telle que l'énergie de l'Esprit conjuguée avec l'amour du Père a été la source d'enthousiasme capable de faire surgir de la mort à la vie, le Fils. En Jésus-Christ ressuscité, Dieu est intenable. Intenable de vie.

En Jésus-Christ ressuscité, Verbe créatif, je connais Dieu comme Poète des univers : Il est celui qui fait que ça vit. Appelez ça : la Création.

En Jésus-Christ, Fils de Dieu, je reconnais Dieu comme l'Eternel Amoureux. Il est Celui qui communique en lui-même : Père-Fils-Esprit. Appelez ça : la Trinité. Il est Celui qui fait que ça communique avec les autres. Appelez ça : la grâce, le principe de l'Eglise-Corps.

En Jésus-Christ « venu chercher ce qui est perdu », je reconnais Dieu comme le Dieu tenu à l'impossible. Appelez ça : le salut. Ma vie est un champ où foisonne le bon grain et l'ivraie. Dans mon amour pour le soleil, la vie, la joie, le plaisir, dans ma passion pour les autres et ma foi en Dieu, il y a le jour et la nuit. Il y a du gâchis. Appelez ça : le péché personnel et collectif. Dans tous les déterminismes possibles : ceux de l'hérédité, de la fatalité, de la société, je crois que Dieu n'est pas répressif. Dans le labyrinthe de responsabilités limitées, Il fait l'impossible pour que l'homme s'y retrouve et vive. Rien ni personne n'est irrécupérable. Appelez ça : l'espérance.

En Jésus-Christ, Dieu m'habite et Dieu m'échappe. Je le rate dans le mouvement même où je prétends l'atteindre. N'empêche qu'Il est là comme certitude, certitude mais non évidence. Appelez ça : la foi. Il est là, sentiment d'une présence invincible qu'on ne peut qu'exprimer amoureusement. Appelez ça : la prière.

Dieu
Je t'aime
Et je ne sais pas très bien ce [que je dis
Et je ne sais pas très bien ce [que je vis
Mais je dis ce que je vis
Et que vivre
C'est je t'aime [...]
Dieu
Je t'aime
Tu me donnes d'aimer
Comme on n'a jamais aimé
Tu me donnes d'aimer l'Autre
Comme tu l'as toujours aimé.

ÉDUCATION

M. Antoine Lagarde a rencontré M. Giscard d'Estaing

M. Antoine Lagarde, président de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (P.E.E.P.) a été reçu, vendredi 28 juillet, par le président de la République. L'entretien, qui a duré une heure, a porté sur les problèmes de l'éducation, de l'enfance à l'adolescence. A la sortie de l'Elysée, M. Lagarde a précisé les points sur lesquels il avait insisté auprès de M. Giscard d'Estaing. Il faut, selon le président de la P.E.E.P., décentraliser le ministère de l'éducation pour que chaque service ait plus d'initiative et plus d'efficacité. M. Lagarde a souhaité, d'autre part, que la fonction enseignante soit rénovée, notamment par la mise en place de la formation continue des maîtres, et par la création d'un « *corps de remplaçants* ».

Le président de la Fédération des parents d'élèves a insisté, ensuite, sur la nécessité d'ouvrir l'école aux parents. « *Il faut une coopération étroite entre les parents et les enseignants* », a rappelé M. Lagarde. A propos de la vie quotidienne des élèves et du problème particulier des vacances scolaires, le président de la République a informé M. Lagarde que le conseil économique et social sera prochainement saisi du dossier de l'organisation des rythmes scolaires : il y sera tenu compte des besoins de l'industrie, des transports et de l'hôtellerie. Enfin, le président de la P.E.E.P. a fait part au chef de l'Etat des soucis des parents concernant le chômage des jeunes et la nécessité de mieux adapter l'enseignement et l'emploi.

STAGES RÉMUNÉRÉS POUR LES ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE AYANT ÉCHOUÉ A LEURS EXAMENS

Les élèves de l'enseignement technique qui ont échoué cette année à leurs examens (certificat d'aptitude professionnelle, brevet d'études professionnelles, brevet de technicien supérieur et baccalauréat de technicien) pourront bénéficier de stages rémunérés d'octobre 1978 à mars 1979.

Une circulaire publiée dans le bulletin officiel du ministère de l'éducation du 27 juillet précise que ces stages de six mois sont réservés aux élèves qui ont accompli une scolarité complète en 1977-1978 dans un établissement public ou privé sous contrat.

Pour être admis à ces stages, les candidats qui ont échoué au CAP doivent avoir obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne, soit à l'ensemble des épreuves théoriques, soit à l'ensemble des épreuves pratiques. Les candidats qui ont échoué au BEP, au B.T.S. ou au baccalauréat de technicien doivent avoir été admis à subir, suivant le cas, soit la deuxième série d'épreuves, soit le second groupe d'épreuves.

Ces mesures, prises à la suite de la relance d'un second « *pacte national pour l'emploi* », sont destinées à faire obtenir leurs diplômes aux élèves de l'enseignement technique en leur évitant un redoublement.

ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS

● LETTRES CLASSIQUES

Mmes, Mlles et MM. : Catherine Abadie (50e) ; Patricia Abadie (13e) ; Amarger (56e) ; Anne Armand (12e) ; Nathalie Arnaud (10e) ; Josée Audemard (58e) ; Audiot (44e) ; Bédoussac (67e) ; François Bérard (5e) ; Jean-Denis Berger (7e) ; Blaisse (8e) ; Blaquière (42e) ; Bollack (39e) ; Bron (68e) ; Caramel (53e) ; Françoise Chardin (60e) ; Didier Chauvaux (21e) ; Pierre-Claude Chiron (34e) ; Pascale Choisy (19e) ; Catherine Choupin (60e) ; Croizé (40e) ; Dallois (52e) ; Dauvois (55e) ; de Bernardy de Sigoyer (53e) ; de Bigault de Cazanove (15e) ; Delbègue (48e) ; Dourlot (24e) ; Dubosclard (1er) ; Dupleix (22e) ; Dupriez (20e) ; Jean-Claude Duthion (49e) ; Dominique Estève, née Marchand (33e) ; Estiot (11e) ; Farcy (72e) ; Fiquet (34e) ; Marie-Pauline Gallet, née Sauboa (66e) ; Gony (51e) ; Gourdain (26e) ; Goyet (70e) ; Hocquellet (31e) ; Huntzbuchler (3e) ; Pierre Lacroix (38e) ; Lagnau (43e) ; Catherine Lang (32e) ; Lewi (29e) ; Llorens (2e) ; Maisonneuve (47e) ; Nicole Marceau, née Hermann (70e) ; Béatrice Marchal, née Vincent (14e) ; Marteaud (44e) ; Massol (65e) ; Metcalfe (44e) ; Anne Michaux (63e) ; Mireur (6e) ; Nonnenmacher (4e) ; Perceveaux (40e) ; Guity Perez, née Ghorbani (25e) ; Marie-Sylvie Perrier (74e) ; Catherine Perry, née Weil (72e) ; Preiss (18e) ; Quillier (59e) ; Ratanel (63e) ; Richebourg (28e) ; Ricoux (23e) ; Riutort (16e) ; Sylvie Robert (37e) ; Joël Robin (9e) ; Rosenzweig (57e) ; Sbrugnera (26e) ; Thierriat (29e) ; Thorez (62e) ; Trogan (69e) ; Nicolas Vatin (17e) ; Verchère (36e).

MM. Robert Bedon (1er) ; Michel Perrin (2e).

CORRESPONDANCE

Fonction publique et « héliotropisme »

La lettre publiée dans le Monde *du 13 juillet, sous le titre « Un couple séparé », dans laquelle Mme Rampin, professeur certifié, déplorait d'être nommée l'an prochain à Denain (Nord) après une année à Etampes (Essonne), alors que son mari travaille à Lyon, nous a valu plusieurs correspondances.*

⁂

Un groupe de professeurs certifiés originaires de Toulouse et « tous exilés dans le Pas-de-Calais et dans l'Est » *dénonce la* « situation scandaleuse des nouveaux certifiés et agrégés, les seuls enseignants à subir de longues années d'exil aux conséquences dramatiques : problèmes affectifs et familiaux, financiers et de fatigue, puisque nous devons affronter chaque semaine des trajets en train de plusieurs centaines de kilomètres pour aller passer le week-end chez nous, problème d'hébergement dans les petits villages où il est souvent impossible de trouver un logement autre qu'insalubre ».

⁂

Madame Lysiane O'Prey, domiciliée à Angers, elle-même professeur certifié, estime que dans « la situation des nouveaux professeurs certifiés, qui est le résultat du système de mutation par ordinateur, les commissions qui approuvent les nominations et même dans une large mesure les syndicats d'enseignants affichent une indifférence bureaucratique ».

⁂

En revanche, le témoignage de Mme Rampin soulève la colère de la part de Mme Mestre, de Dieppe : « Faut-il, demande-t-elle, pour résoudre le problème de ces couples séparés, créer des postes d'enseignants là où il n'y en a pas besoin ? Comment se fait-il que les demandes de ce genre aient presque toujours lieu de la France du Nord vers la France du Midi ? Je comprends fort bien l'héliotropisme dont notre pays est atteint, mais faut-il pour autant que les enfants du Nord en pâtissent ? Faut-il encore accroître le taux d'encadrement dans la fonction publique des départements du sud de la Loire alors qu'ils sont déjà très élevés, depuis les Universités (voir Aix ou Toulouse) jusqu'aux lycées et aux préfectures ? (...) Il est tout à fait légitime que les deux conjoints cherchent à travailler, mais il faut en accepter les conséquences. Le bassin de main-d'œuvre où l'on trouvera sans trop de problèmes des emplois pour tous les conjoints ne peut être que celui d'une grande métropole — plus probablement celui du grand Paris. Veux-t-on encore accroître la concentration dans les grandes villes... et en payer le coût ? »

⁂

La Société des agrégés, pour sa part, avait protesté récemment contre « les conditions scandaleuses dans lesquelles s'effectuent actuellement les nominations de professeurs certifiés et agrégés ». *Elle ne peut accepter, déclarait-elle dans un communiqué,* « que ces fonctionnaires, après avoir été reçus à des concours difficiles soient obligés d'accepter n'importe quel poste dans n'importe quelle académie sous peine de radiation immédiate et définitive des cadres, alors que tous les maîtres auxiliaires ont le choix de l'académie et peuvent *refuser* à plusieurs reprises et sans aucune sanction les postes qui ne leur conviennent pas. Enfin, il n'est pas rare que des postes demandés par des professeurs titulaires ne soient pas mis au mouvement national et de ce fait réservés à des auxiliaires. »

● *Un Guide de l'étudiant.* — L'université René - Descartes - Paris-V vient de publier son *Guide de l'étudiant 1978-1979*, dans lequel les intéressés trouveront une multitude d'informations et d'adresses indispensables concernant leur université. Au sommaire : les généralités (organigramme...) ; l'administration ; la scolarité ; les sciences humaines et l'Institut universitaire de technologie ; la médecine et l'odontologie ; la biologie humaine ; la pharmacie ; le droit. On peut se le procurer, au prix de 5 francs : 12, rue de l'Ecole-de-Médecine, 75006 Paris (aile gauche, rez-de-chaussée) et dans toutes les U.E.R.

JEUNESSE

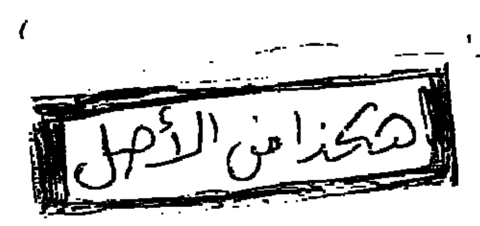
LA DÉLÉGATION CHINOISE A QUITTÉ LE ONZIÈME FESTIVAL MONDIAL A CUBA

Le mouvement des jeunes démocrates-chrétiens, les jeunes républicains et les jeunes libéraux italiens ne participeront pas au onzième Festival mondial de la jeunesse. Ils ont exprimé, vendredi 28 juillet, leur désaccord sur « *les discriminations visant certaines délégations comme celle de l'Erythrée* ». Les partis communiste et socialiste italiens sont, en revanche, représentés à Cuba.

Ce même jour, les membres de la délégation chinoise se sont retirés du festival après avoir protesté contre les propos de M. Fidel Castro qui a récemment qualifié la direction chinoise de « *groupe de réactionnaires et de satrapes* » (*le Monde* du 29 juillet).

Plusieurs leaders de l'« anti-impérialisme » assistent aux manifestations du « onceno festival », notamment M. Yasser Arafat et des dirigeants nationalistes *africains*, MM. Joshua N'Komo du Zimbabwe, Sam Nujoma de Namibie, et Oliver Tambo d'Afrique du Sud.

De son côté, M. Leonid Brejnev a adressé un message aux participants. Il écrit : « *Le mouvement international des jeunes et des étudiants apporte une contribution de taille à la lutte de l'opinion pacifique contre la menace d'une nouvelle guerre mondiale, pour le renforcement de la détente, pour la compréhension mutuelle et l'amitié entre les peuples.* » — (*A.F.P., Tass.*)





Le Monde aujourd'hui

PAULE

Belle du seizième

ELLe s'appelle Paule. Entre vingt-deux et vingt-trois ans. Intelligente, sportive, équilibrée. Ni dans la gêne ni dans l'opulence. Elle habite Passy, mais c'est par hasard, semble-t-il. Quoi encore ? Ah, ceci, qui dans la vie actuelle, représenterait au départ un sérieux handicap : elle est très, mais vraiment très belle. D'une beauté fulgurante, comme on dit. Avec cela, elle n'est ni actrice, ni chanteuse, ni mannequin. Une jeune femme simple, simplement ; à ceci près que...

Si belle, réellement ? Attendez. La beauté, notion abstraite, des générations de philosophes et de critiques en ont proposé par dizaines des définitions qui ne concordent jamais. En art, il n'y a pas de critères sûrs, capables de faire l'unanimité. Mais dans la vie, si. Une femme très belle l'est sans discussion, par évidence et pour tous les regards. « *Entrée d'un lécythe grec dans une assemblée de porcelaines* », dit aimablement mon ami Marcel. Ou encore, avec son sourire en coin : « *Paule apparaît, et des rayons entiers de traités d'esthétique s'effondrent dans la poussière...* » C'est sa façon à lui, sorte de Lichtenberg de l'ère marxiste (celle des frères Marx), d'imager la réalité.

Mais Paule ? Nous lui demandons, avec dans la voix une pointe de commisération hypocrite, si vraiment sa vie est impossible, avec tous ces types qui sifflent dans la rue, qui ricanent dans le métro, tous ces violeurs en puissance par le geste ou le regard.

Elle nous considère avec sérénité :

« *C'est très rare. Non, ils n'osent pas, je crois...* »

Faut-il penser qu'un peu de beauté encourage, mais qu'une beauté suprême décourage ?

Pour faire l'érudit, Marcel nous raconte l'histoire véridique de la belle Paule, qui s'appelait comme elle et souffrait, si l'on peut dire, du même statut d'exception. Cela se passait au seizième siècle.

A l'âge de quatorze ans, Paule du Viguier avait été choisie pour présenter les clés de la bonne ville de Toulouse à François Ier, lequel, comme on sait, s'y connaissait dans l'évaluation des charmes féminins. Il lui avait donné ce titre quasi officiel de « la Belle Paule », que sa célébrité perpétua durant tout le siècle. Elle était tellement éblouissante que, selon les chroniqueurs du temps, elle ne pouvait sortir sans être aussitôt suivie d'un cortège d'admirateurs. Un distique la nomme parmi les quatre merveilles de Toulouse :

La bello Paoulo, San Sarni,
Lou Bazaclé, Mathali.

(« La Belle Paule, l'église Saint-Sernin, le moulin du Bazacle et Mathalin, musicien fameux du temps ».)

Fatiguée d'exciter à ce point l'attention générale — et son mari, le sire de Beynaguet, n'en était pas moins excédé, on le présume, — la dame prit le parti de s'enfermer chez elle et de ne plus se montrer. Alors se formèrent sous ses fenêtres de véritables rassemblements. L'histoire ne dit pas si on la réclamait sur l'air des lampions, mais enfin cela finit par tourner à l'émeute ou presque, en sorte que les Capitouls, pour rétablir l'ordre, se crurent obligés de condamner cette fauteuse de troubles, par un arrêt en bonne et due forme, à se promener en public, le visage découvert, un certain nombre de jours par semaine.

Et Paule, la nôtre ? La pauvre, pourvu qu'elle n'aille pas se faire « récupérer » un de ces jours, dans un instant de distraction, par un fabricant de crèmes de beauté, qui mettra sa photo dans les vitrines des pharmacies ; ou bien se laisser épouser par un metteur en scène, un magnat du disque — un émir peut-être...

Aphorisme de Marcel : « *Il y a parfois dans un porc un homme qui sommeille...* » Oh ! Marcel !

JEAN GUICHARD-MEILI.

VACANCES

A la recherche du coin perdu

NOUS avions décidé de planter nos piquets face à un paysage de carte postale et, pendant quinze jours, de ne faire rien d'autre que nager, bronzer et dormir. Et surtout, surtout, ne pas rouler : juste les kilomètres nécessaires pour dénicher le coin perdu et idéal. Et voilà que ce coin existait, qu'il remplissait même tout l'espace à portée de notre vue et bien au-delà : des blocs colossaux, que dis-je, une montagne de rochers surplombant une mer lisse comme un miroir, parfois bleue, parfois vert opale, et portant çà et là de petits voiliers blancs. Un troupeau de vaches ruminait sur le sable fin, et seuls quelques oiseaux troublaient le silence. Ah ! que c'était beau ! Jamais nous n'avions vu un tel paysage, sauf sur les prospectus du Club Méditerranée. Nous rêvâmes deux jours que le paradis existait.

Mais, déjà, l'envie nous démangeait d'aller voir ailleurs. Puisque l'île recélait de telles splendeurs, il devait bien se trouver encore plus fabuleux, encore plus idyllique... Et si, par paresse, nous allions manquer cela ?

Cinquante kilomètres plus bas, la mer était belle, le sable chaud, mais l'ensemble un peu plat, et un vent à décrocher les tentes nous obligea à décamper dès le lendemain. Il nous fallut sillonner bien des routes, des chemins, et virer, et tournicoter, pour découvrir finalement que cette région de l'île ne nous convenait guère : il y avait trop de monde, ou trop de vent, ou pas assez de sable, ou trop de nuages...

Il était tentant d'aller voir en face, c'est-à-dire en Sardaigne, puisque nous étions en Corse. Là, nous disait-on, nous pourrions trouver ce que nous cherchions. Or la côte n'était qu'une suite d'horribles constructions jaunâtres ou grisâtres, qui gâchaient la vue sur la mer et barraient tous les accès. Dans l'intérieur, que nous avons sillonné sans nous lasser sous une chaleur torride, les montagnes nous semblaient pelées, les rares étangs étaient asséchés, et nous rêvions de la Corse verdoyante, de notre paradis perdu, où, sans tarder, il nous fallait retourner.

Notre cœur déjà chavirait ; peu nous importaient, pour ce retour, la chaleur, la soif, les routes encombrées ; et même, nous en riions. Hélas ! les vaches avaient déserté les lieux, de vulgaires hommes et femmes, comme vous et moi, dormaient sur le sable ou plongeaient dans la mer. Et nous, le regard fixe et vide à la fois (cela arrive parfois), nous contemplions la petite forêt de toiles vertes, bleues, jaunes, kaki, qui avait poussé en notre absence, les grosses et les moins grosses caravanes, celles que prolongeait une tente et celles qui avaient un toit surélevé. Et puis ceux qui se bronzaient et ceux qui lisaient, ceux qui préparaient la tambouille et ceux qui criaient pour appeler les gosses, ceux qui gonflaient un matelas pneumatique et ceux qui tiraient un bateau, les filles en bikini et les femmes aux seins nus et ceux ou celles qui étaient complètement nus... Du minuscule carré d'herbe que nous avions trouvé pour passer la nuit et planter notre petite tente nous pouvions voir la mer, c'est vrai, mais grâce au rétroviseur d'une caravane allemande.

C'est le matin à 8 heures, lorsque le camion de l'épicier a corné dix coups, que nous avons décidé d'aller nous perdre dans la montagne. Mais déjà il n'était plus temps. Nous devions prendre le lendemain le bateau du retour et serions juste à l'heure. En roulant vite, évidemment.

ANNE GALLOIS.

CALIFORNIE

Le sphinx français

ON le dit artiste, poète, aventurier, mystique et sage. On lui prête les fonctions de confident, de gourou, de bouffon du roi. Dans son bureau de Sacramento (1), voisin de celui du gouverneur de Californie, M. Jerry Brown, son supérieur et ami personnel, il écoute, le sourire aux lèvres, et ne conteste pas vraiment les rumeurs. Celui qui fut, de son nom de scène, « Lorenzo », aime les masques et l'anonymat qu'ils assurent. « Qui suis-je ? Personne... »

Pour le commun des Californiens, cependant, il est quelqu'un : Jacques Barzaghi, un énigmatique « Frenchman » de trente-neuf ans, né à Monte-Carlo, marié pour un temps à la fille d'Eddie Constantine et échoué, un jour de l'été 1968, sur la côte californienne. Ce touriste qui, entre deux baluchons, a fait halte dans leur politique, trône maintenant entre leur gouverneur et eux, entre l'élu et ses vingt-deux millions d'administrés, entre le chef et son « Etat doré », qui, de plus en plus, donne le ton, en matière culturelle, à l'Amérique entière.

Pour qui l'interroge, il est parcimonieux de ses révélations, cultivant à souhait le mystère et ne répondant aux questions que par d'autres. Inclination personnelle ou mimétisme du maître Brown, formé à la casuistique des jésuites ? Il n'a plus le crâne rasé, la boucle à l'oreille et la tunique de lin blanche comme au temps où, fervent de la méditation transcendentale, il rencontra Jerry Brown. Mais, tiré à quatre épingles (on dit aussi qu'il choisit les costumes du gouverneur et est à Brown orateur ce que les cailloux étaient à Démosthène), il a le même regard : un regard tranchant derrière les petites lunettes rondes à la Trotski, et il scrute inlassablement quiconque passe la porte à double battant qui ouvre sur la suite du gouverneur.

« Il rend les oracles... » chuchote-t-on dans les couloirs du Capitole. Il est le garde du corps spirituel de Brown qu'il est présomptueux de prétendre approcher sans avoir tranchi l'interrogatoire sans paroles du sphinx Barzaghi.

Infaillible

S'il n'est personne, il est partout, orchestrant du haut de son élégance, incongrue dans cette Californie du tee-shirt, la mise en scène politique du Capitole. Il est le maître stylé des cérémonies d'Etat, toujours en retrait mais intensément là.

Il organise et préside les « salons » qui mêlent le Tout-Sacramento de la politique à l'intelligentsia californienne et internationale. Ces salons où l'on parle d'ascèse monastique sur un air de préciosité mondaine, où l'on initia le respectable prince Charles aux nourritures spirituelles de Californie, en le faisant déjeuner d'un sandwich aux pousses de luzerne, arrosé d'un verre de lait ou de jus de fruit...

Il est le dépositaire des idées neuves qui fécondent l'homme californien comme l'or en féconda la terre et il les achemine vers le gouverneur. Mais surtout, à la demande de Jerry Brown, qui prise par-dessus tout son jugement — « infaillible », disent les intimes, — il siège aux séances officielles que préside la « secrétaire d'Etat aux nominations ».

C'est sous le titre officiel d'« attaché particulier du gouverneur pour les relations publiques » que sont regroupées les fonctions de Jacques Barzaghi. Fonctions auxquelles s'ajoute la tâche, toute bureaucratique, d'examiner les requêtes que lui adressent les divers collaborateurs du gouverneur lorsqu'ils veulent accomplir une mission hors de l'Etat.

Ce rapport professionnel, fondé, dit Barzaghi, sur « une totale confiance réciproque », consacre l'amitié personnelle qui unit les deux hommes depuis 1971. En 1972, Brown, alors « secrétaire d'Etat », nommait Barzaghi « administrateur-adjoint » puis « conseiller aux médias » pendant sa campagne électorale et enfin « attaché particulier » quand il fut élu gouverneur en 1974.

SYLVIE CROSSMAN.

(Lire la suite page 8.)

(1) Sacramento est la capitale politique de la Californie.

Au fil de la semaine

L'État et la pergola

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

AU nom d'Andorre, le géographe voit des vallées pyrénéennes entourées d'âpres et hautes montagnes où le soleil brille même au cours d'hivers pourtant rigoureux, où des hommes accueillants et durs à la tâche essaient d'arracher leur subsistance à une terre rare et pauvre. Le politique, de son côté, pense à une principauté plus grande et plus peuplée que les trois autres mini-Etats d'Europe (le Liechtenstein, Saint-Marin et Monaco) où des institutions pittoresques, aux dénominations quasi médiévales, assurent le maintien de traditions séculaires dans un pays aux mœurs douces. Quant au touriste, il imagine une sorte d'éden de la consommation où s'amoncellent les bouteilles d'alcool, les appareils photo et les magnétophones, les cigares, les cigarettes et mille produits de luxe, ici miraculeusement vendus hors taxes — et songez qu'en Andorre ils n'ont pas de T.V.A. et presque pas d'impôts. Folklore, opérette ou paradis fiscal, on n'en sort pas.

Il y a du vrai dans tout cela, et pourtant Andorre, c'est aussi autre chose. D'abord une nation, minuscule certes, même si elle est, par la langue et la culture, un morceau détaché de la Catalogne. L'histoire l'a placée sous la double protection des comtes de Foix et de l'évêque espagnol d'Urgell, le premier de ces deux coprinces ayant aujourd'hui pour successeur le président de la République française.

Ensuite, la population de ce petit pays, restée stable à travers tous les bouleversements, vient de plus que quadrupler en vingt ans, passant de six mille trois cents habitants en 1957 à vingt-sept mille cinq cents aujourd'hui. L'urbanisation et son corollaire inévitable, la spéculation, ont ainsi atteint de plein fouet la principauté, transformant en quatre lustres une économie rurale de petit élevage et de culture à faibles rendements en un marché où le commerce et le tourisme se sont taillé, et de loin, la part du lion.

EN plein développement démographique et économique, Andorre est resté curieusement figé en politique. On n'a guère prêté attention, au fil des dix dernières années, à ces petites nouvelles qui relataient tantôt un conflit entre les élus, tantôt une grève de la minorité, tantôt une crise véritable. Ou plutôt on n'en a vu que le côté pittoresque et anecdotique, jugeant au mieux qu'il s'agissait de heurts inévitables, dans un tel système et une telle métamorphose, entre les défenseurs de la tradition et les partisans d'une modernisation des institutions.

De loin en loin, rituellement, le Très Illustre Syndic Général des Vallées, entouré d'une délégation du Très Illustre Conseil, qui est l'assemblée élue de la principauté, vient remettre au président de la République la « questia », offrande symbolique du vassal au suzerain, qui se monte actuellement à la somme de 960 F tous les deux ans. A l'Elysée, le dialogue est toujours le même : « Comment va l'Andorre, monsieur le syndic ? » — « En Andorre, tout va très bien, monsieur le coprince. » C'est tout, et c'est assez.

En pratique, qui gouverne ? En face d'un chef d'État comme celui de la France, l'évêque d'Urgell, même choisi avec soin et conseillé à l'occasion par Madrid, ne fait pas vraiment le poids. Il délègue à son vicaire général le soin de veiller aux affaires andorranes, mais ses interventions demeurent prudentes et limitées. L'autre coprince, c'est-à-dire le président de la République française, détient un pouvoir de fait essentiel, même si, en droit, l'égalité est absolue entre les deux souverains.

Ce pouvoir et ces responsabilités, M. Giscard d'Estaing ne les exerce pas. Certes, les deux coprinces sont représentés en Andorre par un viguier, mais les principales attributions du président sont déléguées au préfet des Pyrénées-Orientales. Qui, à son tour, les subdélègue à un fonctionnaire de la préfecture. L'actuel délégué permanent est en place depuis plus de vingt ans. Les présidents se succèdent, les préfets changent, lui il reste. Il connaît tous les dossiers, peut à sa guise ouvrir celui-ci et fermer, oublier même, celui-là. Ses décisions, en particulier pour l'examen des recours (d'un citoyen ou d'une paroisse contre le Conseil, etc.), [illegible] sans appel. Il travaille la main dans la main avec le syndic, qui préside en quelque sorte le gouvernement de la principauté. Ce dernier, homme d'affaires avisé et puissant, contrôle avec sa famille une part importante de l'économie — il traite, par exemple, plus de la moitié de la récolte de tabac, qui est une des rares richesses de ces rudes vallées — et, d'une manière ou d'une autre, il gouverne depuis bientôt vingt ans. Ce sont les deux vrais rois de l'Andorre.

LEUR autorité, leur pérennité, sont évidemment battues en brèche par l'essor économique et démographique, par les idées nouvelles. Alors, ils se défendent. Un exemple : chacun des six cantons des Vallées — les « parroquias » — élit traditionnellement quatre députés au Très-Illustre Conseil. L'évolution économique et démographique a fait que la capitale, Andorre-la-Vieille, compte désormais dix mille habitants. Mais elle n'avait, jusqu'au 14 juin de cette année, que quatre élus au Conseil, partagés, à égalité, avec la ville sœur, Escaldes, l'ensemble étant plus peuplé, à lui seul, que les cinq autres paroisses réunies. En 1968, les coprinces avaient pris pourtant un décret pour remédier à la sous-représentation de la paroisse d'Andorre (Andorre-la-Vieille, Escaldes), proposant trois solutions au choix du Conseil. C'était le fruit, déjà tardif, d'une pression qui n'avait cessé de s'accroître depuis bien des années pour que la répartition soit révisée.

Cependant, au sein du Conseil, la majorité qui soutient le syndic était de plus en plus précaire, et son pouvoir était menacé. Que croyez-vous qu'il arriva ? Rien. Le délégué du préfet de Perpignan s'arrangea pour que le décret ne soit pas appliqué. Après le général de Gaulle, Georges Pompidou puis M. Giscard d'Estaing jurèrent, en tant que coprinces, seigneurs féodaux des Vallées, de faire respecter la loi et la justice, et d'abord leur propre loi. Leur décret n'en resta pas moins lettre morte. Il fallut dix ans et bien des incidents pour qu'en juin 1978, enfin, il entre en vigueur.

Il y a aussi l'histoire de la pergola que possède la famille du syndic, en plein centre d'Escaldes, devant un hôtel qui lui appartient. En 1952, la municipalité demande à acheter cette pergola au prix du marché pour aménager la place. Refus. En 1957, un recours en expropriation est soumis par la ville à la délégation. Pas de réponse. Et, vingt et un ans plus tard, la pergola consolidée, aménagée, est toujours là. Le prix du terrain, depuis 1952, a été multiplié par 500 : un bon placement pour le propriétaire.

M. Giscard d'Estaing devait se rendre en Andorre en septembre prochain. Il vient d'annuler sa visite. Curieusement, à l'étonnement des Andorrans, le coprince — qui exerce cette charge à titre personnel — se fera représenter par un membre du gouvernement, M. Peyrefitte, aux fêtes du septième centenaire de la principauté. Peut-être le ministre de la justice sera-t-il photographié devant la fameuse pergola, cette Bastille andorrane qui n'a pas encore connu son 14 Juillet. Qu'il y prenne garde, et sache que ce monument représente symboliquement, aux yeux des Andorrans, des jeunes en particulier, l'abandon du pouvoir du coprince, un défi à sa justice, l'impasse politique où a conduit l'action de sa délégation permanente.

LE processus de réforme des institutions andorranes est cependant entamé avec l'élargissement du Conseil. La question qui se pose maintenant est donc de savoir si cette délicate mutation sera menée avec le souci de préserver la clé de voûte de ces institutions, c'est-à-dire le pouvoir des coprinces, en donnant à des affaires comme celles de la pergola et bien d'autres — l'attribution des licences d'importation notamment — leur conclusion légale et normale. Sinon, la crédibilité des seigneurs vis-à-vis du peuple andorran et de l'opinion internationale — ce n'est pas une simple formule : l'idée de recourir à l'arbitrage de la Cour internationale de La Haye a déjà été lancée — risque fort de s'en trouver compromise.

A la base de la philosophie politique andorrane et catalane, il y a le vieux « pactisme ». Un pacte permanent lie le peuple et le souverain. Le premier est enserré dans un cadre précis d'obligations connues et répertoriées ; le second doit respecter « els furs » — en espagnol « los fueros », — c'est-à-dire les franchises, les privilèges. Le seigneur féodal s'engage à assurer le fonctionnement des institutions, à faire régner la justice et la loi, au moins en ce qui ne dépend que de lui. S'il ne le fait pas, si lui-même ou son mandataire trahit ses devoirs, le pacte est rompu, et le peuple est en droit de réagir. C'est ce que menace de faire la population d'Escaldes, ville où pourtant prévaut une tradition d'ouverture qui fait que la « cote » du coprince français y est meilleure que dans tout le reste du pays. Telle est la question que se posent aujourd'hui une bonne partie de la population et nombre des élus de la principauté.

L'enjeu, c'est l'existence et le statut de l'Etat andorran. L'éloignement, l'incompréhension et le désintérêt de Paris ont érigé la délégation permanente de Perpignan en organe essentiel de la vie institutionnelle. La clé est là. Il s'agit donc d'un problème qui concerne le coprince français, et lui seul, qu'il peut résoudre en un instant s'il le veut. Du même coup, reprenant pleinement son rôle, il permettra que l'évolution nécessaire des institutions s'effectue dans le respect de la tradition et dans l'harmonie. Le pacte ainsi renoué rendra tout son sens à l'échange rituel de propos amènes et officiels : « Comment va l'Andorre, monsieur le syndic ? » — « De mieux en mieux, monsieur le coprince. »

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

Newsweek

Un réconfort moral

Les hold-up importants qui se succèdent depuis quelques mois en République d'Irlande ont, pour *NEWSWEEK*, une origine bien précise : les besoins d'argent de l'IRA provisoire.

Selon l'hebdomadaire américain, *« éprouvés par la réduction de leurs ressources dans la mère patrie et la diminution de la traditionnelle contribution américaine, les terroristes nord-irlandais en sont réduits à détrousser leurs frères catholiques du sud de l'île (...).*

» Des forces de l'ordre britannique et nord-irlandaises ont méthodiquement écrasé quelques-uns des « rackets » les plus fructueux de l'IRA à Belfast : les bars à tord-boyaux connus sous le nom de « shebeens », le monopole des taxis du quartier catholique de Falls Road, et divers systèmes de « protection » et de « parrainage » dans le style de la Mafia. Dans le même temps, les campagnes de collectes aux Etats-Unis se sont essoufflées grâce aux appels de personnalités comme le sénateur Edward Kennedy et le gouverneur de New-York, M. Hugh Carey.

» Selon le ministère de la justice américain, l'organisation de collecte la plus importante, le comité d'aide à l'Irlande du Nord, basé dans le Bronx, n'a envoyé que 99 115 dollars à Belfast (1 dollar = 4,40 F) en 1977-1978, soit le quart de sa contribution de 1972-1973. Le nombre d'armes à feu d'origine américaine trouvées en possession de l'IRA est tombé de trois cent cinquante en 1970 à quatre-vingt-huit l'année dernière. Un représentant du département de la justice disait récemment à Washington : « Je ne pense pas que l'IRA vienne désormais » chercher ici autre chose qu'un réconfort moral. »

LE JAPON

Sexisme

La revue des services officiels japonais en France, *LE JAPON*, publie cette information qui fera frémir les féministes :

« Un peloton de police anti-émeutes, composé uniquement de femmes, a été mis sur pied en avril 1977 à Tokyo. Ses fonctions comportent le maintien de l'ordre au cours des manifestations de personnes âgées, des femmes et des personnes physiquement handicapées. »



Plaka... c'est fini

« Dans la triste tradition des « paradis touristiques », de Soho à Saint-Tropez, raconte l'hebdomadaire américain *TIME*, *le vieux quartier d'Athènes connu sous le nom de Plaka a, au fil des années, perdu tout le charme qui avait fait sa gloire. Il y a quinze ans, ses petites rues, à l'ombre gigantesque de l'Acropole, étaient un îlot de tranquillité au cœur de la capitale — étroites ruelles pavées bordées de petites maisons de pierre, jolies demeures à pilastres, jardins remplis de roses et « tavernas » paisibles. Puis sont arrivés des flots de touristes, et, avec eux, une foule de bars de bas étage équipés de haut-parleurs qui hurlent des airs de bouzouki, de mauvais restaurants qui servent de la fausse cuisine grecque, du néon partout, et, plus récemment, de la drogue. Il n'y a plus que deux mille habitants à Plaka ; 33 % de moins qu'en 1963 (...).*

» Le ministre de la culture, M. George Plytas, a interdit le néon, les haut-parleurs, et donné l'ordre à la police de débarrasser le quartier des prostitués et des drogués. Ses décisions provoquent de violentes protestations des commerçants de Plaka, qui assurent qu'ils offrent aux touristes ce que ceux-ci viennent chercher en Grèce. »

The New York Times

Le baiser qui libère

« Rompant brutalement avec une pudeur traditionnelle, le baiser arrive sur les écrans indiens, titillant certains auditoires, en scandalisant d'autres et provoquant un débat national sur le problème de la censure, rapporte le *NEW YORK TIMES*.

» Shashi Kapoor, qui est l'équivalent indien de Robert Redford ou de Steve McQueen, embrasse sa partenaire plusieurs fois dans son nouveau film Amour sublime, *et bien que ces baisers soient plutôt chastes comparés à ce qui se passe sur les écrans occidentaux, ils n'en constituent pas moins une « première » depuis des décennies sur les écrans de l'Inde.*

» Amour sublime *est considéré comme un tournant dans l'industrie cinématographique indienne, qui est l'une des plus importantes du monde. Et aussi comme un signe de ce que le gouvernement appelle la nouvelle « liberté de création » après le règne autoritaire d'Indira Gandhi (...).*

» Bon nombre d'Indiens, comme Kapoor, considèrent la censure qui prévalait jusqu'à présent comme une pure hypocrisie, dans un pays dont certains temples abritent quelques-unes des sculptures les plus érotiques du monde. »

THE GUARDIAN

Le mariage est hors de prix

« Une compagnie d'assurances anglaise, la Liberty Life, écrit le *GUARDIAN*, *vient de faire une découverte inquiétante : trois épouses britanniques sur quatre n'ont pas un sou à elles, et neuf sur dix peuvent être considérées comme « financièrement mal traitées. »*

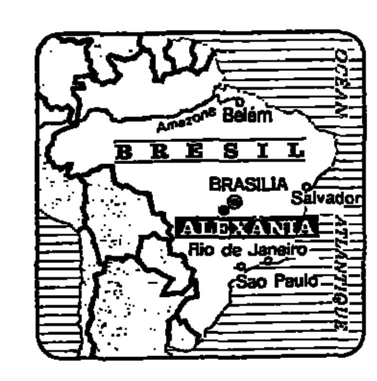
« Dans la plupart des cas, écrit le quotidien libéral, *c'est le mariage et la construction du foyer qui empêchent les femmes de préserver leurs économies, et leur mari les empêche de continuer à mettre de l'argent de côté.*

» L'étude de la Liberty Life montre que les femmes qui se sont mariées depuis 1973 avaient en moyenne 684 livres (6 000 francs) d'économies, le jour de leurs noces, mais il ne leur en reste plus que 93. Sur les neuf cents femmes interrogées par la compagnie d'assurances, neuf sur dix ont 12 livres d'économie en moyenne et mettent 95 pence de côté par semaine — soit moins que ce que leurs enfants reçoivent comme argent de poche (...).

» L'enquête assure que la plupart des femmes, mariées ou non, sont, par nature, économes. Quatre sur cinq avaient un petit capital avant de se marier et trois sur quatre souhaitaient conserver après une certaine autonomie financière. »

— *Lettre d'Alexânia* —

Comment on fonde une ville



EST-ON bien à moins de 100 kilomètres de la capitale du Brésil ? En déambulant dans les rues d'Alexânia, petite ville de quatre mille habitants, sur la route de Goiania, on pourrait en douter. Ne pencherait-on pas plutôt pour une de ces petites villes-champignons qui naquirent avec la poussée américaine vers l'Ouest ? Il est vrai que, aux portes de Brasilia, commence déjà le Mato Grosso, et qu'il a un peu d'allure d'un Far-West brésilien.

Alexânia, c'est le modèle-type, *répété à des milliers d'exemplaires*, d'un village de l'intérieur, mélange bâtard de pionniérisme peu scrupuleux mais entreprenant et de traditions mises à mal par l'irrésistible croissance urbaine. Alexânia, c'est d'abord la ville d'Alex, celui qui l'a conçue, construite, portée à bout de bras. Alex : plus exactement Alex Abdallah, un immigrant libanais venu de la ville *voisine d'Anapolis à la fin des* années 50. La construction de la nouvelle capitale toute proche permettait alors de présager de bonnes affaires, dont les petits cultivateurs de l'endroit n'avaient guère conscience.

Alex ressemble plus à un commerçant astucieux, ce qu'il fut toujours, qu'à un bâtisseur d'empires. Il s'honore de recevoir la visite d'étrangers dans sa petite maison d'Alexânia, qui est aussi le siège du directoire local de l'Arena, le parti gouvernemental. Il ne se fait pas prier pour *raconter son épopée.*

*« J'avais toujours rêvé de fonder une ville, une cité. J'avais déjà voyagé beaucoup dans la région, mais, en arrivant ici, j'ai compris qu'il s'agissait d'un endroit prometteur. La terre était bon marché : pensez donc, 500 cruzeiros (1) l'*alqueire *(mesure locale qui équivaut à 4,8 hectares. Et avec la construction de la capitale et l'établissement de nouvelles routes, les perspectives de développement étaient très prometteuses. »*

Il poursuit : *« J'ai donc acheté 500* alqueires, *j'ai choisi ma portion, sur laquelle j'ai commencé à cultiver. Puis je me suis mis à lotir la région, en distribuant des parcelles à des parents, à des cultivateurs désireux de s'installer ici. La nouvelle route entre Brasilia et Goiania est venue donner l'impulsion définitive : j'ai fait construire un poste d'essence et un restaurant, où les routiers s'arrêtaient avant d'entrer à Brasilia. Alexânia était lancée. » Alex aussi d'ailleurs : il* devenait, bien sûr, le premier maire de la commune et se transformait en *fazendeiro*, en gros cultivateur opulent.

U*NE belle histoire ? Personne* ne doute qu'Alex a bien fondé Alexânia. Mais les opinions divergent quant à la manière dont les choses se sont passées. La version de l'intéressé paraît susciter, à tout le moins, quelques controverses. Et celle des anciens de l'endroit, dont les dires concordent sans conteste, est plus prosaïque. En arrivant dans la région, il y a vingt ans, Alex s'était présenté comme avocat. Une référence mythique, pour ces petits cultivateurs dont certains n'étaient jamais allés à la ville. Est-ce pour cette raison que la principale propriétaire de l'endroit, une veuve, lui confia la cause qui faisait son désespoir : sa fille était enceinte, et le père présumé refusait de l'épouser ?

Alex promit de tout arranger, et *offrit même à la pauvre mère une* machine à coudre. Arguant de nécessités administratives, il lui fit signer une procuration, par laquelle elle lui remettrait la totalité de ses biens fonciers. Analphabète, la veuve traça au bas du document la croix fatidique, devant témoins assermentés. Devenu, par la grâce d'une machine à coudre le *principal propriétaire foncier de l'endroit, Alex fut magnanime* : il rendit à la veuve un petit lot de consolation. Elle est depuis décédée, et sa maison est devenu un bar où s'arrêtent les routiers.

Propriétaire des terres, Alex devint aussi propriétaire des votes. Comment ne pas suivre les conseils *électoraux* de celui qui vous a donné (ou vendu, selon les versions), votre lopin de terre, et à qui tant de choses *appartiennent* dans le village ? Alex entra au P.S.D. au début des années 60 et en devint le « cacique » local. Le pouvoir du propriétaire avait déterminé le pouvoir politique, et le pouvoir politique allait renforcer à son tour le pouvoir du propriétaire : ainsi lorsque les autorités locales, élues sur les « conseils » de l'ancien avocat, obligèrent les éleveurs de l'endroit à faire abattre leur bétail dans l'abattoir construit par Alex et nulle part ailleurs.

ALEX ABDALLAH était un homme heureux. Il n'avait qu'un sujet de préoccupation : la présence toute proche d'un rival, Nelson Santos, lui aussi avocat, lui aussi propriétaire foncier, lui aussi pionnier peu regardant quant aux moyens employés. Il suffit d'entendre aujourd'hui Donha Barbara, cette petite vieille courbée qui a oublié son âge, raconter d'une *voix chevrotante, dans sa chaumière*, comment Nelson Santos la spolia en tronquant un acte d'héritage. « *Mais c'était un brave, il n'oubliait jamais les pauvres* », ajoute-t-elle.

Alex était entré au P.S.D., Nelson entra à l'U.D.N., le parti rival. Face à Alexânia, il construisit une *aldeia* rivale, Nova Florida. Les deux villages, chacun avec son église et ses institutions propres, s'étendirent, se touchèrent, sans jamais se confondre. Alexânia votait P.S.D., Nova Florida votait U.D.N. La mort de Nelson Santos, puis le coup d'Etat militaire de 1964, qui supprima les partis politiques existants, départagèrent les rivaux. Alex avait gagné : il entra évidemment au nouveau parti gouvernemental l'Arena. Les militaires au pouvoir avaient beau proclamer la nécessité d'en finir avec les querelles des politiciens, ils n'avaient garde de négliger leurs indispensables services dans les campagnes.

Mais l'heure du déclin avait sonné pour le créateur d'Alexânia. Est-ce parce qu'il avait pris langue à tout hasard, à l'époque du président Goulart, avec la gauche, alors en pleine expansion, qu'Alex souffrit d'un certain ostracisme de la part du nouveau pouvoir ? Certes, il ne s'agissait pas d'oublier son importance. Mais il n'accéda plus jamais à la mairie. Et il fut de moins en moins celui qui dirigeait le village.

VINT alors le coup de grâce : en 1976, le M.D.B., le parti d'opposition, remporta les élections municipales dans la région. Symbole des temps nouveaux : la route avait facilité les contacts, permis les voyages, ouvert les esprits. La nouvelle génération n'était plus aussi malléable aux « conseils » électoraux des chefs d'hier. A 90 kilomètres de Brasilia, Alexânia s'ouvrait à d'autres horizons. Et échappait aux mains de celui qui fut, incontestablement, son *véritable père. Ingratitude de* l'émancipation.

Aujourd'hui, Alex est las de « sa » ville. Pour ne pas perdre la main, il y fait construire une briqueterie. *Mais le cœur n'y* est plus. Dès que l'occasion s'en présente, il quitte Alexânia pour aller chasser et pêcher dans l'Etat de Para, à un millier de kilomètres au nord, dans la région amazonienne. C'est une terre nouvelle qui attend les pionniers, et Alex projette de s'y installer bientôt. Mais pas pour créer une autre Alexânia : « *Je suis fatigué* », affirme-t-il.

Escroc de génie ou créateur forcené ? L'interrogation a-t-elle une réelle importance ? Au pays du capitalisme sauvage, ce sont les Alex qui ont forgé le Brésil de l'intérieur. La conquête de l'Ouest, dans d'autres coins du continent, ne s'est guère embarrassée de scrupules. Seuls les spoliés, non sans raison, y trouveront à redire. Mais leur voix s'est déjà éteinte depuis belle lurette.

THIERRY MALINIAK.

(1) 1 cruzeiro = 0,25 F.

CALIFORNIE

Le sphinx français

(Suite de la page 7.)

Auparavant, Barzaghi était « assistant-metteur en scène » à Los Angeles depuis 1968, date à laquelle il quitta la France, où il travaillait dans le cinéma après avoir fait trois fois le tour du monde en bateau, au service de la marine marchande.

L'horreur de l'ennui

Barzaghi ne s'estime pas politicien. Il est venu à la politique par plaisir, retrouvant sur les planches du Capitole — où l'horreur de l'ennui est peut-être la seule constante — sa première passion : le spectacle. « Je me régale », répète-t-il comme un leitmotiv. Par espoir aussi : parce qu'il entrevoit, en Jerry Brown, un dirigeant d'une trempe nouvelle.

Affectant le détachement que commande le respect de la tradition zen dont le cercle intime du gouverneur se réclame, Jacques Barzaghi se dit un parmi les autres et refuse d'admettre le caractère particulier de sa relation avec le gouverneur. « Je suis différent, sans doute : je suis Français, je m'habille autrement, je viens d'une culture différente. Jerry y est sensible, bien entendu. Mais je ne suis pas unique. »

Il est vrai qu'outre les juristes, qui restent l'élément dominant de l'administration Brown, l'entourage du gouverneur n'est pas exactement traditionnel : avec son prêtre bouddhiste attitré, son astronaute à plein temps et son écologiste tartelu qui initie le gouverneur, entre deux débats législatifs, à son rêve éveillé des colonies spatiales comme solution aux problèmes de l'environnement. Mais le baromètre de leur influence fluctue au rythme précipité des marottes de Brown.

Insaisissable

Celui qui, lorsqu'il ôte son masque imperturbable, manie le verbe anglais avec une verve latine et assaisonne le tout d'une parabole orientale, n'est pas une passade du gouverneur. Depuis quatre ans maintenant, il renvoie l'image de son alter ego.

Si le lien qui unit les deux hommes a quelque chose d'insaisissable, c'est qu'insaisissable aussi est ce gouverneur à mi-chemin entre l'Ouest et l'Est, l'ascèse et le luxe, la masse et l'élite. Ce gouverneur que M. Carter considère comme un rival redoutable. Et insaisissable également ce mystérieux Français tout pétri d'Orient et de sables californiens, dont on ne sait d'où il revient. Insaisissable comme la Californie des non-frontières.

Lorsque le gouverneur et son attaché éteignent ensemble, le soir venu, les dernières lumières du Capitole, il y a au moins là une ébauche de réponse à l'énigme du sphinx Barzaghi : « Quel est l'animal qui a quatre pieds le matin, quatre à midi et quatre le soir ? »...

SYLVIE CROSSMAN.

GENÈVE

Lu sur les pierres

GENEVE ne s'encombre pas de poésie. Voire. Elle l'a répudiée, hors ses murs, au fond de ses lacs. Elle l'a égarée dans la brume matinale, dans le froid ordinaire. Elle l'a lentement effacée de la vie, éloignée des hommes, privée de l'erreur.

Genève est une cité où l'ordre s'allie avec la bonne conscience pour expulser les gestes et les mots imprévus. Gestes d'hommes. Mots d'enfants. Seule la méprise est tolérable. Encore que le risque soit rare. Mesuré. Poli. Entouré de calculs égoïstes. Une ville où tout est à sa place, où même les animaux, tenus en laisse ou pas, connaissent le code de la route et la procédure pénale ; ils *ont sur le front* un « certificat de bonne vie et mœurs » qu'ils peuvent exhiber à n'importe quelle occasion !

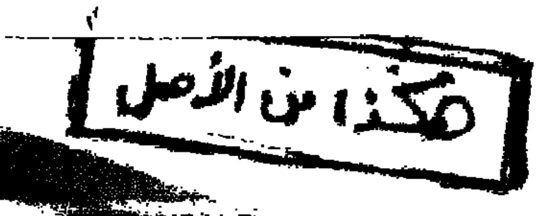
« Je suis seul »

La propreté excessive, la pierre taillée dans le silence d'une histoire qui a l'air de se passer ailleurs, le respect érigé en conduite contrôlée, le regard réprimé, voilà ce que cette ville a privilégié. Elle a fait le choix de la « paix sociale », c'est-à-dire la paix de l'hôpital, celle qui précède la mort, celle qui tue.

Pourtant, la ville a ses eaux troubles. Des cris de désespoir, ou d'espoir haut dans le ciel, sont venus s'inscrire sur ses murs gris. Des phrases balbutiées par des enfants de la tendresse refoulée ont fleuri ces derniers temps sur la pierre intacte de la vieille ville de Genève. Ainsi, rue Otto-Barblan, ces mots : *« L'œillade du cœur battant »*, ou bien ce cri à peine *visible : « Désespoir, l(')arme de vie. »* Dans la cour de Saint-Pierre, ce clin d'œil : *« Iris comme regard »*; quelques mètres plus loin, rue de l'Hôtel-de-Ville, cette impatience : *« Sans attendre... le désir forcené. »* Du côté de la place Neuve, cet appel : *« Eteignez votre télé ; écoutez les oiseaux. »* Et puis, un matin, les habitants de Lausanne ont pu lire sur les pavés de la grande place de la Riponne un aveu en lettres géantes : *« Je suis seul. »*

Il y a quelque temps, on apprenait par la presse le suicide de Léonard Fassor, un « géant noir » de vingt-cinq ans, joueur de basket-ball... « Acheté » par le Federal Lugano, il était originaire de Georgie. La *solitude* la xénophobie et le racisme subtil ont dû miner le corps de ce sportif qui a émigré pour faire fortune au pays des banques et du marasme sophistiqué.

TAHAR BEN JELLOUN.



AUJOURD'HUI

DIVORCE

Deux mais

GÉNÉALOGIE

Du secret de la filiation

DIVORCE

Deux maisons pour les enfants

ELLE entre, ils se serrent la main, parlent des détails de leur vie quotidienne, plaisantent. Ils sont séparés depuis six ans, divorcés depuis trois ans. « *Au moins*, dit-elle, *nous avons réussi notre divorce... Maintenant, nous ne sommes plus des conjoints séparés, nous sommes des amis.* » Et pourtant, au moment de la séparation, en 1972, Yves et Eveline se faisaient une guerre de tous les instants. Une guerre dont l'enjeu principal était la garde de leurs deux enfants âgés alors de six ans et trois ans. « *Nos batailles,* dit Yves, *était savamment entretenues par les avocats. C'est fou l'imagination qu'ils avaient pour nous trouver des griefs l'un contre l'autre. On me reprochait de battre mes enfants, de rentrer très tard le soir.* » « *De mon côté,* enchaîne Eveline, *mes proches n'arrangeaient rien. Ils voulaient à tout prix que les enfants restent avec moi, ils croyaient bien faire, Yves et moi nous nous arrachions littéralement les enfants. Chacun voulait qu'ils soient à son domicile au moment du jugement de divorce. Car celui qui a la garde à ce moment-là a de bonnes chances de l'avoir par la suite.* »

Pour en finir avec cette situation absurde, Yves et Eveline se mirent d'accord sur une formule de garde alternée : les enfants passeraient un an chez l'un, un an chez l'autre. L'appareil judiciaire eut un haut-le-cœur. Et le premier jugement de divorce rejeta cette solution : il fut rendu aux torts réciproques avec la garde à la mère. Yves et Eveline firent appel de ce jugement et la seconde décision judiciaire entérina leur choix de garde alternée. « *Cela ne plaisait pas du tout au juge,* dit Yves. *Il n'avait jamais vu cela. Il accepta, mais à une condition : que les enfants ne soient pas changés d'école chaque année. Cela m'a fait sourire,* poursuit-il, *les magistrats comme les militaires déménagent tout le temps. Sans parler des cadres de certaines sociétés. Vous croyez que beaucoup d'hommes refusent un avancement pour ne pas changer leurs enfants d'école ?* »

Depuis 1975, les enfants ont donc passé un an chez leur père, un an chez leur mère, et ils n'ont pas changé d'école, les domiciles des parents n'étant éloignés que de deux kilomètres. Quand ils étaient chez le père, la mère avait un droit de visite, et vice-versa. « *Au début,* dit celle-ci, *c'était très difficile, car nous avions de mauvaises habitudes de mésentente. J'interprétais mal ce qu'il faisait. Je pensais qu'il voulait accaparer les enfants. Et puis je considérais qu'il les élevait mal. Si l'un des enfants arrivait chez moi en se plaignant de son père, j'en faisais tout un drame. Maintenant, j'ai appris à accepter ses méthodes éducatives. Et j'ai appris surtout à me passer des enfants. Je me suis rendu compte que je vivais très bien sans eux, que cela me permettait une vie privée...* »

Le principe de la garde alternée

Aujourd'hui le système (un an ici, un an là-bas) a cessé. Les enfants évoluent entre les deux domiciles. Ils ont « *double maison, doubles vacances, doubles cadeaux* », dit la mère. En réalité, c'est surtout la fille Odile, âgée de douze ans, qui passe d'un domicile à l'autre. Avec des points fixes mardi soir et mercredi chez sa mère, samedi après-midi et dimanche chez son père. Ce qui la gêne dans cet arrangement : « *Mon père ne me fait pas manger comme ma mère. Il me fait manger des céréales et pas beaucoup de viande. Et puis mon père n'aime pas les gros mots. Je ne sais jamais ce que je peux dire... Mais j'aime bien être chez lui.* »

Quant à Patrick, le garçon de neuf ans, il n'est pas très loquace. Quand on lui demande ce qu'il en pense, il se plonge dans son livre. Il semble très attaché à sa mère et passe chez elle la plupart de son temps. Comme elle est institutrice, il fréquente la même école qu'elle, mange avec elle à la cantine, etc. Seul commentaire de Patrick : « *La maison de mon père est plus loin de mon école que celle de ma mère.* » « *C'est bien d'avoir deux maisons,* reprend Odile, *mais si mes parents s'entendaient bien, ce serait quand même plus pratique.* » Deux maisons, ce n'est pas deux fois mieux qu'une maison...

Bien s'entendre, c'est surtout ne plus se disputer : « *Depuis avril 1975, on n'a pas eu un éclat de voix* », dit Eveline. Et chacun accepte ce système où les enfants passent d'une maison à l'autre. Et s'il y avait à nouveau rivalité pour la garde des enfants ? « *On retournerait à la décision de justice,* dit Yves. *Un an chez l'un, un an chez l'autre.* »

Pour ces quatre personnes, la garde alternée a été d'abord une manière de résoudre une situation conflictuelle. Dans les faits, leur organisation actuelle n'est guère différente d'une garde à la mère avec droit de visite et d'hébergement très large au père. Et la garde alternée n'est plus pour eux qu'un pis-aller qui permettrait de retrouver un équilibre, le cas échéant. C'est pourquoi Yves avec le Mouvement de la condition paternelle (1), dont il est le trésorier, demande que la garde alternée soit le principe de base de tout divorce, avec des aménagements possibles par la suite en fonction des besoins et des affinités de chacun. Et que cette garde alternée soit, en cas d'échec flagrant, remplacée par la garde confiée à la mère ou au père.

Pour les militants du M.C.P., le principe de la garde alternée force l'entente des parents, ce qui, en soi, est bon pour les enfants. En théorie, tous les problèmes de pension alimentaire, de droit de visite, disparaissent, puisque la situation devient symétrique. En Suède, où ce système est appliqué, la loi sur la garde conjointe prévoit qu'en cas d'alternance il n'y a pas de pension alimentaire puisque chaque parent assume à tour de rôle les frais pour ses enfants. Dans le cas d'Yves et d'Eveline, Yves paie une pension quand il n'a pas les enfants, mais l'inverse n'est pas vrai. « *J'étais déjà bien content de pouvoir avoir les enfants. Si j'avais en plus demandé une pension, cela aurait été le comble !* »

Des cas d'espèce

Combien de jugements de divorce comprennent actuellement ce principe de garde alternée ? « *Des cas d'espèce* », dit-on au ministère de la justice. « *Nous en connaissons deux ou trois,* dit-on au M.C.P., *mais il y en a sûrement plus.* » Il est probable qu'un certain nombre de divorces par consentement mutuel contiennent des clauses de ce style.

La loi de 1975 n'a pas fondamentalement modifié la situation, puisqu'elle facilite l'entente à propos des causes du divorce, mais ne prévoit rien de particulier en ce qui concerne les enfants. Plus significative en ce sens est une ordonnance de non-conciliation rendue l'automne dernier par le tribunal de Nice et qui prévoit l'alternance pour la garde de deux enfants : un an chez la mère, un an chez le père, et ce contre l'avis de la mère. Celle-ci fait d'ailleurs appel de cette décision. Quelle que soit l'issue de cette affaire, elle montre bien que la garde alternée n'est plus une complète aberration pour notre système judiciaire et que le principe d'une responsabilité parentale partagée fait son chemin.

KATIE BREEN.

(1) Mouvement de la condition paternelle, 43, rue Pétion, 75011 Paris.

VU DE BRETAGNE

Perros, tout près de la rivière...

JE m'en souviens. C'est à cette époque-ci, dans l'été en son prélude, qu'il venait à Pont-Aven. Il descendait chez Nicole Corellleau, une amie commune, reine de nuits lyriques, hôtesse des journées belles, indulgente patronne de l'Hôtel de la Poste. Il s'appelait, il est, il sera toujours Georges Perros.

Malgré l'entremise de Nicole, notre première rencontre ne fut pas des plus heureuses. Par ma faute. Il me laissa dire quelques bien sottes injustices. En souriant... Il portait des siècles de subtilité. Et de générosité.

« Un petit bordeaux vieux, veux-tu ?

— Ouais, Perros... »

Sa vieille moto n'avait pas de béquille. Il l'avait rangée contre le mur du jardin. Il en parlait avec coquetterie. Plus que de ses œuvres. Elle était son lien avec le vent de la mer, sa médiation avec Douarnenez, avec nos routes et nos pluies, son passeport avec la Bretagne. Et sa fierté d'homme pauvre.

Oui, c'est à cette époque-ci qu'il venait. Chez Nicole, qui en avait connu d'autres, de Mac Orlan à Vlaminck et Max Jacob. Tout de même, une belle compagnie, messieurs-dames !

Le hasard de la vie — ou plutôt de la mort — voulut que nous nous vîmes la dernière fois le jour de mon anniversaire. Au temps du solstice. C'était tout près de la rivière Aven, sous les lilas, dans le jardin de Nicole. Il ressemblait à un moineau déplumé. Mais quelle chaleur dans ses grands yeux noirs... L'hôtesse proposa un champagne. Il opta pour un bordeaux. Une fois de plus. Poèmes bleus, Papiers collés, *ses livres. Inutile d'en parler. Il se déroberait. Il fut le plus littéraire des écrivains, et le plus pudique des camarades. Alors, nous nous entretînmes des nuages qui passent, du lointain Paris, de la rivière. En riant. Il était la France en son génie d'analyse et de moralisme amer. Et peut-être étais-je pour lui un possédé de dinguerie celtique. N'importe ! Un livre jamais ne vaudra âme humaine...*

C'est quelques mois plus tard que Perros dut subir cette opération de la gorge qui le rendit muet, mais qui lui donna un sursis de vingt-quatre mois. On l'avait « laryngectomisé », comme il l'a écrit lui-même dans son ouvrage posthume l'Ardoise magique *(1). La Bretagne avait moins été son inspiratrice que sa respiration physique. Elle avait été aussi la médiatrice de sa fraternité avec les hommes qui pèsent, qui ont poids de courage et de silence : les marins-pêcheurs. Gorge coupée, il respirerait moins bien et, discret, s'écarterait des gens de mer...*

« Reste encore, Georges, *intervint Nicole ce jour-là.* On est bien... »

Non, il ne restait pas. De la plus grande indulgence pour autrui, il s'imposait pour lui-même certaines rigueurs. Un moine laïc. Une pureté secrète.

Perros ne viendra plus jamais à Pont-Aven. J'enrage ! Je peux envisager ma propre fin avec moins de colère que celle de mes amis. C'est cet hiver que nous l'avons enterré. Dans le cimetière de Trêboul, plus beau que celui de Paul Valéry, sous le vol non des colombes mais des goélands et des sternes. « La hantise : ne tomber — physiquement — sous la dépendance de personne. » *Ces lignes sont parmi les dernières qu'il ait écrites. Prière exaucée : à peine se réveilla-t-il à l'issue de sa deuxième opération que Perros rendit l'âme. Moineau foutu, mais libre...*

Je suis retourné dans le jardin de Nicole. La rivière chantait, pareillement, fidèle à l'été. L'Aven se jette dans la mer. Et caresse les rives de Douarnenez. Sur la tombe de Perros, son écume jette peut-être des fleurs. Des poèmes bleus...

XAVIER GRALL.

(1) Editions Sivre.

GÉNÉALOGIE

Du secret de la filiation des pupilles de l'Etat

L'ARTICLE 9 du décret n° 62 921, du 3 août 1962, modifié, indique que : « *Toute personne, majeure ou émancipée, peut obtenir des copies intégrales de son acte de naissance...* »

L'article 12 du même décret ajoute : « *Lorsqu'un enfant a fait l'objet d'une adoption plénière, d'une légitimation adoptive ou d'une adoption comportant rupture des liens avec la famille d'origine, les extraits des actes le concernant doivent, sans aucune référence au jugement, indiquer comme père et mère les adoptants.*

» *De même, en cas d'adoption simple, lorsque les seuls parents légalement connus sont les adoptants ou l'adoptant et son conjoint, ceux-ci seront, sans aucune référence au jugement, indiqués comme père et mère de l'enfant sur les extraits des actes le concernant.* »

Dans ce cas général, où l'on connaît le lieu et la date de naissance, il suffit donc de ne pas se fier à un simple extrait, mais de toujours rechercher la copie intégrale.

Pour le cas particulier des pupilles de l'Etat, ce dernier a garanti le secret de la filiation. Tout est alors différent. Il s'agit théoriquement d'un secret imprescriptible qui se justifie par la crainte qu'il n'y ait pas abandon, mais suppression pure et simple de l'enfant. M. André Thévenet (Lyon), directeur des affaires sanitaires et sociales, auteur de *l'Aide sociale d'aujourd'hui* (1), apporte son témoignage sur le sujet :

« *Le code de la famille et de l'aide sociale — du moins dans sa partie qui touche à la vie personnelle de chacun — ne s'applique pas comme le code de la route. Chacune de ses dispositions doit être replacée dans le contexte historique qui l'a fait naître avant d'être appliquée aux cas individuels de notre histoire humaine d'aujourd'hui. Tel est le cas du secret de la naissance des pupilles de l'Etat.*

» *Il faut savoir que ce problème se pose actuellement en termes inédits. Du temps de saint Vincent de Paul — dont il ne faut pas parler à tort et à travers — les enfants étaient exposés à la porte des églises, et ils devenaient la propriété de qui voulait les prendre. Saint Vincent de Paul s'entêta à introduire une idée qui était toute nouvelle (après seize siècles de christianisme !), à savoir que les bâtards ont droit à la dignité. Il créa les institutions et congrégations que l'on sait. L'histoire du secret de l'abandon se situe ailleurs, sur d'autres chemins psychologiques et géographiques.*

» *C'est le pape Innocent II qui le proclama et, comme ses fonctionnaires religieux paraissent avoir été moins fiables que les actuels fonctionnaires laïcs du ministère français de la santé, il institua, à ses frais, le système de la « roue », en 1168, à l'hôpital San Spirito de Rome.*

» *Il s'agissait d'une roue de charrette tournant horizontalement dans l'épaisseur d'un mur, à moitié sur l'extérieur (où l'enfant était déposé) et à moitié sur l'intérieur (où il était recueilli), la roue ayant pivoté sur elle-même. L'usage s'en répandit dans toute l'Italie, où quelques roues seraient encore en service, bien que abolies officiellement par une loi de 1923.*

» *En France, le système fut amélioré en remplaçant la roue par une espèce d'armoire (à cause du froid), ronde et tournante, dite « le tour des enfants trouvés ». Le décret de 1811 lui donnera une existence officielle. Lamartine y voit « une merveilleuse invention » de la charité chrétienne ayant des mains pour recevoir mais pas d'yeux pour voir ni de bouche pour parler.*

Protéger et non réprimer

» *Le bureau d'abandon, qui permet un contact humain, sera imaginé par la Révolution et créé par la loi de 1904 — et c'est à partir de ce moment-là que le problème du secret se pose.*

» *Mais ce secret doit aussi être replacé dans l'histoire de la loi qui l'a fait naître. Au dix-neuvième siècle, dans la misère matérielle du machinisme et dans la misère morale du péché, il fallait lutter contre les « facilités » que les parents pouvaient trouver « à cacher le fruit du péché » ou à faire élever gratuitement leurs enfants par l'Etat en les lui abandonnant (quitte à essayer de les retrouver grâce aux romanesques « croix de ma mère »).*

» *Actuellement l'abandon est l'acte courageux d'une mère ou d'un couple qui veulent rendre adoptable l'enfant qu'ils ne pourront élever. Si cet enfant n'est pas adopté, le principe légal du secret doit être vécu dans la réalité humaine d'aujourd'hui. Après des années de réflexion et de pratique, et sans prétendre détenir la vérité, j'ai fixé comme suit mon attitude théorique et pratique.*

» *1) Le secret est garanti par l'Etat, dont je suis le représentant. Ce secret concerne un enfant et ses parents — généralement sa mère (pas toujours). Si les deux parties sont d'accord pour rompre ce secret (et que personne d'autre n'est en cause : parents adoptifs, conjoints...) au nom de quoi pourrais-je m'y opposer ?*

» *2) Ainsi, lorsqu'un pupille devenu grand demande à voir sa mère, ou réciproquement, je recherche « l'autre » (enquête sociale, enquête de police — toujours complétées par des recherches et des contacts personnels). C'est souvent très délicat, car la mère peut être mariée, avoir d'autres enfants, etc. Selon les cas, il vaut mieux abandonner l'affaire que de créer plus de drames qu'on ne peut en maîtriser.*

» *3) Lorsque la demande émane des parents et que l'enfant n'est pas adopté, le problème est relativement simple, après qu'on a amené le pupille à ne pas « juger » ses parents.*

» *4) Très souvent l'affaire tourne court, car le dossier est « vide » et les enquêtes ne « donnent rien ». Je le fais constater au pupille. Cette absence constatée de renseignements est plus sécurisante que l'idée que l'administration est détentrice de lourds secrets. La réalité est prosaïque et elle dégonfle les fantasmes.*

» *Je crois que nous sommes assez nombreux dans ce métier, mais cela n'a encore jamais été écrit, à ne jamais avoir reçu une demande de lever le « secret de l'abandon » sans ouvrir le dossier, rechercher les protagonistes, les observer, les amener à se délivrer (c'est bien de cela qu'il s'agit souvent). Ce n'est ni tragique ni dramatique. C'est l'humble histoire d'hommes et de femmes de ce temps mal partis dans la vie. L'Etat nous a placés près d'eux pour leur appliquer une législation qui doit être protectrice et non répressive.* »

Le propos, courageux et humain, fait clairement le point sur ce cas particulier de la recherche généalogique.

PIERRE CALLERY.

(1) Editions sociales françaises.

DÉJA

Léon Bloy et l'automobile

Un lecteur de Paris, M. Jean Hervier, nous signale ce passage du Journal *de Léon Bloy en date du 2 juin 1903 :*

Ah ! les cochons ! Les cochons ! Les cochons ! Crevez-vous les uns les autres, dit l'Evangile du vingtième siècle. Enfin, plusieurs y ont laissé leur peau, ce qui est peu intéressant, mais tous ensemble ont écrasé six ou huit personnes. Assassinats collectifs pour lesquels nul de ces riches ne sera poursuivi. (...)

Il est évident que tout automobiliste ambitieux est un assassin avec préméditation, puisque un tel sport implique à son escient et à peu près nécessairement le massacre de toute créature animée qui pourra se rencontrer sur son chemin. (...)

Il se dit et il s'imprime que l'industrie automobile occupe un nombre incalculable d'ouvriers, qu'elle en occupera demain le double et le triple, ce qui donne lieu d'espérer qu'à la fin elle occupera tous les ouvriers sans exception. Les deux tiers de la population de la France et des colonies fabriqueront exclusivement des automobiles innombrables, au moyen desquelles ils seront écrasés quotidiennement et studieusement par le dernier tiers. Il est possible que tel soit le joli destin. Ce serait la levée en masse pour la bonne guerre du parfait abrutissement français.

L'automobile est un instrument de progrès, à tout casser, à tout enfoncer, à tout écraser.

RÉALITÉ-FICTION

Planète non habitable

PAR la presse, récemment, on apprenait que deux ministres que l'on sait hantés par l'écologie disposeront de 250 millions pour lutter contre la pollution maritime.

Rien ne sera négligé pour éviter, dans un avenir encore à voir venir, une catastrophe comme celle de l'« Amoco-Cadiz » ou une autre du même genre, rien ne sera oublié.

Rien, à part un détail secondaire de moindre importance : la formidable pollution quotidienne des terres, des mers et des airs par la puissance industrielle qu'on ne cesse d'accroître. Pas d'allusion à l'urgence de doter les usines de stations d'épuration ou d'élimination de leurs rejets toxiques qui, par millions de tonnes déversées chaque année, font des rivières, des fleuves et des mers un seul cloaque. Sujet d'épouvante, donc sujet à occulter à tout prix. Assainir les eaux, cela coûterait des fortunes, et les affaires vont trop mal en ce moment. Tout ce qui ne concerne pas directement le profit et l'emploi, le travail à plein temps et pleine dégueulade de crasse ne peut avoir de l'importance. Après nous l'apocalypse.

L'essentiel est de faire l'autruche, de faire croire que tout va bien, que le seuil d'alarme n'est jamais atteint nulle part. L'avenir, c'est dans vingt ans, on verra bien, on ne sera peut-être plus là. Et nos enfants, nos petits-enfants ? On s'en fout. Ils feront comme nous, ils se débrouilleront, ils « feront avec » comme disent les Belges, même si cet « avec » ne sera plus que du poison à haute dose, à l'état pur.

Parler de tout cela est non seulement inutile mais dangereux. Dès que l'on cite des chiffres effrayants à l'appui, on risque le procès en diffamation ou pis encore. Et qui oserait affirmer, par exemple, que l'usine X rejette 690 tonnes de sulfate de fer dans la Manche alors qu'elle pourra prouver qu'elle n'en rejette que 680, ce qui change tout et ne compromet évidemment pas l'équilibre écologique d'une région ?

Soit, puisque la réalité fait peur, et que l'évoquer ne rapporte que des ennuis graves, restons dans le rêve. Sur ce plan, la science-fiction, c'est bien pratique. On peut déballer du cauchemar en faisant croire que cela ne peut avoir que peu de rapport avec la vérité, que c'est simplement du délire et de la littérature. Alors inutile de s'en priver...

C'est en 1977 que, dans le plus grand secret, des êtres venus d'ailleurs débarquèrent sur notre planète.

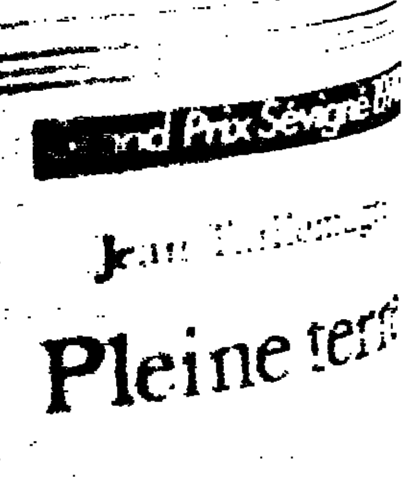
Ils n'étaient que quatre et n'avaient, bien entendu, aucune intention de conquérir la Terre. Ils ne venaient pas non plus de si loin pour faire du simple tourisme. Pourtant, ils nous ressemblaient comme des frères et ils auraient pu passer complètement inaperçus dans n'importe quelle foule. Mais la foule et les villes, c'était ce qu'ils voulaient justement éviter. Ils avaient débarqué en silence, sans lueurs suspectes, sans se faire repérer comme OVNI. Et surtout ils s'étaient posés en pleine nuit dans un endroit particulièrement désert : sur le sable dur à marée basse d'une plage de la mer du Nord. Une de ces plages impossibles à transformer en stations balnéaires parce que la mer s'y retire trop loin. Côte encore sauvage que l'immobilier avait dû laisser à la nature, mais que l'industrie lourde dévorait peu à peu puisqu'elle avait de plus en plus besoin de la mer pour lui servir de poubelle et de bac à résidus empoisonnés.

Les extra-terrestres n'avaient pas pour mission de tenter d'entrer en contact avec les Terriens. La Terre seule les intéressait, la planète, son sol, son air, ses eaux. Ils n'avaient sans doute aucun message à transmettre à l'humanité et, en réalité, ils agirent exactement comme les premiers hommes envoyés sur la Lune. Ils prirent des échantillons de sable mouillé et de sable sec. Ils ramassèrent des coquillages et des pierres. Ils arrachèrent à la mer quelques litres d'eau. Et quelques centimètres cubes d'air au ciel. Ils trouvèrent dans les dunes qui surplombaient la plage quelques maigres plantes et deux bouts de bois.

Une heure plus tard, ils étaient repartis.

Durant le voyage de retour vers leur planète, ils analysèrent avec soin les échantillons prélevés. La conclusion, à leurs yeux sans appel, se limitait à trois mots : « Planète non habitable ».

JACQUES STERNBERG.



RADIO-TÉLÉVISION

UNE UNIVERSITÉ POPULAIRE A ISTRES

Les radios hors-la-loi en quête d'une stratégie

PAS d'interruption de programmes pour les francs-tireurs des ondes ultra-courtes. Tandis que le Conseil constitutionnel, saisi par le parti socialiste, s'apprêtait à statuer sur la loi réprimant les infractions au monopole — voir ci-dessous — l'université populaire de l'étang de Berre, avec le concours de la station bolognaise Radio-Citta, initie ses stagiaires à la fabrication des émetteurs. Coût de l'unité : 80 francs. Risque, en cas d'utilisation : jusqu'à 100 000 francs d'amende.

Istres, depuis 1973, rêve d'une radio-télévision communautaire, sur le modèle québécois. « *Dans les rues, au théâtre de l'Olivier, tous les relais sont prêts. Ils n'attendent plus que le branchement* », déclare le directeur du Centre d'action culturelle. Le C.E.T. couve un petit trésor en matériel audiovisuel. Pourtant, la population ne semble agitée d'aucune passion activiste. Derrière les volets clos du vieil Istres, verrouillé autour de son église, dans les mas préfabriqués ou les tours de la ville nouvelle, on continue à suivre les programmes de la télévision nationale et à écouter Radio-Monte-Carlo sans s'inquiéter beaucoup du monopole ni de ses subtilités dérogatoires.

M. Jean-Claude Quiniou, animateur des Rencontres de l'étang de Berre et membre du bureau national de l'Association Télé-Liberté, tente depuis trois ans de secouer cette léthargie. C'est pourquoi, tout au long du mois de juillet, quelque cent cinquante personnes, venues, pour la moitié, de la région, ont circulé entre les ateliers d'Istres, de Martigues et de Miramas pour goûter aux joies de la radio clandestine et de la vidéo légère. Délégués de communes, employés en congé de formation, enseignants et amateurs sans étiquette y ont côtoyé des professionnels italiens et canadiens, des animateurs de radios libres et des responsables de formation politique en sécession ponctuelle avec leur parti. Les syndicats de l'audiovisuel, eux, boudaient cette manifestation, où il fut tant question de leur corporatisme inébranlable.

Centré sur le « droit à la parole », le « week-end non stop » qui concluait ces journées se proposait d'abord de tirer les enseignements des expériences italiennes et québécoises. Repoussoir des tenants de la continuité, l'Italie reste, dans les têtes, la figuration temporelle du chaos *qui accompagne, en France, toute* idée de changement. On a pu lire, ici et là, que les avions s'y abîmaient, que les ambulances et les voitures de police, égarées par les ondes anarchiques d'infatigables pirates, y étaient saisies de folie giratoire. Les Italiens malgré leurs 2 100 radios et leurs 503 télévisions privées, ne semblent pas informés de ces drames.

Un nouveau professionnalisme

M. Giuseppe Richeri, administrateur communiste au gouvernement d'Emilie-Romagne, situait ailleurs les problèmes posés par l'abolition du monopole de la R.A.I. « *Le vrai danger, disait-il, c'est que 75 % des radios et la quasi-totalité des télévisions sont des entreprises purement commerciales, indifférentes aux problèmes locaux. Elles reproduisent les schémas les plus éculés de la vieille R.A.I. et entraînent un nivellement des programmes par le bas.* » Les 45 milliards de lires en publicité qui assurent leur fonctionnement sont drainés pour l'essentiel par 10 % des stations, en passe de constituer des oligopoles. Or, toujours selon M. Giuseppe Richeri, la réglementation en cours semble justement privilégier ces entreprises, au détriment des véritables stations locales, « *celles qui répondent à des critères sociaux et pas seulement à des critères géographiques* ».

Inquiétude, également, des radios italiennes, devant les revendications de la presse écrite, qui réclamerait que le professionnalisme soit pris en compte dans l'attribution définitive des fréquences. Elles y voient l'amorce d'une intégration de la presse aux médias audiovisuels. La loi en discussion, qui admet qu'une même personne puisse posséder cinq chaînes de télévision locales, risque aussi de donner naissance à des « networks », au service de groupes financiers ou de partis politiques.

Face à ces dispositions, les « radios démocratiques » prônent un « nouveau professionnalisme », démultipliant les sources d'information en s'appuyant sur les associations locales, les comités de quartier et les usagers de la radio. Mais comment éviter, demandait M. Felix Guattari, que cette base elle-même, noyautée par les partis, « *ne devienne une simple courroie de transmission* » transformant les radios en mini-Parlements ?

Au cœur de cette question, tout le conflit qui oppose, en France, les partisans des radios libres à ceux des radios locales. Conflit profond, ou malentendu ? Réclamant la reconnaissance d'un « droit à l'émission » tempéré par de simples contraintes techniques, les radios libres voient dans l'esprit service public des radios locales une menace pour leur propre existence. Menace qui, en l'état actuel, peut paraître dérisoire : divisées jusqu'en juin par des textes élaborés dans l'euphorie du vide juridique, les radios hors la loi sont aujourd'hui unies dans une même interdiction d'émettre.

Au-delà des procès d'intentions, les débats d'Istres manifestent la volonté d'une stratégie commune pour la rentrée. Décidés à ignorer une loi qu'ils jugent intolérables, les participants affirmaient de concert leur intention de multiplier leurs émissions. Accord conforté par un refus commun des formules actuelles de régionalisation, concrétisées par FR 3, mais aussi de la proposition de loi communiste plaçant les radios sous la coupe des municipalités. De « radio-préfets » à « radio-mairie », le saut qualitatif n'emportait pas les convictions. Sur proposition de M. Jean-François Lacan, les deux courants s'entendaient finalement pour réclamer l'attribution de bandes de fréquences spécifiques pour chacune des formules, assurant ainsi la coexistence des radios libres et des radios locales.

Pourtant, cette réconciliation pèsera sans doute moins, dans la bataille contre le monopole, que l'évolution des partis de gauche, travaillés par une contestation interne. M. Bernard Parmantier, sénateur de Paris (P.S.), tout en soulignant son appartenance à la minorité de son parti, insistait sur l'intérêt que plusieurs municipalités socialistes portent à la radio : « *Ceux qui ont de l'expérience dans ce domaine doivent nous aider à lancer des stations locales, soutenues par les élus.* »

De son côté, le parti communiste, en cautionnant Radio-Montreuil, qui émettra pour la première fois, le 22 septembre, paraît décidé, lui aussi, à emprunter la voie de l'illégalité. Reste à savoir si de telles entreprises seront réellement encouragées par les états-majors, ou si elles seront offertes en holocauste à ceux qui leur reprochent leur tiédeur en matière de liberté d'expression. Septembre des mille radios, ou septembre des procès isolés ?

XAVIER DELCOURT.

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL REJETTE LE RECOURS DU GROUPE SOCIALISTE

Le Conseil constitutionnel a rejeté, le 27 juillet, le recours déposé par le groupe socialiste de l'Assemblée nationale visant à faire reconnaître la non-conformité de la loi réprimant les atteintes au monopole de la radio-télévision, votée le 27 juin dernier.

Le Conseil constitutionnel souligne que « *le monopole dont la critique est le fondement unique de l'argumentation des signataires a été créé et défini par l'article 2 de la loi du 3 juillet 1972 et confirmé par l'article 2 de la loi du 7 août 1974, lois régulièrement promulguées en 1972 et 1974* ». Il estime que « *la conformité à la Constitution de ces lois ne peut être mise en cause, même par voie d'exception, devant le Conseil constitutionnel dont la compétence est limitée par l'article 61 de la Constitution à l'examen des lois avant leur promulgation* ».

«CAMÉRA JE» SUR TF 1

Le royaume des pères

DE tous les films retenus par l'INA dans sa série « Caméra Je », la Mort du grand-père ou le Sommeil du juste *répond le plus exactement à ce projet : parler à la première personne de ce qui vous tient le plus à cœur. Mais avec tout le recul et l'engagement personnel intensifié que suppose la technique du documentaire, telle que l'ont renouvelée Jean Rouch et Richard Leacock dont Jacqueline Veuve fut successivement l'élève au Comité du film ethnographique à Paris et au Massachusetts Institute of Technology à Cambridge.*

Patricia Morez, auteur du film Les Indiens sont encore loin, *dit l'importance de ce dernier-né de l'imaginaire helvétique, qu'elle inscrit dans la droite ligne de ses propres préoccupations et de celles d'un Alain Tanner.*

« L'essence carnivore du conformisme... »

IL n'y a pas plus acerbes ni plus critiques à l'égard de leur propre pays que les cinéastes suisses : de quoi se demander s'il ne s'agit pas là, en fin de compte, d'une sorte de dépit patriotique !

Au moment où se lézarde enfin le mythe du « pays juste et neutre qui se mire dans ses cartes postales », où la conscience coupable fait ses petits, une cinéaste suisse, Jacqueline Veuve, nous raconte sereinement son roman familial. Elle *observe et écoute son entourage* immédiat : celui de ses tantes, filles d'un homme riche dont on dit, lorsqu'il mourut, qu'il s'endormait du sommeil du juste.

Jacqueline Veuve est une de ces rares cinéastes à la fois artisan et poète. Professeur de vidéo en Suisse, élève de Jean Rouch et de Richard Leacock, productrice d'émissions de télévision, auteur de plusieurs films dont des dessins animés, elle poursuit, tenace, depuis bientôt vingt ans sa recherche : témoigner par le cinéma de son enracinement, avec ce même souci de perfection qui la fascine, qui la rebute et qui l'effraye chez ce grand-père, patron horloger, dont *elle raconte la mort grâce aux récits* — discrètement mal accordés — de ses quatre tantes.

Ainsi, à travers des « victimes » (héritières d'un solide confort matériel acquis au prix du vol de leur liberté au nom de la mystique calviniste), se fait entendre non seulement la parole du vertueux patriarche, mais aussi, entre autres, la voix de celle qui, la première, a incarné la rupture de l'image familiale : *la fille artiste, en « suisse »* : celle qui ne fait rien. Dans cette famille engluée dans ses traditions mais qui rejette chacun à sa solitude, des fêlures dévoilent insidieusement l'essence carnivore du conformisme et des vertus laborieuses : ce sont ces fenêtres que la fille peintre et *la petite-fille cinéaste ouvrent sur* l'univers, faisant chavirer celui, ascétique, de l'homme ombrageux qui pensait les tenir captives.

Et la fiction envahit le documentaire, par bouffées, rouges comme ces flots de rubis qu'on s'usait la vie à polir. L'absence de distance critique, la minutie innocente dans l'observation, en disent plus que les discours pipés des idéologies en place. Ainsi se retrouve posée la question du mythe fondamental de l'Helvétie, celui de Guillaume Tell : par quelle acrobatie balistique faut-il en passer pour qu'un père ne tue pas ses enfants ?

PATRICIA MORAZ.

★ Jeudi 3 août, TF 1, 22 h. 20.

EN GRANDE-BRETAGNE

Scotland Yard contre B.B.C.

RIEN ne va plus entre la B.B.C. et Scotland Yard. Mécontente de l'image que donnaient d'elle les deux chaînes de la télévision nationale, la police londonienne a décidé de les priver de toutes facilités pour le tournage de leurs émissions, à moins de disposer d'un droit de regard — en clair, de censure — sur leur contenu.

Le réalisateur d'un documentaire sur les personnes disparues s'est vu proposer récemment la signature d'un contrat laissant à la police métropolitaine toute latitude pour couper certaines séquences de reportages ou même exiger leur non-diffusion. Devant l'indignation de la B.B.C., jalouse de son indépendance, la querelle a éclaté au grand jour.

La police, a expliqué un de ses porte-parole officiels, « n'a pas confiance dans les médias en général, et dans la B.B.C. en particulier ». *C'est la diffusion, voici trois mois, sur B.B.C. 2, d'un feuilleton intitulé* La loi et l'ordre, *qui a mis le feu aux poudres. On y présentait, se plaint Scotland Yard, les policiers au milieu de criminels et d'indicateurs, sans les doter de traits distinctifs.*

« *Plus que jamais,* a déclaré mardi 25 juillet M. Peter Nelvens, directeur de l'information à Scotland Yard, *la police a besoin d'être soutenue et d'être montrée comme représentant les bons citoyens.* »

Écouter-voir

• SÉRIE : ON DIRAIT QU'ILS VONT PARLER. — Les dimanches 30 juillet et 6 août, FR 3, 20 h. 30.

Après un démarrage un peu lent, le feuilleton de l'I.N.A. se modifie : les interventions graphiques, les registres de réflexion, les jeux de la fiction se multiplient. Le second contact, établi avec la famille Laffond, donne lieu à une présentation qui montre à quel point les codes audiovisuels déteignent sur leurs usagers.

Une scène d'intimité, en passant à l'écran, souligne une dimension inquiétante de la caméra : sous son regard, le réveil lui-même devient une épreuve sociale. Les voyages automobiles se mêlent au roman policier et les discussions d'argent aux souvenirs de guerre. Peu à peu, les humanoïdes semblent perdre pied, oublier leur rôle et devenir à leur tour objets d'observation du vaisseau spatial.

• L'HOMME EN QUESTION : PAUL PUAUX. — Dimanche 30 juillet, FR 3, 21 h. 30.

Un portrait de Paul Puaux, actuel directeur du Festival d'Avignon.

Ancien animateur d'éducation populaire, il se voit confier par Jean Vilar, en 1947, l'organisation administrative du Festival. Il devient son adjoint en 1967, puis il lui succédera. Ses préoccupations sont de rester fidèle à l'esprit du T.N.P. originel, sans oublier d'ouvrir Avignon aux nouvelles formes d'expression et de création.

• ENQUÊTE : LE FEU CHEZ LES VOISINS. — Jeudi 3 août, TF 1, 21 h. 30.

Nymphe d'or au dernier Festival de Monte-Carlo, cette enquête de la C.B.S. américaine sur le dépérissement d'un quartier new-yorkais victime du vandalisme et de la misère est un bon exemple du style de reportage anglo-saxon, fait de rigueur dans l'information, d'élaboration dans l'écriture du scénario, d'efficacité dans le montage. Il n'y faut pas seulement du savoir-faire professionnel, mais aussi du courage politique.

« Amérique, regarde autour de toi », *dit un policier au cours de l'émission. La leçon vaut pour la France.*

• DOCUMENTAIRE : COMMUNIQUER. — Les vendredis 4, 11, et 18 août, FR 3, 21 h. 30.

Une nouvelle série, produite par Roger Stéphane, et composée de trois volets, se propose d'interroger les téléspectateurs sur l'origine des messages depuis la naissance de l'humanité, comme si la communication avait pour but d'assurer sa survie : un prologue à l'histoire.

La première émission montre l'utilisation des nouvelles techniques adoptées par la presse (l'ordinateur pour traiter et distribuer l'information) et permet à des responsables de journaux, dont MM. Mogg, rédacteur en chef du Times, *Kosner, rédacteur en chef de* Newsweek, *Sakarenko, rédacteur en chef chargé de l'informatique à l'A.F.P., d'évoquer l'avenir de la presse tout en rappelant sa spécificité.*

Les films de la semaine



★ *Jean Harlow dans « Red-headed Woman ». (Dimanche 6 août, FR 3, 22 h. 40.)*

● CAROLINE CHÉRIE, de Richard Pottier. — *Dimanche 30 juillet, TF 1, 20 h 30.*

Martine Carol, aristocrate jetée dans les tourbillons de la Révolution, sacrifie constamment sa vertu pour sauver sa vie, mais reste sentimentalement fidèle à un seul homme. Cette adaptation d'un roman historique de Cecil Saint-Laurent fit de la blonde actrice la star érotique du cinéma français dans les années 50.

● GRIBOUILLE, de Marc Allégret. — *Dimanche 30 juillet, FR 3, 22 h. 40.*

Dix-sept ans, des yeux empreints de rêve et de mystère, le charme d'une adolescente déjà subtilement femme, c'est Michèle Morgan telle qu'elle apparut, dans un procès de cour d'assises, à Raimu, quinquagénaire fasciné. Construit un peu comme une pièce de théâtre (scénario et dialogues de Marcel Achard), le film de Marc Allégret est resté célèbre pour cette découverte.

● LE PARADIS DES MAUVAIS GARÇONS, de Josef von Sternberg. — Lundi 31 juillet, TF 1, 20 h. 30.

Traitant avec un mépris souverain un sujet — imposé — d'aventures policières, Sternberg s'est attaché à recréer en studio l'atmosphère moite et trouble de Macao, port asiatique aux bouges enfumés. L'univers esthétique rappelle ses films des années 30. Sans Marlène Dietrich, hélas !

● LA MORT EN CE JARDIN, de Luis Bunuel. — *Lundi 31 juillet, FR 3, 20 h. 30.*

Huis clos dans la forêt amazonienne. L'être humain mis à nu lorsqu'il est coupé de la civilisation, le renversement des valeurs morales. Un répertoire *bunuélien d'idées, de fantasmes,* d'images surréalistes. Simone Signoret, Georges Marchal, Michel Piccoli, Charles Vanel, superbes, et la beauté aveuglante de Michèle Girardon (mais qu'est-elle devenue ?) en sourde-muette, dont les cheveux se prennent dans les lianes.

● AUX POSTES DE COMBAT, de James B. Harris. — *Mardi 1er août, FR 3, 20 h. 30.*

Comment peut naître le cataclysme nucléaire d'une troisième guerre mondiale. James B. Harris, qui fut producteur des films de Stanley Kubrick, s'est souvenu du *Docteur Folamour* dans cette œuvre de politique-fiction dont l'action se passe en mer, et qui est d'un réalisme impressionnant.

● LE LION EN HIVER, d'Antony Harvey. — *Mercredi 2 août, A 2, après-midi.*

Il faut bien connaître l'histoire d'Angleterre pour s'intéresser à cette querelle de famille à propos de la succession du roi Henri II Plantagenêt, possesseur de domaines français, au douzième siècle. Mais le film est porté par Katharine Hepburn et Peter O'Toole qui se disputent, se déchirent, se haïssent et rusent à qui mieux mieux. Ils sont un spectacle à eux seuls.

● CET HOMME EST UN REQUIN, de Joseph Pevney. — *Mercredi 2 août, FR 3, 20 h. 30.*

Tiré d'un gros roman américain à succès, apporta, en 1960, une mythologie nouvelle : celle du jeune directeur de sociétés, entreprenant, implacable, jouant avec les usines et les affaires, figure de proue du capitalisme *libéral. Les concessions à la my*thologie hollywoodienne : intrigue sentimentale et fin optimiste, affadissent cette épopée de la libre entreprise et l'on se perd dans un scénario trop touffu.

● LADY L., de Peter Ustinov. — *Jeudi 3 août, FR 3, 20 h. 30.*

Tiré d'un roman de Romain Gary. La jeunesse aventureuse d'une dame de la « gentry » *britannique* qui *a été blanchisseuse* et maîtresse d'un anarchiste. Dans la reconstitution à grands frais d'une Belle Epoque spectaculaire, les gags façon Lubitsch, de Peter Ustinov, se trouvent noyés. Amusant tout de même. Et Sophia Loren a un charme et un abattage fous.

● LES AUTRES, de Hugo Santiago. — *Vendredi 4 août, A 2, 22 h. 50.*

Œuvre intellectuelle. Jorge Luis Borges et Adolfo Bioy Casares ont participé au scénario et, sur le thème de l'identité éclatée, la mise en scène est surtout un travail des structures cinématographiques. Beaucoup de prétention et d'esthé*tisme pour un film glacé* auquel on demeure étranger.

● CUSTER, L'HOMME DE L'OUEST, de Robert Siodmak. — *Dimanche 6 août, TF 1, 17 h. 10.*

Un portrait complexe du général Custer, par rapport à la politique américaine d'extermination des Indiens. Doit beaucoup au comédien britannique Robert Shaw, car la réalisation, en sacrifiant aux lois du grand spectacle, n'arrive pas à démythifier le héros douteux.

● UN CAPRICE DE CAROLINE CHÉRIE, *de Jean Devaivre. — Dimanche 6 août, TF 1, 20 h. 30.*

Episode italien du roman de Cecil Saint Laurent qui fait suite à *Caroline chérie*. Estampes galantes pour Martine Carol prenant son bain dans une baignoire en forme de conque marine ou déguisée en petit tambour que lutine une soubrette.

● RED-HEADED WOMAN, *de Jack Conway. — Dimanche 6 août, FR 3, 22 h. 40.*

Jean Harlow teint en roux ses cheveux blond platine, brise un ménage, va d'homme riche en homme riche, se fait pincer avec le chauffeur et n'est pourtant *jamais punie. Triomphe immoral* — étonnant pour l'époque — de la dactylo arriviste vue par Anita Loos. Mise en scène ironique, caustique, sur un symbole sexuel en action. Ce film américain, tourné en 1932, est *inédit en France.*

● L'AUTRE, de John Cromwell. — *Lundi 7 août, TF 1, 20 h. 30.*

Le romanesque hollywoodien d'avant-guerre, dans la lignée du célèbre *Back Street*. La maîtresse, femme qui vit en marge, est le personnage *sympathique*. La femme légitime, mariée par intérêt, est une sorte de monstre. Superbe trio de vedettes : Carole Lombard (morte en 1942 dans un accident d'avion), Kay Francis (aujourd'hui oubliée) et Gary Grant.

● LA BRIGADE DU DIABLE, d'Andrew McLaglen. — Lundi 7 août, FR 3, 20 h. 30.

Inspiré, sans doute, par le succès des *Douze Salopards,* d'Aldrich. Des criminels et des *voleurs deviennent soldats d'élite* dans la campagne d'Italie en 1943. Histoire vraie d'une unité de choc américano-canadienne pour un western militaire où Andrew McLaglen met toute la gomme de l'héroïsme exemplaire.

RADIO-TELEVISION

Samedi 29 juillet

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Des magiciens.

21 h. 32, Série américaine : Starsky et Hutch (7e épisode : Capitaine Dobey, vous êtes mort) ;

22 h. 35, Histoire de la musique populaire : Le jazz (4).

Les sources multiples (et peu à peu oubliées) du jazz. Avec, entre autres, Duke Ellington, Chick Corea, Dizzy Gillespie, Charles Mingus, Louis Amstrong, Charlie Parker, Count Basie, Ella Fitzgerald.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Les grands procès témoins de leur temps : Une semaine sainte, de P. Desgraupes, réal. J. Cazenave, avec D. Rozan, A. Mottet.

1823, au tribunal criminel de Zurich. Onze personnes sont accusées du meurtre de Margaretha et Elisabeth Peter. Meurtre atroce, la plupart des accusés font partie de la famille.

22 h. 5, Jazz : Oscar Peterson.

Hommage à l'un des plus grands pianistes de jazz. Avec R. Brown (basse), H. Ellis (guitare), L. Bellson (batterie), Z. Sims (saxophone), R. Eldridge, D. Ellington, C. Terry (trompettes) et B. Charles.

23 h. 10, Petite musique de nuit : Prélude n° 3 en do dièse majeur, de Bach, par le Trio Jacques Loussier.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Regards sur les télévisions étrangères : Les parents, de H. W. Geissendorfer, une production de la télévision allemande (Bavaria).

Une petite fille, Ann, traumatisée par la mort accidentelle de ses parents, croit constamment les voir réapparaître. Ces hallucinations sont l'expression de sa révolte contre l'oncle et la tante qui l'ont recueillie, couple cupide et sans cœur. Le récit s'immobilise un peu trop dans un esthétisme figé.

FRANCE-CULTURE

19 h. 25, Avignon ultra-son, jusqu'à 24 heures.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 32, Festival de Bayreuth... La Walkyrie (Wagner), par l'orchestre du Festival de Bayreuth, dir. P. Boulez, avec P. Hofmann, M. Salminen, D. McIntyre, H. Bode, G. Jones, etc.

23 h., France-Musique la nuit : Jazz Forum (Joe McPhee) ; 0 h. 5, Concert de minuit : le Festival de Schwetzingen (Schubert, Brahms).

Dimanche 30 juillet

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, La source de vie ; 10 h., Présence protestante (Les immigrés ont la parole) ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur (Le christianisme en Chine) ; 11 h., Messe célébrée en l'église-basilique d'Ars-sur-Formans, préd. Père M. Guinchat.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, La bonne conduite ; 13 h. 15, Cirque (Les Chipperfield) ; 14 h. 5, Strasbourg, musée à ciel ouvert ; 14 h. 30, Variétés : Les grands moments du music-hall (Jane Manson et Dave) ; 15 h. 30, Tiercé ; 15 h. 35, Série policière : Section contre-enquête (n° 13 Le contact) ; 16 h. 30, Sports : Automobile : Grand Prix d'Allemagne. Tennis : Coupe de Galéa.

18 h. 10, Télé-film : L'emblème rouge du courage, de L. Philips (d'après le roman de S. Crane).

Les rêves d'un jeune homme, anéantis par la guerre civile américaine. Face à la violence, celui-ci devient un héros valeureux.

19 h. 25, Les animaux du monde (Tendresse animale).

20 h. 30, FILM : CAROLINE CHERIE, de R. Pottier (1950), avec M. Carol, J. Dacqmine, A. Adam, J. Clancy, P. Bernard, P. Cressoy, M. Déa, Y. Desny, G. Kerjean, R. Souplex (rediffusion).

Les épreuves et les aventures galantes d'une jeune aristocrate sous la Révolution française.

22 h. 45, Musique : Concerto pour alto et orchestre, de Bartok, par l'Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm.

CHAINE II : A 2

14 h., Concert : Symphonie n° 5 en mi mineur de Tchaïkovski, par l'Orch. phil. de Berlin, dir. H. von Karajan ; 15 h., Rétrospective des Jeux africains ; 16 h., Récital Nicole Croisille ; 17 h., Série : Têtes brûlées ; 18 h., Cirque du monde (les olympiades du cirque) ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Jeux sans frontières ; 21 h. 50, Fenêtre sur... Entretiens avec Roger Planchon, réal. P. Planchon.

Roger Planchon, homme de théâtre, acteur, auteur, parle de ses origines, de sa passion pour le théâtre, de ses interrogations.

22 h. 35, Petite musique de nuit : Deuxième impromptu en fa dièse majeur opus 36, de Chopin, avec G. Cziffra, piano.

CHAINE III : FR 3

20 h. 5, Transversales : En passant par ma Corrèze.

20 h. 30, Emission de l'INA : On dirait qu'ils vont parler (II - Les Laffond et les Bourdon).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 30, L'homme en question : Paul Puaux.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 45, FILM (cinéma de minuit, cycle les stars féminines) : GRIBOUILLE, de M. Allégret (1937), avec Raimu, M. Morgan, G. Gill, Carette, Andrex, J. Provost, J. Baumer, J. Pacaud. (N., rediffusion.)

Un commerçant, nommé juré de cour d'assises pour le procès d'une jeune fille, fait acquitter celle-ci, la recueille chez lui et en tombe amoureux.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Nicole Brossard (et à 14 h. et 20 h. 5) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, La Fédération française de droit humain ; 10 h., Messe ; 11 h., La musique et les mots : sept opéras de Mozart ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Concert, par le quatuor de Transylvanie : Beethoven, Vieru, Dvorak ;

14 h. 5, « le Satyre de La Villette », de R. de Obaldia (redif.) ; 16 h. 5, 150e anniversaire de la fondation de la Société des concerts, par A. Pâris ; 17 h. 30, Rencontre avec... Alfred Kastler ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 40, Concert Leos Janacek : « Osud », opéra d'après la nouvelle de F. Barthos ; La poésie populaire morave en chansons (1892-1901) ; 23 h., Black and Blue.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., En direct du Festival de Salzbourg (Haydn) ; 12 h., Des notes sur la guitare (Haug, Werdin) ; 12 h. 40, Opéra-bouffon : « Une nuit à Venise » (Strauss) ;

14 h., La tribune des critiques de disques (« Samson et Dalila » de Saint-Saëns) ; 17 h., Concert égoïste de J. Duhamel (Bach, Couperin, Haendel, Offenbach, Mozart, Wagner) ; 19 h., Musiques chorales : Monteverdi Chor (A. Scarlatti) ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine : « Simple Symphony » (Britten), « Concerto pour violon en ut majeur » (Haydn), « Sérénade opus 48 pour orchestre à cordes » (Tchaïkovski) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., Les riches heures musicales du Berry : de l'amateur au professionnel.

Lundi 31 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Les jours heureux ; 13 h. 35, Pour les jeunes ; 14 h. 30, Série : Peyton Place ; 18 h. 45, Documentaire : Les Pygmées ; 19 h. 20, Jeunes pratique ; 19 h. 40, Variétés : Ces chers disparus (Maurice Chevalier).

20 h. 30, FILM : LE PARADIS DES MAUVAIS GARÇONS, de J. von Sternberg (1952), avec R. Mitchum, J. Russell, W. Bendix, G. Grahame, B. Dexter (N.).

A Macao, un aventurier et une chanteuse de boîte de nuit, mêlés aux intrigues louches d'un gangster, s'éprennent l'un de l'autre.

21 h. 50, Les grandes expositions : L'or des Scythes ; 22 h. 20, Portrait : Les grandes personnes, de J. Frappat (n° 4 : Rufus et Pierrot).

Une grande personne face à un enfant pendant près d'une heure. Ils ne se connaissent pas. Que vont-ils se dire ?

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui, Madame (Les grandes voyageuses) ; 16 h., Série : La reine des diamants ; 16 h. 55, Tour de France (rétrospective) ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club.

20 h. 30, L'âme des poètes : Charles Trenet.

Charles Trenet parle de ses chansons et de ses films.

21 h. 35, Emission littéraire : Lire, c'est vivre, de P. Dumayet : le Procès de Jeanne d'Arc, réal. J.-M. Meurice.

Quelques passages des minutes du procès de Jeanne d'Arc. Interprétation par une comédienne. Commentaire des textes par deux étudiants. Analyse du procès par deux magistrats et un chroniqueur judiciaire.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LA MORT EN CE JARDIN, de L. Bunuel (1956), avec S. Signoret, C. Vanel, G. Marchal, M. Piccoli, T. Junco, P. Ramirez, M. Girardon.

Fuyant une révolution, un groupe d'hommes et de femmes s'engage dans la forêt amazonienne, sous la conduite d'un aventurier.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, La mer en long et en large ; 7 h. 40, Les chemins de la connaissance... Mythologie du cerf ; 8 h., Les matinées du mois d'août : aux horloges de Saint-Gervais, chapelle de la Sorbonne ; ouvrir la porte qui donne sur le jardin ; à 8 h. 32, L'actualité avec des distances ; 9 h. 7, A la recherche d'un homme dans une ville : Copernic à Cracovie ; 10 h., Aux horloges de Paris et de province ; 11 h. 2, En direct d'Avignon : Evénement musique ; 12 h. 5, Un musée, un chef-d'œuvre ; 12 h. 45, Panorama.

13 h. 30, Entretiens avec Nadia Boulanger ; 14 h. 15, Feuilleton : « Lecture de la France » (de Vercingétorix à Charlemagne) ; 15 h. 30, Le temps, la pierre et l'eau ; 16 h. 30, A l'ombre de la terre : explorations en solitaire et découvertes préhistoriques ; 17 h. 32, 150e anniversaire de la fondation de la Société des concerts ; 18 h. 30, Série : Nouvelles d'O'Henry ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance... Célébration de la voix ;

20 h., La stricte impatience de W. Genhsiom, adaptation R. Richard ; 21 h., L'autre scène ou les vivants les dieux : la Mandragore ; 22 h. 30, Les discours de l'histoire ; 23 h. 10, Rencontres d'été.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique : l'art de la ballade ; 13 h. 15, Stéréo service ;

14 h., Orchestres américains... orchestre de Philadelphie, dir. E. Ormandy (Delibes, Saint-Saëns, Gershwin) ; 15 h. 32, La flûte : Krumpholz, Kuhlau, Beethoven, Schmitt, Nigg ;

16 h. 45, Festival de Bayreuth... « Siegfried » (Wagner), par l'orchestre du Festival de Bayreuth, dir. P. Boulez, avec R. Kollo, H. Zednik, D. McIntyre, Z. Kelemen, etc. ;

23 h., France-Musique la nuit : Aux frontières de l'écrit (Varèse, Duhamel, musique du Tibet).

Mardi 1er août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : les Jours heureux ; 13 h. 45, Acilion et sa bande ; 14 h. 30, Série : Peyton Place ; 18 h. 15, documentaire : La Côte-d'Ivoire ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 10, Variétés : Ces chers disparus (Maurice Chevalier).

20 h. 30, Au-delà de l'horizon : Henri le navigateur, d'A. Bombard et J. Floran ; 21 h. 25, Sports : Superstars à Anvers ; 22 h. 35, Emission musicale : Bruits en fête et sons de plaisir (la dictature de l'œil).

La notation musicale, l'écriture, le signe.

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui, Madame (le théâtre pour enfants) ; 16 h., Série : La reine des diamants ; 16 h. 55, Le sport dans le monde : Cuba ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran : HOWARD HUGHES, de J. Gay, réal. W. A. Graham, d'après le livre de N. Dietrich, avec T. L. Jones.

Howard Hughes avait dit à dix-neuf ans « je veux être le plus grand aviateur du monde, le plus grand producteur du monde et l'homme le plus riche du monde ». Il a réalisé son premier film à vingt ans, il a fabriqué des avions et fait trois fois le tour du monde (en 3 jours, 19 h. 14 min.) un an avant la guerre mondiale... Il est devenu l'un des trois hommes les plus riches du monde... Il a travaillé pour la C.I.A. Après avoir réalisé la plupart de ses rêves d'enfant, Howard Hughes est mort seul, emportant avec lui nombre de mystères, le 5 avril 1976.

Vers 22 h., Débat : Le plus fou des milliardaires.

Avec MM. R. Maheu (ancien collaborateur d'Howard Hughes) ; J. Phelan (écrivain) ; Mme Zizi Jeanmaire (artiste), et le docteur H. Richou (psychiatre).

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, films policiers, aventures) : AUX POSTES DE COMBAT, de J. B. Harris (1965), avec R. Widmark, S. Poitier, J. Mac Arthur, E. Portman, M. Balsam. (Rediffusion.)

Un officier de marine américain, en manœuvres avec un destroyer équipé d'armes nucléaires, pourchasse un sous-marin soviétique dans les eaux du Groenland.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, La mer en long et en large ; 7 h. 40, Les chemins de la connaissance... Mythologie du cerf ; 8 h., Les matinées du mois d'août ; Ouvrir la porte qui donne sur le jardin ; à 8 h. 32, L'actualité avec des distances ; 9 h. 7, A la recherche d'un homme dans une ville : Copernic à Cracovie ; 10 h., Aux horloges de Paris et de province ; 11 h. 2, 150e anniversaire de la fondation de la Société des concerts ; 12 h. 5, Un musée, un chef-d'œuvre ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Entretiens avec Nadia Boulanger ; 14 h. 15, Feuilleton : « Lecture de la France » (les croisades et Saint-Louis) ; 15 h. 17, Treize minutes et pas plus ; 15 h. 30, Le temps, la pierre et l'eau ; 16 h. 30, A l'ombre de la terre : les grandes découvertes et expéditions souterraines ; 17 h. 32, 150e anniversaire de la fondation de la Société des concerts ; 18 h. 30, Série : « Nouvelles de O'Henry » ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance... célébration de la voix ;

20 h., « Sur l'aile des goélands », par C. Renard, textes lus par C. Vanel ; 21 h. 15, Concerts du mardi au Palais des congrès : Quatuor Arcana et Ensemble instrumental de France (Ravel, Tchaïkovski) ; 22 h. 30, Les discours de l'histoire : le temps des moines ; 23 h. 10, Rencontres d'été.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Chansons (Fiorelle) ; 12 h. 40, Jazz classique : l'art de la ballade ; 13 h. 15, Stéréo service ;

14 h., Orchestres américains... Orchestre de Cleveland, dir. G. Szell (Strauss, Prokofiev, Dvorak) ; 15 h. 32, La clarinette : Saint-Saëns, Khatchaturian, Stravinski, Debussy ; 16 h. 30, Le ballet : créations de Bronislava Nijinska (Auric, Milhaud, Poulenc) ; 18 h. 2, Musiques magazine : musique folklorique, ethnique, non écrite et extra-européenne ; 19 h., Jazz time : les défricheurs ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Informations festivals ;

20 h. 30, Festival du Marais... Instruments à genouillères, avec J. Nelson, soprano, W. Christie, pianoforte et clavecin, D. Fuller, clavecin : « Symphonie concertante pour clavecin et pianoforte » (Tapray), « La Mia Corta » (Rousseau), « Troisième Duo pour pianoforte et clavecin » (Rigel), « Grande Sonate pathétique pour clavecin et pianoforte » (Beethoven), extrait de « Céphale et Procris » (Gretry), extrait de « Tom Jones » (Philidor), « Symphonie de clavecins » (Couperin) ; 23 h., France-Musique la nuit : jour « J » de la musique (Pachelbel, Monti) ; 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : « Quatrième Concert » (M. Pignolet de Montéclair), « Sonate en mi mineur » (Vivaldi), « Sonate en si mineur » (Vivaldi), cantate « La Badine » (Pignolet de Montéclair), « Sonate en ut majeur » (Vivaldi).

Mercredi 2 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : les Jours heureux ; 13 h. 35, Acilion et sa bande ; 14 h. 25, Série : Peyton Place ; 18 h. 15, Documentaire : La fin des seigneurs du désert ; 19 h. 10, Jeunes pratique (les vacances à la ferme) ; 19 h. 40, Variétés : Ces chers disparus (Maurice Chevalier, la carrière française) ; 19 h. 50, Tirage du Loto.

20 h. 30, Série policière : Commissaire Moulin (Le diable aussi a des ailes) ; 22 h., Magazine médical : Indications.

Le docteur Gabriel Coscas, professeur d'ophtalmologie à l'hôpital Henri-Mondor, à Créteil, présente cinq sujets d'actualité médicale : la vue, c'est la vie (sur l'utilisation des lentilles) ; peintres et fous ou la folie dans l'art (psychiatrie et peinture) ; un problème, une solution (cirrhose et valve intra-abdominale) ; cancer et corps utérins (sur une nouvelle méthode de dépistage) ; les traumatismes osseux (le centre héliomarin de Berk).

CHAINE II : A 2

15 h., FILM : LE LION EN HIVER, d'A. Harvey (1968), avec P. O'Toole, K. Hepburn, J. Merrow, J. Castle, A. Hopkins (rediffusion).

Affrontement entre le roi d'Angleterre Henri II Plantagenêt et sa femme Aliénor d'Aquitaine qui cherche à contrecarrer ses projets.

17 h. 10, Le sport dans le monde : Allemagne de l'Est ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club.

20 h. 30, Feuilleton : Moi, Claude, empereur.

Tandis que l'empereur Tibère élimine, les uns après les autres les membres de sa famille, l'influence de Sejanus grandit. Il projette d'épouser Livilla, mais Tibère s'y oppose.

21 h. 25, Magazine : Question de temps (le camping).

Huit millions de campeurs chaque année en France. Les infrastructures ne permettent d'en accueillir que deux millions... La journée d'une famille (les Lafaye), près de Bordeaux. Témoignages et confidences de campeurs concernant la sécurité, le confort, le surpeuplement, la pollution...

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : CET HOMME EST UN REQUIN, de J. Pevney (1959), avec J. Garner, N. Wood, N. Foch, D. Jagger, E.-G. Marshall, H. Jones.

Un jeune magnat de la finance, immoral en affaires, s'éprend de la fille du directeur d'une usine en difficulté.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, La mer en long et en large ; 7 h. 40, Les chemins de la connaissance... Mythologie du cerf ; 8 h., Les matinées du mois d'août : Ouvrir la porte qui donne sur le jardin ; à 8 h. 32, L'actualité avec des distances ; 9 h. 7, A la recherche d'un homme dans une ville : Copernic à Cracovie ; 10 h., Aux horloges de Paris et de province ; 11 h. 2, Cent cinquantième anniversaire de la fondation de la Société des concerts ; 12 h. 5, Un musée, un chef-d'œuvre ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Entretiens avec Nadia Boulanger ; 14 h. 15, Feuilleton : « Lecture de la France » (la guerre de Cent Ans — Jeanne d'Arc) ; 15 h. 17, Treize minutes et pas plus ; 15 h. 30, Le temps, la pierre et l'eau ; 16 h. 30, L'environnement ; 17 h. 32, Cent cinquantième anniversaire de la fondation de la Société des concerts ; 18 h. 30, Série : « Nouvelle de O'Henry » ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance... célébration de la voix ;

20 h., Festival d'Avignon... « Œdipe Jocaste », opéra d'A. Boucourechliev ; 22 h. 30, Les discours de l'histoire : la chronique de l'histoire des princes ; 23 h. 10, Rencontres d'été.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Chansons (Frehel) ; 12 h. 40, Jazz classique : l'art de la ballade ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Orchestres américains... Orchestre philharmonique de New-York, direction L. Bernstein (Suppé, Nielsen, Villa-Lobos, Barber, Hindemith) ; 15 h. 32, Autour du hautbois (Beethoven, Schumann, Britten, Crosse) ; 16 h. 45, Festival de Bayreuth... « le Crépuscule des Dieux », Direction P. Boulez. Avec M. Jung, P. Masura, F. Huezner, Z. Kelemen, G. Jones, H. Bode, etc. (en direct) ;

23 h. 20, France-Musique la nuit... La dernière image ; 0 h. 5, Aux frontières de l'écrit (Thien Dao).

Les écrans francophones

Lundi 31 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., A vous de jouer Milord ; 21 h., *Le train sifflera trois fois*, film de Stanley Kramer.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Patrouille du cosmos ; 20 h. 55, La bulle ; 21 h. 10, *Taza, fils de Cochise*, film de D. Sirk.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Incident à Vichy (théâtre) ; 20 h. 10, Musique rencontre. — *R. T. bis* : 20 h., Les évasions célèbres.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Les secrets de la mer Rouge ; 20 h. 20, Nos vies sont en jeu ; 21 h. 10, Superstars : Helen Reddy.

Mardi 1er août

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La poupée sanglante ; 21 h., *les Mal-Aimés*, film de F. Mauriac.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Les sentiers du monde ; 21 h., Commissariat spécial K 1. — *R. T. bis* : 20 h., *Entente cordiale*, film de M. L'Herbier.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Les secrets de la mer Rouge ; 20 h. 20, Emission nationale du 1er août.

Mercredi 2 août

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La brigade des maléfices ; 21 h., *Mrs Parkington*, film de T. Garnett.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Bonjour Paris ; 20 h. 55, La bulle ; 21 h. 10, *Rome - Paris - Rome*, film de L. Zampa.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, L'appel de la forêt ; 21 h. 10, Variétés. — *R. T. bis* : *20 h.*, Les nouvelles aventures de Vidocq.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Les secrets de la mer Rouge ; 20 h. 20, Dramatique : *l'Héritier des Lancestre.*

Jeudi 3 août

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Bony ; 21 h., *Souvenir de Gibraltar*, film de M. Yhonneux.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Marcus Welby ; 20 h. 55, La bulle ; 21 h. 10, *L'aventure est au large*, film de R. Thorpe.

TELEVISION BELGE : 20 h., *Merveilleuse Angélique*, film de B. Borderie. — *R. T. bis* : 20 h. 5, Les nouvelles aventures de Vidocq ; 21 h., U.S.A. 200

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Les secrets de la mer Rouge ; 20 h. 20, D'un nord à l'autre : la mine, la terre, le verre.

Vendredi 4 août

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., L'homme qui valait trois milliards ; 21 h., *la Neige chaude*, film de G. Eguiasarov.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les brigades du Tigre ; 20 h. 55, La bulle ; 21 h. 10, *Scotland Yard au parfum*, film de M. Winner.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Le prisonnier ; 20 h. 40, Reportage : l'école ; 21 h. 55, *Nous sommes des juifs arabes en Israël*, film d'Igaal Niddam.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, *la Rancune*, film de B. Wicki ; 21 h. 35, H. Daumier.

Samedi 5 août

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Chaparral ; 21 h., *Impasse des Deux-Anges*, film de M. Tourneur.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Sam Cade ; 20 h. 55, La bulle ; 21 h. 10, *Nuits andalouses*, film de M. Cloche.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Le monde des animaux ; 20 h. 25, *les Derniers Jours de Mussolini*, film de C. Lizzani.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Spécial vacances hippodrome ; 21 h. 15, Commissaire Moulin, police judiciaire.

Dimanche 6 août

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Splendeurs et misères des courtisanes ; 21 h., *Souvenirs d'en France*, film d'A. Techiné.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 10, L'homme de fer ; 21 h. 5, La bulle ; 21 h. 15, *Nateroia*, film de P. Kast.

TELEVISION BELGE : 20 h. 5, Variétés ; 20 h. 35, Jacquou le Croquant.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 45, Têtes d'affiche : Robert Hirsch ; 21 h. 25, Musiciens francophones.

Lundi 7 août

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., A vous de jouer Milord ; 21 h., *Robin des bois et les pirates*, film de G. Simonelli.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Switch ; 20 h. 55, La bulle ; 21 h. 10, *les Boussardel*, film de R. Lucot.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Une femme qui attend ; 22 h. 30, La civilisation de l'Islam. — *R. T. bis : 20 h.*, Les nouvelles aventures de Vidocq ; 21 h., Le wallonissime.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Les secrets de la mer Rouge ; 20 h. 20, Nos vies sont en jeu ; 21 h. 10, Show Elvis Presley : Aloha, from Hawaii ; 22 h., A témoin.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 3 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Les jours heureux ; 13 h. 35, *Objectif santé : Alimentation de la femme enceinte* ; 13 h. 45, Acilion et sa bande ; 14 h. 30, Série : Peyton place ; 18 h. 15, Documentaire : Le Gabon (I. Libre entreprise sous l'Equateur) ; 19 h. 10, Heure pratique ; 19 h. 40, *Variétés : Ces chers disparus* (Mistinguett).

20 h. 30, Feuilleton : Les hommes de Rose, de G. Sire, réal. M. Cloche (2e épisode : Le marquis de la Dèche).

21 h. 25, Reportage : Le feu chez les voisins, de B. Moyers et T. Spain.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 30, Série : Camera je (la Mort du grand-père ou le sommeil du juste, de J. Veuve).

Lire notre article page 10.

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui madame (Sur les sentiers de grande randonnée) ; *16 h., Série : La reine des diamants* ; 16 h. 55, Le sport dans le monde : Nouvelle-Zélande et Australie ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club ;

20 h. 30, Dramatique : les Palmiers du métropolitain ; réal. Youri. Avec M. Biraud, L. Thorson.

La vie quotidienne d'un petit employé timide. D'un humour moyen moyen.

21 h. 25, Série : Les légendaires, de P. Dumayet, Ph. Alfonsi et P. Pesnot (Les rêves de la ramière), réal. M. Teulade.

Il suffit quelquefois de simples coïncidences pour qu'un fermier et ses employés accusent une femme d'envoûter une ferme, d'y faire apparaître des boules de feu, des chiens noirs inconnus, des couteaux en croix... Rites et magie en Aveyron.

21 h. 55, Jazz : Jusqu'à son dernier souffle, Punch Miller.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LADY L, de P. Ustinov (1965), avec S. Loren, P. Newman, D. Niven, C. Dauphin, P. Noiret, M. Piccoli, Dalio. Rediffusion.

Une blanchisseuse parisienne de la Belle Epoque devient la compagne d'un militant anarchiste, puis l'épouse d'un aristocrate anglais.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, La mer en long et en large ; 7 h. 40, Les chemins de la connaissance... Mythologie du cerf ; 8 h., *Les matinées du mois d'août* ; Ouvrir la porte qui donne sur le jardin ; à 8 h. 32, L'actualité avec des distances ; 9 h. 7, A la recherche d'un homme dans une ville : Rembrandt à Amsterdam ; *10 h., Aux horloges de Paris et de province* ; 11 h. 2, Cent cinquantième anniversaire de la fondation de la société des concerts ; 12 h. 5, Un musée, un *chef-d'œuvre* ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Entretiens avec Nadia Boulanger ; *14 h. 15, Feuilleton : « Lecture de la France »* (Louis XI - François 1er) ; 15 h. 17, Treize minutes et pas plus ; 15 h. 30, Le temps, la pierre et l'eau ; *16 h. 30, Portrait : 14-18 ; 17 h. 32, Cent cinquantième anniversaire de la fondation de la société des concerts* ; 18 h. 30, Série : « Nouvelles de O'Henry » ; *19 h. 30, Les chemins de la connaissance...* célébration de la voix ;

20 h., Avignon théâtre ouvert : « La maison d'Ana », de N. *Ozanne*, réalisation A. Dave ; 22 h. 30, Les discours de l'histoire : la naissance de l'histoire ; 23 h. 10, Rencontres d'été.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Chansons (Damia) ; 12 h. 40, Jazz classique ; l'art de la *ballade* ; *13 h. 15, Stéréo service* ;

14 h., Grandes phalanges américaines... Orchestre symphonique d'Utah, direction M. Abravanel (Grieg, Vaughan-Williams, Honegger, Milhaud, Varèse) ; 15 h. 32, Le basson (Bodin de Boismortier, Mozart, Brehm, Françaix, Jolivet) ; 16 h. 30, Le ballet : créations de Leonide Massine (Rossini-Respighi, Stravinski, Offenbach) ; 18 h. 2, Musiques magazine : les musiques rock, pop, soul et jazz ; 19 h., Jazz time : le bloc-notes ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Information festivals ;

21 h., Festival de Salzbourg... Festival Strings de Lucerne, direction R. Baumgartner ; Suite en la mineur pour flûte et cordes (Telemann) ; « Tractus » (Benary). « Concerto pour trois violons et orchestre à cordes en fa majeur » (Vivaldi) ; « Symphonie en ut mineur » (Mendelssohn) ; « ... Durch einen Spiegel... » (J. Kokkonen) ; 23 h., France-musique la nuit : actualités des musiques traditionnelles ; 0 h. 5, Aux frontières de l'écrit (Coltrane, Globokar, Mantler, Chautemps).

Vendredi 4 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Les jours heureux ; 13 h. 35, Acilion et sa *bande* ; *14 h. 25, Série :* Peyton Place ; 15 h. 15, Documentaire : Le Gabon (II. Le chant de l'okoumé) ; 19 h. 10, Jeunes pratique (Les randonnées fluviales) ; 19 h. 40, Variétés : Ces chers disparus (Bourvil) ;

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Oi peppina, de J. Canolle, mise en scène : A. Nader, avec A. Nader, C. Menetrier, G. Da Ronch, G. Croce ;

En 1940, des soldats de nationalités différentes, réfugiés dans un mas en Provence, se disputent la paternité du fils de leur très accueillante hôtesse : Peppina... Un Vaudeville de Jean Canolle sur les absurdités de la guerre.

22 h. 15, Magazine : Expressions... Paris est une fête.

Paris n'est pas désert en août. Les châteaux de Paris ; spectacles et expositions ; le phénomène tour Eiffel.

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui madame ; *16 h., Série :* La reine des diamants ; 16 h. 55, Sports : Patinage artistique (rétrospective des championnats du *monde*) ; *18 h., Récré A 2* ; *18 h. 40,* C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club ;

20 h. 30, Feuilleton : Ces merveilleuses pierres ;

21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes (Vladimir Nabokov) (rediffusion) ;

Curieuse idée que de rediffuser cette émission projetée le 30 mai 1975, et dont nous avions critiqué la méthode. Nabokov fait partie des gens qui ne peuvent parler en public et qui doivent lire ce qu'ils ont préparé. Il fait donc ici semblant d'improviser ses réponses face à des questions manifestement soufflées par lui. L'écrivain, qui est mort le 2 juillet à Montreux, est, reste, immense.

22 h. 40, FILM (Aspects du jeune cinéma français) : LES AUTRES, de H. Santiago (1973), avec M. Born, N. Chatelet, P. Dally, P. Destanque, B. Devoldere, D. Guezenec.

Un libraire et lettré parisien cherche à comprendre pourquoi son fils s'est suicidé. Il plonge dans un monde imaginaire, se métamorphose en d'autres hommes.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, Le nouveau vendredi : Permis de conduire ou permis de tuer ?

Seize millions d'automobiles sur les routes de France... En 1977, il y a eu treize mille morts et trois cent cinquante mille blessés, un progrès paraît-il par rapport aux années passées. Pourtant... un nombre important d'accidents sont dus à l'alcool. Alors, que faire ? Des questions et des témoignages.

21 h. 30, Série Communiquer aujourd'hui, réal. D. Creusot.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, La mer en long et en large ; 7 h. 40, Les chemins de la connaissance... Mythologie du cerf ; 8 h., Les matinées du mois d'août ; Ouvrir la porte qui donne sur le jardin ; à 8 h. 32, L'actualité avec des distances ; 9 h. 7, A la recherche d'un homme dans une ville : Rembrandt à Amsterdam ; 10 h., Aux horloges de Paris et de province ; 11 h. 2, Cent cinquantième anniversaire de la fondation de la société des concerts ; 12 h. 5, Un musée, un chef-d'œuvre ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Entretiens avec... Nadia Boulanger ; 14 h. 15, Feuilleton : « Lecture de la France » (les guerres de religion — Henri IV) ; 15 h. 17, Treize minutes *et pas plus* ; *15 h. 30, Le temps, la pierre et l'eau* ; 16 h. 30, Musique vénitienne ; 18 h. 30, Série : « Nouvelles de O'Henry » ; 19 h. 30, Les chemins de la *connaissance... Célébration* de la voix ;

20 h., En liaison avec TF 1... Emission médicale : les lentilles de contact, les paraplégiques, le cancer, la cirrhose du foie, par Igor Barrère ; 21 h. 30, Musique de chambre : « Sonate en mi, opus 5 », de Loeillet ; « Improvisation et final », de J. Rivier ; « Pièce concertante pour saxo, ténor et piano », de G. Lacour ; « Petite étude sur les accords parfaits », de L. André-Marcel ; « Elégie », de L. André-Marcel ; « Cinq poèmes » de M. Jasnorzewska-Pawlikowska pour chant, clavecin, harpe, guitare et percussions », de P. Hasquenoph ; 22 h. 30, Les discours de l'histoire : la légende des rois ; 23 h. 10, Rencontres d'été.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Chansons (Flamenco) ; 12 h. 40, Jazz classique ; l'art de la ballade ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Orchestres américains... Orchestre philharmonique de Los Angeles, direction Z. Mehta (Gershwin, Saint-Saëns, Kraft, Ravel) ; 15 h. 32, Le saxophone (Rivier, Mihalovici, Loechlin, Villa-Lobos, Nin, Tomasi) ; 16 h. 30, Le ballet : créations de Michel Fokine (Balakirev, Rimsky-Korsakov, Stravinski) ; 18 h. 2, Musiques magazine : musique classique et contemporaine en France ; 19 h., Jazz time : Beau Be-Bop ; 19 h. 35 ; Kiosque ; 19 h. 45, Informations festivals ;

20 h. 30, Grands crus ; 21 h. 20, Festival de Vienne 78... « Concerto pour piano et orchestre n° 5 en mi bémol » (Beethoven) et « Symphonie no 9 en ut majeur » (Schubert), par l'Orchestre philharmonique de Vienne, direction K. Boehm, avec M. Pollini, piano ; 23 h. 15, France-musique la nuit : Grands crus (suite) ; *0 h. 5, Aux frontières de l'écrit* (Marin-Marais, McFano, Sanders, musiques de l'Iran et du Japon).

Samedi 5 août

CHAINE I : TF 1

11 h. 55, Philatélie club ; 12 h. 30, Pourquoi ? ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; 15 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 40, Variétés : Les chers disparus (Bourvil).

20 h. 30 : Variétés : Numéro un (Maritie et Gilbert Carpentier) ; 21 h. 30, Série américaine : Starsky et Hutch (8e épisode : Monty viendra à minuit) ; 22 h. 30, Histoire de la musique populaire : Le blues (5).

Si l'on admet que le blues n'est pas à l'origine du jazz, du ragtime ou de quelque chose d'autre, qu'est-il exactement ? Le cri de l'indépendance, le désespoir des chômeurs, du peuple noir ? Les hommes blancs avaient volé le ragtime et le jazz. Restait — à ce moment-là du moins — le blues.

CHAINE II : A 2

14 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 15 h., Série documentaire : Le jardin derrière le mur ; 15 h. 30, Document de création : Les fous de saint Pierre (André Gallet, pêcheur de rêve) ;

André Gallet, céramiste d'art, aveugle, a décidé de vivre comme tout le monde. Il pêche même le saumon.

16 h., Sport ; 18 h. 20, Jazz : Muddy Waters Blues Band, réal. J.-C. Averty ; 18 h. 55, Jeu : *Des chiffres et des lettres* ; *19 h. 45, Top club* ;

20 h. 30, Dramatique : Lundi la fête, de F. Brusati, adapt. française, J. Emmanuel, mise en scène J. Rosny, réal. J. Duhen. Avec O. Laure, M. Simon, J.-P. Darras.

Farce réaliste et grinçante du cinéaste italien Franco Brusati (Pain et Chocolat) *sur le quotidien dérisoire de petits bourgeois, dans une cité de banlieue. L'adaptation et l'interprétation retiennent seulement le comique de situation.*

22 h. 25, Documentaire : L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau (Coups d'ailes sous la mer, réal. P. Cousteau).

A l'île d'Isabela, dans le Pacifique, l'équipe Cousteau a réussi à filmer pour la première fois, sous la mer, les oiseaux qui plongent pour attraper leur nourriture, les poissons. Images — parfois hallucinantes — des fous, des pélicans, des frégates.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, OPERA : FALSTAFF, de Verdi, avec l'Orchestre philharmonique de Londres, direction J. Pritchard. Réal. D. Heather.

Avec John Fryatt (docteur Caius), Donald Gramm (Sir John Falstaff), Renée Penkova (dame Page), Kay Griffel (dame Ford), Elisabeth Gale (Anne Ford), Benjamin Luxon (Ford), Max-René Cosotti (Fenton), Bernard Dickerson (Bardolph), Ugo Trama (Pistol).

22 h. 45, Championnat du monde d'échecs aux Philippines : Anatole Karpof contre Viktor Korchnoï.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, « Le Festival au village » : Marthon ; 8 h., *Les chemins de la connaissance... Mythologie du loup* ; à 8 h. 30, Enfance première ; 9 h. 7, Entretien... de F. Perroux et P. Sollers ; 11 h. 2, Musique ; 12 h. 5, le pont des arts ;

14 h., « Polymnie, voix de Grèce », par O. Germain-Thomas : Initiation à l'itinéraire ; 16 h. 20, Quatre *siècles de musique de chambre* ; 17 h. 30, Pour mémoire : araignée du sort (rediff.) ;

19 h. 25, Avignon ultra-son, jusqu'à 24 h.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Estivales ; 12 h. 35, Radio à roulettes ;

13 h. 15, Quatre cartes postales de Bourges ; 14 h., Estivales ; 17 h. 30, Il était une fois dans l'Ouest ; *18 h. 2, Musiques de charme : Komzak*, Schreder, R. Strauss ; 19 h. 30, Kiosque ; 19 h. 40, Informations festivals ;

20 h. 30, Vingt-troisième Festival international de Lausanne... « Ouverture d'« Obéron », de Weber ; « Concerto n° 4 pour piano en sol majeur », de Beethoven ; « les Tableaux d'une exposition de Moussorgski », orchestration de M. Ravel, par l'Orchestre national de France, direction C. Dutoit. Avec E. Guilels, piano ; 22 h. 30, Le cinquième coin de l'hexagone... L'Ile de France : Couperin ; 0 h. 5, France-Musique la nuit... Jazz forum : Kalaparusha, Barry Altschull, Frank Gordon, Intercontinental Express.

Dimanche 6 août

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : Judaica (Le temps d'une danse) ; 9 h. 30, Orthodoxie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur (retour au Japon) ; 11 h., Messe célébrée en *l'église* Notre-Dame de Pontorson (Manche), préd. Père Michel Dubost ;

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, La bonne conduite ; 13 h. 20, Cirque (Les Chipperfield) ; 14 h. 30, Variétés : Musique en tête (Marion Williams) ; 15 h. 35, Science-fiction : Le voyage extraordinaire (premier épisode : L'atlanticum) ; 16 h. 45, Sports : Sports première ;

17 h. 10, FILM : CUSTER, L'HOMME DE L'OUEST, de R. Siodmak (1966), avec R. Shaw, M. Ure, J. Hunter, R. Ryan, T. Hardin (rediffusion).

Le rôle politique et militaire du général Custer, de la fin de la guerre de Sécession à sa mort, dans la bataille indienne de Little Big Horn.

19 h. 25, Les animaux du monde : Poissons et coraux en mer Rouge ;

20 h. 30 : FILM : UN CAPRICE DE CAROLINE CHERIE, de J. Devaivre (1952), avec M. Carol, J. Dacqmine, J.-C. Pascal, J. Paqui, V. Norman, D. Provence.

Caroline, qui a suivi son mari, général du Directoire, en garnison à Côme, a, au milieu d'une émeute, une aventure avec un danseur italien.

22 h. 10, Danse : Reflets (ballets d'Aimée Mortimer, sur une musique de R. Strauss).

CHAINE II : A 2

15 h., Sports : Tir à l'arc ; 16 h. 15, Concert : Symphonie n° 6, de Tchaïkovski, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Kara*jan* ; *17 h. 5, Série : Têtes brûlées* ; *17 h. 50,* Dessins animés ; 18 h. 5, Cirques du monde (le Smart's Circus) ; 19 h., Stade 2 ;

20 h. 30, Jeux sans frontières ; 21 h. 50, Série : Les infodrames : Enquêtes à Marseille, de R. Martin et S. Cordier.

En suivant pendant deux semaines les activités des inspecteurs du Service interrégional des douanes de la Méditerranée, l'équipe de tournage a filmé, par hasard, une opération de saisie de 52 kg de haschisch. Reportage d'actualité réalisé sur le mode de la fiction : histoire, suspense... Un nouveau genre pour une nouvelle série appelée « Infodrames ».

CHAINE III : FR 3

20 h. 5, Transversales : Le passeur des collines ;

20 h. 30, Emission de l'INA : On dirait qu'ils vont parler.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 30, L'homme en question : Max Gallo.

Max Gallo est professeur à l'université de Nice, journaliste, directeur de collection chez Robert Laffont, historien, spécialiste de l'Espagne franquiste et de l'Italie de Mussolini. Il a conquis le grand public avec à la fois des best-sellers historiques (la Cinquième Colonne, la Nuit des couteaux, Tombeau pour la Commune) *et la célèbre trilogie qui évoque une famille de Nice au vingtième siècle* (la Baie des Anges, le Palais des fêtes *et* la Promenade des Anglais).

22 h. 45, *FILM* (*cinéma de minuit*, cycle les stars féminines) : RED-HEADED WOMAN, de J. Conway (1932), avec J. Harlow, C. Morris, L. Stone, L. Hyams, H. Stephenson, C. Boyer (v.o., sous-titré, N.)

L'ascension sociale d'une dactylo rousse et sans scrupules qui triomphe, même lorsque ses intrigues sont percées à jour.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; *8 h. 25, Protestantisme* ; *9 h. 10, Ecoute Israël* ; 9 h. 40, Le Grand Orient de France ; 10 h., Messe ; 11 h., La musique et les mots : sept opéras de Mozart ; 12 h. 5, Le génie du paganisme : entretien avec... Roger Peyrefitte ; 12 h. 45, Récital d'orgue, par M.-C. Alain : Bach, L. Marchand, J.-F. d'Andrieu, J. Alain, Balbastre ;

14 h., La Comédie-Française présente : « Embrassons-nous Folleville », d'E. Labiche et Lefranc ; « Une dent sous Louis XV », de Labiche ; « Tous les comédiens ne sont pas au théâtre », de T. Leclerq (rediffusion) ; 16 h. 5, Il y a cinquante ans disparaissait Leos Janacek ; 17 h. *30*, Jean Carteret ou la transparence : le langage et le vide (rediffusion) ; 18 h. 30, Voyages imaginaires ; 19 h. 10, Le roi d'Ys ;

22 h. 55, *Libre parcours jazz.*

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique ; 8 h. 32, Cantate ; 10 h., Cette semaine à France-Musique ; 11 h., Cent cinquantième anniversaire de la mort de Schubert : en direct de la Collégiale de Salzbourg ; 13 h. 2, Rétrospective du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France et de l'Orchestre national de France ;

14 h., Opéras français du dix-neuvième siècle : « la Dame blanche » (Boieldieu) ; 17 h., Portrait d'un chef d'orchestre : Sir Thomas Beecham (Gounod, Bizet, Sibelius, Mozart, Haydn, Grieg, Puccini) ; 19 h. 35, Jazz vivant... Il y a un an à Nice ;

20 h. 30, Festival estival de Paris... « Symphonie n° 8 en si mineur *« Inachevée » et « Rosamunde »*, de Schubert », par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de l'Université de Paris, direction T. Guschbauer. Avec C. Wirz, soprano ; 23 h., Les riches heures musicales du Berry : « Mécénat sur Berry » ; 0 h. 5, France-Musique la nuit... Mythes et musiques : « Prométhée » (Scriabine, Schubert, Faure, Beethoven, Liszt).

Lundi 7 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : les Jours heureux ; 13 h. 35, Emissions pour les jeunes ; 14 h. 50, *Série : Peyton Place* ; 15 h. 15, Documentaire : Le sport en France ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 40, Variétés : Ces chers disparus (Bourvil).

20 h. 30, FILM : L'AUTRE, de J. Cromwell (1939), avec C. Grant, C. Lombard, K. Francis, C. Coburn, H. Winson, K. Alexander (N.).

Un homme, marié à une femme qui l'a épousé par intérêt, s'éprend d'une jeune veuve. L'épouse refuse de lui rendre sa liberté.

22 h., Portrait : Les grandes personnes, de J. Frappat (n° 5 : Juliet Berto et Edith Bassila).

Edith avait écouté avec beaucoup d'attention les explications de la règle du jeu. L'équipe technique faisait corps avec la petite et la grande personne... une rencontre est une aventure.

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui, madame (Les musiques l'ailleurs) ; 16 h., Série : La reine des diamants ; 6 h. 55, Sports : hippisme ; 18 h., Récré A 2 ; 8 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 9 h. 45, Top-Club.

20 h. 30, Variétés : Le Cirque de Corée.

21 h. 35, Emission littéraire... Lire, c'est vivre, de *P. Dumayet* : *Du côté du Talmud* (première partie : Retour au texte), réal. M. Bober.

Rencontre d'un homme, le docteur Georges Valensi, et d'un livre fondamental de la culture juive, le Talmud, dont il donne, au cours de l'émission, une passionnante approche historique.

22 h. 35, Sports : Catch à Alfortville.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LA BRIGADE DU DIABLE, d'A. McLaglen (1968), avec W. Holden, C. Robertson, V. Edwards, A. Prine, D. Andrews. (Rediffusion.)

Entraînée dans un camp du Montana, une unité de choc, composée de repris de justice et de têtes brûlées, se distingue sur le front d'Italie, en 1943.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, La mer en long et en large ; 7 h. 40, Les chemins de la connaissance... mythologie du cerf ; 8 h., Les matinées du mois d'août : Ouvrir la porte qui donne sur le jardin ; 8 h. 32, L'actualité avec les distances ; 9 h. 7, A la recherche d'un homme dans une ville ; 10 h., Aux horloges de Paris et de province ; 11 h. 2, L'Orchestre national de *France* ; 12 h. 5, Un musée, un chef-d'œuvre ;

13 h. 30, Entretiens avec... Nadia Boulanger ; 14 h. 15, Feuilleton : « Lecture de la France » ; 15 h. 17, Treize minutes et pas plus ; 15 h. 30, Polymnie, voix de Grèce, par O. Germain-Thomas : le retour à Ithaque ; 16 h. 30, Les arbres : le pin des Landes ; 17 h. 32, Il y a cinquante ans disparaissait Leo Janacek ; 18 h. 30, Série : du côté de O'Henry ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance... Célébration de la voix ;

20 h., La chronique d'Elia, de F.-A. Burguet, avec C. Alers, A. Dost. Réalisation C. Roland-Manuel (rediffusion) ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux ; 22 h. 30, Les discours de l'histoire : l'esprit des nations ; 23 h.15, VIe rencontre québécoise internationale des écrivains : écrivain et lecteur.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; *9 h. 2, Estivales* ; 12 h. 35, « D'un carnet d'adresses : Cent noms » ;

14 h., Estivales ; 17 h. 30, Histoire du jazz ; *18 h. 2, Musiques de charme : Suppe, Fucik, Komzak* ; 19h. 30, Kiosque ; 19 h. 40, Informations festivals ;

20 h. 5, Festival de Salzbourg : « Trois motets a capella », de *David* ; « Requiem », de *Apostel* ; « le Château de Barbe-Bleue », de Bartok, par les Chœurs et l'Orchestre symphonique de l'O.R.F., direction G.-A. Albrecht. Avec K. Kasza et L. Roar ; 22 h., Aux quatre coins de l'hexagone : « l'Ouest ».

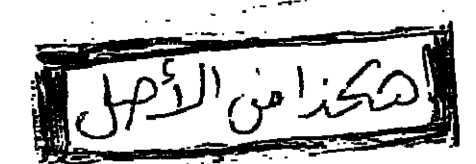
Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE - INTER, informations toutes les heures : 5 h., Bon pied, bon œil, de J.-C. Aschero ; 7 h., P. Douglas et B. Grand ; 9 h., Oxygène, de C. Chebel ; 11 h. 30, Salut *la parenté*, de J. Houde ; 13 h. 45, Avec ou sans sucre, de J. Artur ; 16 h., Les *cinglés du music-hall* ; 17 h., Viva, de C. Villers, P. Blanc-Francard, *M. Desbarbat* ; *20 h., Ici* l'ombre, d'H. Gougaud et J. Pradel ; *21 h.*, Feed-back, de B. Lenoir ; 22 h. 20, Communauté radiophonique.

Dimanche, 5 h., Au saut du lit ; 9 h. 30 et 14 h., L'oreille en coin ; 20 h., La tribune de l'été ; 21 h. 15, La musique est à vous.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE, informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 11 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 15 h. 15 (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h. (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).



JUSTICE

TERRE DES HOMMES DEVRA RENDRE DEUX ENFANTS CORÉENS RETIRÉS A UNE FAMILLE DE SEDAN

Le tribunal pour enfants de Charleville-Mézières (Ardennes) a ordonné, vendredi 28 juillet, que deux jeunes enfants coréens placés dans une famille de Sedan, puis retirés à cette famille par l'association Terre des hommes, soient restitués. Le tribunal a estimé qu'il y avait eu *« voies de faits »* de la part de l'association Terre des hommes qui, sans prévenir les parents adoptifs, était allée chercher les deux enfants, Joachim, sxi ans, et sa sœur Magalie, huit ans, à l'école, le 27 juin dernier, et les avait emmenés. L'association a refusé de faire connaître la nouvelle adresse à laquelle on peut trouver les enfants ; un mandat de recherche national a donc été lancé vendredi 28 juillet.

M. et Mme Branco, qui avaient la garde des enfants, ont reçu voilà quelques jours un chèque de 7 000 F envoyé par l'association Terre des hommes en remboursement des frais qu'avait occasionnés l'arrivée des enfants. Ce chèque a été renvoyé par M. et Mme Branco qui ont déposé une plainte pour *« détournement de mineurs »*. Les enfants étaient arrivés à Sedan en 1975 et avaient été placés par l'association dans cette famille. M. et Mme Branco, sur les conseils d'une assistante sociale, n'avaient pas entamé de procédure d'adoption définitive attendant de voir comment les enfants allaient s'adapter. Terre des hommes s'estimait donc responsable des enfants. En fait, ceux-ci avaient un tuteur légal coréen qui les avait confiés, par l'intermédiaire de Terre des hommes, à la famille Branco.

Le représentant de Terre des hommes, à Sedan, se refuse à commenter la décision de justice ainsi qu'à expliquer l'attitude de son association qui, dit-il, *« a toujours agi pour le bien des enfants »*. De leur côté, M. et Mme Branco, assistés de leur avocat, Mᵉ Blocquaux, ont maintenant entamé une procédure d'adoption définitive. Une enquête sociale va être effectuée pour déterminer si les enfants ont reçu les soins indispensables à leur santé fragile et s'ils étaient suffisamment intégrés à leur nouveau milieu. — *(Corresp.)*

● *Agressions en automobiles dans le Val-d'Oise et les Yvelines.* — Deux hommes masqués et armés de pistolets ont, dans les nuits du mercredi 26 au jeudi 27 et du jeudi 27 au vendredi 28 juillet, attaqué et pourchassé, pour les voler, dix-sept personnes, piétons, automobilistes et cyclomotoristes sur les routes du Val-d'Oise et des Yvelines. Ils circulaient en Renault-4, puis en B.M.W. et en 504, et s'en servaient comme d'une auto-tamponneuse. L'enquête a été confiée aux policiers du groupement de répression du banditisme de Versailles.

A Lyon

La communauté de « Moulinsart » a cinq mois pour quitter les lieux

De notre correspondant régional

Lyon. — Une communauté de dix-huit membres installée dans une grande maison bourgeoise de la Croix-Rousse, à Lyon, baptisée Moulinsart, a fait l'objet, vendredi 28 juillet, d'une ordonnance d'expulsion du tribunal d'instance de Lyon. Le tribunal, qui siégeait en référé sous la présidence de M. Lambret, à la demande du propriétaire, la ville de Lyon, a accordé cinq mois de délai aux occupants, ce qui leur donne en fait un répit jusqu'au 15 mars 1979, compte tenu des mois d'hiver pendant lesquels il n'est pas possible de procéder à une expulsion.

La Ville de Lyon, qui avait accordé un premier délai d'un an à la communauté pour qu'elle puisse se reloger autrement que dans un F 5 proposé par les H.L.M., estimait que cette expulsion revêtait *« un caractère d'extrême urgence, l'occupation des lieux empêchant toute exécution des travaux en vue d'aménager un siège social et des espaces verts »*. Ce caractère d'urgence a été contesté par l'avocat de la communauté, Mᵉ Michel Coste, qui pensait que les occupants devaient avoir le temps d'effectuer les réparations nécessaires dans la maison qu'ils venaient d'acheter près de Vienne.

En 1975, dix-huit personnes — psychologues, travailleurs sociaux, éducateurs, médecins — dont six enfants, ont loué cette villa bâtie dans un parc de cinq hectares en pleine ville et rebaptisée *Moulinsart*. Un bail de deux ans avait été signé avec la famille Sutter, propriétaire de la maison depuis 1899. La ville a acheté l'ensemble en août 1976. Le 30 juin 1977, à l'échéance du bail, la municipalité a accepté de louer un an de plus. Mais le 30 juin 1978, la communauté n'était pas encore prête à se reloger, s'étant heurtée à des refus quasi systématiques de la part des municipalités de la région.

Finalement, la communauté a réussi à acheter, en formant une société civile immobilière, des corps de bâtiments de ferme à Eyzin - Pinet (Isère). Il y a 1 200 m2 couverts et de très gros travaux qui se feront avec deux architectes désireux de réfléchir sur l'habitat communautaire.

A Lyon, on ne souhaite qu'une chose : voir la communauté vider les lieux. *« On les a tolérés trop longtemps,* dit le premier adjoint au maire de Lyon, M. Charles Béraudier. *Il faut les faire partir, et vite. »*

L'affaire ne sera cependant pas tout à fait close le 15 mars 1979. En effet, les Associations de quartiers de la Croix-Rousse — et elles sont nombreuses — ne sont pas d'accord sur le projet municipal qui n'a pas été discuté. Le délai du tribunal permettra peut-être une concertation. *(Intérim.)*

L'interview de Jacques Mesrine

ISABELLE DE WANGEN EST LIBÉRÉE APRÈS VINGT-QUATRE HEURES DE GARDE A VUE

La journaliste qui a recueilli l'interview de Jacques Mesrine publiée par l'hebdomadaire *Paris-Match*, le jeudi 27 juillet, Isabelle de Wangen, a quitté, vendredi 28 juillet, vers 16 heures, les locaux de la brigade de répression du banditisme (B.R.B.) après vingt-quatre heures de garde à vue (*le Monde* du 29 juillet). Aucune inculpation n'a, pour l'instant, été prononcée contre la journaliste.

En quittant les locaux de la police judiciaire, Isabelle de Wangen a déclaré : *« Je m'attendais à ce que la police me demande des explications. Je considère la décision de garde à vue dont j'ai été l'objet comme normale et dans l'intérêt de la défense. Ce délai était nécessaire pour une mise au point et je suis venue spontanément en pensant à cette éventualité. »*

De son côté, le Syndicat national des journalistes, dont une délégation s'est présentée en vain au parquet et au quai des Orfèvres, a souligné, le 28 juillet dans un communiqué, que, *« quelle que soit l'appréciation qui peut-être portée sur l'article paru dans* Paris-Match, *la protection des sources d'information demeure une condition essentielle pour l'exercice de la profession et le droit à l'information »*. Ce même communiqué a condamné *« l'utilisation du moyen coercitif que représente la garde à vue pour faire pression sur la conscience d'un journaliste »*.

Au tribunal de Morlaix

LE BARDE NE PAIERA PAS LA REDEVANCE RADIO-TÉLÉVISION

(De notre correspondant.)

Brest. — Le tribunal d'instance de Morlaix (Nord-Finistère) a jugé irrecevable, le 27 juillet, l'action menée contre le barde Youenn Gwernig, qui refuse d'acquitter le montant des redevances des années 1972, 1973 et 1974 de la radio-télévision (*le Monde* du 18 juillet) en raison du peu de place accordé à sa langue maternelle dans les émissions régionales. Avant de le poursuivre devant le tribunal, l'ex-O.R.T.F. avait tenté plusieurs procédures de conciliation. La dette de Youenn Gwernig s'élève à environ 850 francs, frais de retard compris.

Le tribunal s'est rangé à l'argumentation du défenseur du barde, Mᵉ Guimbert, du barreau de Nantes. L'avocat a soutenu l'impossibilité pour l'O.R.T.F., qui n'a plus d'existence légale depuis la loi du 7 août 1974 prononçant sa liquidation au profit de plusieurs sociétés de télévision, de se prévaloir, dans ces conditions, du droit d'engager une action en justice pour recouvrer les redevances, lesquelles d'ailleurs sont de la compétence, selon les termes d'un texte de décembre 1974, de l'agent comptable.

L'occupation du Palais de la Méditerranée

LE TRIBUNAL DES RÉFÉRÉS DE NICE RENVOIE SA DÉCISION

Le tribunal des référés de Nice a renvoyé, jeudi 27 juillet, *« à une date ultérieure »*, sa décision à propos de la demande d'expulsion des employés du casino le Palais de la Méditerranée occupé depuis le 14 avril dernier (*le Monde* daté 16-17 avril).

Le tribunal examinait la requête de Mᵉ Roaldes, le syndic nommé à la suite de la mise en règlement judiciaire du Palais de la Méditerranée. Selon l'avocat de celui-ci, *« l'évacuation des locaux se justifie, après trois mois d'occupation, car tous les salariés ont été payés et perçoivent depuis mai dernier des indemnisations de chômage »*.

Faits et jugements

Mᵉ Bredin va demander la révision du jugement qui a condamné à mort Christian Ranucci

Christian Ranucci, âgé de vingt-deux ans, a été exécuté voilà juste deux ans, le 28 juillet 1976 (*le Monde* du 29 juillet 1976). Il avait avoué être le ravisseur et l'assassin d'une fillette âgée de huit ans.

Mᵉ Jean-Denis Bredin, après une longue étude du dossier, estime que les circonstances de l'assassinat de l'enfant, Marie-Dolorès Rambla, n'ont pas été clairement établies. Il va, dans les semaines à venir, saisir la chancellerie d'une demande en révision du procès. Certes, Christian Ranucci a avoué, mais, note Mᵉ Bredin, dans un croquis du lieu du rapt, il a oublié de dessiner un seul détail : un arbre. Or, tout se passait autour de cet arbre. Selon l'avocat, si les aveux de Ranucci ont fourni à la justice un coupable consentant, ils ont permis de laisser en l'état les imprécisions du dossier.

Déjà, au moment de l'exécution de Christian Ranucci des journaux — y compris ceux qui n'ont pas pour habitude de manifester leur hostilité à la peine de mort — exprimaient des réserves sur cette affaire.

● *Le Dr Pierre Estoup,* directeur du laboratoire dans lequel a eu lieu une *« erreur thérapeutique »*, à Salies-de-Béarn (Pyrénées-Atlantiques) dément les déclarations faites par le bâtonnier Maurice Cardonnel, de Tarascon (Bouches-du-Rhône), avocat de la famille de M. Léonard Livet, mort après avoir absorbé du fluorure de sodium au lieu d'une solution glucosée en vue d'une hyperglycémie provoquée (*le Monde* du 29 juillet). Le Dr Estoup affirme qu'il était au laboratoire lorsque le prélèvement a été effectué ; qu'une infirmière préleveuse, entrée au laboratoire deux jours plus tôt, assistait la laborantine, Mlle Quellier, et qu'elle n'a pas été inculpée ; enfin que l'enquête a été ouverte à son initiative.

Un chauffeur d'autobus poursuivi pour non-assistance à personne en danger

Le parquet de Strasbourg a ouvert, jeudi 27 juillet, une information judiciaire pour *« non-assistance à personne en danger »*, contre un chauffeur d'un autobus de la Compagnie des transports strasbourgeois (C.T.S.) qui n'a pas porté secours à une passagère agressée dans son véhicule. Le conducteur mis en cause n'ayant pas pu encore être identifié, l'information a été ouverte contre X.

Mardi 25 juillet, une jeune femme a été frappée dans l'autobus par deux adolescents âgés de seize ans, auxquelles elle avait refusé de donner son argent et ses bijoux. La victime, qui a eu une incapacité de travail de dix jours, avait, a-t-elle dit, demandé en vain l'aide du chauffeur du véhicule.

Cinq cent cinquante attentats en 1977

Le nombre des attentats par explosif commis en France est passe de cent en 1970 à quatre cent quatre-vingt-sept en 1976 et à cinq cent cinquante en 1977, indique le bulletin d'information du ministère de l'intérieur dans sa livraison du 28 juillet.

Ces attentats ont été commis le plus souvent grâce aux 3 tonnes d'explosifs qui disparaissent chaque année des sept mille cinq cents dépôts où ils sont conservés. La production annuelle d'explosifs est de 60 000 tonnes, note le bulletin, le volume des vols ne représente donc qu'un pourcentage infime (0,005 %).

Pour faire obstacle aux utilisations de produits explosifs à des fins criminelles, le gouvernement a établi, par un décret du 12 juillet dernier (l'ancienne réglementation datant de juin 1915), une nouvelle réglementation concernant le marquage, le transport, le stockage et les dispositions à prendre en cas de vol (*le Monde* du 19 juillet).

MÉDECINE

Une nouvelle frontière

(Suite de la première page.)

Ni rien, ni personne, ni l'avenir de l'humanité n'ont à gagner de notre éventuel refus à accepter une nouvelle vision des choses.

En vérité, il existe un sentiment de peur, encore diffus, pour l'avenir de la race humaine. Cette peur est légitime dans la mesure où pèse la menace d'une utilisation dévoyée d'expériences neuro-pharmacologiques et l'incompréhension devant des manipulations génétiques de haut niveau, donc hermétiques au plus grand nombre.

Aujourd'hui, la chose est prouvée, les biologistes ont la capacité d'intervenir activement dans les mécanismes de l'existence. On doit alors se demander si la puissance publique peut-être indifférente à l'égard des questions que pose à l'individu le progrès de ses pouvoirs sur la vie. Si l'homme se sent menacé, ce n'est pas tant par les progrès de la science que par les mauvais usages qu'il en fait ; mais au nom de quelles valeurs imposer, interdire, légiférer ? Cela dit, il existe une tension entre les droits des personnes et le souci du bien commun.

Or la vie devient de plus en plus un objet de décision collective, elle est entrée dans le champ d'action, à proprement parler, politique.

En ce qui concerne la science, la recherche fondamentale, la liberté des biologistes ne peut être limitée que par leur propre conscience ; par contre, en ce qui concerne les applications pratiques, une réflexion propre aux représentants d'autres disciplines et aux responsables politiques se doit d'être engagée. C'est d'ailleurs ce qu'exprimait le président Valéry Giscard d'Estaing dans son discours de clôture, lors de la rencontre « Biologie et devenir de l'homme », où il s'exprimait en ces termes : *« Je crois que le progrès viendra plutôt d'une concertation des hommes de science avec les autres hommes, et notamment avec les hommes politiques, que d'une réflexion en chambre des savants entre eux. »*

Il existe une profonde similitude entre la position morale d'un médecin et celle d'un homme politique : à savoir que, pour l'un comme pour l'autre, la responsabilité de ne rien faire n'est pas moindre que celle d'agir.

Je pense que le législateur doit prendre sa part de responsabilité afin que la loi entoure les pouvoirs de la biologie. Tout pouvoir qui n'est pas entouré d'un droit débouche sur une tyrannie, et la biologie n'échappe pas à cette règle. On peut se demander quelle place pourrait avoir la liberté de l'homme dans un univers qui serait seulement le fruit du hasard ou de manipulations désordonnées.

Ce qui est certain, c'est que l'humanité est en route pour une conception de l'homme dont on ne saurait plus méconnaître la vérité biologique.

Reste le conflit, à la fois de valeurs et de pouvoirs, entre la biologie et la morale, dont on sait pourtant qu'elles possèdent un fonds commun, une même interrogation sur l'être humain et le sens de sa vie.

Au milieu du bouillonnement des sociétés, de l'essor prodigieux des techniques, alors que nous découvrons de nouvelles géographies dans l'espace, l'analyse scientifique nous apporte une vision de plus en plus précise de l'homme en devenir dans l'univers, saurons-nous franchir cette nouvelle frontière, c'est-à-dire trouver un langage commun traduisant nos solidarités et nos complémentarités, lesquelles, en fin de compte, conditionnent la survie de l'espèce ?

LUCIEN NEUWIRTH.

● PRECISIONS. — A la suite de l'information, parue dans *le Monde* du 26 juillet, selon laquelle le nouvel hôpital de Creil (Oise) ne pouvait être mis en service faute d'approvisionnement en pinces médico-chirurgicales, nous avons reçu de M. M. Bachalard, délégué général de la Chambre syndicale de Nogent (Haute-Marne), les précisions suivantes : M. Bachalard affirme que *« les fabricants d'instruments de chirurgie de Nogent (ex en-Bassigny) sont en mesure de fournir aux grossistes-distributeurs qui assurent la commercialisation de leurs articles, des pinces et autres instruments, en quantités bien supérieures aux besoins de l'hôpital de Creil. Ceci pour la raison qu'ils sont pourvus de stocks importants accumulés durant une période de récession qui s'est prolongée pendant près d'une année, depuis avril 1977. Les difficultés de l'hôpital de Creil tiennent donc à d'autres causes, en particulier au fait que sa direction s'est adressée, pour la fourniture de son matériel, à un artisan aux possibilités très limitées. »*

SPORTS

LES JEUX AFRICAINS ONT PRIS FIN

Pour un nouvel ordre sportif international

De notre correspondant

Alger. — Les troisièmes Jeux africains, qui ont pris fin le 27 juillet, ont apporté la preuve de la qualité et des possibilités des athlètes africains et mis en évidence le fait que le sous-développement du sport dans un grand nombre de pays du continent noir va de pair avec le sous-développement dans les domaines de l'économie, de l'administration et des infrastructures. On constate, en effet que, outre les cinq pays les plus cités (Tunisie, Nigéria, Algérie, Kénya, Maroc) dans ces compétitions, les cinq qui les suivent au palmarès — Ouganda, Sénégal, Libye, Gana, Côte-d'Ivoire — comprennent des Etats maghrébens et arabes (l'Egypte était bien placée avant son retrait) qui participent de longue date aux Jeux méditerranéens et des Etats d'Afrique noire qui, à l'exemple des précédents, ont consenti des investissements de tous ordres dans le domaine sportif.

Autre constatation : la progression qualitative de ces jeux par rapport à ceux de Brazzaville (1965) et de Lagos (1973) sur le plan de l'organisation des installations et des résultats purement sportifs. En effet, douze records africains ont été battus dans les épreuves de natation dominées par les Tunisiens, notamment Ali Gharbi et Meriem Mizouni. D'autres records ont été également battus dans plusieurs autres disciplines, notamment l'altbétisme et le cyclisme.

Malgré des lacunes et des défaillances, on assiste, d'année en année, à une montée du sport africain comme l'ont prouvé, entre autres, les performances de la Tunisie lors de la Coupe du monde de football en Argentine ou les résultats du Kényan Reno, quatre fois recordman du monde dans le 10 000 m, le 5 000 m, le 3 000 m et le 3 000 m steeple. Les responsables sportifs du continent noir estime cependant qu'en raison de l'héritage colonial leur représentation est insuffisante dans les fédérations internationales de plusieurs disciplines. Les Africains se préparent, semble-t-il, à bousculer les vieilles structures pour obtenir comme l'écrit *El Moudjahid « un nouvel ordre sportif international »*.

En attendant toutefois, un problème se pose: aucune ville ne s'est proposée pour accueillir les quatrièmes Jeux africains. Peu de pays disposent d'installations comme l'Algérie et le Nigéria. Leur construction et leur entretien coûte cher. En outre, le pays hôte doit assumer l'ensemble des frais de la rencontre, alors que les participants ne versent que quatre dollars par jour et par athlète.

La Libye semblait tentée d'accueillir les quatrièmes Jeux africains en 1982 : elle en a les moyens financiers, mais trois éléments lui font défaut, les installations, la tradition et les hommes nécessaires à l'organisation et à l'encadrement. Ces obstacles pourraient être en partie surmontés grâce à une coopération extérieure. Mais reste à savoir si l'incident qui a opposé son équipe de football à celle de l'Egypte (*le Monde* du 25 juillet) ne constituera pas, tant qu'on ne l'aura pas oublié, un handicap supplémentaire.

PAUL BALTA.

FOOTBALL

Le championnat de France

METZ SEUL EN TÊTE

Après les matches de la troisième journée du championnat de France de première division, disputés vendredi 28 juillet, Metz, vainqueur de Valenciennes, occupe seul la première place du classement. Monaco, champion de France en titre, a été battu par Lille et Paris Saint-Germain a remporté son premier succès aux dépens de Nîmes.

*Metz b. Valenciennes	1-0
*Reims et Laval	1-1
*Strasbourg b. Nantes	2-1
*Saint-Etienne b. Sochaux	3-1
*Bordeaux b. Bastia	2-0
*Angers b. Nancy	2-1
*Nice b. Marseille	4-2
*Lille b. Monaco	4-2
Paris-St-G. b. *Nîmes	2-1
*Paris F.C. et Lyon	0-0

CLASSEMENT

1. Metz, 6 pts ; 2. Strasbourg, 5 ; 3. Nice, Valenciennes, Reims, Bordeaux, Lille, St-Etienne, 4 pts ; 9. Sochaux, Angers 3 pts ; 11. Nancy, Bastia, Marseille, Nantes, Laval, Lyon, Monaco, Paris-St-G., Nîmes, 2 pts ; 20. Paris F.C. 1 pt.

TENNIS

LA FINALE DE LA COUPE DE GALÉA

Avantage à la France

De notre envoyé spécial

Vichy. — *Comme en 1977, face à l'Argentine, l'équipe de France mène par 2 victoires à 0, après les deux premiers simples de la finale 1978 de la coupe de Galéa de tennis, disputée le 28 juillet sur les courts du Sporting Club de Vichy. Après le succès attendu de Yannick Noah sur Dusan Kulhaj (6-1, 6-4, 6-4), Pascal Portes s'est mis en vedette en venant à bout, après trois heures et quarante minutes de jeu, d'Ivan Lendl, vaincu par des crampes (8-6, 4-6, 8-6, 6-1).*

Il aura fallu attendre trois heures et dix minutes pour que le *mano a mano* impitoyable, mais jusqu'alors parfaitement équilibré entre les deux adversaires encore à égalité, un set partout et 6-6 dans le troisième, bascule soudain en faveur de Portes.

Depuis quelques jeux, Ivan Lendl, sentant venir une crampe, se massait les mollets entre chaque changement de côté. Son ambition était alors d'en finir le plus vite possible avec le troisième set, pour atteindre le repos, le massage et le bain régénérateur. Sur la énième accélération en coup droit du Bordelais, Lendl tentait une nouvelle course désespérée pour retourner la balle, quand la crampe le stoppa net. Le métronome tchèque était brisé. Dès lors, le repos ne pouvait plus suffire pour le remettre en état. Le quatrième set ne devait plus être qu'une exécution de Lendl à coups de services canon de Portes.

Dans sa détresse, le jeune Tchécoslovaque prenait un comportement d'automate précieux. Longtemps le public du Sporting-Club de Vichy a cru, en effet, revivre les mêmes séquences. Avant de servir, Lendl ne manquait jamais de bien sécher son manche de raquette et de s'essuyer le front d'une pichenette.

Face à lui, Pascal Portes paraissait parfois excédé par la lenteur du cérémonial, mais se vengeait bien vite en jouant sans répit sur le point faible de Lendl : un revers trop mou pour devenir une arme d'attaque. Comme aucun des deux tennismen n'osait monter au filet pour y risquer le passing de son adversaire, les échanges ne pouvaient que se prolonger et le match se jouer sur la condition physique des deux protagonistes.

GÉRARD ALBOUY.

CYCLISME

BERNARD HINAULT EN ESPAGNE EN 1979 ?

Le journal espagnol *As* ayant annoncé, vendredi 28 juillet, que Bernard Hinault avait reçu des propositions du groupe Kas accompagnées d'une offre de 2,4 millions de francs, il semble se confirmer que les dirigeants de la puissante équipe espagnole — financée par une marque de jus de fruits — ont effectivement pris des contacts avec le vainqueur du tour de France.

En effet, si dans un premier temps Bernard Hinault a déclaré qu'il n'avait pas encore envisagé son avenir et qu'il n'était *« au courant de rien »*, il a ensuite reconnu que des pourparlers étaient en cours.

De leur côté, les dirigeants de *Gitane* ont estimé *« qu'il était naturel que leur coureur fasse l'objet de sollicitations après son exploit du tour de France »*.

Le transfert de Bernard Hinault en Espagne est donc une éventualité plausible, mais s'il devait être réalisé, il s'agirait sans doute du transfert de toute une équipe car il n'est pas concevable que Bernard Hinault — qui a récemment reçu plusieurs autres propositions — se sépare de son directeur sportif et de ses principaux équipiers actuels. Bernard Hinault a d'ailleurs déclaré que la négociation avec le groupe Kas concernait aussi Cyrille Guimard et plusieurs de ses équipiers. — J. A.

Le Monde

culture

Festivals

JOURNAL D'AVIGNON

Les X

Le verger, un matin. Un jeune homme aux yeux de feu, au long visage à la Greco qui a évoqué Dieu et sainte Thérèse d'Avila, demande que l'on discute des désirs qui courent et se croisent dans le jardin calme. Son intervention met fin au débat quotidien sur « Cinéma et Sexualité », thème du programme établi par Jacques Robert aidé de Jacques Grant, supporter du nouveau cinéma allemand. Il a fait venir un film de Fassbinder, Je veux seulement qu'on m'aime, *histoire d'un affamé de tendresse seulement capable d'aimer sans retour et qui finit par tuer un homme dans lequel il voit son père. Comme toujours, Fassbinder se saisit de stéréotypes, les démonte avec sécheresse mais sans aucun mépris. Il place ses personnages dans une réalité historique précise, choisit des acteurs fabuleux, réalise une œuvre superbe sans rapport direct avec la seualité il est vrai. Mais la sexualité n'est-elle pas à la base de toute vie ?*

Seuls les films X/K se focalisent sur ses activités. Il y en a un chaque après-midi au programme du Festival. Au débat, il est question du « Beau Mec ». *Il paraît que cinquante-deux personnes sont sorties avant la fin. Quelques-unes sont là, au verger, disent qu'elles se sont ennuyées. Des femmes surtout. Elles parlent davantage que les hommes. Un seul ose avouer son rejet.*

Qu'attend-on du cinéma consacré à la pornographie ? Une stimulation de désirs qui ont rarement la possibilité d'être exaucés sur l'instant, un emmagasinage à effet différé ? Personnellement je me rassure en constatant que d'autres que moi ont des blocages. Je n'ai pas vu le Beau Mec *mais* More, More, More, *du même auteur, une sorte de vaudeville* hard. *Je ne me suis pas vraiment intéressée au prouesses : je n'y croyais pas.* « Les schémas sont les mêmes que dans un western, *dit une spectatrice.* Dans un cas on sait que tous les quarts d'heure des gens se battent, dans l'autre qu'ils font l'amour. » *Peut-être, mais on sait que les bagarres sont truquées alors que par définition le hard ne truque pas les gestes. Ils sont même vus en gros plans. C'est, à mon avis, ce qui leur ôte toute crédibilité.*

On vient là — je viens là — pour surprendre une réalité, pour vérifier quelque chose. Certainement pas la manière dont ça se pratique ni celle dont les acteurs remplissent leur contrat. Quelque chose de mystérieux, d'unique, de sauvage qui échappe à l'intellect, au sentiment. Or, en général, tout est exhibé et surtout la complaisance envers la caméra. La société tolérante et permissive ne tolère et ne permet que l'exhibitionnisme dans ce qu'il a de factice.

Il semble qu'avant la Renaissance, à l'époque des ceintures de chasteté et des femmes-domestiques, les représentations de la sexualité étaient plus frustes mais moins gênées. Jean-Bernard Scotto, Isabelle Gaëlle et Pierre Autrey ont retrouvé un texte médiéval, la Farce du diable. *Ils la jouent au Squash Théâtre, dans une grange délabrée très belle, en vieux français, de sorte que je ne sais pas bien si l'auteur appelle un chat un chat, mais l'histoire repose entièrement sur les rapports sexuels légaux et illégaux. C'est trivial, truculent et ça faisait sans doute beaucoup rire nos ancêtres. Le public contemporain est moins naïf. Les acteurs aussi. Ils inscrivent la farce dans un jeu de théâtre dans le théâtre très réussi, avec de beaux éclairages et un peu de mélancolie. Les hommes ne croient plus que la sexualité soit l'un des masques du diable. L'humanité progresse.*

COLETTE GODARD.

En route pour Sao-Paulo

(Suite de la première page.)

Ces braves gens n'ont assurément pas une conscience très claire de ce que Claude Nobs appelle « l'obésité du franc suisse », laquelle rend le gîte mais surtout la restauration presque hors d'accès pour la plupart des voyageurs. Quant aux soirées musicales, elles vont, exprimées en monnaie française, de 37 F pour la plus modeste à 137 F pour la plus huppée, à la moyenne de 67 F par concert quotidien, trois semaines durant, avec un seul jour de relâche. On comprend pourquoi, exception faite des touristes nord-américains et de quelques baguenaudiers de pays privilégiés, le change a, à l'égard de l'étranger, des vertus froidement dissuasives.

Claude Nobs ne dissimule pas le problème. « *Je cherche, dit-il, à combler un handicap en proposant un plateau exceptionnel par le nombre d'artistes, par le champ stylistique couvert — le plus vaste possible, — par l'association insolite mais non arbitraire de personnalités sur la scène. Les semaines de Montreux se proposent de coller à l'actualité, et même d'anticiper la mode, le succès. Plus de cinquante mille entrées ont été dénombrées cette année, cela conforte ma conviction que j'ai trouvé le moyen de lutter contre des obstacles économiques qui ne sont pas de mon fait. Il est vrai aussi que, pour ceux qui n'ont pas la possibilité de venir en Suisse, les télévisions scandinaves, anglaise, allemande, japonaise achètent le festival et le diffusent en différé, tandis que les radios suisses, belge, italienne et française le retransmettent en direct. Radio-France, cette saison, je crois, a au moins égalé tous les records de présence, notamment en consacrant au jazz, donc à Montreux (conjugué avec Nice et Antibes), sur la chaîne « Musique », une heure trente de programme quotidien ininterrompu.* »

Celui qui parle ainsi, et qui a créé, avec Géo Voumard, le festival, nous reçoit dans cette maison étonnante qu'il a organisée comme une phonothèque, une filmothèque et un musée de l'audiovisuel. Le dictaphone de Battistelli, la vieille antenne intérieure hexagonale, la raseuse de rouleaux voisinent avec d'autres mémorables épaves, les phonographes à manivelle, les engins photographes à soufflet, les lanternes magiques flambant à l'alcool, et le toupin, la cloche bucolique, d'autant plus énorme, dit-on, que la bête qui la porte est bonne. Dans la pièce en sous-sol, où se trouvait jadis le four de boulanger, on revoit et réentend, mieux qu'en direct, tous les concerts qui ont fait Montreux, de l'origine à aujourd'hui. Le plus beau de ceux qui ont eu lieu en ce mois de juillet, selon la vérité quasiment unanime, fut le concert de Sonny Rollins, concert imprévu comme celui de John Mc Laughlin ou de Billy Cobham.

Un géant à tête de faune

Nous y assistons médusé, par le truchement de la vidéo. Un géant à tête de faune serre son ténor de la bouche et des mains, et le secoue pour répandre les notes, à la manière d'un semeur. Du début à la fin de la séquence, et à chaque morceau, la mélodie se projette avec une véhémence, une sûreté imployables. Rollins, toujours piétinant, ou marchant de long en large, ne ménage pas son souffle mais continuellement coupe celui de l'auditeur. Tout est superbe : « Keep on yourself », « Ireland Lady », « Peaches », « The cutting Edge », « Don't stop the Carnival », « Silver City », « Camel ». La force créative de Rollins, attisée notamment par le « drummer » Al Foster, sa joie éclatante, éclaboussante, sa générosité épe.due, nous font rejoindre ces moments si rares dans le jazz, dans toute musique, où la perfection s'est déjà accomplie, nous font retrouver le Rollins qui apparut à Pleyel, en novembre 1974, comme l'égal du meilleur Coltrane.

Puisque ce triomphe eut lieu, nous sommes en bonne disposition d'esprit pour parler sinon de tous les invités de Montreux après Rollins, du moins de certains de ceux que nous avons pu écouter la dernière semaine. Chez les musiciens du jazz-rock, Larry Coryell, Randy et Mike Brecker se détachent du lot, avec, bien évidemment, Freddie Hubbard, dont les thèmes ne sont pas sans évoquer l'allure et la teneur harmonique de ceux des « Messengers », notamment avec « Super Blue ». Chez les musiciens de la « new thing », Muhal Richard Abrams impose le respect dans sa calme méditation au piano et aux gongs, dans ses duos avec Oliver Lake où il excelle, mais la surprise vient du groupe Air. Cet ensemble (Steve McCall ,batterie, Fred Hopkins, basse acoustique, Henry Threadgill, saxophones) évolue dans l'orbe de l'A.A.C.M. de Chicago, société fondée, justement, par Richard Abrams en 1965, et qui fut, après les initiatives prises par Ornette Coleman en 1958, le second grand événement dans l'histoire du nouvel art ainsi que le début de son expérience errante et innombrable. Avec le trio intelligent d'Air (qui manifeste beaucoup de fantaisie dans « Suisse Air », sur le thème du train), le jazz chercheur brise sa relégation et apporte une preuve supplémentaire, s'il en fallait, de son actuelle fécondité. De la volonté de ravage, de l'application à dissoudre la mélodie, qui sembla souvent la suite inconséquente de « révisions déchirantes », les musiciens d'Air se tiennent à l'écart, comme ils ignorent la pratique pharisienne (et autrefois bien parisienne) de l'agression verbale, forme camouflée du mépris de soi. Les artistes d'Air sont fiers de ce qu'ils font : à cela tient leur calme et leur affabilité tranquille. Ils inaugurent un nouveau classicisme « free ».

« Swing » et « Samba »

Entouré de deux joueurs de tumbas, Norman Connors fabrique, lui, en recevant Pharoah Sanders, des rythmes expansifs, très proches de ceux des Porto-Ricains et des Cubains, ces derniers ayant été, également, avec l'orchestre Irakere, très bien reçus par le public du Casino. La latinisation du festival, qui eut, cette fois, sa « soirée brésilienne », s'explique triplement : par un souci d'ouverture, sensible depuis quatre ans ; par un intérêt croissant de l'auditoire pour les musiques qui sont en proximité avec le jazz ; par les relations d'affinité enfin que les artistes noirs eux-mêmes entretiennent du nord au sud du continent américain. La tradition africaine s'est perpétuée en se diversifiant et commence de se reconnaître sous tous ses aspects. Il n'est pas inutile de dire que le terme « samba » et le terme « swing » signifient l'un et l'autre la même chose : un balancement rythmique. On peut voir là plus qu'une coïncidence nominale. Le « peuple chocolat et miel » de Gilberto Gil découvre d'ailleurs ses parentés en même temps qu'il affirme son identité orgueilleuse. Le Brésilien Gilberto Gil chante maintenant ce morceau admirable : « Nega » (« Photograph Blues ») et cette profession de foi : « Ile aye » (« Black is beautiful »).

En résultat de tout cela, du 11 au 19 septembre 1978 se tiendra le Premier Festival de jazz de Sao-Paulo. Claude Nobs en sera le directeur artistique. Il emmènera vers la belle saison australe son équipe helvétique, jazzfans dévoués à la cause, qui dorment tout juste ce qu'il faut pour garder vingt heures durant les yeux bien ouverts et répondre aux sollicitations de chacun avec bonne humeur et complaisance. Dans les premiers temps de Montreux, sur les affiches, se dessinait la cité, avec ses deux golfes de Clarens et du Territet séparés par un bec qu'on appelle le Trait. Ce schéma figurait habilement l'oiseau, ailes déployées, symbole du festival qui devait monter haut et aller loin. On sait désormais qu'il atteindra le Brésil parce que Montreux et Sao-Paulo sont devenues villes jumelles. Les T-shirts, comme les livrets documentaires, ont été frappés aux deux noms cette année, avec deux fois le mots jazz : une fois pour chaque é isphère. Il fallait croire en ce mot-là et en la réalité qu'il désigne. Claude Nobs fut croyant. Il le reste. Nous aussi.

LUCIEN MALSON.

■ Au neuvième concours international de ballet de Varna (Bulgarie), trois jeunes danseuses de l'Opéra de Paris, Clotilde Vayer, Elisabeth Platel et Corine Obadia, ont enlevé les trois premiers prix dans la catégorie juniors.

« L'Or du Rhin », à Bayreuth

En couvrant partiellement la fosse du théâtre pour dissimuler l'orchestre à la vue des spectateurs, Wagner avait fait un choix : rien ne devait distraire de l'impression dramatique une impression globale dont la musique n'était que le médiateur mystérieux. Ce qui allait frapper les premiers témoins, c'est la vérité du jeu des acteurs, dont les moyens vocaux souvent restaient limités. Mais, enfin, on cessait de s'adresser au public chaque fois qu'on chantait un air... D'ailleurs, il n'y avait plus d'air et la prouesse vocale n'avait plus d'intérêt en soi : elle retardait l'action ou faussait la psychologie.

Plus qu'aucun autre compositeur d'opéras, Wagner a donc pensé théâtre. On serait même porté à dire que, bien souvent, il s'est contenté d'écrire un accompagnement, une musique de film avant la lettre (est-ce un hasard si, pendant longtemps, les musiciens d'Hollywood l'ont consciencieusement copié ?).

Seulement, Wagner était aussi un grand compositeur. Il l'est devenu, surtout, au fur et à mesure que sa conception globale du drame exigeait de la musique qu'elle rompe avec un certain nombre de conventions devenues caduques, et trouve un nouvel équilibre (Wagner s'est toujours élevé contre le terme « musique de l'avenir » appliqué à un langage qui lui était, en quelque sorte, imposé par les nécessités du sujet). Ce nouvel équilibre où la mobilité du discours devenait une constante, où tant de choses interdites étaient soudain possibles — juxtaposition de tonalités éloignées, superposition de motifs mélodiques inconciliables, carrure des phrases perpétuellement remise en cause — parce que mises en situation, on a été bientôt tenté de l'admirer pour lui-même, presque comme un art à part auquel on n'appliquerait pas les canons ordinaires.

On pouvait écouter les opéras de Wagner en disques ou à la radio sans s'apercevoir que la représentation manquait et même sans comprendre : la symphonie avec voix principale pouvait suffire ; d'ailleurs les mises en scène volontiers statiques, au garde-à-vous devant chaque note de la partition, abondaient dans ce sens, et on avait raison : chaque note mérite qu'on s'incline, la lecture des partitions est une source continuelle d'émerveillement.

Ce n'est pas la seule. Comme à Beyreuth, à cause de la fosse couverte, on n'entend pas tout, les timbres se fondant si bien les uns dans les autres, qu'on perd les détails les plus intéressants au profit de « ce mastic multicolore uniformément répandu » dont se plaint Debussy avec une pointe de mauvaise foi ; c'est là qu'il devient tentant de jouer complètement la carte du théâtre, un théâtre aussi vivant précisément que la partition, aussi riche d'allusions, de contradictions, d'images fortes, et c'est ce qu'a fait Patrice Chéreau dans la Tétralogie, avec la complicité de Richard Peduzzi pour les décors et les costumes de Jacques Schmidt.

Il est inutile de tenter une nouvelle description, parce qu'on l'a fait un peu partout depuis deux ans avec des photos à l'appui et que cela ne dit pas grand-chose tant qu'on n'a pas vu l'action. C'est elle, aux antipodes de l'immobilisme précédent, qui frappe le plus, du moins à en juger par le seul *Rheingold*. En revanche, on ne dira jamais assez ce que ce parti pris apporte de positif à l'impression générale. Car, si du strict point de vue musical (surtout lorsqu'on suit la représentation à la radio) on peut regretter que les choses aillent parfois un peu vite, manquent de fini et que certaines voix soient un peu en deçà de ce qu'on pourrait attendre, sur scène les chanteurs sont habitués par leur rôle avec une telle évidence qu'on a l'impression de redécouvrir l'œuvre. Pour ceux qui connaissent le note à note — ce sont pourtant les plus virulents — c'est un plaisir qu'on devrait goûter sans arrière-pensée. Pour la première fois depuis bien longtemps, il n'y a pas un détail du poème ou de la musique qui ne transparaisse à la scène, directement ou indirectement.

Au bout de trois ans, il reste encore quelques siffleurs impénitents : ils n'aiment pas assez la musique pour savoir que la lecture des partitions leur rendra ce qu'ils croient avoir perdu, et pas assez le théâtre pour apprécier qu'on n'y reste pas les bras croisés quand tout s'agite à l'orchestre. Le succès personnel de Heinz Zednik (Loge), véritable chanteur-acteur, volant d'un bout de la scène à l'autre comme l'esprit du feu qu'il incarne, prouve néanmoins que depuis deux ans les choses ont fait leur chemin et que, décidément, Wagner n'a pas eu tort de couvrir la fosse.

GÉRARD CONDÉ.

Formes

Fidélité à la terre

Le dialogue avec le visible, belle formule empruntée à René Huyghe, est-ce seulement un échange de demandes et de réponses entre l'artiste et ce que son œil perçoit ? Ce serait trop simple, même si ce chassé-croisé, dont la toile, le papier ou la pierre enregistrent la trajectoire, en respecte les mille ramifications. Il est d'autres joutes, où l'intercesseur ne serait plus un des deux protagonistes, mais le terrain de rencontre, par exemple, du visible et de l'imaginaire. Problèmes qui ne cessent de hanter les palabres esthétiques contemporains, de diviser ceux qui croient à la terre et ceux qui n'y croient pas, de préoccuper ceux qui veulent sauvegarder l'héritage des grands aînés et léguer à leur tour du neuf, fût-il extrait de carrières inconnues. « *Il nous faut intégrer dans la tradition autre chose que le visible* », me disait quelques semaines avant sa mort Philippe Hosiasson. Oui, la tradition des Vénitiens à Cézanne qui restait pour lui, Hosiasson (et pour la peinture), « *la seule source qui permette d'espérer encore* ».

Tant pis pour moi si je me trompe en avançant que les rapports du monde extérieur et de l'artiste sont en quelque sorte le leitmotiv de la réflexion de Claude Esteban sur ses *Veilleurs aux confins* (1), sept peintres (Louis Fernandez, Morandi, Sima, Szenes, Tal-Coat, Ubac, Vieira da Silva), aux prises avec ce que, faute de mieux, on est bien obligé d'appeler *en* réalité. Soit ce qui tombe sous le(s) sens.

Aux *confins* du dicible et de l'indicible, de la ligne de démarcation, disons pour simplifier de l'esprit et de la matière, chacun a mené, ou mène, la lutte à sa guise. Fernandez, objet de l'étude la plus complète, la plus fouillée, « *demeure sacré* », comme tous les Espagnols vraiment espagnols, à « *la rive aride du réel* ». Du réel le plus humble auquel il faut arracher son secret. Avec quelle patience exigeante il revient (irréalisme, peut-être, suggère Esteban) à « *la charpente inentamée des choses* », et s'efforce d' « *approcher le moindre spectacle des apparences avec la conviction que sa fugacité dissimule un visage d'éternel* ».

Transcender le réel : dans le cas de Morandi, on pourrait croire à une démarche inverse, puisque « *pour revenir au plus simple regard* », il a dû « *traverser le champ pur de l'idée* ». Alors, « *une joie rustique, prosaïque même, habite les natures mortes de cet mutant fondamental où Morandi retrouve et restaure les assises du quotidien* ». Pour s'épurer de plus en plus, ne laisser que des traces où la contemplation s'épanouit à loisir.

Joseph Sima non plus, quoi qu'on en puisse penser, ne perd jamais le contact. « *Dans la ruche de l'invisible s'est déposé lentement tout le miel du visible* », un visible qui, au terme d'une longue et savante alchimie mentale, est « *visité d'une lumière neuve* ».

Arpad Szenes fournit à son fervent exégète l'occasion de rappeler à son tour la vocation de la peinture, qui serait vaine, ô Pascal (et confinée à l'art pompier) si elle se contentait de transmettre des simulacres d'objets. « *Une chaise de Chardin ou de Van Gogh ne constitue pas un élément du mobilier comme peut l'être chez Meissonier une console : elle est à la fois cette chaise et une métaphore du monde.* » Figurative, ou passant outre dans son retour aux forces originelles, aux « *éléments simples* », l' « *œuvre admirable* » de Szenes marque peut-être la fin des vieilles antinomies, « *du subjectif à l'objectif, de la réalité au rêve* ».

La courbe ascendante de Tal-Coat, qui semble au fil des années quitter le tremplin solide de l'immédiat pour se résorber dans l'informel, ne peut dissimuler que jamais, un demi-siècle durant, le peintre n'a cessé d'« *interroger le visible,* [de] *s'accorder aux sollicitations indéfinies d'une terre, d'un ciel, d'un visage...* » Même si, après avoir été « *guidé par une nostalgie dynamique des origines* », il paraît devenu un médium aux écoutes des vieux mythes.

Seul le poème était digne de traduire en mots plus lourds que l'air les gravures de Vieira da Silva, *le Matin blanc,* « *des landes éoliennes, des récifs d'où la mer s'est retirée* » ou « *l'ossature qui penche et craque comme la coque d'un grand vaisseau* ». Et revoici la terre d'où est issu, pour sûr, Ubac comme ses stèles, ses torses imposant la dureté de l'ardoise. « *Il fallait, après tant d'errances et de gestes, fonder derechef un lieu où le regard, la main, sous les pouvoirs déconcertés d'un homme prennent assise à nouveau et s'affirment dans le tangible.* »

(1) Editions Fata Morgana.

Expositions

AU « MUSÉE DE L'HOMME »

« Splendeurs des costumes du monde »

Alors leurs yeux à tous deux s'ouvrirent et ils connurent qu'ils étaient nus, ils cousèrent des feuilles de figuier et se firent des pagnes ». (Genèse III, 7 ; traduction de la Bible de Jérusalem.)

Très tôt l'homme s'est donné des vêtements et, même avant que l'usage du costume occidental se répande dans le monde, les populations vivant complètement nues étaient assez rares. En Afrique, en Amérique, en Asie, en Océanie, la plupart des peuples dits « primitifs » couvraient leur corps, au moins partiellement, avec des vêtements faits avec les « moyens du bord », coton ou laine, lin ou chanvre, cuir ou fourrure, herbe ou écorce battue, plume ou soie...

Jusqu'au dix-neuvième siècle où s'est répandu l'usage d'un costume terne, presque uniforme et souvent dépourvu de fantaisie, le vêtement a répondu, presque partout, à des critères de climat et de pudeur — celle-ci, cependant, était très variable selon les régions, les coutumes et les religions — et aussi à des critères sociaux. Dans beaucoup d'endroits, le costume permettait de voir, du premier coup d'œil, le statut social personnel. Sans parler de la richesse que la vanité familiale étalait au grand jour. Le vêtement fait donc partie du patrimoine culturel d'une population au même titre que les habitations, l'artisanat, l'art.

En outre, bien souvent, les costumes étaient beaux.

Pour la première fois, le Musée de l'homme montre une centaine des quelque trente mille costumes ou pièces de costume qui sont en sa possession et qui constituent l'une des plus riches collections de ce genre existant actuellement au monde. Soies damassées, coton plissé, laine brodée, plumes rutilantes, fourrures douillettes, bijoux ciselés, tout apporte la beauté.

Ici, les motifs d'une robe impériale chinoise montrent comment l'homme qui la portait devenait réellement l'axe du monde. Là, une cape en plumes de kiwis — on dirait de la fourrure — prouve que les Maoris de Nouvelle-Zélande savaient se protéger du froid. Plus loin, l'ampleur d'une robe de velours rouge et brodé donne une idée des formes très rebondies qui étaient considérées comme enviables pour les jeunes filles juives de Tunisie.

Costume lourd d'une bourgeoise de Nijni-Novgorod (actuellement Gorki) ; masque bleu-noir des femmes du golfe Persique ; sari de Bénarès fait de mousseline et d'or ; jupes plissées des montagnardes Hmong du Vietnam ; tablier cache-sexe soudanais richement décoré de perles de verre et de coquillages ; anorak groënlandais en intestin de phoque ; casque hawaïen à cimier couvert de plumes ; broderies de Hongrie, fustanelle des Balkans. Tout serait à citer. Mais les deux costumes qui nous ont le plus étonné sont, sans conteste, celui d'une princesse mongole où la soie et le velours s'allient aux broderies d'or et aux bijoux d'argent, de turquoises et de corail pour composer un ensemble fabuleux, et celui d'une mariée (?) Ghiliak des rives du fleuve Amour : une robe blanc cassé, ornée de délicats motifs bleus et de lignes rouges et faite de peaux de saumon séchées, assouplies puis assemblées. — Y. R.

* Musée de l'homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro, Paris (16e). Jusqu'au 31 janvier 1979. Ouvert tous les jours, de 10 à 18 heures, sauf le mardi, 10 à 18 heures, sauf le mardi : de 10 à 20 heures, les samedis et dimanches. Entrée : 6 francs. Nombreuses réductions.

SPECT

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ... « LE MONDE INFORMATIONS SPECT... 704.70.20 (lignes groupées) et 72... (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fé...

Samedi 29 - Dimanche 30 j...

théâtres

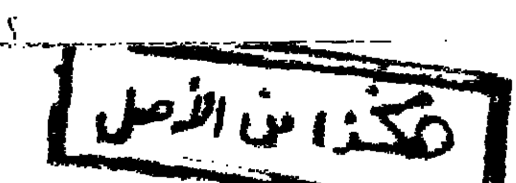
Les salles subventionnées et municipales

Les autres salles

cinémas

La Cinémathèque

Les exclusivités



SPECTACLES

> Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
> « LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
> 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
> (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 29 - Dimanche 30 juillet

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra : Coppelia (sam., 20 h.).
Comédie-Française : le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire (sam., 20 h. 30, dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).

Les autres salles

Aire libre : Voyage aux Caraïbes (sam., 20 h. 30) ; Davly (sam., 22 h.).
Athénée : les Fourberies de Scapin (sam., 21 h.).
Cartoucherie, Théâtre du Soleil : Dom Juan (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30)
Comédie-Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h., dim., 15 h. et 21 h.).
Daunou : les Bâtards (sam., 21 h. ; dim., 15 h.)
Essaïon : les Lettres de la religieuse portugaise (sam., 18 h. 30) : la Cigale (sam., 20 h. 30, dernière), l'Empereur s'appelle Dromadaire (sam., 22 h.).
Fontaine : Dzi Croquettes (sam., 21 h., dernière).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30)
Il Teatrino : Louise la Pétroleuse (sam., 21 h.).
Le Lucernaire, Théâtre noir : Théâtre de chambre (sam., 18 h. 30) ; Amédée ou comment s'en débarrasser (sam., 20 h. 30) ; C'est pas moi qui ai commencé (sam., 22 h.). — Théâtre rouge : Une heure avec Federico Garcia Lorca (sam., 18 h. 30) ; Allez pisser Reseda (sam. 20 h. 30) ; les Eaux et les forêts (sam., 22 h.).
Michel : Duos sur canapé (sam. et dim., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Plaisance : le Ciel et la Merde (sam., 20 h. 30, dernière).
Studio des Champs-Elysées : les Dames du jeudi (sam., 21 h. ; dim., 15 h., dernière).
Théâtre d'Edgar : Il était la Belgique... une fois (sam., 20 h. 45).
Théâtre du Marais : les Chaises (sam., 20 h. 30) ; Jeanne d'Arc et ses copines (sam., 22 h.)
Théâtre Marie-Stuart : Vinci avait raison (sam., 21 h.).
Théâtre Oblique : les Petits Cailloux dans les poches (sam., 20 h. 30, dim., 17 h. 30, dernière).
Variétés : Boulevard Feydeau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les théâtres de banlieue

Sceaux, château : M. Debost et le trio à cordes Vuillaume (Mozart) (sam., 17 h. 30) ; Duo A. Van Amerongen, J.-C. Dewaele (Brahms, Balakiev, Wiener) (dim. 17 h. 30).

Les concerts

Sainte-Chapelle : Ensemble d'archets français, dir. D. Rammaert, sol. S. Codinas, mezzo (Rossini, Glück, Haendel, Monteverdi, Haydn, Mozart) (dim., 21 h.).
Notre-Dame : G. Mac Gee, orgue (Cook, Mendelssohn, Bach) (dim., 17 h. 45).
Lucernaire : J.-P. Dorocq, guitare et J.-P. Dalzon, flûte (Telemann, Beethoven, Bach, Sanz, Loillet, Haendel).
Kiosque du Jardin du Luxembourg : American Musical Ambassadors (dim., 15 h.)
La Défense, bassin Agam : Jeux d'eau sur musique de Ravel, Gershwin, Ascione, Tchaikovsky, Carl Orff (sam., 22 h.).

Festival estival

Hôtel Intercontinental : Marylène Dosse (Granados, De Falla, Monpou, Albeniz) (sam., 18 h. 30).

Jazz, pop', rock et folk

Campagne-Première : Madavati (sam., 15 h.) : David Murray (sam. et dim., 20 et 22 h.) ; salle I : Jerry Rubin.
Caveau de la Huchette : Franc et son orchestre Dixieland (sam. et dim., 21 h.).
Chapelle des Lombards : Agouman Group (sam. et dim., 22 h. 30).
Palais des Arts : Alain Markusfeld (sam., 21 h.).

La danse

Palais des Congrès : Giselle (Ballet de l'Opéra) (sam., 20 h. 45, dernière).
Cour de la mairie du IVe, place Baudoyer : Ballets historiques du Marais (sam. et dim., 21 h.).

Les chansonniers

Caveau de la République : Y'a du va-et-vient dans l'ouverture (sam., 21 h. et dim. 15 h. 30).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans.
(**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot

Samedi, 15 h. : Austerlitz, de A. Gance ; 18 h. 30 : la Vallée, de Barbet-Schroeder ; 20 h. 30 : Vie privée, de L. Malle ; 22 h. 30 : le Milliardaire, de G. Cukor.
Dimanche, 15 h. : les Sept Samouraïs, de A. Kurosawa ; 18 h. 30 : Soleil rouge, de T. Young ; 20 h. 30 : le Boucher, de C. Chabrol ; 22 h. 30 : l'Année dernière à Marienbad, de A. Resnais.

Beaubourg

Samedi, 14 h. 30 et 17 h. : Grands films du cinéma muet : l'école américaine ; 14 h. 30 : Wild Bill Hickock, de C. Smith ; 17 h. : la Piste des 98, de C. Brown ; 20 h. : Lala! dream time, de M. Edols (en sa présence).
Dimanche, 15 h. : Grands comiques américains : la Folle Aventure de Charlot et Lolotte, de M. Sennett ; Ce crétin de Malec, de H. Blake et W. Smith ; 17 et 19 h., grands films du cinéma muet : l'école américaine ; 17 h. : le Fils du cheik, de G. Fitzmaurice ; 19 h., Doctor Jekyll and mister Hyde.

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v. f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70).
ANNIT HALL (A v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ASSAUT (A., v.o.) (**) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v. f. : A B C., 2e (236-55-54), jusq. jeudi : Richelieu, 2e (233-56-70), à part. de vend. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), jusq. jeudi.
BOB MARLEY (A. v.o.), Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
COOL (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Fauvette, 13e (331-56-86), jusq. jeudi ; Eldorado, 10e (208-18-76) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Murat, 16e (288-99-75).
LA CONSEQUENCE (All., v.o.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19)
ENQUETE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86), à partir de vend. : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), jusqu'à jeudi ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
EXHIBITION II (Fr.) (**), Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f : Balzac, 8e (359-15-71) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Athéna, 12e (343-07-48), jusq. jeudi ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Bienvenüe, 15e (544-25-02)
LA FOLLE CAVALE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Tourelles, 20e (636-51-98).
GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) (4 parties) : La Pagode, 7e (705-12-15)
ILS SONT FOUS, CES SORCIERS (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Marignan, 8e (359-92-82), George-V, 8e (225-41-46), jusqu'à jeudi, Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), jusqu'à jeudi, Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82), H. sp.
JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (deux parties) : Madeleine, 8e (073-56-03).
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
JULIA (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19)
LAST WALTZ (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67).
LA LOI ET LA PAGAILLE (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), Bonaparte, 6e (326-12-12), Biarritz, 8e (723-69-23) — V.f. : U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19).
LE MATAMORE (It., v.o.) : St-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet-Bastille, 2e (357-90-81). — V.f. : Nations, 12e (343-04-67).
LA MONTAGNE DU DIEU CANNIBALE (It., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
MON DIEU, COMMENT SUIS-JE TOMBEE SI BAS ? (It., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98).
MORTS SUSPECTES (A., v.o.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LA PETITE (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Mistral, 14e (539-52-43).
PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
RETOUR (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
REVE DE SINGE (It.) (**) v.angl. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LES SEPT CITES D'ATLANTIS (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
UN ESPION DE TROP (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-37-90). — V.f. : Cinéac, 2e (742-72-19).
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Français, 9e (770-33-88) ; St-Ambroise, 2e (700-89-16).
XICA DA SILVA (Br., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67).
LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Luxembourg, 6e (633-97-77), h. sp.
L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : Mistral 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (a., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Action-Christine, 6e (325-85-78).
LE BAL DES VAMPIRES (a., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
LA BELLE ET LE CLOCHARD : Cambronne, 15e (734-42-96).
LES CHEVAUX DE FEU (sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE CORNIAUD (fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Calypso, 17e (754-10-68).
LE COUTEAU DANS L'EAU (pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
DELIVRANCE (a., v.o.) (*) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
2001, L'ODYSSEE DE L'ESPACE (a., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
DOCTEUR JIVAGO (a., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; à partir de vend. : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), jusqu'à jeudi.
DRAME DE LA JALOUSIE (it., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LES ENFANTS DU PARADIS (fr.) : Ranelagh 16e (288-64-44).
FANFAN LA TULIPE (fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
FIVE EASY PIECES (a., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55).
FLESH (A., v.o.) (**) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
GO WEST (a., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
HIROSHIMA MON AMOUR (fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (a., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (a., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
L'ESPION AUX PATTES DE VELOURS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.f.) : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LUDWIG ou REQUIEM POUR UN ROI VIERGE (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LA MONTAGNE ENSORCELEE (A., v.f.) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
MORE (A., v.o.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) sauf mardi.
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).
PETER PAN (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
QUO VADIS ? (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19).
ROMEO ET JULIETTE (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Convention, 15e (848-42-27).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; v.f. : Calypso, 17e (754-10-68).
UN BEAU MONSTRE (Fr.) : Club, 9e (770-81-47).
UN ETE 42 (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
UNE FEMME DANGEREUSE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82).
WOODSTOCK (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), jusqu'à ven.

Les films nouveaux

L'INVASION DES SOUCOUPES VOLANTES, film américain d'Ed Hunt (v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; v.f. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-72-86), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CAPRICORNE ONE, film américain de Peter Hyams (v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f : Richelieu, 2e (233-56-70), Bosquet, 7e (551-44-11), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gambetta, 20e (797-02-74).
LES RISQUE-TOUT, film américain de Mark Lester (v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52).
LE CERCLE DE FER, film américain de Richard Moore (à partir de vendredi) (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), George-V, 8e (225-41-46) ; v.f : A.B.C., 2e (236-55-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gambetta, 20e (797-02-74).



« Un grand poète » Colette GODARD (le Monde).

Le feuilleton de Reiser. — 18



Le Monde

équipement

Que faire de La Villette ?

II. — Un des plus beaux musées de la Science et de la Technique

par GILBERT GANTIER (*)

Que faire, après huit ans d'abandon, et alors que les installations se dégradent, des abattoirs de La Villette, la plus colossale idée fausse jamais mise en béton ? Gilbert Gantier, qui a fait, dans un premier article, l'inventaire des 53 hectares de terrain et des bâtiments qui s'y trouvent, propose ici une solution (« le Monde » du 29 juillet).

La Villette appartient donc aujourd'hui en toute propriété à l'Etat (1). C'est un site d'exception en plein Paris, un patrimoine immobilier sans équivalent qu'il convient d'utiliser au mieux des possibilités de notre temps. La vente à des promoteurs — qui avait d'ailleurs été tentée sans succès — doit être exclue tout comme les opérations immobilières banales envisagées. Il ne saurait être question de raser à grands frais ce qui a coûté si cher à construire, et d'édifier là des H.L.M. dont le prix de revient au mètre carré dépasserait celui du Palais des mille et une nuits. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que la « grande salle » est à proprement parler un « monument » et qu'il serait non seulement absurde mais encore criminel de la détruire. Il faut donc rêver autour de ce qu'il convient de conserver : le marché aux bœufs de Baltard, la « grande salle » et ses annexes immédiates assurément.

Le président de la République a déjà demandé qu'un parc de 23 hectares soit aménagé dans ce secteur nord-est de Paris si négligé par les urbanistes jusque-là. Les travaux ont commencé et quelques hectares fort réussis en bordure du canal sont déjà très appréciés des habitants du voisinage. Mais notre époque n'est plus plus celle des vastes espaces réservés au seul usage de la promenade dont le bois de Boulogne et le bois de Vincennes, le parc Montsouris et le parc Monceau ont été les merveilleux exemples. Alors que les espaces urbains se sont formidablement raréfiés et renchéris, que des centaines de milliers de Parisiens pratiquent l'exode automobile hebdomadaire, que le monde autour de nous évolue à grands pas, on attend autre chose d'un vaste espace libre qu'un simple objet de promenade et de détente. Il faut donc compléter le futur parc de La Villette par une vocation à la mesure de ses immenses possibilités et aussi des exigences actuelles.

Or, s'il est un domaine où la France n'est plus de son temps, hélas, c'est bien celui de la diffusion des connaissances scientifiques et techniques, domaine où elle a joué au contraire un rôle mondial de pionnier au dix-huitième et au dix-neuvième siècle, et même encore jusqu'en 1937.

Paris est aujourd'hui une des seules capitales mondiales où il n'existe pas de musée de la science et de la technologie en harmonie avec notre passé, avec nos légitimes ambitions industrielles et commerciales et aussi avec d'impérieuse nécessité où nous nous trouvons d'épouser le monde actuel.

Et pourtant la France est à l'origine même de l'idée qui fait florès aujourd'hui à Munich, à Londres, à Baltimore, à Chicago, à Moscou, à Tokyo et qui consiste à exposer les techniques auxquelles l'homme fait appel pour faire fructifier le monde matériel qui constitue son cadre de vie et poursuivre sa recherche de progrès.

Deux précédents

On peut s'interroger sur les raisons qui pourraient expliquer la perte de cette vocation de « pédagogue du progrès » qui était la nôtre. Les musées techniques internationaux sont pleins des pages de la Grande Encyclopédie qui constitue toujours le meilleur reportage sur les réalités de l'époque pré-industrielle. Et ces mêmes musées ont souvent été copiés sur le premier d'entre eux : le Conservatoire national des arts et métiers qu'un décret de la Convention du 19 vendémiaire an III (13 octobre 1794) avait créé pour conserver et développer les collections de machines léguées en 1782 au roi Louis XVI par le fameux constructeur d'automates Jacques de Vaucanson.

Soucieuse de ne pas tarir une source aussi précieuse, la Convention avait institué une sorte de dépôt légal et précisé : *« Les originaux des instruments ou machines inventés ou perfectionnés doivent être déposés au Conservatoire. »* Et il avait été prévu la présence de trois démonstrateurs au service du public et d'un dessinateur chargé de fournir aux curieux ou aux inventeurs les documents dont ils pouvaient avoir besoin. Près de deux siècles plus tard, mais dans la même filiation, le fameux Ontario Science Center a pris comme devise : *« On est prié de toucher »* et il vous invite à actionner, à manipuler, à expérimenter vous-même, à simuler un alunissage, à jouer avec un ordinateur, à observer un rayon laser qui entre dans une brique...

Entre-temps, il est vrai, la France avait apporté une nouvelle et importante dimension à l'idée en créant en 1937, à l'initiative de nombreux savants, le Palais de la découverte. L'animateur de l'entreprise, Jean Perrin, avait ainsi défini son objet :

« Nous avons d'abord voulu familiariser nos visiteurs avec les recherches fondamentales par où s'est créée la science, en répétant journellement les grandes expériences auxquelles ont abouti ces recherches sans en abaisser le niveau mais pourtant de façon accessible à un très grand nombre d'esprits. Et nous avons voulu par là répandre dans le public le goût de la culture scientifique en même temps que les qualités de précision, de probité critique et de liberté de jugement que développe cette culture et qui sont utiles à tout homme, quelle que soit sa carrière. »

Mais le Palais de la découverte, qui a aujourd'hui plus de quarante ans, n'a pas gagné 1 mètre carré de surface d'exposition alors que pendant cette période la science et la technique mondiales ont connu des bouleversements prodigieux. Les machines exposées au Grand Palais datent pour la plupart de l'Exposition de 1937, le Palais de la découverte n'ayant reçu aucun crédit en capital pour augmenter ses collections depuis cette époque. La pluie qui traverse les verrières du Grand Palais endommage les machines, le Planétarium est récemment tombé en panne au milieu d'une séance. Et pourtant, sur ces misérables 10 000 mètres carrés de surface d'exposition, le Palais de la découverte reçoit un minimum de deux mille cinq cents visiteurs par jour ouvrable, quelquefois plus du double.

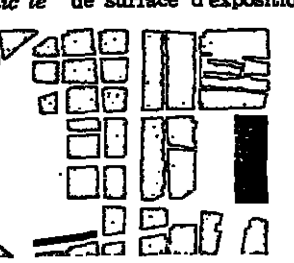
Si l'on essaie de faire un bilan des musées scientifiques et technologiques français « de classe internationale », on constate donc qu'il n'existe aujourd'hui en France que le Palais de la découverte et le Conservatoire, vieux de près de deux siècles, devenu récemment le Musée national des techniques, dont les richesses sont considérables, mais pour la plupart « en caisses », puisque la surface d'exposition atteint à peine, là aussi, 10 000 mètres carrés. Un autre musée est également « en caisses », celui des travaux publics, qui se trouvait autrefois place d'Iéna, dans le bâtiment construit à cet effet par Perret, mais qui a dû faire place au Conseil économique et social, depuis que celui-ci a quitté le Palais-Royal au bénéfice du Conseil constitutionnel. En outre, ces musées, d'un très puissant intérêt « rétrospectif », mériteraient de recevoir une impulsion nouvelle dans tous les secteurs qui connaissent actuellement les bouleversements technologiques les plus profonds.

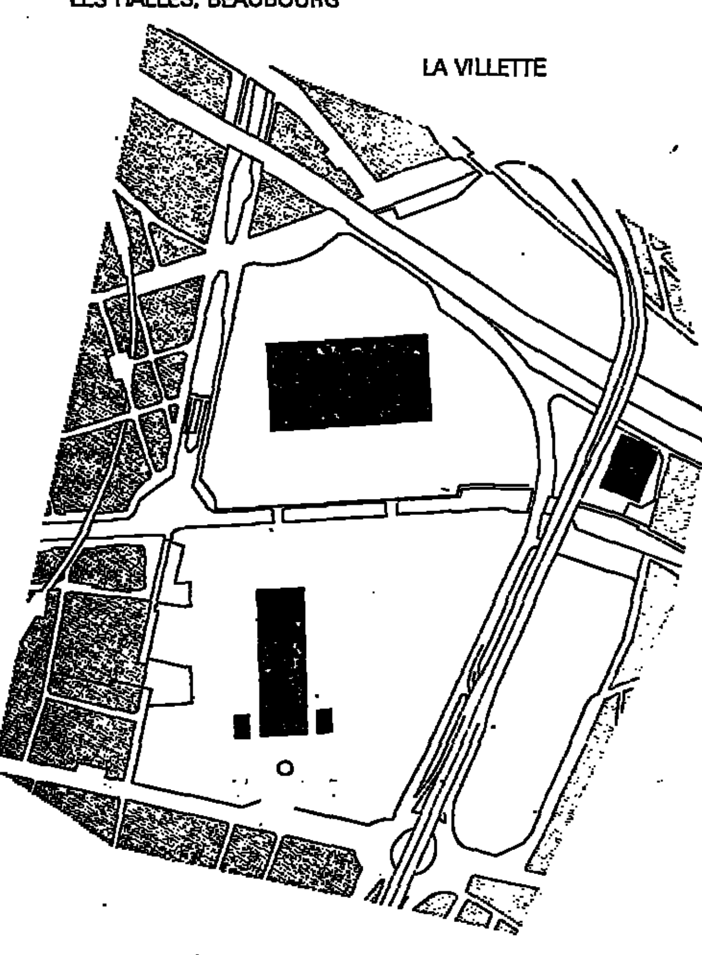
On peut ainsi affirmer que les ressources nationales existantes permettraient de garnir immédiatement au moins 50 000 mètres carrés de surface d'exposition, et rapidement plus encore, ce qui est fort raisonnable si on compare ce chiffre à ce qui existe à Londres (Science Museum, 40 000 mètres carrés) ; à Washington (National Air and Space Museum, 45 000 mètres carrés) ; à Chicago (Museum of Science and Industrie, 60 000 mètres carrés) ; à Munich (Deutsches Museum, 50 000 mètres carrés).

La Villette, avec ses 53 hectares de terrains et ses 150 000 mètres carrés utilisables dans la « grande salle », ne constitue nullement un cadre déraisonnable. La Villette permettrait, au contraire, de constituer à Paris, petit à petit, l'un des plus beaux musées de la science et de la technique du monde.

Telle est la proposition que j'ai présentée au gouvernement au mois de mai dernier, à l'occasion de l'examen par la commission des finances de l'Assemblée nationale, puis en séance publique (2) de la loi programme sur les musées.

Il semble que depuis — et avec une rapidité étonnante — l'idée ait été accueillie favorablement par les personnalités les plus directement concernées. Les difficultés restant à trancher concernent tout à la fois les problèmes financiers, l'établissement d'un « programme » et, enfin, l'intégration du futur musée dans le cadre plus vaste de La Villette.





Les principaux bâtiments des abattoirs de La Villette comparés, à la même échelle, à l'ensemble constitué par le quartier des Halles (en haut à gauche, en noir, le Centre Georges-Pompidou).

Le financement

En ce qui concerne les moyens de financement à prévoir, on peut estimer qu'ils resteraient relativement limités, puisqu'il n'y a aucune charge foncière à supporter et que le gros-œuvre des bâtiments est construit. Il faudrait cependant assurer les démolitions nécessaires, les aménagements intérieurs et extérieurs, sur la qualité desquels il y aurait intérêt d'ailleurs à ne pas lésiner. Une estimation approximative pourrait comprendre, sur une période de cinq ans, des crédits du même ordre de grandeur que ceux qui ont été prévus au titre de la loi-programme pour l'aménagement du futur musée du XIX[e] siècle dans la gare d'Orsay (363 millions de francs).

Mais, dans une entreprise de ce genre, une forte participation financière de l'industrie française, voire étrangère, pourrait être envisagée, comme cela est le cas dans tous les autres musées techniques du monde. C'est à ce prix d'ailleurs que l'institution pourrait jouer parfaitement son rôle d'information du public et des spécialistes, de recyclage des techniciens et des enseignants, de formation permanente, d'orientation professionnelle des jeunes, toutes fonctions qui ne peuvent être exercées qu'en liaison directe avec les activités nationales.

Plusieurs départements ministériels (industrie, recherche, universités, environnement et cadre de vie, agriculture, etc.) seraient évidemment intéressés à la définition de ce large programme, et c'est la raison pour laquelle, sous l'autorité du président de la République et celle du premier ministre, il importerait de charger un coordinateur doté de larges pouvoirs de préciser le projet et de suivre la réalisation de l'opération.

Celle-ci devrait aussi, bien entendu, être conduite en liaison étroite avec la mairie de Paris, qui, si elle n'est plus propriétaire de La Villette, n'en est pas moins intéressée à l'heureux aboutissement sur le territoire municipal d'un projet d'envergure nationale et même internationale. Car il n'est guère douteux qu'un tel musée drainerait à Paris plus d'un million de visiteurs chaque année.

Au surplus, le programme de La Villette pourrait facilement intégrer des réalisations proprement municipales, telles que le palais des sports qui fait actuellement défaut à Paris, que l'on ne sait guère où édifier, et qui trouverait à proximité des quatre mille places de parc à voitures, de la « grande salle », un site non susceptible d'attirer les critiques que suscite, du point de vue du stationnement, le Parc des Princes. Quatre hectares pourraient être prélevés du domaine de La Villette en faveur du palais des sports et 4 hectares encore pour des réalisations hospitalières. La halle de Baltard permettrait également de développer une animation de bon aloi au bénéfice de quartiers de Paris jusqu'ici fort déshérités, il faut bien le reconnaître. La Ville de Paris souhaiterait également — et à juste titre — utiliser trois ou 4 hectares pour édifier à La Villette environ deux mille logements de bonne qualité mais à vocation principalement sociale. La nouvelle législation sur « l'aide à la personne » trouverait là un champ d'expérience privilégié en permettant de loger des familles dans un site exceptionnel par sa qualité, sans pour autant le gâcher avec ces tristes corons modernes qui sont la honte de nos proches banlieues.

Ainsi la future opération de La Villette pourrait-elle, en quelques années, contribuer puissamment au développement économique national et au bon renom de Paris. Rachetant ainsi d'un seul coup tout le préjugé qui s'attache dans le subconscient de nos contemporains à ce nom, La Villette peut être demain le symbole d'une véritable renaissance.

C'est à l'exécutif, qui seul, possède l'initiative des dépenses, qu'il revient de donner le coup d'envoi et de saisir le Parlement d'un projet de loi-programme à ce sujet, ainsi que j'en ai exprimé le vœu à la tribune de l'Assemblée nationale le 18 mai dernier. »

FIN

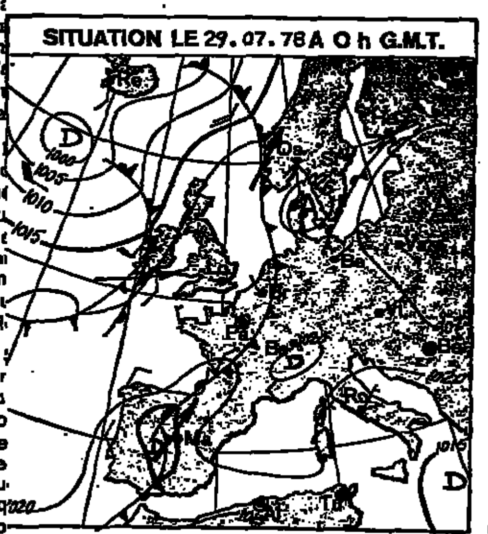
(*) Député (U.D.F.) de Paris, rapporteur du budget de l'industrie à la commission des finances de l'Assemblée nationale, adjoint au maire de Paris.

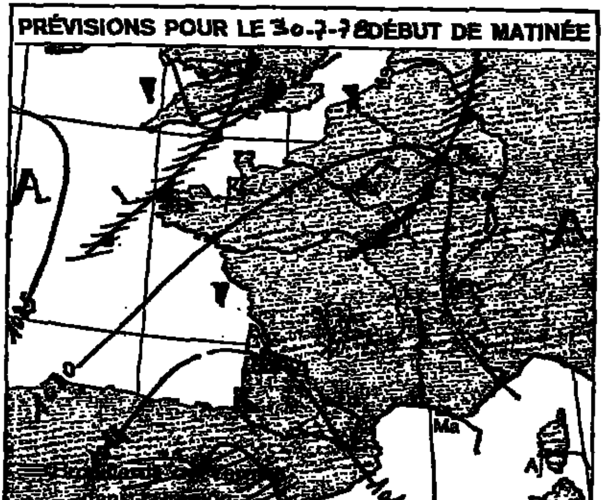
(1) Un contentieux financier de 1 milliard de francs subsiste cependant, mais on voit mal sur quels débiteurs le Trésor pourrait l'exercer.

(2) J. O. Débats de l'Assemblée nationale, 19 mai 1978.

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le samedi 29 juillet à 0 heure et le dimanche 30 juillet à 24 heures :

L'Europe occidentale sera sous l'influence d'un vaste marais barométrique où les perturbations à caractère orageux évolueront lentement et seront soumises à une forte évolution diurne. La zone orageuse fragmentée qui a abordé l'ouest et le sud-ouest de la France s'étendra lentement à une grande partie de notre pays, épargnant probablement le sud-est et l'est.

Dimanche 30 juillet, on observera des passages nuageux sur la majeure partie de notre pays. Des averses peu fréquentes se produiront au cours de la journée. Les orages, qui éclateront principalement le soir, affecteront surtout les régions s'étendant des Pyrénées, à l'Aquitaine, au Massif Central, au Val-de-Loire et au Bassin parisien. Ailleurs, les orages seront rares. Sur les régions méditerranéennes et les Alpes, le temps restera le plus souvent ensoleillé.

Les vents seront souvent faibles, sauf brises côtières modérées et quelques rafales assez fortes d'orage. Les températures resteront très élevées dans le sud-est, elles baisseront légèrement ailleurs.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris le 29 juillet 1978 à 8 heures : 1021,1 millibars, soit 765,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 28 au 29) : Ajaccio, 27 et 16 degrés ; Biarritz, 25 et 19 ; Bordeaux, 31 et 21 ; Brest, 21 et 12 ; Caen, 19 et 12; Cherbourg, 17 et 11; Clermont-Ferrand, 32 et 17 ; Dijon, 30 et 13 ; Grenoble, 31 et 17 ; Lille, 29 et 13 ; Lyon, 32 et 18 ; Marseille, 31 et 20 ; Nancy, 29 et 14 ; Nantes, 27 et 19 ; Nice, 29 et 22 ; Paris-Le Bourget, 30 et 17 ; Pau, 31 et 18 ; Perpignan, 28 et 19 ; Rennes, 24 et 16 ; Strasbourg, 31 et 16 ; Tours, 29 et 18 ; Toulouse, 32 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 20 degrés ; Amsterdam, 27 et 14 ; Athènes, 30 et 22 ; Berlin, 31 et 18 ; Bonn, 30 et 15 ; Bruxelles, 28 et 16 ; Iles Canaries, 25 et 21 ; Copenhague, 25 et 14 ; Genève, 29 et 15 ; Lisbonne, 27 et 16 ; Londres, 26 et 13 ; Madrid, 38 et 18 ; Moscou, 25 et 14 ; Nairobi, 25 et 15 ; New-York, 28 et 18 ; Palma-de-Majorque, 33 et 17 ; Rome, 30 et 19 ; Stockholm, 27 et 16 ; Téhéran, 34 et 23.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1977

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel *du samedi 29 juillet 1978 :*

● DES LOIS

— Complétant les dispositions de l'article 7 de la loi n° 60-791 du 2 août 1960 relative à l'enseignement et à la formation professionnelle agricoles ;

— Complétant la loi relative à la radiodiffusion et à la télévision ;

— Portant réforme de la procédure pénale sur la police judiciaire et le jury d'assises.

● DES DECRETS

— Modifiant certaines dispositions des articles du code du travail relatifs à la composition des missions de conciliation ;

— Modifiant le décret modifié portant règlement d'administration publique pour l'application des articles 3, 4 et 6 de la loi du 6 août 1963 pour l'amélioration de la production et de la structure foncière des forêts françaises.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 138

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III				■					
IV				■					■
V				■				■	
VI				■					
VII		■	■		■				
VIII				■					
IX			■						
X						■			
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Ne peut donc être comparé à la République. — II. Empêche le jus de se répandre. — III. Conseil de prudence; Lieu de veillées hivernales. — IV. Une bonne partie de l'Italie ; De loin, elle peut donner l'impression d'être barbue. — V. Enlaidissent un minois ; Coin de France. — VI. Ses élèves parlaient la bouche pleine ; Pays. — VII. Rapprochait les lèvres de Périclès et d'Aspasie ; Ne se déplaçait pas toujours sans chichi. — VIII. Forme paroxysmique de l'amour; Pas raffiné. — IX. Livre d'histoires; Quand elle chante, c'est grave. — X. Mot familier à celles qui parlent bas; Participe. — XI. S'oppose à la taille; N'est pas apprécié quand il est trop frais.

VERTICALEMENT

1. Marche sur la pointe des pieds. — 2. Ses feuilles permettent de passer au bleu ; Sont facilement collés. — 3. A qui il ne faut pas en promettre; Jeté avant de se mesurer. — 4. Pour y aller, il faut au moins avoir le bac ; Distancé; Fut privée, pendant un temps, du plaisir de changer de robe. — 5. Désigne un Grand de ce bas-monde ; Mauvais point de chute. — 6. Botte de plus de sept lieues ; Peut être proposé à celui qui a besoin d'une perche. — 7. Appréciés par les amateurs de boulettes. — 8. Nom de montagne ; Dégage une odeur suspecte. — 9. Temps ; A l'habitude des déguisements.

Solution du problème n° 2 137

Horizontalement

I. Décourageantes. — II. Eventails ; RAU. — III. Fil; Râteliers. — IV. Réelle; Soc; Mi. — V. Arriéré; Cacolet. — VI. Isis ; Ems ; Ill; Ne. — VII. Si; Baal; Eut. — VIII. Ha; Brouillées. — IX. Inélégantes; Ile. — X. Es; Ecrites; Ane. — XI. Téter; Piège. — XII. Epar; Salières. — XIII. Plagier; Nie; Ru. — XIV. Intact; Oté ; Nues. — XV. Née ; Ecu ; Subits.

Verticalement

1. Défraîchies; Pin. — 2. Eviers; Ans ; Elne. — 3. Céleris ; Epate. — 4. On; Lisible; Aga. — 5. Utile; Rectrice. — 6. Râ; Ere; Ogre; Etc. — 7. Air; Embuait. — 8. Glas; Saintes. — 9. Estoc; Altérants. — 10. Ecailles; Lieu. — 11. Nul; CL; Es; Pie. — 12. Isolée ; Aie ; Ni. — 13. Ere ; Usiner; Ut. — 14. Sarment; Légères. — 15. Usité; Dé; Esus.

GUY BROUTY.

LES DÉPARTS EN VACANCE[...]

A CAUSE DE LA GRÈVE DES AIGUILLEURS D[...]

Près de 100 000 voyageurs bloqués dans les aéroports britann[...]

Les riverains en colère

La sécurité en défaut à Orly-[...]

LES DÉPARTS EN VACANCES

A CAUSE DE LA GRÈVE DES AIGUILLEURS DU CIEL

Près de 100 000 voyageurs bloqués dans les aéroports britanniques

La grève du zèle que les contrôleurs aériens ont entamée, vendredi matin 28 juillet jusqu'au mardi 1er août, continuait ce samedi de perturber l'activité des aéroports parisiens et de province. Les vols d'Air France enregistraient des retards variant de une heure trente à deux heures.

Une centaine de milliers de personnes étaient bloquées ce samedi matin dans les aéroports britanniques à cause de la grève des contrôleurs français. La quasi-totalité des vols entre la Grande-Bretagne et la France, l'Espagne, l'Italie du Nord et la Suisse étaient désormais affectés par des retards pouvant atteindre quarante-huit heures. Les avions en provenance des Etats-Unis ou du Canada qui transitent à Londres étaient soumis aux mêmes retards.

La première journée de la grève du zèle avait entraîné. sur les aéroports parisiens, des retards au décollage et à l'atterrissage de dix à quatre-vingts minutes. Air France a dû, vendredi, annuler plusieurs vols vers la Grande-Bretagne, et British Airways a organisé une liaison exceptionnelle trans-Manche par autobus et car-ferry.

Le mouvement des aiguilleurs du ciel des centres de province a eu d'importantes répercussions sur les vols internationaux qui empruntent l'espace aérien français. On a ainsi noté des retards d'une heure à une heure et demie dans le Sud-Est, de cinq à six heures dans le Sud-Ouest. La compagnie espagnole Iberia a annulé cinquante vols et se propose de mettre en ligne des avions gros porteurs pour établir des liaisons spéciales entre diverses capitales européennes.

Les riverains en colère

Pour décongestionner le trafic, les autorités aéroportuaires ont décidé de lever, cette fin de semaine, le couvre-feu habituellement en vigueur à Orly jusqu'à 23 heures. Dans une lettre à M. Joël Le Theule, ministre des transports, M. Gaston Viens, maire communiste d'Orly, proteste contre cette mesure qui vise, selon lui, à reporter sur les riverains les conséquences de l'intransigeance des pouvoirs publics à l'égard des *« justes revendications des contrôleurs aériens »*.

De son côté, l'intersyndicale du centre (C.C.R.) d'Athis-Mons dénonce, dans un communiqué, les risques courus par les deux cent quatre-vingts passagers d'un Airbus d'Air Inter *« à cause de l'inconscience d'un commandant de bord qui a cru bon de voler à vue, procédure interdite par toutes les compagnies internationales »*. D'après les responsables d'Air Inter, au contraire, *« ce dispositif spécial est parfaitement au point et parfaitement admis »*.

M. Le Theule a déclaré que cette grève *« le surprenait »* et qu'elle n'était *« ni justifiée ni acceptable, car elle pénalise une majorité de Français de conditions extrêmement variées qui veulent très normalement profiter des vacances »*. De leur côté, les contrôleurs aériens continuent de demander l'ouverture de négociations. Le télégramme que leur a envoyé, le vendredi 28 juillet, le ministre des transports et qui récapitule les mesures budgétaires prises ou à prendre au profit des services de la navigation aérienne n'offrent, à leur avis, aucun élément nouveau qui permette d'interrompre l'action en cours.

Bouchons entre Poitiers et l'Espagne

Sur les routes, le grand « chassé-croisé » de cette fin de juillet a provoqué, dans la matinée du samedi 29 juillet, une augmentation du trafic automobile de 9 % par rapport à l'année dernière.

C'est dans le sens des flux nord-sud que les bouchons étaient le plus important. Deux axes étaient particulièrement encombrés. La R.N. 10 entre Poitiers et la frontière espagnole où le total des bouchons atteignait 60 kilomètres. Le deuxième secteur embouteillé, ce samedi, se situait sur l'autoroute du Soleil, près de Beaune où les automobilistes étaient ralentis sur 50 kilomètres et arrêtés sur une longueur totale de 30 kilomètres.

On notait également des « bouchons » entre Orléans et Limoges et entre Dijon et Nancy.

Au Centre national d'informations routières à Rosny on indiquait que la proportion de véhicules étrangers a fortement augmenté ainsi que la présence sur les routes de caravanes (20 % en plus par rapport à l'année dernière en direction de l'Espagne). Ces caravanes et les poids lourds ont été souvent à l'origine de nombreux accidents.

★ Renseignements. — *Air France* : 864-12-34 (Roissy), 535-68-00 (Orly). *Air Inter* : 687-12-12. *UTA* : 864-Aéroport de Roissy : 862-12-12.

En partance pour le Maghreb

A Orly, ce vendredi 29 juillet est décidément une journée particulière... La grève des aiguilleurs du ciel provoque un retard d'une heure en moyenne sur les vols prévus. Exceptionnellement, l'aéroport est ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre ; un dortoir est aménagé dans l'ancienne brasserie. C'est le début du grand exode des vacanciers — quelque trois cent mille passagers attendus en six jours. Pour certains des soixante-dix mille immigrés qui rejoignent l'Afrique du Nord, c'est de plus cette année bientôt le début du Ramadan...

Aux voix mélodieuses qui traditionnellement annoncent les vols se mêlent cris et bruits divers. La climatisation ne semble plus aussi efficace. Il fait chaud et la longue attente aux guichets irrite. Soudain, dans le hall de Orly-Sud, un groupe de personnes fend la foule : M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, se rend au guichet d'enregistrement à destination du Maghreb.

« Partez-vous en vacances ?... Quand avez-vous réservé votre place ?... A quelle heure êtes-vous arrivés à Orly ?... » Les quelques Maghrégins ainsi interpellés répondent, les yeux clignotant sous les flashes des journalistes.

M. Lionel Stoléru vient examiner les dispositifs particuliers mis en place par la direction de l'aéroport de Paris et l'Office national de l'immigration pour faciliter les départs et éviter les incidents de l'an dernier : une centaine de personnes munies de billets « O.K. » n'avaient pu embarquer.

Ce dispositif est complet et semble « bien rôdé », conclut en fin de visite M. Stoléru, qui rend un hommage particulier au travail des divers services, dont ceux de police « plus nounous que matons » à l'égard des passagers immigrés, affirme-t-il.

Files d'attente canalisées entre des grilles, circuits d'enregistrement réservés pour l'Algérie à Orly-Ouest et pour le Maroc à Orly-Sud avec comptoir de vente spécial, fléchage efficace aux couleurs du pays rédigé en arabe... Ici on distribue la liste en arabe de la centaine de vols supplémentaires prévus. Là, onze interprètes de l'Office national de l'immigration informent, avec plus ou moins de zèle. L'un d'eux s'assoupit, alors qu'à 50 mètres derrière lui, des vacanciers s'étonnent avec véhémence de ce que leurs bagages soient partis pour Oujda sans eux, alors que leurs places étaient réservées depuis six mois. Un effet du « surbooking » ?

Les autorités sont discrètement intervenues auprès de certaines agences pour qu'elles ne vendent pas plus de billets « OK » qu'il n'y a de places. A cela s'ajoutent d'inévitables erreurs d'enregistrement et l'irritation des guichetiers, débordés devant les surplus de bagages ou la trop longue attente de gens arrivés parfois au lever du jour. La façon originale qu'ont ainsi certains immigrés de pallier aux inconvénients du « surbooking » ou d'emmener un maximum de « cadeaux pour la famille qu'on ne trouve pas au pays » témoigne d'un bon sens qui n'est pas toujours apprécié. L'énervement gagne. Les visages sont tristes, résignés. Le ton à l'égard de ces voyageurs maghrébin n'est pas toujours aimable, constate une hôtesse, qui interroge : « Fallait-il vraiment isoler ces passagers ? » — D. R.

La sécurité en défaut à Orly-Ouest

M. René Camus, président du Syndicat national des pilotes de ligne, s'inquiète, dans une déclaration qu'il nous a fait parvenir, de l'absence de mesures de sécurité à Orly-Ouest, au départ des vols intérieurs :

Le 30 septembre 1977, une Caravelle d'Air-Inter était détournée au départ de l'aérogare d'Orly-Ouest. Ce détournement avait été rendu possible par l'absence de mesures préventives de sûreté telles que la fouille des passagers et de leurs bagages à main.

L'émotion que souleva ce détournement fut d'autant plus grande que personne, en France, n'avait envisagé l'hypothèse d'une telle action contre un avion d'une compagnie desservant le réseau intérieur métropolitain : notre pays, terre d'asile pacifique, n'étant en guerre contre personne, ne courait, paraît-il, aucun risque de cet ordre et il était donc inutile de rompre cet état de choses débonnaire en installant un coûteux dispositif de filtrage et les effectifs de police correspondants.

Sur le moment, des promesses et des engagements formels furent prodigués par les diverses autorités et enregistrés avec intérêt par le personnel navigant, notamment d'Air-Inter et des compagnies régionales. Dix mois après l'événement, au moment des départs massifs de vacanciers, force est de constater que rien n'est fait.

Et pourtant, les représentants des compagnies aériennes et ceux des diverses administrations concernées par le problème de la sûreté du transport aérien se sont réunis à plusieurs reprises avec les organisations professionnelles de navigants et se sont déclarés d'accord avec ces derniers pour constater la nécessité d'assurer la protection des voyageurs aériens par la mise en place d'un dispositif de filtrage efficace sur tous les vols, nationaux et internationaux.

Le silence du ministre de l'intérieur

Malgré la montée de la violence en Europe et dans notre pays, il semble que les autorités responsables se soient fixé d'autres priorités puisque, à notre connaissance, aucun budget ni aucune amélioration n'ont — pour l'instant — été affectés à la protection des passagers des lignes intérieures sur l'aérogare d'Orly-Ouest, ainsi que sur de nombreux aéroports de province. Les responsables locaux de la sûreté font ce qu'ils peuvent, avec les moyens souvent dérisoires dont ils disposent.

Lassée de réclamer en vain un dispositif de filtrage suffisamment élaboré pour ne pas pénaliser une régularité des vols vitale pour une compagnie aérienne en concurrence directe avec la S.N.C.F., la direction d'Air-Inter a pris un risque juridique considérable en enjoignant à ses commandants de bord d'assurer les départs à l'horaire prévu, même si la fouille des passagers n'a pu être faite, faute de moyens.

En cas de malheur, elle pourra toujours se retourner contre l'Etat, au cas où sa responsabilité viendrait à être recherchée. Mais, les équipages sont inquiets du risque physique qu'on leur fait courir, ainsi qu'à leurs passagers et les commandants de bord doutent de la valeur de la protection juridique que prétend leur assurer la direction d'Air-Inter.

Le Syndicat national des pilotes de ligne a donc adressé, le 17 mai 1978, une lettre au ministre de l'intérieur, doublée, le 29 juin dernier, d'un télégramme au premier ministre et aux ministres de l'intérieur, de la défense et des transports. A ce jour, hormis l'accusé de réception, aucune réponse ne lui est parvenue.

● *Cannes : relance des activités du Sporting-Club au Port-Canto.* — Sur l'initiative de M. Jean-Robert Toutain, ancien président-directeur général du Palm-Beach, casino de Cannes, une nouvelle société, dont le gérant est M. Robert Fabre, lui-même ancien directeur général du Palm-Beach, va exploiter en gérance libre, pour une durée de trois mois, renouvelables, le Sporting-Club du Port-Canto, à Cannes. Les activités de cet ensemble de loisirs, qui comprend un hôtel-résidence, une piscine et une plage privées, un bar-pub anglais, deux discothèques et des salons de réception, étaient en sommeil depuis décembre dernier, à la suite de la mise en règlement judiciaire de l'ancienne société d'exploitation. — *(Corresp.)*

PÊCHE

LA FORMATION DES MARINS

Une radio sans vedettes

De notre envoyé spécial

Les Sables-d'Olonne. — Le patron du *Mimi-Jeannot* n'a pas sursauté quand le cri abyssal et moelleux du sonar s'est mis à battre derrière lui, dans la passerelle. Pourtant, il n'a pas de sonar à son bord. Pour la navigation, les deux systèmes, le vieux *Decca* et le *Toran* font l'affaire. Pour le repérage des fonds, le sondeur suffit : quand de minuscules taches piquent la bande de papier, il sait que la pêche sera bonne. La pulsation flûtée qui coule du *gros poste* glisse sous la voix qui répète *« Radio Animation pêche »*. Puis ça parle : *« Les accidents les plus fréquents, ce sont les glissades... Les piqûres d'épissures ou d'arêtes... Sur les chalutiers à pêche arrière, il y a moins de danger... De bottes qui ne glissent pas... Quand t'as travaillé vingt-quatre heures à trier la langoustine et dormi quatre heures... »* Aujourd'hui, l'émission porte sur la sécurité à bord. Une conversation entre un patron, un matelot et un médecin.

« Radio Animation pêche » est une émission diffusée deux fois par jour, trois jours par semaine, sur Radio Saint-Nazaire. A la différence de VHF dont peu de bateaux d'artisans sont équipés et qu'ils utilisent pour communiquer entre eux, *Radio Saint-Nazaire* est la radio quasi obligatoire parce qu'elle assure, comme quatre autres stations des P.T.T. — Boulogne, Le Conquet, Arcachon et Saint-Lys — la laison des bateaux de pêche avec la terre. Ses appels quotidiens sont cap— des pêches. Association régie par les *familles*. L'idée d'en user comme support à la formation des pêcheurs en mer a été lancée par les coopératives de pêche du Morbihan et de Loire-Atlantique et le Centre d'études et d'action sociales maritimes (C.E.A.S.M.), grâce à l'appui de la direction des pêches. Association régit par la loi de 1901, le C.E.A.S.M. est le maître dœuvre de l'opération ; c'est lui qui gère le budget annuel de 850 000 F alimenté par l'Etat (fonds interministériel pour la formation professionnelle). Les sujets traités vont du reportage sur l'aquaculture à l'île de Ré, une association de producteurs à Lorient, le marché de la crevette, les nouveaux treuils, ou les prix européens, au droit de la mer. *« Au début, on se préoccupait surtout d'économie,* explique M. Jean-Pierre Madoré. *Puis on s'est aperçu que tout se tient dans la vie des pêcheurs, aussi bien la nécessité de se déculpabiliser sur le fait de prendre des vacances, par exemple, que les responsabilités des femmes de marins. »*

Jean-Pierre est animateur, comme sa femme Nicole. Basés tout d'abord aux Sables-d'Olonne, ils habitent Nantes depuis peu. Un autre animateur vit à Lorient. Tous trois parcourent la côte du sud de la Bretagne et de la Vendée pour recueillir les interviews et préparer les émissions qui sont ensuite montées à FR 3 à Nantes. *« Nous ne sommes pas une radio pirate,* disent Jean-Pierre et Nicole, *puisqu'un protocole d'accord a été signé entre FR 3, T.D.F. (gardienne du monopole de la radiodiffusion), les P.T.T. et le C.E.A.S.M. Mais nous sommes une radio sans vedettes ! »* Le plus souvent, en effet, la parole est aux pêcheurs, aux patrons ou aux matelots. Parfois, un prolongement est donné aux émissions par une animation à terre. Les femmes de pêcheurs se réunissent et ont elles-mêmes enregistré une discussion sur le système bancaire, sujet de première importance dans une profession où un homme comme Gérard Légé, dit Le Moulu, qui a commandé pour la première fois à vingt ans, peut acheter un bateau sans en avoir pratiquement le premier sou ; parce que sa compétence de « patron » a été reconnue, il a obtenu un prêt du crédit maritime qu'il devra rembourser en dix ans.

D'après le nombre de bateaux abonnés à *Radio Saint-Nazaire*, le public potentiel de Radio Animation pêche est estimé à quelque huit mille personnes. Les enquêtes réalisées par ses promoteurs établissent que trois pêcheurs sur quatre ont écouté l'émission au moins une fois depuis sa création en 1975. Si l'expérience se porte bien, les problèmes ne manquent pas. Pour augmenter l'audience de l'émission, le C.E.A.S.M. souhaiterait la diffuser également à partir du Conquet, mais T.D.F. se fait tirer l'oreille. L'Etat voudrait que les professionnels de la pêche prennent le relais du financement ; les responsables de Radio Animation pêche étudient pour cela la fabrication de cassettes qui seraient vendues aux gros bateaux de pêche industrielle.

Après trois ans d'existence, quelle est l'efficacité de cette formation sans table ni cahiers ? Difficile à évaluer. A quoi mesurer le lent cheminement d'une *prise de conscience* sur les avantages du filet « pélagique » et les précautions à prendre pour qu'il ne dévaste pas les casiers de crabes ou de crevettes ?

En tout cas, les Canadiens venus voir fonctionner Radio Animation pêche en 1976 sont repartis convaincus. Et depuis lors, Radio Animation pêche dont l'avenir en France est incertain, existe aussi en Gaspésie (Canada).

CHARLES VIAL.

ENVIRONNEMENT

La polémique sur le canal Rhin-Rhône

(Suite de la première page.)

Les principaux engagements qu'il contient sont les suivants :

● Les sables et graviers nécessaires aux travaux seront prélevés dans les limites d'emprise de l'ouvrage. Les matériaux excédentaires seront mis en dépôts sur lesquels seront effectuées des plantations ;

● Des fossés de drainage en bordure du canal assureront l'écoulement des eaux excédentaires ;

● Les cours d'eau alimentant ou croisant le canal seront aménagés de manière à éviter les crues ;

● Des fossés, contre-canaux et drains établis le long des digues assureront le maintien des nappes d'eau souterraines à un « niveau convenable » ;

● Quatre-vingt-huit ponts (nommément désignés) seront reconstruits, les stations de pompage et canalisations existantes rétablies, de même que tous les réseaux et voies publiques ;

● Le maître d'ouvrage participera au rétablissement du potentiel agricole ;

● Sept sites classés ou inscrits feront l'objet d'aménagements particuliers, notamment dans la traversée de Besançon et de Dole ;

● Des études d'insertion seront réalisées pour les paysages les plus sensibles ;

● Les berges seront aménagées pour faciliter le passage des animaux sauvages ;

● Des alevinages et réaménagements de frayères à poissons seront exécutés pour compenser les dégâts causés à la faune ;

● Un débit minimum de 6 mètres cubes à la seconde, et éventuellement de 10 mètres cubes à la seconde, seront garantis dans les boucles du Doubs non canalisées ;

● Les barrages seront conçus pour réoxygéner l'eau en période d'étiage.

Ces précautions qui s'imposeront au futur constructeur du grand canal suffiront-elles à tempérer l'inquiétude des riverains et les critiques des écologistes ? Les uns et les autres feront observer qu'il n'est plus question des « coupures vertes » qui devaient éviter l'urbanisation et l'industrialisation continue des rives du canal. Sur les seize sites classés ou inscrits affectés par l'ouvrage, sept seulement sont mentionnés. La notice ne souffle mot des sites archéologiques qui vont définitivement disparaître. Rien n'est prévu pour protéger les riverains — à Mulhouse, à Besançon, à Dole, etc. — contre le bruit et les gaz d'échappement de navires-pousseurs. Enfin, on rappellera que, sur les vingt modifications de tracé qui avaient été proposées par les bureaux d'étude de l'équipement, le projet n'en a retenu que deux.

Ces « oublis » seront à coup sûr évoqués lors de la session d'automne de l'Assemblée nationale. En effet, les parlementaires sont appelés à désigner le maître d'ouvrage et à approuver un plan de financement du canal. Si ces deux « obstacles » sont franchis — et le second n'est pas le moindre, — l'enquête parcellaire préalable à l'achat des terrains et aux expropriations pourrait avoir lieu en 1979.

Le courage de renoncer

Un haut fonctionnaire qui a occupé ces dernières années des fonctions qui l'ont conduit, et le conduisent encore, à s'intéresser directement au projet Rhin-Rhône, et qui pour ces raisons nous demande de conserver l'anonymat, nous écrit :

Les inconditionnels de la voie d'eau partent en croisade pour telle ou telle opération, dans l'indifférence générale, et l'intérêt ne se réveille qu'au moment du règlement de la facture, par l'impôt, c'est-à-dire par tous les citoyens.

Or la voie d'eau n'est qu'un moyen de transport parmi d'autres, moins polyvalent sans doute mais il est vrai aussi moins nuisant et plus économe si l'on fait abstraction de l'investissement (...). Or de ce point de vue, sans doute limité, le verdict est sans appel, la rentabilité de l'opération est faible et, dans une France qui aborde une période difficile avec un réseau de communications (autoroutes, chemins de fer, téléphone) encore incomplet, l'intérêt national commande de ne pas se tromper et de réaliser d'abord les infrastructures les plus rentables et les mieux adaptées au développement de notre économie. Les moyens de financement sont trop limités pour tout faire tout de suite. Dans ce domaine, la concurrence économique nous impose de faire non pas le bon choix mais le meilleur.

Mais, nous dira-t-on, Rhin-Rhône ou encore, pour d'autres, Seine-Nord ou Seine-Est, ce n'est pas un choix pour aujourd'hui mais pour demain. L'aménagement du territoire, l'intégration européenne nous commandent de préparer l'avenir en réalisant ces infrastructures coûteuses à l'imitation de ce qu'ont fait nos voisins belges ou allemands.

Les défenseurs de ces projets ambitieux et séduisants imaginent déjà des milliers d'hectares de zones industrielles échelonnées le long de ces voies d'eau et peuplées d'industries de première ou de seconde transformation, les seules qui puissent être intéressées par ce type d'implantation et par ce moyen de transport. Or, comment peut-on s'imaginer que le développement de la France, dans les prochaines décennies, conduise à façonner de tels paysages ?

Au fil des ans, le jeu de la concurrence internationale nous contraindra à fabriquer des produits de plus en plus élaborés, intégrant toujours plus de technologie, qui réclameront des moyens de transport sûrs, rapides et sans ruptures de charge. (...)

Celle-ci garde tout son intérêt sur quelques grands fleuves qui permettent, pour des coûts d'aménagement relativement faibles, le transport de charges unitaires très élevées.

Il en va tout autrement des franchissements de seuils qui, dans la perspective de nos économies futures, apparaissent comme de véritables « lignes Maginot ».

Le président de la République a montré qu'il était capable de dire non à des projets conçus du temps de ses prédécesseurs. Saura-t-il renoncer à un projet dans lequel il s'est imprudemment engagé ?

En politique, le courage c'est parfois de renoncer.

L'aménagement de la Défense

M. CONSIGNY REMPLACE M. MILLIER A LA PRÉSIDENCE DE L'E.P.A.D.

M. Pierre Consigny a été élu, ce vendredi 28 juillet, président du conseil d'administration de l'Etablissement public d'aménagement de la Défense (EPAD). M. Consigny, qui était directeur du bâtiment, des travaux publics et de la conjoncture au ministère de l'environnement et du cadre de vie, remplace M. Jean Millier, président, depuis 1977, du Centre d'art et de culture Georges-Pompidou.

[Né en 1930, M. Pierre Consigny est un ancien élève de l'Ecole nationale d'administration et inspecteur des finances. Conseiller technique au cabinet de M. Couve de Murville de 1963 à 1969 et chargé de mission, de 1969 à 1972, au cabinet de M. Albin Chalandon, ministre de l'équipement, M. Consigny était directeur du bâtiment, des travaux publics et de la conjoncture au ministère de l'équipement, depuis 1971.]

CARNET

Décès

— Vals-les-Bains, Mâcon, Lyon.
M. et Mme Gaby Faille et leurs enfants,
M. et Mme Robert Faille et leurs enfants,
Mme Odette Gavarry, ses enfants et petite-fille,
Les familles Faille, parents et alliés,
M. Guy Benestar,
Mlle Delattre,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Léon, Constant FAILLE,

survenu le 28 juillet 1978, dans sa soixante-dix-septième année.

Ses obsèques religieuses auront lieu lundi 31 juillet 1978, à 11 heures, en l'église Saint-Martin de Vals-les-Bains.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Eleonore Mankowska, son épouse,
Mia et Nicolas Mankowski, ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph MANKOWSKI,

survenu en son domicile à Benalmadna (Malaga), le 23 juillet 1978, à la suite d'une longue maladie.

Visites et conférences

LUNDI 31 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30, grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal, Mme Garnier-Ahlberg : « Les Jardins du Palais-Royal ».

15 h., entrée de l'église, rue de la Verrerie, Mme Zujovic : « L'Eglise Saint-Merry ».

15 h., métro Sully-Morland, Mme Zujovic : « Le Quartier Saint-Pol au Marais » (caisse nationale des Monuments historiques).

15 h., 2, rue de Sévigné : « La Place des Vosges » (A travers Paris).

15 h., entrée du pavillon de Flore : « Exposition la donation Picasso » (Paris et son histoire).

15 h. 15, 1, quai de l'Horloge : « La Conciergerie » (Tourisme culturel).

Le Monde

économie

AÉRONAUTIQUE

BRITISH AIRWAYS PRÉFÉRERAIT LE PROJET DE BOEING AU MOYEN-COURRIER AIRBUS

Londres (A.F.P.). — La compagnie aérienne British Airways préférera vraisemblablement le moyen-courrier Boeing-757 à l'Airbus A-300 B-10 pour remplacer ses vieux Trident et ses BAC 1-11, estime-t-on à Londres de source bien informée.

Au cours d'une conférence de presse destinée jeudi 27 juillet à présenter l'exercice financier de la compagnie britannique pour l'année budgétaire 77-78, le directeur chargé du matériel, M. Kenneth Wilkinson, a déclaré que, à son avis, *« le projet Boeing était beaucoup plus évolué techniquement que ses concurrents Douglas et Airbus »*.

M. Wilkinson a indiqué que, *« en l'état actuel des choses, l'Airbus B-10 était le plus cher des avions concurrents sur le marché des moyen-courriers de deux cents sièges de capacité »*.

Ceci ajouté à une réflexion du président de British Airways, sir Frank Mcfadzean, selon laquelle *« les Français n'ont pas à imposer à Bristish Airways les appareils qu'elle entend utiliser »*, fait dire aux observateurs spécialisés qu'il y a maintenant fort peu de chance pour que la compagnie britannique se décide en faveur de l'avion européen.

[Le président de British Airways fait allusion aux récents propos de M. Joël Le Theule, ministre français des transports, qui subordonne la participation du Royaume-Uni à la fabrication de la version B-10 à une décision d'achat de l'Airbus par la compagnie aérienne britannique.]

LA COMPAGNIE AÉRIENNE DE TAIWAN COMMANDE FERME QUATRE AIRBUS

La compagnie aérienne China Airlines, de Taïwan (République de Chine-Formose), vient de signer une convention pour l'achat ferme de quatre avions Airbus A-300, avec une option sur quatre autres appareils.

La convention a été signée le vendredi 28 juillet, à Tapeh ; elle prévoit que la livraison de ces appareils, du type B-4, capable d'assurer la liaison Taipeh-Singapour, commencera en avril 1980. Le réseau de China Airlines s'étend du Japon aux capitales méridionales de l'Asie.

[Conçue en coopération européenne, principalement par la France, la République fédérale d'Allemagne, les Pays-Bas et l'Espagne, la version B-4 de l'Airbus peut transporter 270 passagers sur environ 5 000 kilomètres. A ce jour, il a été vendu ferme 108 Airbus (versions B-2 et B-4) et pris 53 options. China Airlines sera le dix-septième client de l'avion européen. Enfin, cinq compagnies aériennes européennes ont pris une soixantaine d'options sur la version B-10, à construire, avec 200 passagers.]

LE CARNET DE COMMANDES DE L'AÉRONAUTIQUE FRANÇAISE ATTEINT 52 MILLIARDS DE FRANCS

Le carnet de commandes de l'industrie aéronautique française, à la fin de 1977, a atteint 52 milliards de francs, dont 34 milliards à l'exportation. C'est ce qu'a récemment révélé M. René Ravaud, président du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales, à l'assemblée générale du GIFAS.

M. Ravaud a, d'autre part, indiqué que les commandes à l'exportation, pour la seule année 1977, ont atteint 24 milliards de francs, soit environ 40 % des dépenses d'approvisionnement pétrolier de la France. Elles avaient été en moyenne de 10 milliards de francs dans la période 1974-1976.

AFFAIRES

LE « CARTEL » DES FIBRES CHIMIQUES NE VERRA SANS DOUTE PAS LE JOUR

L'accord sur la limitation de production, signé le 20 juin dernier à Bruxelles par les différents producteurs européens de fibres chimiques, soucieux d'assurer la pérennité de leur industrie frappée de plein fouet par la crise, ne sera peut-être jamais appliqué.

Afin de ne pas créer de précédent, M. Raymond Vouel, commissaire à la concurrence, a en effet décidé de retirer provisoirement les amendements qu'il avait déposés en vue de modifier les règlements communautaires en matière d'entente, qui auraient permis aux instances de Bruxelles de disposer, en cas d'adoption, des instruments légaux pour approuver définitivement ce que beaucoup dénommaient déjà le *« cartel de crise des fibres chimiques »*.

De nouvelles propositions seront soumises à la rentrée de septembre. Mais déjà, on murmure dans les milieux communautaires qu'elles ont toutes les chances d'être rejetées. En clair, cela signifie que l'accord du 20 juin, qui prévoyait une réduction globale des productions de 15 % d'ici à 1981, soit 400 000 tonnes, devra faire l'objet d'un jugement ; ce qui repousse d'autant la mise en application de l'accord, qui risque ainsi d'être mort-né.

● *Fin des négociations entre la Communauté et le Comecon.* — Les représentants de la Communauté européenne et du Comecon se sont séparés le 28 juillet, après quatre jours de discussion à Bruxelles, sans être parvenus à un accord sur l'avenir de leur coopération. De nouvelles conversations sont prévues en octobre.

La C.E.E. souhaite voir tout accord avec le Comecon limité à des questions non commerciales telles que les échanges d'information et l'environnement.

La crise de la construction navale à La Ciotat

LE PRÉFET DE RÉGION RÉFUTE LES ARGUMENTS DU PARTI COMMUNISTE

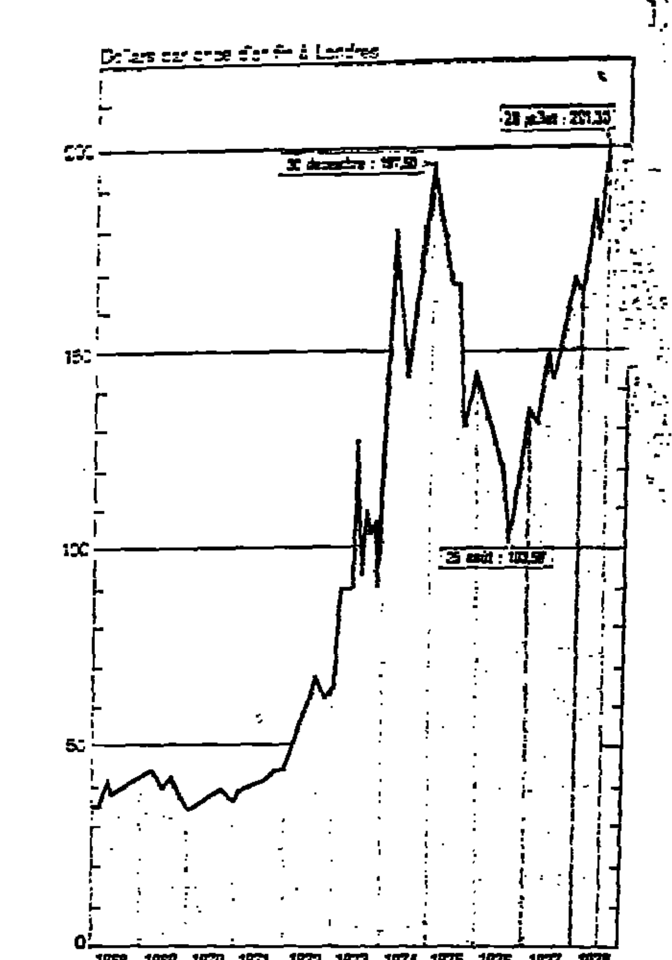
Le conseil général des Bouches-du-Rhône, qui s'est réuni en session extraordinaire, le vendredi 28 juillet, s'est prononcé *« pour le plein emploi aux chantiers navals de La Ciotat, sans aucun licenciement »*. Il a fait sienne une motion des organisations syndicales des chantiers de La Ciotat, qui dénonce *« le projet patronal de 1 347 licenciements à l'automne prochain »*.

Pour sa part, le préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, M. Lucien Vochel, a répondu au plan en sept chapitres qu'avait présenté le parti communiste pour sauver la construction navale (*le Monde* du 28 juillet) et a réfuté les arguments du P.C. M. Vochel a notamment précisé que le gouvernement ne pouvait imposer à la compagnie, italienne à l'origine, contrôlée maintenant par des intérêts suisses, Corsica Line, de battre pavillon français. Il n'est pas non plus possible, selon le préfet, de renforcer la flotte française sur la ligne France-Algérie en raison de mesures « discriminatoires » avantageant les bateaux algériens.

Quant aux croisières sous pavillon français, elles sont, selon M. Vochel, *« difficilement rentables face à la concurrence des compagnies soviétiques, grecques ou de complaisance qui pratiquent des taux de rémunération très bas du personnel »*.

● *Seri Engineering*, filiale de la régie Renault, va réaliser, en association avec la société de construction métallique Jouffrieau International, la nouvelle aérogare de fret aérien du Caire. Le montant total du contrat s'élève à 40 millions de francs.

L'or au-dessus de 200 dollars l'o[nce]



Regain de fièvre monétaire

(Suite de la première page.)

Très naturellement le ministre des finances d'Afrique du Sud, M. Horwood, exprime sa satisfaction et réaffirme que, en période d'instabilité monétaire, le public préfère toujours détenir de l'or que du papier.

Toujours en Afrique du Sud, le groupe minier anglo-américain relève que la demande industrielle ne peut plus être satisfaite intégralement par la production du monde occidental et doit, désormais, être alimentée en partie par les mines soviétiques. Ajoutons enfin que, selon un courtier, M. Morgan, le marché de l'or étant équilibré sur le plan commercial, la spéculation est maîtresse du prix, ce qui laisse planer une grande incertitude sur l'évolution future des cours.

FRANÇOIS RENARD.

SOCIAL

Une étude du B.I.T.

LES ÉTATS-UNIS SONT SEULS A ÉCHAPPER A L'ACCROISSEMENT DU CHOMAGE

Le nombre des chômeurs s'est accru de mille neuf cents personnes, chaque jour en 1977, en dépit de la création quotidienne de douze mille six cents emplois, constate une étude portant sur vingt pays industrialisés, que vient de publier le Bureau international du travail. Seuls, les Etats-Unis sont parvenus à améliorer leur situation.

Alors qu'aux Etats-Unis le nombre des chômeurs a diminué de 433 000 (5,9 %) en 1977, il a augmenté de 681 000 (4,3 %) pour l'ensemble des pays considérés. Soit : de 14 % (913 000) en Europe, de 17 % (126 000) au Canada, de 20 % (55 000) en Australie et en Nouvelle-Zélande et de 2 % (20 000) au Japon.

Durant les premiers mois de 1978, observe le BIT le *« chômage a continué de diminuer aux Etats-Unis, il a régressé en Suisse et en Irlande, tandis qu'il a augmenté dans tous les autres pays »*.

Le chômage des jeunes « tend à empirer » dans le monde, estime encore le BIT, qui constate également que l'emploi des femmes a davantage progressé que celui des hommes, mais leur chômage aussi.

● *La société Point*, fabrique d'articles de bonneterie et de confection pour enfants, à Balbigny (Loire), vient d'être mise en liquidation de biens par le tribunal de commerce de Roanne. Placée depuis un an sous administration judiciaire, elle employait encore vingt-sept salariés dans ses ateliers de Balbigny et du Chambon-Feugerolles, en majorité des femmes, dont le licenciement sera effectif le 1er octobre. — *(Corresp.)*

● ERRATA. — Plusieurs erreurs typographiques se sont glissées dans l'article consacré à la suspension de la construction de l'aciérie de Neuves-Maisons (notre première édition, datée du 29 juillet, page 20). Il fallait d'abord lire que cette mesure avait pour effet immédiat de mettre au chômage *« un demi-millier »* de monteurs et non pas un *« demi-million »*. Ensuite, les ingénieurs et cadres assuraient qu'ils n'entendaient pas opter pour des solutions industrielles et économiques *« irréalistes »* et non pas *« inédites »*. Enfin, les syndicats ouvriers affirmaient que les *« pyromanes »* et non pas les *« programmes »* de *« la droite crient maintenant « au feu ! »*.

PRÉCISION A PROPOS DE LA RÉÉVALUATION DE LA MONNAIE DE TAIWAN

Dans l'article que nous avons publié sous le titre « Taïwan : le contraire d'une économie assiégée » et paru dans le supplément que le *Monde* du 26 juillet a consacré au « Bond en avant de l'industrie asiatique », nous écrivions que *« sous l'effet de la dévaluation du dollar, auquel est rattachée la monnaie nationale... la hausse des prix a eu tendance à s'accélérer »*. Valable pour un passé récent, ce jugement ne tenait pas compte d'une décision que vient de prendre le gouvernement de Taipeh. Celui-ci a réévalué le 10 juillet de 5,55 % la monnaie nationale, abaissant le taux de change du dollar E.-U. de 38 à 36 new-taiwan dollar. Simultanément a été annoncée l'adoption d'un système de taux de change mobile en vertu duquel la valeur du new-taiwan dollar sera ajustée par étapes pour tenir compte de l'évolution des taux de change des monnaies américaine, japonaise et coréenne, et aussi des réserves de la Banque centrale. Il a été précisé toutefois que le nouveau système ne revenait pas à adopter un taux de change flottant.

ÉNERGIE

● *La consommation de pétrole a progressé de 3,4 % dans les vingt-quatre pays de l'O.C.D.E.* (Organisation de coopération et de développement économique) au cours du premier trimestre 1978 par rapport à la période correspondante de 1977. C'est en Allemagne fédérale (9,4 %) que les achats de produits pétroliers ont le plus augmenté. En France, la consommation a progressé de 6,7 %, aux Etats-Unis de 5,2 %, et au Japon de 1,5 %. Dans la plupart des autres pays de l'O.C.D.E., la consommation s'est maintenue au niveau de 1977. Au total, les pays de l'O.C.D.E. ont consommé 448,6 millions de tonnes au cours de ce premier trimestre.

La production de ces mêmes pays ayant globalement progressé de 6,2 % (grâce surtout au Royaume-Uni et aux Etats-Unis), le montant total des importations de pétrole de ces Etats (313,4 millions de tonnes au premier trimestre) accuse une nouvelle baisse de 4,7 %.

● *Fourniture d'uranium américain à l'Inde.* — L'Inde vient de recevoir 7,6 tonnes d'uranium enrichi livrées par les Etats-Unis pour la centrale nucléaire de Tarapur, près de Bombay. Les livraisons avaient été suspendues après une explosion souterraine à laquelle avait procédé l'Inde en mai 1974. Ce nouvel envoi a été effectué, l'Inde ayant accepté les clauses de sauvegarde imposées par les Etats-Unis. — *(A.F.P.)*

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

Nouvel accès de faiblesse du dollar Fermeté du franc français et du franc suisse

La nervosité a succédé à l'hésitation sur les marchés des changes, où le DOLLAR a été victime d'un nouvel accès de faiblesse en fin de semaine, tombant à son plus bas niveau historique vis-à-vis du YEN, tandis que le FRANC SUISSE s'envolait, et, événement très remarqué, le cours de l'or bondissait au-dessus de 200 dollars l'once, dépassant le cours record de 197,50 dollars établi le 30 décembre 1974. Quant au FRANC FRANÇAIS, il a continué à se raffermir lentement par rapport à toutes les monnaies, sauf le FRANC SUISSE.

Déjà quelque peu éprouvé à la fin de la semaine précédente, le DOLLAR recevait un nouveau coup lundi, en tombant au-dessous de 200 yens sur la place de Tokyo, malgré les interventions de la Banque du Japon, qui achetait plus de 400 millions de dollars. La contagion s'étendait aux places européennes, où la monnaie américaine revenait de 2,0550 DM à 2,0370 DM à Francfort, de 1,7930 FS à 1,77 FS à Zurich, et de 4,44 F à 4,39 F à Paris. Le lendemain le DOLLAR se raffermissait un peu en Europe grâce aux interventions des banques centrales, et aux propos de M. Solomon, secrétaire adjoint au Trésor des Etats-Unis, selon lesquels *« son pays n'avait aucune raison de croire que l'abandon du DOLLAR pour la fixation du prix du pétrole puisse être entériné par les producteurs de l'OPEP, que ce soit l'Arabie Saoudite ou tout autre exportateur de brut »*.

La monnaie américaine, en effet, avait baissé précédemment sur une déclaration des experts de l'OPEP, décidé à recommander l'abandon d'un DOLLAR dévalorisé comme monnaie de compte pour le calcul du prix du brut, au profit d'un panier de monnaies. Mercredi, l'annonce d'une nette diminution du déficit de la balance commerciale américaine en juin dopait le DOLLAR... pendant une demi-heure. Néanmoins l'augmentation du déficit vis-à-vis du Japon provoquait une nouvelle chute du DOLLAR à Tokyo, où il tombait à 192 yens, vendredi, au plus bas niveau depuis la guerre, malgré les interventions (plus de 1 milliard de dollars) de la Banque du Japon, dont le président juge « excessive et psychologique » la hausse du YEN. Jeudi et vendredi matin, les efforts des banques centrales européennes continuaient à stabiliser la *monnaie* américaine. Vendredi après-midi, en revanche, sur les indications de New-York et, apparemment, sans raisons précises (on sut après que le taux d'inflation était monté à 0,9 % en juin) la baisse reprenait avec violence de sorte qu'à Paris le DOLLAR retombait à 4,3850 F et même moins, revenant à ses cours du début novembre 1976, et qu'à Zurich, il s'inscrivait à 1,75 franc suisse, au plus bas de toujours.

Selon toute apparence, les milieux financiers internationaux continuent à nourrir des inquiétudes sur l'évolution future de l'économie américaine et de sa monnaie. Ajoutons que, selon le premier ministre japonais, M. Fukuda, *le gouvernement nippon cessera de soutenir le DOLLAR sur le marché et le laissera trouver son équilibre, ce qui laisse prévoir de nouvelles baisses.*

Le FRANC SUISSE a continué à s'affermir contre toute monnaie, y compris le DEUTSCHEMARK, s'élevant à 116,50 DM contre 114,6 DM sur la place de Francfort. M. Fritz Leutwiler, président de la Banque nationale suisse, voit la hausse du FRANC SUISSE se poursuivre, notamment vis-à-vis du DOLLAR, en raison de la différence du taux d'inflation entre la Suisse, où ils sont très bas, et les autres pays, y compris l'Allemagne fédérale.

Il a indiqué que les mesures que la Suisse pourrait prendre pour freiner la hausse de sa monnaie étaient « largement épuisées » et que, dans le passé, notamment en février dernier, « elles n'avaient pas eu les effets escomptés ». Il les juge d'ailleurs « antipathiques » et « non compatibles » avec un système économique libéral.

Le FLORIN et le FRANC BELGE sont toujours soumis à de vives pressions et se situent dans le bas du serpent monétaire européen. Les banques centrales de ces deux pays ont dû relever leur taux d'escompte pour essayer d'atténuer ces pressions.

Quant au FRANC FRANÇAIS, il a assez remarquablement tiré son épingle du jeu en continuant à progresser par rapport à toutes les monnaies, exception faite naturellement du FRANC SUISSE, champion toutes catégories. A Paris, le DEUTSCHEMARK est revenu en dessous de 2,15 francs, pour la première fois depuis novembre 1977, le FLORIN a fléchi au-dessous de 2 francs, le FRANC BELGE vaut 13,57 centimes au lieu de 13,70 centimes, et la *LIRE* a fléchi en dessous de 0,52 centimes.

L'annonce d'un excédent du *commerce* extérieur français en juin, pour la cinquième fois consécutive, la perspective d'un excédent global pour 1978 et la publication d'un indice de prix moins « mauvais » que prévu pour le mois dernier (0,8 %), ont eu un bon effet à l'étranger comme en France, de sorte que les capitaux ont continué à affluer : la Banque de France a *acheté plusieurs centaines de* millions de dollars cette semaine. Les pouvoirs publics ont lieu de se réjouir de cette hausse, puisqu'elle allège le coût de nos importations et permet de réduire à nouveau les montants compensatoires agricoles, véritables encouragements à l'importation et freins à l'exportation.

F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	1,9235	8,4345	3,776	3,9345	62,1482	4,2509	1622,95
	—	1,9100	8,4679	3,4246	3,9250	61,8267	4,2344	1614,90
New-York.	1,9235	—	22,8050	56,9476	48,8878	3,0950	45,2488	0,1185
	1,9100	—	22,5535	55,7724	48,6618	3,0892	45,1059	0,1182
Paris....	8,4345	4,3850	—	249,71	214,37	13,5716	198,41	5,1970
	8,4679	4,4335	—	247,26	215,74	13,6963	199,97	5,2436
Zurich....	3,3776	175,60	40,0456	—	85,8469	5,4348	79,4570	2,0811
	3,4246	179,30	40,4426	—	87,2506	5,5390	80,8750	2,1206
Francfort.	3,9345	204,55	46,6476	116,4863	—	6,3308	92,5565	2,4242
	3,9250	205,50	46,3516	114,6123	—	6,3484	92,6928	2,4305
Bruxelles.	62,1482	32,3100	7,3683	18,3997	15,7956	—	14,6199	3,8293
	61,8267	32,3700	7,3012	18,0535	15,7518	—	14,6008	3,8285
Amsterdam	4,2509	221,00	50,3980	125,8542	108,0420	6,8399	—	2,6192
	4,2344	221,70	50,0056	123,6475	107,8832	6,8489	—	2,6221
Milan....	1622,95	843,75	192,4173	480,49	412,49	26,1142	381,78	—
	1614,90	845,50	190,7071	471,55	411,43	26,1198	381,37	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 *livre*, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nombre de titres	Valeur en cap. (F)
Peugeot	73 925	33 685 311
C. G. E.	79 980	31 112 252
Europe n° 1 (1)..	53 900	26 792 812
Aquitaine	39 400	22 860 490
Thomson-Brandt .	93 175	22 105 247

(1) Quatre séances seulement.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	24 juillet	25 juillet	26 juillet	27 juillet	28 juillet
Terme ...	146 971 128	133 933 640	124 389 266	182 967 304	229 325 812
Compt. ...					
R. et obl.	83 286 293	101 055 312	139 321 091	109 149 689	144 766 824
Actions	63 042 890	78 415 203	63 840 636	110 508 407	83 522 133
Total	293 300 311	313 404 155	327 550 993	402 625 400	457 614 769

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 30 décembre 1977)

	24 juillet	25 juillet	26 juillet	27 juillet	28 juillet
Franç ..	144,3	144,4	145,7	148,5	150,1
Etrang..	100,5	100,4	101,4	101,5	102,6

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 30 décembre 1977)

	24 juillet	25 juillet	26 juillet	27 juillet	28 juillet
Tendance.	149,8	149,8	150,5	153,7	155,4

(base 100, 29 décembre 1961)

	24 juillet	25 juillet	26 juillet	27 juillet	28 juillet
Ind. gén. .	81,5	81,3	81,4	82,7	84,3

Bourse de Paris

SEMAINE DU 24 AU 28 JUILLET

La « fête » continue

La « fête de l'été » a continué de battre son plein cette semaine sous les lambris dorés du Palais Brongniart. Sous les regards ébahis d'une assistance encore très nombreuse pour cette saison, les valeurs françaises ont poursuivi, et même accéléré, le rythme de leur envolée. D'un vendredi à l'autre, les différents indices ont fait un nouveau bond d'environ 5 %, ce qui porte à plus de 55 % leur progrès depuis le début de cette année.

Pourtant, si l'activité quotidienne n'a pas faibli au fil des séances, certains ont bien cru que les lampions d'une « fête » qui durait sans interruption depuis quatre semaines allaient bientôt s'éteindre.

Dès lundi, en effet, la belle mécanique de la hausse parut avoir quelques ratés, les différents indices s'adjugeant un gain *moitié moins élevé qu'au* cours de la précédente séance. Le lendemain, chacun en était sûr : c'était fini. « Le marché entre dans une longue période de consolidation de laquelle il ne sortira qu'à la rentrée », disaient les plus pessimistes, devant la stagnation des cours. Erreur ! Calmement, les valeurs françaises reprirent leur ascension mercredi, pour accélérer la cadence jeudi et finir la semaine en beauté avec une nouvelle avance de 1,5 %, malgré les ventes de précaution avant le grand départ d'août.

Ainsi se termine le plus brillant mois de juillet que les boursiers aient connu depuis près de quinze années ! Curieusement, le seul qui supporte à peu près la comparaison, au niveau des cours et non de l'activité, remonte à 1964. Alors ministre des finances, M. Giscard d'Estaing venait d'annoncer « pour le prochain budget, des mesures de soutien à la Bourse », dont l'avoir fiscal entre autres. L'histoire ne se répète pas, mais elle bégaie, dit-on quelquefois. Constatons simplement que la première explication de l'envolée actuelle réside justement en la mise en place d'un plan d'orientation de l'épargne par un gouvernement qui a ainsi su créer le climat psychologique nécessaire à une vigoureuse remontée des cours.

Déjà, les grandes banques paraissent décidées à jouer le jeu et annoncent, chacun à leur tour, la constitution de nouvelles SICAV, qui comprendront au minimum 60 % d'actions françaises, afin que leurs souscripteurs puissent bénéficier de la fameuse détaxation des 5 000 F en capital. Pourtant, ce ne sont pas les acquisitions, encore très marginales, de ces nouveaux produits financiers qui sont à l'origine de l'envolée actuelle des cours. « La politique d'investissement pour ces nouveaux portefeuilles ne sera appliquée qu'à la rentrée », confiait un banquier. Alors, qui achète ? « Tout le monde », disait-on autour de la corbeille. Les étrangers, qui ont décidé de « lâcher » un dollar bien malade au profit d'un franc encore revigoré par l'annonce d'une balance commerciale semestrielle bien équilibrée. Les caisses de retraite et les compagnies d'assurances, qui, après dix *années d'une politique de méfiance à l'égard des actions* françaises, ont décidé récemment de changer leur fusil d'épaule. Mais aussi, les opérateurs privés, les spéculateurs et les pères de famille qui « ne veulent pas manquer le rendez-vous de la réussite du plan Barre ». Enfin, les gestionnaires des banques achètent aussi, puisque leurs bureaux d'analyse conjoncturelle estiment durable la baisse des taux d'intérêt, jugent l'inflation presque matée (0,8 % « seulement » en juin) et qualifient de « très bénéfique » pour les affaires de la France le plan de relance économique qui vient d'être adopté en Allemagne.

Pour une grande part, ces impressions et ces spéculations restent bien sûr sujettes à confirmation, mais, si la Bourse a bien retrouvé son rôle traditionnel d'anticipation, l'avenir financier, à un mois de la rentrée de septembre, se présente sous un jour bien ensoleillé... A moins que, tout simplement, ce soit une fois de plus le fameux « effet Pigou », du nom d'un économiste des années 30, pour lequel la propension à investir était fonction de la valorisation des patrimoines déjà détenus...

PATRICE CLAUDE.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Reprise du cuivre et du café

METAUX. — *Une reprise s'est produite sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. L'apparition de plusieurs facteurs favorables explique ce revirement du marché. Les stocks britanniques de métal ont encore fléchi revenant à 483 000 tonnes (— 7 175 tonnes). Les difficultés d'acheminement du métal zambien s'accroissent en raison de la tension politique régnant dans cette région.*

Les cours de l'étain ont peu varié tant à Londres qu'à Penang, dans l'attente de l'autorisation par le Congrès de la vente de 30 000 tonnes de métal excédentaire prélevées sur le stock stratégique américain et de la mise à la disposition du directeur du stock régulateur de la contribution de 5 000 tonnes.

Avance des cours du zinc à Londres.

Nouvelle mais plus forte progression des cours de l'argent à Londres, qui atteignent des niveaux records, stimulés par la petite flambée de l'or, qui dépasse désormais pour la première fois 200 dollars l'once.

Sur le marché libre de Londres, les cours du platine ont accentué leur progression, atteignant 135,70 dollars l'once troy (+ 6 dollars).

TEXTILES. — *Fluctuations toujours peu importantes des cours de la laine sur les marchés à terme.*

DENREES. — *Pour la première fois depuis plusieurs semaines, une légère amélioration s'est produite sur le marché du sucre.*

Vive reprise des cours du café sur les différentes places, en corrélation avec l'éventualité d'un retrait du marché, en raison des prix actuels jugés « bradés » de plusieurs producteurs à la suite de la décision du Mexique de suspendre ses exportations.

Cours des principaux marchés

Du 28 juillet

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre Wirebars), comptant, 724 (704,50) ; à trois mois 745,50 (725) ; étain comptant 6 530 (6 430) ; à trois mois, 6 410 (6 375) ; plomb, 309,25 (309,50) ; zinc, 309 (303,50).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 64,35 (61,50); aluminium (lingots), inch. (53) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 77,83 (77) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) inch. (157-162).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : cocon, octobre, 60,50 (59,80) ; décembre : 62,30 (61,85).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), octobre 241 (242) ; jute (en dollars par tonne). Pakistan, White grade C, 478 (475).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, octobre, 23,50 (23,30).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 55,25-56,50 (52,50-53,75).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, septembre, 150,90 (146,50); décembre : 145,95 (141,60); sucre, sept. 6,46 (6,22) ; oct., 6,55 (6,32) ; café, sept. 123,10 (117,02); déc., 114,50 (109,60).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, août 85 (84,20) ; oct. 87,20 (85,20) ; café, sept. 1 257 (1 135) ; nov. 1 192 (1 085) ; cacao, sept. 1 775 (1 750) ; déc. 1 769 (1 739).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, sept. 1 480 (1 460); déc. 1 475 (1 460) ; café, sept. 1 090 (1 025) ; nov. 1 020 (982) ; sucre (en francs par tonne, oct. 825 (800) ; déc. 835 (808).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, sept. 320 1/2 (311); déc. 321 1/4 (316,50) ; maïs, sept. (229 3/4 (230 1/2) ; déc. 238 1/2 (235 1/2).

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 21/7	COURS 28-7
Or fin (kilo en barre)	27400	28100
— (kilo en lingot)	27400	28000 ..
Pièce française (20 fr.)	258 50	281 ..
Pièce française (10 fr.)	213	211
Pièce suisse (20 fr.) .	239 80	246 50
Union latine (20 fr.) ..	229 10	236 20
● Pièce tunis. (20 fr.)	179	187
Souverain	248 10	255 10
● Souverain Elizabeth II	273	279 50
● Demi-souverain	280 .	288
Pièce de 20 dollars ..	1250	1225 60
— 10 dollars ..	635 .	636 20
— 5 dollars ..	425 .	432 50
— 50 pesos ...	1112	1149 50
● — 20 marks ...	340 ..	333 ..
— 10 florins ...	240 .	238 .
● — 5 roubles ..	149 ..	[illegible] ..

Bourses étrangères

NEW-YORK

Reprise

Malgré la baisse incessante du dollar, une assez forte reprise s'est produite cette semaine à Wall Street et l'indice des industrielles est repassé du niveau 833,41 à la cote 856,28. La vedette a été tenue par Du Pont de Nemours avec une hausse de 5 %.

Deux facteurs, il est vrai, ont contribué à remonter le moral assez chancelant des opérateurs : la forte contraction du déficit commercial américain en juin (ce fut un peu la divine surprise) et la vague de très bons résultats trimestriels publiés par les entreprises.

Du coup, l'accélération de l'inflation le mois dernier, avec une hausse moyenne des prix de 0,9 %, n'a pas eu d'influence sur le marché. Du moins pas encore, la nouvelle n'ayant été rendue publique que vendredi. Autour du Big Board, beaucoup appréhendent les prochaines séances, se demandant si cet élément, joint à une nouvelle chute du dollar, ne va pas faire basculer derechef le marché vers la baisse.

	Cours 21 juill.	Cours 28 juill.
Alcoa	42 3/8	45 1/4
A T.T.	60 1/8	60 3/4
Boeing	59 3/4	62
Chase Man Bank	32 /18	32 1/8
Du P de Nemours	112 1/2	118 1/2
Eastman Kodak ..	58	60 3/4
Exxon	45	46 1/4
Ford	45 3/8	45 2/8
General Electric ..	52 3/8	53 1/2
General Foods	32 1/4	33 3/8
General Motors ...	60 1/8	62 3/8
Goodyear	16 1/2	17 1/2
I.B.M.	270 1/4	278 7/8
I.T.T	30 1/2	30 1/8
Kennecott	21 3/4	23 1/8
Mobil Oil	62 7/8	62 1/2
Pfizer	33 1/4	35 3/8
Schlumberger	87	87 1/4
Texaco	26 1/8	25 3/8
U.A.L. Inc.	34 1/2	37
Union Carbide	38 3/8	39 1/2
U.S. Steel	27 1/2	28 5/8
Westinghouse	21 5/8	24 1/8
Xerox Corp.	54 1/8	56 5/8

FRANCFORT

Nouvelle et forte hausse

Des hausses record, les plus fortes *depuis huit ans, ont été enregistrées cette semaine sur le marché*, qui, très actif, a largement dépassé ses plus hauts niveaux de l'année. L'espoir d'une relance économique, confirmé en fin de semaine, a puissamment contribué à entretenir l'optimisme des opérateurs. Deux compartiments ont tenu la vedette : la chimie et l'automobile.

Indice de la Commerzbank du 28 juillet : 816,4 contre 814.

	Cours 21 juill.	Cours 28 juill.
A.E.G.	81,80	80,30
B.A.S.F	133,20	135,40
Bayer	134,90	139,70
Commerzbank	231,70	233
Hoechst	129,30	132,50
Mannesman	170,70	174
Siemens	291	290,50
Volkswagen	232,90	236

LONDRES

Les mines d'or en vedette

La montée rapide du prix de l'or, qui a franchi pour la première fois de son histoire le cap des 200 dollars l'once (voir d'autre part), a poussé les mines sud-africaines sur le devant de la scène, ces dernières rejoignant leurs plus hauts niveaux depuis juin 1976.

Sur le reste du marché, les cours, bien qu'assez irréguliers, ont dans l'ensemble poursuivi leur avance et l'indice des industrielles s'est inscrit à son plus haut niveau de l'année. La prorogation du contrôle sur les dividendes n'a finalement pas été trop mal accueillie, le marché ne retenant des diverses mesures prises par le gouvernement que celle favorisant un assouplissement du crédit.

Indices Financial Times du 28 juillet : industrielles, 492,1 (contre 479,2) ; mines d'or, 183,4 (contre 175) ; Fonds d'Etat, 70,74 (contre 70,78).

	Cours 21 juill.	Cours 28 juill.
Bowater	184	194
Brit. Petroleum ..	878	856
Charter	140	147
Courtaulds	120	122
De Beers	394	388
Free State Geduld*	23 1/8	25 3/16
Gt Univ Stores ...	292	316
Imp. Chemical ...	388	391
Shell	557	562
Vickers	178	181
War Loan	31 1/8	31 1/4

TOKYO

	Cours 21 juill.	Cours 28 juill.
Canon	461	459
Fuji Bank	278	278*
Honda Motors	577	573
Matsushita Ind. ...	661	639
Mitsubishi Heavy .	129	129
Sony Corp	1 650	1 590
Toyota Motors	895	875

(*) Cours du 27 juillet. Non coté le 28.

Marché monétaire

La baisse reprend

La baisse des taux a repris sur le marché monétaire de Paris, où les liquidités abondent en raison d'un afflux de capitaux en provenance de l'étranger. Malgré les échéances de fin de mois, les sorties de billets habituelles en cette veille des grands départs d'août, l'aisance a régné sur la place de Paris, de sorte que le loyer de l'argent au jour le jour est tombé à 7 %, à son plus bas niveau depuis la deuxième semaine de février 1976. Si la tenue du franc reste aussi satisfaisante, il est possible que ce loyer tombe en dessous de 7 % dans les semaines à venir.

En tout cas, la Banque de France a manifesté sa volonté de suivre la baisse en abaissant à 7 3/8 % contre 7 1/8 % son taux lors de son adjudication du 28 juillet, qui n'a porté que sur 500 millions de francs en raison de la faiblesse de la demande. Les autorités monétaires ont réduit de 1/8 % le taux de ses pensions à un et trois mois (7 3/8 % et 7 5/8 %, en maintenant toutefois à 7 7/8 % celui à six mois).

Sur le marché à terme, la détente est sensible également, puisqu'à l'échéance de six mois, cotée 7 7/16 %, le plancher de 8 % a été crevé, et qu'à un an on cote 8 1/2 % - 8 5/8 % contre 8 3/7 % 8 7/8 %. Sur la fin de l'année et au-delà, c'est donc l'optimisme, après le pessimisme de mai et juin.

A l'étranger, des variations ont été enregistrées en sens contraire. Mais le Danemark a ramené son taux d'escompte de 9 % à 8 % en raison de l'amélioration de la conjoncture, tandis que les Pays-Bas et la Belgique relevaient le leur respectivement de 4 % à 4,5 % et de 5,5 % à 6 % pour tenter d'alléger les pressions sur le florin et le franc belge.

Aux Etats-Unis la masse monétaire s'est contractée de 2,8 milliards de dollars, les taux à court terme ont diminué, et M. William Miller, président du F.E.D. a exprimé un optimisme raisonné : « Les pressions à la hausse sont appelées à s'atténuer d'ici à la fin de l'année, et il est même possible que la tendance s'inverse. »

F. R.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

	21 juillet	28 juil.
Indice général	99,4	104,3
Assurances	156,9	169,4
Banq. et sociétés financ. .	87,8	92,6
Sociétés foncières	90,3	95
Sociétés investiss. portef..	150,0	111,2
Agriculture	88,6	96,6
Aliment., brasseries, distill.	92,0	96,4
Autom., cycles et l. équip.	128,3	138,8
Bâtim., matér. constr., T.P.	123,2	128,6
Caoutchouc (ind. et comm.)	66,5	68,2
Carrières salines, charbon.	97,0	94,7
Constr. mécan. et navales.	87,1	88,3
Hôtels, casinos, thermal. .	124,3	139
Imprimeries, pap., cartons.	64,8	69,4
Magas.., compt. d'exportat.	84,8	89,2
Matériel électrique	115,7	121,6
Métall., com. des pr. métal	48,5	49,1
Mines métalliques	81,3	89,3
Pétroles et carburants	88,0	82,7
Prod. chimiq. et ét.-mét. .	122,5	128,9
Services publics et transp.	92,0	97,1
Textiles	141,1	142,4
Divers	117,8	123,3
Valeurs étrangères	103,3	134,9
Valeurs à rev. fixe ou ind.	133,3	134,9
Rentes perpétuelles	50,6	50,6
Rentes amortis., fonds gar.	204,5	210
Secteur industr. publ. à rev. fixe	96,9	96
Secteur industr. publ. à rev. ind.	290,9	297,1
Secteur libre	106,2	106,5

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

	21 juillet	28 juil.
Valeurs à rev. fixe ou ind.	233,5	236,3
Val. franç. à rev. variable.	698,8	722,8
Valeurs étrangères	783,5	778,3

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE BASE 100 : 29 DECEMBRE 1961

	21 juillet	28 juil.
Indice général	80,8	84,3
Produits de base	53,5	54,6
Construction	118,9	124,5
Biens d'équipement	75,7	78,2
Biens de consom. durables	128,7	135,2
Biens de cons. non durabl.	86,1	89,1
Biens de consom. aliment.	96,2	99,4
Services	115,3	122,4
Sociétés financières	91,8	96,8
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr. .	191,8	195,8
Valeurs industrielles	73,1	75,7

BOURSES REGIONALES Base 100 : 18 décembre 1972

	21 juillet	28 juil.
Indice général	92,7	94,8

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES

VALEURS FRANÇAISES

Hausses (%)

	28 juill.	Diff.		28 juill.	Diff.
Primagaz	161	+ 27,7	Signaux	298	+ 14,7
U.C.B.	246	+ 26,5	Radar	464	+ 14,3
Maisons Phénix	695	+ 21	Lab. Bellon	263	+ 13,2
Lyonnaise des Eaux	530	+ 20,9	Paris-France	100,50	+ 13,2
C.I.C.	124,50	+ 19,9	Darty	540	+ 12,9
Fin. Dév. Ent.	75	+ 18,1	Europe n° 1	569	+ 12,2
Guyenne	360	+ 17,9	Bull	47,80	+ 11,9
Imétal	66	+ 17,8	Moët-Hennessy	560	+ 11,5
Navigation Mixte..	239	+ 17,7	Eurafrance	324	+ 10,5
Arjomari	144,60	+ 17,1	T.R.T.	538	+ 10,2
Poliet	198,50	+ 15,7	P.U.K.	93,50	+ 10
Martell	494	+ 15,1	Ball Equipement ..	221	+ 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

Une « solution acceptable pour tous » ?

Que dissimule la « petite phrase » prononcée vendredi 28 juillet par M. Pierre Hunt, porte-parole de l'Elysée, au sujet du conflit du Sahara occidental ? Après avoir rappelé que — on s'en doutait — « *la France est favorable à un processus de retour à la paix* » dans cette région du monde, M. Hunt, citant le président de la République, a ajouté : « *Les circonstances nouvelles permettent aujourd'hui de progresser dans la recherche d'une solution acceptable par toutes les parties intéressées.* » (*Le Monde* du 29 juillet.) M. Giscard d'Estaing *l'a dit, jeudi, au cours* d'un entretien avec les ministres de l'équipement et des finances de Nouakchott *venus lui remettre* un message du lieutenant-colonel Mustapha Ould Mohemed Salek, nouveau chef du gouvernement mauritanien.

La chute, le 10 juillet, du président Ould Daddah a été, bien évidemment la première de ces « *circonstances nouvelles* », puisque le comité militaire de redressement national, débloquant une situation figée, ne pouvait que mettre en branle un processus diplomatique pouvant déboucher à terme sur un règlement de l'affaire saharienne.

Dès le 12 juillet, le Front Polisario décrétait un cessez-le-feu unilatéral « *en territoire mauritanien* » dans un souci d'apaisement apparemment partagé par les dirigeants algériens. Le lendemain, M. Bouteflika, ministre algérien des affaires étrangères, soulignait, sur le perron de l'Elysée, la nécessité d'une « *concertation* » entre Paris et Alger, afin de favoriser le retour de la « *stabilité dans la région* ». *Pour sa part, le président* Boumediène, dans un message du 14 juillet à M. Giscard d'Estaing, *faisait l'éloge d'un dialogue franco-algérien* répondant aux « *aspirations et espérances des deux peuples* ».

Quels progrès a-t-elle accomplis pour que le chef de l'Etat souhaite faire savoir qu'une « *solution acceptable par toutes les parties intéressées* » est aujourd'hui en vue ? Paris estime qu'une solution de compromis au Sahara pourrait seule donner un nouvel élan aux relations franco-algériennes. Ce jugement est aussi celui d'Alger, où l'on estime que les « *erreurs passées* » de la France peuvent être désormais « réparées ».

Il semble bien qu'une vaste négociation soit actuellement en cours entre toutes les capitales intéressées et qu'elle trouve à Paris son centre de gravité. On murmure même à Alger que les vacances prolongées, en Yougoslavie, du président Boumediène pourraient lui fournir l'occa*sion de nouer de discrets contacts* avec quelque émissaire français.

Reste à connaître la position, dans cette *concertation générale*, du royaume marocain principal bénéficiaire du partage de l'ancien Sahara espagnol. Les nouveaux dirigeants mauritaniens semblent décidés à ne rien faire sans l'accord de leur puissant voisin et allié. Poursuivant des contacts qui n'ont jamais été aussi intenses que depuis le coup d'Etat, le roi Hassan II a reçu vendredi le ministre de la jeunesse et des sports de Nouakchott venu lui remettre un message du lieutenant-colonel Ould Salek. Les *Marocains* semblent prêts à accueillir favorablement une procédure de règlement mais ne feront aucune concession sur *leur intégrité* territoriale. Rabat s'accommoderait-il, le cas échéant, de l'existence *d'un « mini-Etat sahraoui » ne comportant* que le territoire anciennement espagnol échu naguère à la *Mauritanie ? Ou la solution « acceptable par tous »* passe-t-elle plutôt par une formule différente. Le si*lence actuel du Polisario, principal* intéressé, ne permet pas de savoir s'il estime ses intérêts sauvegardés *dans l'arrangement* qui s'ébauche.

J.-P. L.

● *Les trois enfants de l'ancien président Ould Daddah* ont été autorisés à quitter la Mauritanie et à rejoindre leur mère à Dakar, où celle-ci réside depuis le coup d'Etat du 10 juillet, apprend-on de source sûre à Paris.

LES COSMONAUTES DE SALIOUT-6 SONT SORTIS PENDANT DEUX HEURES DANS L'ESPACE

Moscou (A.F.P., Reuter, U.P.I.). — Les cosmonautes soviétiques Vladimir Kovalenok et Alexandre Ivantchenko, qui sont depuis le 16 juin dernier les passagers de la station *orbitale* **Saliout-6, sont sortis dans l'espace ce 29 juillet pendant deux heures et cinq minutes. Le but de cette sortie : démonter et remplacer certains appareils installés à l'extérieur de Saliout-6. Ce travail a été fait par A. Ivantchenko, qui est ingénieur, tandis que le colonel Kovalenok filmait l'espace avec une caméra de télévision. Les deux hommes portaient de nouveaux costumes spatiaux semi rigides comportant des systèmes de propulsion et d'amarrage. Ces nouveaux équipements se sont révélés satisfaisants.**

Lancée le 29 septembre 1977, la station orbitale Saliout-6 a été occupée par plusieurs équipages de deux hommes. La première tentative (9-11 octobre 1977) a été un échec : la cabine Soyouz-25 n'a pu s'approcher de Saliout-6 à moins de 120 mètres. Lancé le 10 décembre 1977, Soyouz-26 s'arrime à Saliout-6 le 11 décembre. L'un des cosmonautes, Georgui Gretchko sort pendant 1 heure 28 minutes le 20 décembre. Les deux hommes reviennent sur la Terre le 16 mars 1978, après avoir battu de près de douze jours le record de survie dans l'espace établi par les Américains en 1973 avec 84 jours.

Du 11 au 16 janvier, un autre équipage, transporté par Soyouz-27, séjourne dans Saliout-6. Pendant ce ***temps, du 22 janvier au 8 février,*** **une capsule inhabitée Progress-1 apporte du ravitaillement. L'équipage de Soyouz-26 reçoit une autre visite : du 3 au 10 mars, il a la compagnie des deux passagers de Soyouz-28 ;**

Du 16 mars au 16 juin, Saliout-6 est inhabitée. Le 16 juin arrive Soyouz-29, dont l'équipage vient de ***sortir dans l'espace.*** **Les deux cosmonautes ont, du 28 juin au 5 juillet la compagnie de l'équipage de Soyouz-30 dont un des deux hommes est Polonais. Et le 9 juillet la capsule inhabitée Progress-2 leur a apporté plus d'une tonne de ravi*****taillement*** **(*****nourriture, carburant,*** **eau, oxygène, vêtements et équipements divers).**

UN AN APRÈS...

Creys-Malville ou le temps des désillusions

« *Nous reviendrons chaque été, Super-Phénix doit disparaître* », *affirmaient* les 30 et 31 juillet 1977 les soixante mille personnes accourues de toute l'Europe pour *proclamer* leur opposition à la construction du surrégénérateur de Creys-Malville (Isère). C'était au moment des affrontements entre une fraction des manifestants et les forces de l'ordre qui avaient abouti à la mort d'un écologiste, M. Vital Michalon, et qui avaient fait de nombreux blessés. Mais, cette année, le 31 *juillet*, quelques personnes iront simplement déposer une gerbe de fleurs dans le pré où est *tombé M. Michalon, tandis* qu'une messe sera dite à Mépieu...

Derrière les grillages, les barbelés et les chevaux de frise, qui ne protégeaient, l'an der*nier, que des baraquements et* une dalle de béton, une dizaine de grues géantes continuent l'édification de la centrale de 1 200 mégawatts. On a déjà coulé 53 000 tonnes de béton. Malville 1977 a-t-il tué la contestation anti-nucléaire ?

Juillet 1978. Les agriculteurs sont aux champs, les Lyonnais et les Grenoblois dans leurs résidences secondaires. « *L'été sera calme, les antinucléaires sont allés porter ailleurs la bonne parole* », fait remarquer un habitant du village de Bouvesse.

Les « locaux », qui ont repris en main d'organisation de la lutte contre Super-Phénix et qui déterminent les orientations du journal *Superpholix*, ont décidé, « pour l'instant », de n'entreprendre aucune manifestation ni aucun rassemblement contre le surrégénérateur. Si Malville demeure, pour beaucoup de militants antinucléaires, un symbole, « *le site ne doit pas devenir le lieu géographique de la lutte contre l'énergie nucléaire* », affirme Josiane Vincensini, présidente de l'Association de la région de Malville qui regroupe les comités Malville du Bas-Dauphiné et du Bugey.

La population, elle, a été « choquée » autant par le déploiement des forces de police et leur méthode de répression que par l'agressivité de certains manifestants des 30 et 31 juillet 1977. Les écologistes ont entrepris à l'automne une campagne d'explication, et le « courant » semble à nouveau passer entre eu et les habitants proches de la centrale. Toutefois la lutte contre Super-Phénix n'est plus aujourd'hui la seule préoccupation des comités Malville. Ceux-ci ont réalisé récemment une exposition sur l'énergie solaire à Montalieu (Isère). « *Nous envisageons la construction d'une « maison autonome », qui sera lieu de rencontre et de discussion pour préparer l'après-nucléaire* », explique M. Maurice François, dont la ferme est située à 2 kilomètres des barbelés de la centrale.

Dans la région Rhône-Alpes, les comités Malville ne sont plus ce qu'ils étaient. Certains ont éclaté en plusieurs tendances. A Grenoble, accusés de « faiblesse » et d'opportunisme, notamment lors des élections législatives de mars 1978, les écologistes ont quitté le comité. « *Le mouvement antinucléaire n'existe plus à Grenoble,* constate M. Gérard Desquinabo, membre des Amis de la Terre. *Il n'y a plus que de petits groupes qui essaient de digérer les conséquences du rassemblement de juillet 1977.* »

« Imprenable »

A Lyon, en revanche, une semaine antinucléaire est annoncée du 23 au 30 octobre. Une quarantaine de responsables antinucléaires, réunis à la fin juin à Bâle, ont décidé de lancer, à la rentrée, des actions régionales dans toute la France, « *destinées à démontrer l'inefficacité des plans Orsec-rad, à l'image du plan Polmar* ».

Il n'empêche que, dans la région, les écologistes n'ont guère le moral. Ils reconnaissent qu'à Malville, l'an dernier, ils ont « *marché avec le mal au cœur* » et que, par manque de lucidité, de maturité et de force ils n'ont pu maîtriser le mouvement qu'ils avaient déclenché. Ils considèrent que Super-Phénix est désormais « imprenable ». Mais ils affirment : « *Tout ce qui est en dehors de la centrale est vulnérable, comme les convois qui acheminent le matériel nécessaire ou les entreprises qui sous-traitent avec la NERSA (société chargée de la construction des Super-Phénix).* » Les actions de sabotage contre les bureaux E.D.F. et certaines entreprises de la région Rhône-Alpes ont cessé depuis trois mois. La trêve durera-t-elle ? Pour Gérard Desquinabo, « *aujourd'hui, le plus important consiste à démontrer la vulnérabilité économique ; Super-Phénix ne sera jamais rentable. Enfin, la faiblesse fondamentale du surrégénérateur, c'est que l'on peut s'en passer en développant les alternatives au nucléaire* ».

Enfin, les écologistes semblent relayés, à présent, par les unions de consommateurs dont les journaux locaux et nationaux « *font progresser dans le public la sensibilité antinucléaire* ». Et ce renfort un peu inattendu fait renaître l'espoir parmi ceux qui ont ressenti comme un « échec » la marche de l'été dernier.

CLAUDE FRANCILLON.

Echecs

KORTCHNOI LAISSE ÉCHAPPER LA VICTOIRE

La cinquième partie du championnat du monde, ajournée dans une position favorable à Victor Kortchnoï, a été reprise vendredi, à *Baguio (Philippines).* Elle est à nouveau ajournée après quatre-vingt-onze coups et onze heures de jeu (cinq jeudi et six vendredi).

On croyait fermement que le premier point serait marqué, après quatre parties nulles, mais, surpris par le coup qu'Anatoly Karpov avait placé sous enveloppe, Kortchnoï s'est trouvé, une fois de plus, en *zeitnot* (manque de temps) et n'aperçut pas, au cinquante-cinquième coup, le mouvement *tout simple Ff7* qui lui assurait une victoire facile.

Après avoir immédiatement donné un cavalier contre un fou et récupéré un pion, Karpov a forcé les échanges et, redoutable finaliste, est probablement assuré désormais d'obtenir la nullité. On ne voit pas comment Kortchnoï, qui ne peut prendre les deux pions noirs qu'avec son roi, empêchera Karpov de placer son roi en a8, où il sera inévitablement *pat*, position dans laquelle *on ne peut bouger sans se mettre* en échec, ce qui est un cas de nullité.

Un des assistants de Kortchnoï, le Britannique Keene, a déclaré : « *C'est une fin ridicule ; Kortchnoï essaie de rendre fou Karpov.* »

La partie — une des plus longues de l'histoire des championnats du monde — reprendra dimanche.

CHAMPIONNAT DU MONDE 1978
Cinquième partie
Blancs : VICTOR KORTCHNOI
Noirs : ANATOLY KARPOV
Positions à l'ajournement.

Blancs : Rf2, Dd3, Tb1, Fb1 et g3, Pa3, b4, d4, f3, h5.

Noirs : Rh8, Df6, Td8, Cd5 et f8, Pa7, b6, f5, g7 et h6.

42.	...	Ch7	68.	R×h6	Rb3
43.	*Fé5*	Dg5	69.	b5	Rç4
44.	D×f5	Dd2+	70.	Rg5	R×b5
45.	Rg3	Chf6	71.	Rf5	Ra6
46.	Tç1	Té8	72.	Ré6	Ra7
47.	Fé4	Cé7	73.	Rd7	Rb7
48.	Db3	Tç8	74.	Fé7	Ra7
40.	Rh4	Tç1	75.	Rç7	Ra8
50.	Dg3	T×g1	76.	Fd6	Ra7
51.	D×g1	Rg8	77.	Rç8	Ra6
52.	Dg3	Rf7	78.	Rb8	b5
53.	Fg6+	Ré6	79.	Fb4	Rb6
54.	Dh3+	Rd5	80.	Rç8	Rç6
55.	Fé4+	C×é4	81.	Rd8	Rd5
56.	f×é4+	R×é4	82.	Ré7	Ré5
57.	Dg4+	Rd3	83.	Rf7	Rd5
58.	Df3+	Dé3	84.	Rf6	Rd4
59.	Rg4	D×f3+	85.	Ré6	Rç4
60.	R×f3	g6	86.	Ff8	Rd4
61.	Fd6	Cf5	87.	Rd6	Rç4
62.	Rf4	Ch4	88.	Fg7	Rf4
63.	Rg4	g×h5+	89.	Ré6	Rf3
64.	R×h4	R×d4	90.	Ré5	Rg4
65.	Fb8	a5	91.	Ff6	Rh5
66.	Fd6	Rç4			
67.	R×h5	a4		Ajournement	

Le numéro du « Monde » daté du 29 juillet 1978 a été tiré à 530 994 exemplaires.

A B C D E F G

L'ÉLARGISSEMENT DE LA C.E.E.

M. Chirac n'estime pas nécessaire de convoquer le Parlement

M. Jacques Chirac a regagné Tahiti, le vendredi 28 juillet, après une visite de cinq jours dans les îles Tuamotu et les îles Sous-le-Vent. Interrogé sur la démarche de *M. François Mitterrand, qui a demandé* au premier ministre l'organisation d'un débat au Parlement, réuni *en session extraordinaire, sur l'entrée* de l'Espagne, de la Grèce et du Portugal dans le Marché commun (*le Monde du 29 juillet*), *le président du* R.P.R. a déclaré : « *Nous en sommes encore aux déclarations d'intention quant à l'élargissement du Marché commun. Aussi, je ne vois pas, actuellement, de raison pour un débat parlementaire sur cette affaire.* »

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale a, *lui aussi, demandé* au premier ministre de réunir l'Assemblée « *le plus rapidement possible* », afin qu'elle entende une déclaration du gouvernement et se prononce pour un vote sur l'élargis*sement de la C.E.E. (nos dernières* éditions datées du 29 juillet). Dans une lettre adressée à M. Raymond Barre, M. Louis Odru, député de la Seine-Saint-Denis, rappelle que, le 21 juillet, M. Robert Ballanger, président du groupe communiste avait écrit au chef du gouvernement « *pour dénoncer la gravité des conséquences pour la France des engagements contenus dans l'accord conclu par les chefs d'Etat et de gouvernement réunis à Bonn* ».

M. Odru poursuit : « *Les événements survenus depuis notamment les déclarations de M. le président de la République en faveur de l'élargissement du Marché commun ont confirmé le bien-fondé de nos inquiétudes et légitimé nos protestations contre une politique qui porte gravement atteinte à l'indépendance et à l'économie de notre pays.* »

Dans une lettre adressée à M. Maurice Couve de Murville, président de la *commission* des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, M. Odru réclame à nouveau la réunion de cette commission pour entendre M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères.

● *M. Jacques Chirac*, répondant à la lettre que lui a adressée, le 20 juillet, M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., à propos des prochaines élections législatives partielles (*le Monde* du 26 *juillet*), a déclaré, vendredi 28 juillet, à Papeete : « *Nous devons consulter les instances de notre mouvement avant toute décision, mais il est dans la logique des choses de faire pour les élections législatives ce qu'on appelle des primaires.* »

● *M. Hervé de Charette*, délégué général du Parti républicain, a été reçu, vendredi 28 juillet, par le président de la République. En quittant l'Elysée, M. de Charette a déclaré qu'une procédure d'exclusion « *serait, le cas échéant, engagée* » contre M. Claude Huriet, membre du P.R. et candidat (soutenu par le R.P.R. et le C.N.I.P.) contre M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, pour *l'élection législative partielle* qui doit avoir lieu dans la première circonscription de Meurthe-et-Moselle.

M. MÉDECIN, MAIRE DE NICE, EST DE NOUVEAU ABSENT DE SA VILLE

(De notre correspondant régional.)

Nice. — M. Jacques Médecin, député (P.R.) des Alpes-Maritimes et maire de Nice, ancien secrétaire d'Etat au tourisme, dont l'absence de sa ville durant le mois de juin avait déjà alimenté des rumeurs persistantes, relatives à son éventuel retrait de la vie politique, a cessé de nouveau ses activités jusqu'au 3 septembre. Selon son entourage, le maire de Nice se trouverait aux Etats-Unis, mais resterait néanmoins « en liaison permanente » avec son cabinet. On précise également que son programme de travail pour le mois de septembre comprend de nombreuses réunions et manifestations et que le conseil municipal de Nice tiendra normalement sa prochaine séance publique le 6 octobre.

Ces « vacances » prolongées de M. Médecin, qui sont sans précédent depuis qu'il a été élu comme premier magistrat de la *ville de Nice en février 1966*, ne peuvent que relancer les spéculations auxquelles il avait lui-même jugé utile de répondre dans une déclaration publiée le 20 juin dernier (*le Monde* du 22 juin).

Le maire de Nice songerait, après l'annonce par M. Valéry Giscard d'Estaing de la mise en chantier d'un projet de loi sur le cumul des mandats, à ne pas se représenter aux élections cantonales de mars 1979 et à abandonner ses fonctions de président du conseil général des Alpes-Maritimes, auxquelles il avait accédé en mars 1973. Plusieurs élus locaux, dont certains avaient précédé *M. Médecin dans le fauteuil* de président de l'assemblée départementale sont déjà sur les rangs pour lui succéder. Une atmosphère politique particulière s'est ainsi cristallisée autour des « absences » du maire de Nice, dont les problèmes d'ordre personnel paraissent largement interférer avec l'évolution de sa vie publique. — G. P.

M. RAYMOND BARRE SE REND EN VISITE, LUNDI, DANS LA RÉGION DE CHOLET

La visite que M. Raymond Barre *doit faire lundi 31 juillet* dans la région de Cholet (Maine-et-Loire) sera différente, dans sa conception, des deux précédents déplacements d'information du premier ministre en province, le 22 juin dans les Pyrénées-Atlan*tiques et le 8 juillet dans les* Alpes-Maritimes.

Cette fois, le chef du gouver*nement* ne présidera aucune véritable réunion de travail. Ses contacts avec les élus locaux seront beaucoup plus informels.

M. Barre sera reçu, le matin, par le conseil municipal de Cholet que dirige M. Maurice Ligot (C.N.I.P., app. U.D.F.), député, ancien secrétaire d'Etat. Il prononcera à cette occasion une allocution *consacrée notamment* à l'aménagement du territoire. Le chef du gouvernement inaugurera ensuite un nouveau centre hospitalier avant de se rendre, l'après-midi, dans la commune de Beaupréau, où il sera reçu par le conseil *municipal* et *visitera* une *entreprise* de confection de chaussures.

M. PIERRE CARRAUD EST NOMMÉ AMBASSADEUR EN AUSTRALIE

M. Pierre Carraud a été nommé ambassadeur en Australie, en *remplacement de M.* Albert Treca.

[Né en 1919, M. Carraud a commencé sa carrière au Quai d'Orsay en 1945, à la direction des relations culturelles. Il a été en poste à Rome auprès du Saint-Siège, Washington, Sarrebruck, Luxembourg, Vienne et Ottawa. Nommé en 1969 sous-directeur *d'Afrique-Levant* pour les affaires africaines et malgaches, il a été ensuite premier conseiller à la délégation de la France auprès de l'OTAN, puis ambassadeur à Lagos.]

● *Le Conseil constitutionnel* a déclaré « *conforme à la Constitution la loi portant réforme de la procédure pénale sur la police judiciaire et le jury d'assises* ». Le Conseil a considéré d'une part qu' « *aucune disposition de valeur constitutionnelle ne fait obstacle à ce qu'une loi modifie les règles en application desquelles a été pris un décret qui fait l'objet d'un recours contentieux* ». (Un recours en annulation du décret du 23 mai 1975 instituant les quartiers de sécurité renforcée est en instance devant le Conseil d'Etat.) Le Conseil constitutionnel a estimé d'autre part que le texte « *n'est pas contraire à l'article 6 de la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen, tous les condamnés à une même peine pourront accéder aux mêmes régimes (...)* ». Le texte de la loi est publié au *Journal officiel* du 29 juillet.

EN PUBLIANT LES SOUVENIRS DE M. CAMPA

L'« Humanité » évoque indirectement l'assassinat de Trotski

L'Humanité a publié le 26 et le 27 juillet, dans ses pages culturelles, des extraits des souvenirs de M. Valentin Campa, l'un des dirigeants du parti communiste mexicain. Cet ouvrage avait été remis à M. Georges Marchais lors de son voyage au Mexique en mai dernier.

Le chapitre sélectionné par *l'Humanité* traite de la lutte me*née par les communistes* mexicains contre Trotski et surtout de l'exclusion de l'auteur et de Hernan Laborde, qui refusent de céder aux pressions de la IIIᵉ Internationale et de Staline tendant à obtenir l'élimination de Trotski. M. Campa écrit *notamment* :

« *Les communistes mexicains — devant le drame causé par l'ingérence de camarades étrangers, surtout au cours du processus qui fut couronné par la politique erronée de l'* « unité à tout prix » *et ensuite par l'élimination de Trotski — maintiennent avec force, en même temps que leur internationalisme, leur insistance pour l'autonomie et l'indépendance de leur parti.*

» *Des camarades d'autres pays, ignorant ces faits graves, ne comprennent pas notre attitude invariable quant à l'indépendance et à l'autonomie des partis dans le cadre de l'internationalisme prolétarien.* »

L'Humanité publie ce texte mettant en cause les Soviétiques dans l'assassinat de Trotski, mais ne lui consacre aucun commentaire particulier.

